



V I L L E D E
G E N È V E

DÉPARTEMENT DES FINANCES
ET DU LOGEMENT

**RAPPORT DU
CONSEIL ADMINISTRATIF
À L'APPUI
DES COMPTES 2007
PR - 605**

Rapport du Conseil administratif à l'appui des comptes 2007

ANALYSE FINANCIÈRE ET BILAN ANNUEL

Compte de fonctionnement	
Présentation des résultats 2007.....	I-8
Analyse des principaux écarts des revenus.....	I-11
Analyse des principaux écarts des charges.....	I-16
Évolution de la fiscalité.....	I-21
Compte des investissements.....	I-23
Engagements futurs et financement des investissements.....	I-24
Financement des investissements en 2007.....	I-25
Variation de la fortune de la Ville de Genève.....	I-25
Émissions et remboursements d'emprunts et de prêts en 2007.....	I-26
Synthèse du Conseil administratif.....	I-27
Gestion hôtelière.....	I-29

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Délégation à l'Agenda 21.....	II-3
Délégation à la coopération, à l'aide humanitaire et aux droits des personnes.....	II-4
Délégation au mobilier urbain.....	II-5
Délégation aux fêtes et quartiers.....	II-8
Délégation à l'aménagement du territoire.....	II-9

ÉVALUATION DES OBJECTIFS 2007 PAR MISSIONS ET PRESTATIONS

AUTORITÉS

Service de la Direction générale.....	III-6
Administration centrale.....	III-8
Service juridique.....	III-10
Relations extérieures.....	III-11
Ressources humaines.....	III-13
Contrôle financier.....	III-16

FINANCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Direction des finances.....	III-20
Assurances.....	III-22
Comptabilité générale et budget.....	III-23
Gérance immobilière municipale.....	III-24
Taxe professionnelle.....	III-27
Direction de l'administration générale.....	III-28
Achats et impressions.....	III-30
Direction des systèmes d'information.....	III-32

AMÉNAGEMENT, CONSTRUCTIONS ET VOIRIE

Direction de l'aménagement, des constructions et de la voirie.....	III-37
Conservation du patrimoine architectural.....	III-39
Information et communication.....	III-41
Opérations foncières.....	III-42
Urbanisme.....	III-43
Mobilité.....	III-45
Architecture.....	III-47
Bâtiments.....	III-49
Énergie.....	III-51
Logistique et technique.....	III-53
Aménagement urbain.....	III-54
Génie civil.....	III-56
Voirie-Ville propre.....	III-58

AFFAIRES CULTURELLES

Direction des affaires culturelles.....	III-62
Service administratif et technique.....	III-64
Promotion culturelle.....	III-66
Service aux artistes et acteurs culturels.....	III-68
Conservatoire et jardin botaniques.....	III-70
Musées d'art et d'histoire.....	III-72
Musée d'ethnographie.....	III-75
Muséum d'histoire naturelle.....	III-77
Bibliothèques et discothèques municipales.....	III-79
Bibliothèque de Genève.....	III-82

SPORTS ET SÉCURITÉ

Direction des sports et de la sécurité.....	III-88
Sports.....	III-89
Incendie et secours.....	III-91
Service d'assistance et protection de la population.....	III-92
Agents de ville et domaine public.....	III-94

AFFAIRES SOCIALES, ÉCOLES ET ENVIRONNEMENT

Direction des affaires sociales, des écoles et de l'environnement.....	III-99
Délégation à la petite enfance.....	III-101
Écoles et institutions pour l'enfance.....	III-102
Espaces verts et environnement.....	III-105
État civil.....	III-107
Pompes funèbres et cimetières.....	III-108
Social.....	III-109
Délégation à la jeunesse.....	III-111

SUIVI DES COÛTS DES GRANDES MANIFESTATIONS

Fête de la Musique.....	IV-4
Musiques en été festival.....	IV-5
La Ville est à Vous.....	IV-6
La Fureur de Lire.....	IV-8
Les Fêtes de Genève.....	IV-9

ANNEXES

LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS

**ANALYSE FINANCIÈRE
ET BILAN ANNUEL**

Conformément à l'article 48 lettres d) et e) de la loi sur l'administration des communes, le Conseil administratif a l'honneur de présenter au Conseil municipal son rapport de gestion à l'appui des comptes de la Ville de Genève pour l'exercice 2007.

La première partie de ce rapport s'attache à l'analyse financière des comptes 2007, détaillant notamment les principaux écarts constatés entre le budget voté par le Conseil municipal et les comptes, chapitre par chapitre. Un éclairage est ensuite porté sur la fiscalité. Enfin, une attention particulière est donnée au compte des investissements et à son financement, ainsi que sur les émissions et remboursements d'emprunts durant l'exercice.

Le deuxième volet présente les rapports de gestion de l'ensemble des services rattachés aux Autorités et aux cinq départements administratifs pour l'exercice écoulé. Chaque entité dresse le bilan des objectifs fixés pour l'année 2007 par missions et prestations. En sus de ce bilan, en lieu et place des commentaires détaillés pour chaque objectif, une partie « faits marquants » a été ajoutée. Seuls les éléments importants font l'objet d'un commentaire. Enfin, un espace est destiné aux commentaires relatifs à la réalisation des objectifs.

La troisième partie est consacrée au compte rendu des différentes délégations du Conseil administratif et la quatrième présente l'analyse des coûts complets des grandes manifestations 2007.

Pour terminer, des annexes complètent ce rapport de gestion en proposant diverses informations statistiques.

Compte de fonctionnement - Présentation des résultats 2007

Le compte financement, indiquant l'évolution réelle de la situation financière, présente :

un excédent positif de 101.6 mios de francs, soit

une amélioration de 165.5 mios de francs

par rapport au budget voté par le Conseil municipal le 16 décembre 2006.

Dans le tableau ci-après, il apparaît que :

- **les revenus nets 2007** sont supérieurs de 157.1 mios de francs (soit +16.1 %) par rapport au budget et de 22.8 mios de francs par rapport aux comptes 2006 (soit +2.1 %),
- **les charges de fonctionnement courantes 2007** sont supérieures de 17.8 mios de francs (+1.9%) par rapport au budget et inférieures de 9.4 mios de francs par rapport aux comptes 2006 (soit -1.0%).

En préambule, il convient de rappeler que l'année 2007 a été marquée, comme 2006, par le transfert de charges de l'État de Genève aux communes à la faveur du vote par le Grand Conseil de la Loi 9679 sur la participation des communes à l'assainissement des finances de l'État de Genève et au financement du fonds d'équipement communal. Cette loi prévoit trois mesures touchant directement les finances communales :

- augmentation des frais de perception calculés sur les revenus d'impôts de 3% à 4.5%,

- augmentation de la participation des communes à la compensation aux communes frontalières de 25% à 33%,
- suppression de la rétrocession aux communes du produit des impôts sur les bénéfiques et gains immobiliers.

Le dispositif de cette loi a été prorogé par la loi 10077 pour les années 2008 et 2009.

Les effets estimés de la loi 9679 sur le résultat 2007 sont de 21.9 mios de francs et peuvent être mis en exergue comme suit :

Effet de la L9679 sur le résultat 2007

Suppression (estimée) de la rétrocession des impôts spéciaux	-3.5
Augmentation des frais de perception	-11.0
Augmentation de la participation à la compensation aux communes frontalières	-7.4
(en mios)	

De manière globale, les charges de fonctionnement ont été maîtrisées par les services. Le seul écart important entre les charges réalisées et budgétées provient du chapitre « provisions et pertes sur débiteurs ».

Par ailleurs, les frais d'entretien des routes communales à vocation cantonale font toujours l'objet d'un litige avec les services du Canton. Ainsi, un montant non budgété de 11.8 mios de francs a été comptabilisé à la fois en revenu et en provision pour l'année 2007.

S'agissant des revenus, ils sont constitués à plus de 75% de revenus fiscaux. En 2007, le produit des impôts se révèle largement supérieur aux montants budgétés (+ 119.1 mios de francs). Cet excédent s'explique par une production de l'impôt sur les personnes physiques supérieure de 76.4 mios de francs et de 30.7 mios de francs sur les personnes morales par rapport aux montants budgétés. Ces deux résultats doivent cependant être analysés en regard des effets du système postnumerando. Une analyse détaillée à ce sujet est proposée sous le point 4 de ce document.

Enfin, **le niveau des investissements** réalisés en 2007 s'élève à 73.9 mios de francs, inférieur de 26.1 % au budget. Cette question est reprise en détail sous le point 5. Comme en 2006, les investissements sont autofinancés sur l'année et un excédent de financement de 101.6 mios de francs est même constaté alors que les prévisions anticipaient un déficit de financement à hauteur de 63.9 mios de francs.

Tableau résumé du compte de fonctionnement 2007 comparé au budget 2007 et aux comptes 2006

		C2007	B2007	C2006	Ecart C07-B07		Ecart C07-C06	
Revenus								
Impôts	(chapitre 40)	857.3	738.2	825.9	+ 119.1	+ 16.1%	+ 31.4	+ 3.8%
Revenus des biens	(chapitre 42)	177.1	154.9	178.8	+ 22.2	+ 14.4%	- 1.7	- 0.9%
Revenus divers	(chapitre 43)	64.3	60.9	65.1	+ 3.4	+ 5.6%	- 0.8	- 1.3%
Parts et contributions	(chapitre 44)	1.3	1.3	1.2	+ 0.0	+ 0.9%	+ 0.1	+ 10.8%
Dédommagements de collectivités publiques	(chapitre 45)	25.5	13.2	31.6	+ 12.3	+ 93.7%	- 6.1	- 19.4%
Subventions et allocations	(chapitre 46)	6.9	7.1	7.1	- 0.1	- 1.8%	- 0.1	- 1.6%
	Total	1'132.6	975.5	1'109.7	+ 157.1	+ 16.1%	+ 22.8	+ 2.1%
Charges								
Charges de personnel	(chapitre 30)	392.9	400.7	387.1	- 7.9	- 2.0%	+ 5.8	+ 1.5%
Biens, services et marchandises	(chapitre 31)	178.3	184.9	175.6	- 6.6	- 3.6%	+ 2.7	+ 1.5%
Intérêts passifs	(chapitre 32)	62.1	64.1	61.4	- 2.0	- 3.0%	+ 0.7	+ 1.2%
Pertes sur débiteurs	(chapitre 33)	33.2	11.2	71.6	+ 22.0	+ 195.7%	- 38.4	- 53.7%
Contributions à d'autres collectivités	(chapitre 34)	29.6	29.1	26.1	+ 0.6	+ 2.0%	+ 3.6	+ 13.8%
Dédommagements à des collectivités publiques	(chapitre 35)	42.3	37.6	38.6	+ 4.7	+ 12.6%	+ 3.7	+ 9.6%
Subventions et allocations à des tiers	(chapitre 36)	218.6	211.8	206.1	+ 6.9	+ 3.2%	+ 12.5	+ 6.1%
	Total	957.1	939.3	966.5	+ 17.8	+ 1.9%	- 9.4	- 1.0%
Amortissements et investissements								
Amortissements ordinaires et extraordinaires		72.3	65.6	67.1	+ 6.7	+ 10.1%	+ 5.2	+ 7.8%
Investissements nets		73.9	100.0	91.5	- 26.1	- 26.1%	- 17.6	- 19.3%
Comptes de fonctionnement et de financement								
Excédent des comptes de fonctionnement		103.2	-29.5	76.2				
Excédent/Insuffisance de financement		101.6	-63.9	51.7				

(en mios)

Synthèse des principaux éléments constituant les écarts entre les comptes 2007 et le budget 2007 (en mios) :

Écarts sur les revenus

Revenus fiscaux

Impôts personnes physiques	+ 76.4
Impôts personnes morales	+30.7
Fonds de péréquation PM	+5.5
Taxe professionnelle	+6.5

Autres revenus

Revalorisation des actions BCGe	+6.2
Revenus des gratuités	+3.3
Revenus des loyers du PF	+1.8
Revenus sur Hôtel Métropole & Parc des Eaux-Vives	+1.4
Dividendes BCGe	+3.0
Frais de routes selon LRoutes	+11.8

Écarts sur les charges

Provisions

Provision pour le reliquat	-4.5
Frais de route selon LRoutes	+11.8
Taxe professionnelle	+3.8
Amendes d'ordre & Redevances DP	+3.0

Pertes sur débiteurs

Centimes additionnels	+6.8
Taxe professionnelle	+1.0

Autres charges

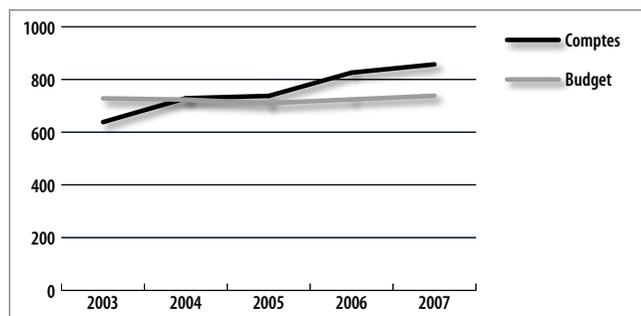
Prestations en nature	+3.3
Subvention petite enfance	+2.2
Subvention Grand-Théâtre	+2.5

Analyse des principaux écarts des revenus

Chapitre 40: Impôts

C2007	B2007	C2006	Ecart C07-B07		Ecart C07-C06	
857.3	738.2	825.9	+119.1	+16.1%	+31.4	+3.8%

(en mios)



Les écarts entre les comptes 2007 et, respectivement, le budget 2007 et les comptes 2006 pour les différents groupes du chapitre 40 se présentent comme suit:

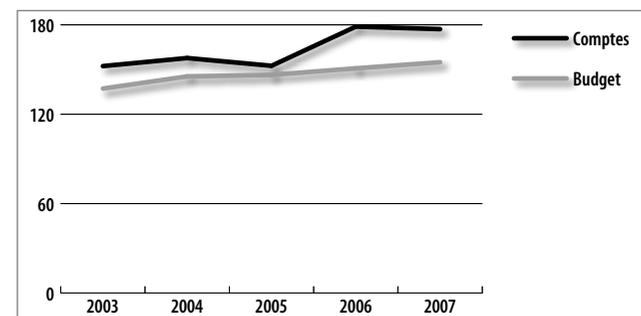
(en mios)	C2007	(B2007)	(C2006)
400 Impôts sur le revenu et la fortune	571.8	+ 76.4	+ 67.0
401 Impôts sur le bénéfice et le capital	162.7	+ 30.7	- 42.0
406 Impôts sur les chiens	0.2	+ 0.0	- 0.0
408 Fonds de péréquation financière intercommunale	16.0	+ 5.5	+ 2.2
409 Taxe professionnelle communale	106.7	+ 6.5	+ 4.2

L'analyse de l'évolution de la fiscalité est détaillée, pour chaque catégorie d'impôts, dans un chapitre spécifique du présent rapport.

Chapitre 42: Revenus des biens

C2007	B2007	C2006	Ecart C07-B07		Ecart C07-C06	
177.1	154.9	178.8	+22.2	+14.4%	-1.7	-0.9%
35.6	33.2	34.5	- revenus de subventions en nature			
141.5	121.7	144.3	+19.8	+16.3%	-2.8	-1.9%

(en mios)



Les revenus des biens sont en progression par rapport au budget 2007 et aux comptes 2006.

Les écarts entre les comptes 2007 et respectivement le budget 2007 et les comptes 2006 pour les principaux groupes du chapitre 42 se présentent comme suit :

(en mios)	C2007	(B2007)	(C2006)
421 Créances	4.5	+ 1.2	+ 2.4
422 Capitaux du patrimoine financier	2.8	+ 0.5	+ 0.4
423 Immeubles du patrimoine financier	95.6	+ 3.9	+ 2.2
424 Gains comptables sur placements patrimoine financier	7.5	+ 7.5	+ 0.2
426 Participation permanente du patrimoine administratif	4.6	+ 2.2	- 0.2
427 Immeubles du patrimoine administratif	59.8	+ 5.1	- 7.7
429 Autres revenus	1.9	+ 1.5	+ 0.8

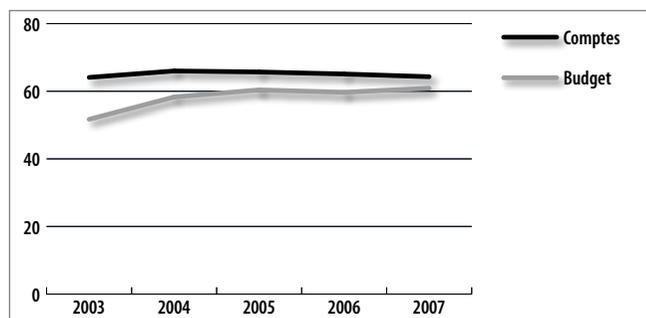
Eléments d'explication

- +6.2 mios de francs de plus-value sur la revalorisation des actions BCGe et 3.0 mios de francs de dividendes supplémentaires.
- +2.3 mios de francs de revenus liés aux prestations en nature (patrimoine financier +0.7 mio de francs, patrimoine administratif +1.6 mio de francs).
- +1.8 mio de francs sur le produit des loyers du patrimoine financier.
- +1.4 mio de francs de revenus supplémentaires pour l'Hôtel Métropole et le Parc des Eaux-Vives.
- +1.3 mio de francs correspondant au solde de la liquidation de la SECSA intervenue en 2007.

Chapitre 43 : Revenus divers

C2007	B2007	C2006	Ecart C07-B07		Ecart C07-C06	
64.3	60.9	65.1	+3.8	+6.3%	-0.4	-0.6%
3.4	2.5	3.2	- revenus de subventions en nature			
60.9	58.4	61.9	+2.5	+4.3%	-1.0	-1.6%

(en mios)



Les revenus divers sont en progression par rapport au budget 2007 et en léger repli par rapport aux comptes 2006.

Les écarts entre les comptes 2007 et respectivement du budget 2007 et les comptes 2006 pour les principaux groupes du chapitre 43 se présentent comme suit :

(en mios)	C2007	(B2007)	(C2006)
431 Emoluments administratifs	3.0	- 0.4	- 0.3
434 Redevances d'utilisation et prestations de service	26.5	- 0.5	+ 0.5
435 Ventes de marchandises	2.9	- 0.1	- 0.6
436 Dédommagements de tiers	8.6	+ 2.6	+ 0.8
437 Amendes	17.6	- 0.1	- 1.3
438 Prestations effectuées par le personnel (invest.)	3.1	+ 0.3	- 0.1
439 Autres contributions	2.6	+ 1.7	+ 0.2

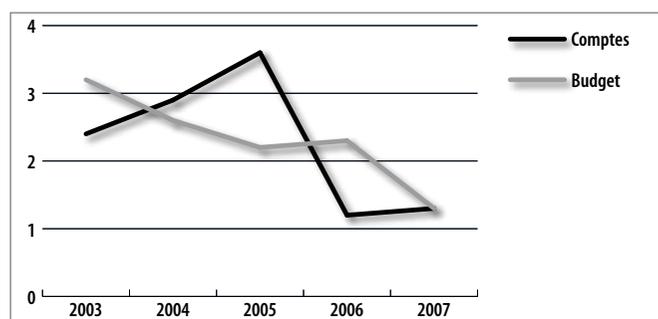
Éléments d'explication

- +2.6 mios de francs de remboursements de l'assurance perte de gain accident, invalidité et maternité,
- +0.9 mio de francs d'honoraires de régie ordinaires,
- +0.9 mio de francs sur les revenus des gratuits,
- +0.5 mio de francs sur les ventes de vieux papiers et d'aluminium,
- +0.4 mio de francs sur les concessions de cimetières,
- +0.3 mio de francs sur les prestations du personnel pour les investissements,
- -0.4 mio de francs sur les revenus des émoluments perçus par le Service de l'état-civil,
- -2.1 mios de francs sur les interventions du SIS.

Chapitre 44: Parts et contributions

C2007	B2007	C2006	Ecart C07-B07	Ecart C07-C06
1.3	1.3	1.2	+0.0	+0.9%

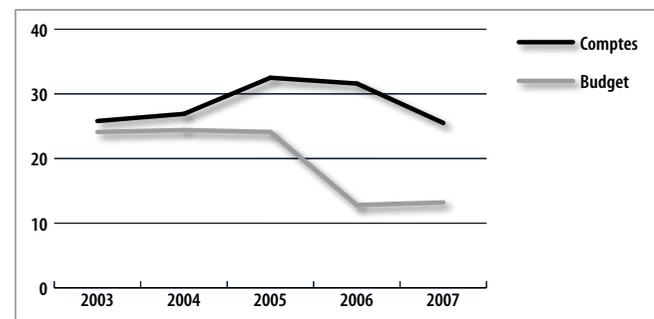
(en mios)



Chapitre 45: Dédommagements de collectivités publiques

C2007	B2007	C2006	Ecart C07-B07	Ecart C07-C06
25.5	13.2	31.6	+12.3	+93.7%

(en mios)



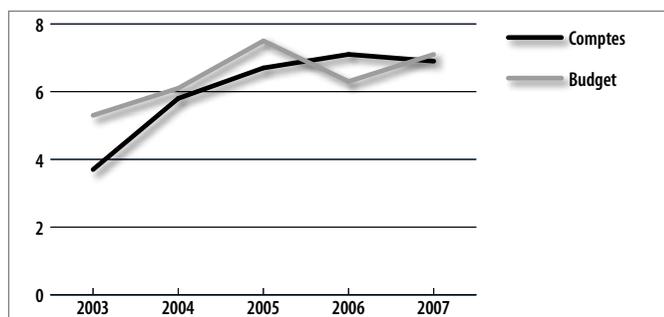
Éléments d'explication

- +11.8 mios de francs sur la subvention cantonale due pour l'entretien des routes prévue par la LRoutes, l'intégralité de ce montant est provisionné,
- +0.3 mio de francs sur la participation à la rétrocession des droits sur les carburants.

Chapitre 46 : Subventions acquises

C2007	B2007	C2006	Ecart C07-B07		Ecart C07-C06	
6.9	7.1	7.1	-0.2	-1.8%	-0.1	-1.6%

(en mios)



Éléments d'explication

- -0.9 mio de francs provenant du subventionnement de la Confédération pour la création de places de crèche,
- +0.3 mio de francs de participation du fonds d'équipement communal et du canton pour la création de place de crèche,
- +0.2 mio de francs de dons versés.

Chapitre 48 : Prélèvement sur les financements spéciaux

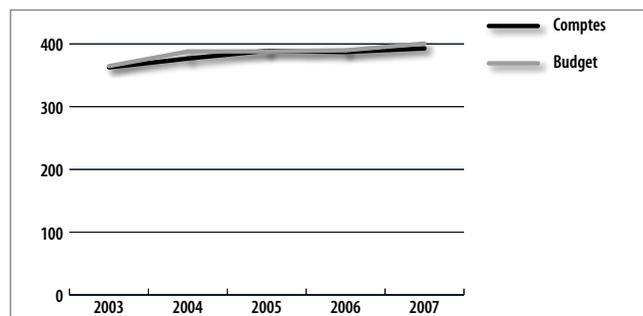
Pour mémoire, ceux-ci concernent les revenus de la dîme du livre.

Analyse des principaux écarts des charges

Chapitre 30 : Charges de personnel

C2007	B2007	C2006	Ecart C07-B07		Ecart C07-C06	
392.9	400.7	387.1	-7.8	-2.0%	+5.8	+1.5%

(en mios)



Les écarts entre les comptes 2007 et, respectivement, le budget 2007 et les comptes 2006 pour les différents groupes du chapitre 30 se présentent comme suit :

(en mios)	C2007	(B2007)	(C2006)
300 Autorités et commissions	1.8	-0.3	-0.0
301 Traitement du personnel	309.4	-3.7	+5.4
303 Assurances sociales	23.3	-1.1	+0.6
304 Caisse de pensions et prévoyance	37.4	-1.0	-0.1
305 Assurances maladie et accidents	8.6	-0.6	-0.1
306 Prestations en nature	1.9	-0.5	-0.1
307 Prestations aux pensionnés	7.3	-0.0	+0.1
308 Personnel intérimaire	0.6	+0.0	+0.1
309 Autres charges de personnel	2.5	-0.6	-0.1

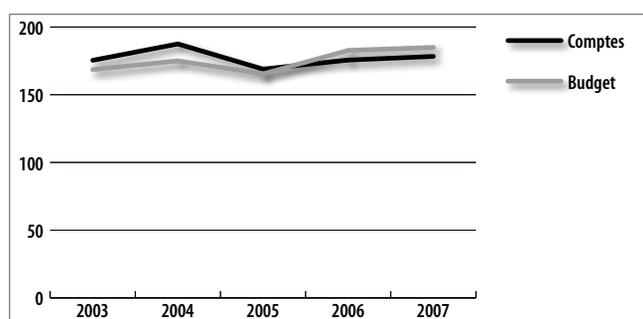
Eléments d'explication

- -6.4 mios de francs sur les salaires des fonctionnaires. Hors gel des postes vacants, l'écart entre les charges salariales budgétées et celles comptabilisées se monte à 11.4 mios de francs, résultat conforme aux années précédentes (en tenant compte de la réduction du gel des postes vacants de -10 mios de francs à -5 mios de francs),
- -0.6 mio de francs sur les frais de formation au personnel,
- -0.4 mio de francs sur les frais de vêtements versés au personnel (agents de ville),
- -0.3 mio de francs sur les jetons de présence des commissions et du Conseil municipal.

Chapitre 31: Biens, services et marchandises

C2007	B2007	C2006	Ecart C07-B07		Ecart C07-C06	
178.3	184.9	175.6	-6.6	-3.6%	+2.7	+1.5%

(en mios)



Les écarts entre les comptes 2007 et, respectivement, le budget 2007 et les comptes 2006 pour les différents groupes du chapitre 31 se présentent comme suit :

(en mios)	C2007	(B2007)	(C2006)
310 Fournitures de bureau	10.9	- 0.8	- 0.3
311 Mobilier, machines, véhicules	6.1	+ 0.5	- 0.3
312 Eau, énergie, combustible	21.0	- 1.3	- 1.4
313 Achats de fournitures et marchandises	12.8	- 1.1	- 0.1
314 Entretien des immeubles par des tiers	51.7	+ 0.1	+ 3.9
315 Entretien d'objets mobiliers par des tiers	9.2	- 1.0	+ 1.5
316 Loyers, fermages et redevances d'utilisation	10.7	- 0.6	+ 0.6
317 Dédommagements	2.0	- 0.2	+ 0.1
318 Honoraires et prestations de service	53.0	- 1.7	- 0.9
319 Frais divers	0.9	- 0.5	- 0.3

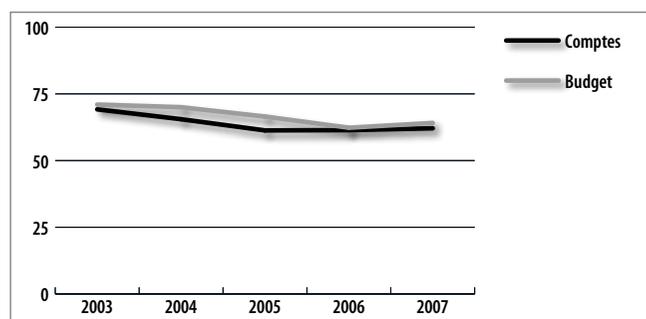
Éléments d'explication (par rapport au budget 2007)

- +2.3 mios de francs sur l'entretien et les contrats pour les bâtiments locatifs,
- +1.5 mio de francs sur l'entretien et les contrats pour les bâtiments publics,
- -0.8 mio de francs sur les frais de publications,
- -1.3 mio de francs sur les frais d'énergie,
- -1.4 mio de francs sur les honoraires divers et honoraires pour établissement de projet,
- -1.5 mio de francs sur les charges du compétent DSIC (entretien matériel informatique et matériel multifonctions),
- -2,9 mios de francs sur l'entretien et les contrats pour les bâtiments administratifs.

Chapitre 32 : Intérêts passifs

C2007	B2007	C2006	Ecart C07-B07		Ecart C07-C06	
62.1	64.1	61.4	-2.0	-3.0%	+0.7	+1.2%

(en mios)



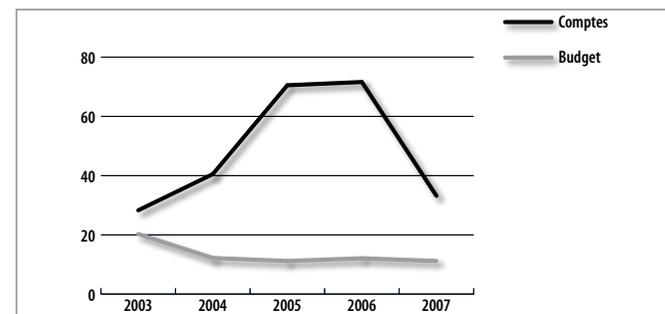
Éléments d'explication

- Poursuite de la variabilisation d'une partie de la dette, l'évolution des taux s'est avérée plus favorable que le scénario retenu lors de l'élaboration du budget,
- Les excellentes conditions d'emprunts ont permis de trouver des prêteurs à très longues échéances (20 et 30 ans) à des taux exceptionnels (marge bancaire d'environ 0.01%).

Chapitre 33 : Pertes sur débiteurs

C2007	B2007	C2006	Ecart C07-B07		Ecart C07-C06	
33.2	11.2	71.6	+22.0	+195.7%	-38.4	-53.7%

(en mios)



L'écart important entre les prévisions et les comptes 2007 est expliqué par la nécessité de provisionner des montants qui n'ont pas été budgétés ou qui n'avaient pas de raison de l'être. Il s'agit notamment de la subvention relative à l'entretien des routes.

Éléments d'explication (par rapport au projet de budget 2007)

Provisions

Subvention à l'entretien des routes (LRoutes)	+11.8
Taxe professionnelle communale	+3.8
Amendes d'ordre et redevances DP	+3.0
Reliquat	-4.5

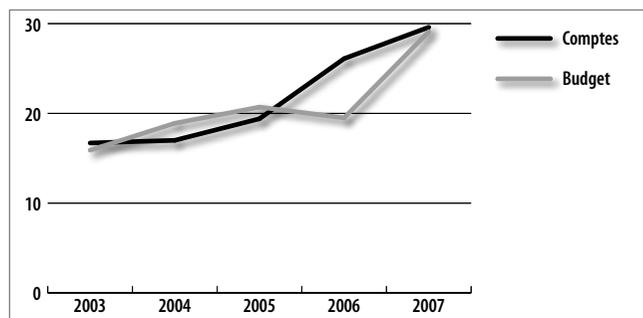
Pertes effectives

Centimes additionnels	+6.8
Taxe professionnelle communale	+1.0
Amendes d'ordre et redevances DP	-1.4

Chapitre 34: Contributions à d'autres collectivités

C2007	B2007	C2006	Ecart C07-B07	Ecart C07-C06
29,6	29,1	26,1	+0,6	+3,6
			+2,0%	+13,8%

(en mios)



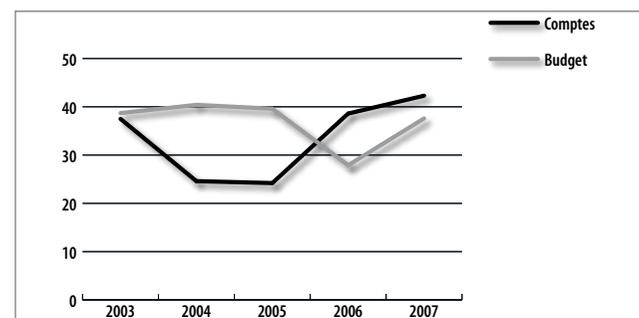
Éléments d'explication (par rapport au budget 2007)

- La compensation aux communes frontalières, influencée par les effets de la loi 9679, s'est révélée conforme aux prévisions budgétaires.

Chapitre 35: Dédommagement à des collectivités publiques

C2007	B2007	C2006	Ecart C07-B07	Ecart C07-C06
42,3	37,6	38,6	+4,7	+3,7
			+12,6%	9,6%

(en mios)



Les écarts entre les comptes 2007 et, respectivement, le budget 2007 et les comptes 2006 pour les différents groupes du chapitre 35 se présentent comme suit:

(en mios)	C2007	(B2007)	(C2006)
350 Dédommagements versés à la Confédération	0.0	+0.0	+0.0
351 Dédommagements versés au Canton	36.2	+4.6	+3.2
352 Dédommagements versés à des communes	6.1	+0.1	+0.5

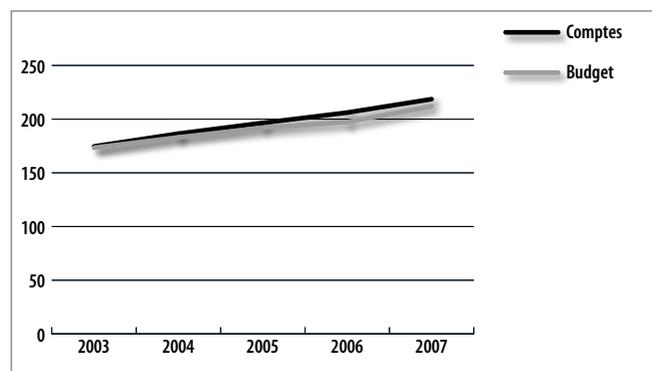
Éléments d'explication

- +4.8 mios de francs de frais de perception dus à la hausse des revenus fiscaux.
- -0.3 mio de francs concernant les émoluments versés au Canton dans le cadre de l'établissement des pièces d'identité.

Chapitre 36 : Transfert à des tiers : subventions et allocations

C2007	B2007	C2006	Ecart C07-B07		Ecart C07-C06	
218.6	211.8	206.1	+6.8	+3.2%	+12.5	+6.1%
-39.0	-35.7	-37.7				-subventions en nature
179.6	176.1	168.4	+3.5	+2.0%	+11.7	+6.7%

(en mios)



Les écarts entre les comptes 2007 et, respectivement, le budget 2007 et les comptes 2006 pour les différents groupes du chapitre 36 se présentent comme suit :

(en mios)	C2007	(B2007)	(C2006)
361 Subventions aux cantons	7.9	+0.4	-0.1
363 Subventions à des propres établissements	6.0	+0.0	+2.5
364 Subventions à des sociétés d'économies mixtes	1.6	-1.0	+0.2
365 Subventions à des institutions privées	174.0	+8.6	+10.9
366 Subventions à des personnes physiques	25.6	-1.2	-0.5
367 Subventions à des institutions étrangères	3.1	-0.1	-0.5

Éléments d'explication

- +3.3 mios de francs de subventions relatives à des prestations en nature,
- +2.5 mios de francs sur la subvention accordée au Grand-Théâtre,
- +2.2 mio de francs sur les subventions accordées aux crèches,
- -0.6 mio de francs sur les prestations municipales en faveur des bénéficiaires des aides OCPA,
- -0.5 mio de francs sur les subventions accordées par les pompes funèbres.

Évolution de la fiscalité

Les recettes fiscales de la Ville de Genève (y compris la taxe professionnelle) ont représenté, en 2007, 75.7% du total des revenus, contre 75.7% prévus au budget et 74.4% aux comptes 2006. Il convient de rappeler que les prévisions relatives aux centimes additionnels, tant des personnes morales que des personnes physiques, sont fondées sur les évaluations communiquées par le Département cantonal des finances. Une analyse différenciée des revenus fiscaux selon ses composantes se révèle intéressante.

Depuis l'introduction du système postnumerando, la production des impôts « personnes physiques » et « personnes morales » de l'année courante, qui est inscrite aux comptes, est estimée en totalité. A ces estimations, il convient d'ajouter des montants correspondant à des correctifs liés à la production effective des années antérieures. Une analyse pertinente de la manne fiscale réelle implique par conséquent de tenir compte de ces ajustements et de reconstituer a posteriori les résultats fiscaux de chaque exercice.

Les résultats fiscaux 2007 révèlent ainsi que les impôts « personnes physiques » vont au delà des montants budgétés (+15.4%) et que les impôts « personnes morales » sont également nettement supérieurs aux attentes (+23.3%).

- Le montant des impôts « personnes physiques » dépasse le budget de 76.4 mios de francs, dû principalement à la progression de l'impôt à la source, qui s'inscrit en augmentation de près de 21.5 mios de francs par rapport à 2006. Par ailleurs, des correctifs liés aux années antérieures pour un montant approchant les 23.9 mios de francs ont été comptabilisés en 2007. Enfin, l'estimation des revenus 2007 s'est basée sur ceux de 2006 dont le niveau a été corrigé à la hausse de plus de 20 mios de

francs. A cet égard, nous constatons que la croissance des rentrées fiscales entre 2006 et 2007 est conforme aux prévisions.

- La situation est quelque peu différente pour les personnes morales. Alors que la production fiscale de 2006 est corrigée à la hausse pour 11.8 mios de francs, la première estimation de

2007 table sur un léger repli. En comparaison avec le budget, établi rappelons-le sur la base des comptes 2005, la progression reste substantielle (+ 30.7 mios de francs). Ces excellentes rentrées fiscales constituent le signe de la santé de l'économie genevoise et mondiale en 2007.

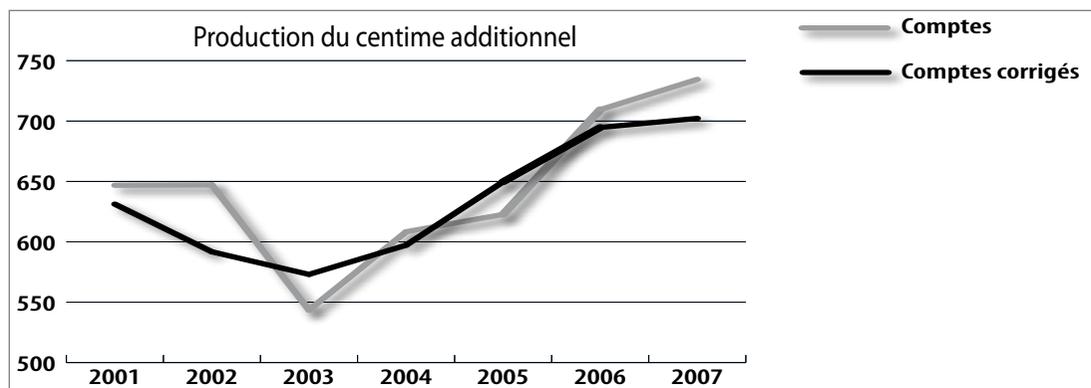
	C2007	B2007	C2006	Ecart C07-B07		Ecart C07-C06	
Revenus							
Personnes physiques	571.8	495.4	504.7	+ 76.4	+ 15.4%	+ 67.0	+ 13.3%
Personnes morales	162.7	132.0	204.7	+ 30.7	+ 23.3%	- 42.0	- 20.5%
Impôts sur les chiens	0.2	0.2	0.2	+ 0.0	+ 15.9%	- 0.0	- 2.5%
Fonds de péréquation pers, morales	16.0	10.5	13.8	+ 5.5	+ 52.7%	+ 2.2	+ 15.6%
Sous total I	750.6	638.1	723.5	+ 112.6	+ 17.6%	+ 27.2	+ 3.8%
Taxe professionnelle	106.7	100.2	102.5	+ 6.5	+ 6.5%	+ 4.2	+ 4.1%
Sous total II	857.3	738.2	825.9	+ 119.1	+ 16.1%	+ 31.4	+ 3.8%
Impôt sur les bénéfices immobiliers	0.0	0.6	-0.1	- 0.6	- 100%	+ 0.2	- 101.5%
Impôt sur la remise des commerces	-0.1	0.4	0.0	- 0.5	- 113.3%	- 0.0	+ 58%
Total (revenus)	857.3	739.2	825.7	+ 118.1	+ 16.0%	+ 31.5	+ 3.8%
Charges							
Rétrocession aux communes frontalières françaises	29.6	29.1	26.1	+ 0.6	+ 2.0%	+ 3.6	+ 13.8%
Pertes sur créances irrécouvrables centimes additionnels	15.3	8.5	17.7	+ 6.8	+ 80.5%	- 2.4	- 13.3%
Sous total I	45.0	37.6	43.7	+ 7.4	+ 19.8%	+ 1.2	+ 2.8%
Pertes sur créances irrécouvrables taxe professionnelle	2.0	1.0	0.8	+ 1.0	+ 101%	+ 1.2	+ 144.3%
Sous total II	47.0	38.6	44.6	+ 8.4	+ 21.9%	+ 2.4	+ 5.4%
Frais de perception impôts	33.0	28.2	29.5	+ 4.8	+ 17.0%	+ 3.5	+ 12.0%
Total (charges)	80.0	66.8	74.1	+ 13.3	+ 19.8%	+ 6.0	+ 8.1%
Revenus nets	777.3	672.4	751.7	+ 104.8	+ 15.6%	+ 25.6	+ 3.4%

(en mios)

La production de la taxe professionnelle s'inscrit en progression par rapport aux comptes 2006 à 106.7 mios de francs. Ce montant correspond à la production de l'année ainsi que celle d'un solde lié aux années antérieures. La bonne conjoncture constatée en 2004, 2005 et 2006 participe également aux bons résultats obtenus en 2007. Ce décalage provient du système de taxation *prae-numerando* bisannuel qui induit cet effet retard.

Les pertes effectives réalisées sur les débiteurs «centimes additionnels» atteignent une nouvelle fois un niveau important à 15.3 mios de francs. Quant au reliquat sur l'imposition des personnes physiques, il poursuit sa progression (+20.4 mios de francs), alors que celui, des personnes morales diminue de manière importante (-35.5 mios de francs). Au résultat, le reliquat diminue de 15.1 mios de francs, ce qui permet de réduire la provision y relative de 4.5 mios de francs.

Les montants comptabilisés aux comptes 2007 sont d'environ 32 mios de francs supérieurs aux revenus correspondant effectivement à l'exercice sous revue. Il convient de tenir compte de cet élément pour établir les prévisions des rentrées fiscales des années futures. Après deux années tendant à démontrer une stabilisation du système *postnumerando*, l'importante réévaluation des rentrées fiscales 2006 pour les personnes morales est la principale explication de cet écart.



Valeur de production d'un centime additionnel en 2007

en comparaison avec le budget 2007

(en CHF)	Personnes		Total
	physiques	morales	
Comptes 2007	12'566'362.74	3'576'085.86	16'142'448.60
Budget 2007	10'888'263.74	2'901'406.59	13'789'670.33
Différence	+1'678'099.00	+674'679.27	+2'352'778.27
Différence en %	+15.4 %	+23.3%	+17.1%

en comparaison avec les comptes 2006

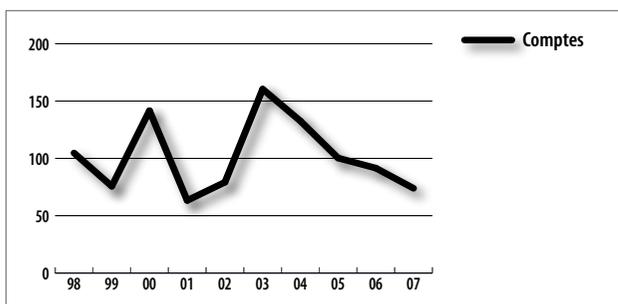
(en CHF)	Personnes		Total
	physiques	morales	
Comptes 2007	12'566'362.74	3'576'085.86	16'142'448.60
Comptes 2006	11'093'243.20	4'498'953.54	15'592'196.74
Différence	+1'473'119.54	-922'867.68	+550'251.87
Différence en %	+13.3%	-20.5%	+3.5%

Compte des investissements

En 2007, les investissements nets se sont élevés à 73.9 mios de francs, inférieurs de 26.1% à l'estimation portée au budget.

Le tableau comparatif ci-après montre l'évolution des investissements bruts opérés depuis 1998 et leur taux de réalisation.

(en mios)	Comptes	Budget	taux de réalisation (en %)
1998	104.7	124.2	84.3
1999	75.7	137.8	54.9
2000	141.6	118.4	119.6
2001	63.3	121.9	51.9
2002	79.2	109.7	72.2
2003	160.4	155.0	103.5
2004	132.6	100.0	132.6
2005	100.3	110.0	91.2
2006	91.5	110.0	83.2
2007	73.9	100.0	73.9
1998-2007	1'023.2	1'187.0	86.2



En 2007, les investissements sont légèrement inférieurs au budget. Les principales dépenses d'investissements 2007 ont porté sur les travaux relatifs au développement des réseaux de trams, en particulier le TCMC, ainsi que sur le pont de la machine et sur la fin des rénovations de deux grandes institutions culturelles genevoises, le Grand-Théâtre et le Victoria Hall.

Le total des investissements atteint, pour ces dix dernières années, 1'023.2 mios de francs soit une moyenne annuelle de 102 mios de francs et un taux de réalisation de 86.2%.

Crédits extraordinaires votés en 2007

Durant l'année 2007, le Conseil municipal, sur proposition du Conseil administratif, a voté 76.0 mios de francs de nouveaux crédits extraordinaires.

Ces crédits concernent:

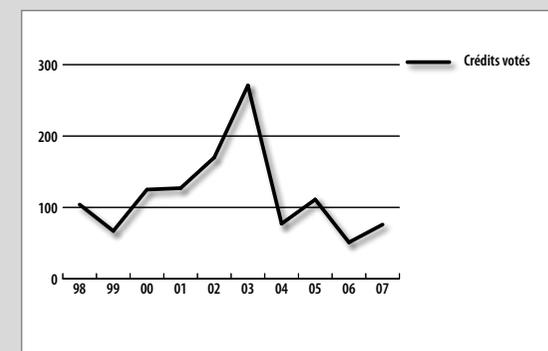
- Le patrimoine administratif: 66.0 mios
- Le patrimoine financier: 10.0 mios

La moyenne des crédits votés ces dix dernières années atteint 120 mios de francs. Depuis le pic de 2003, le montant des crédits est resté contenu dans l'enveloppe annuelle des investissements

A noter que le patrimoine financier aura bénéficié de 16% des crédits votés en 2007.

Évolution des crédits votés

(en mios)	Crédits votés
1998	104
1999	67
2000	125
2001	127
2002	170
2003	271
2004	77
2005	111
2006	51
2007	76
1998-2007	1'203

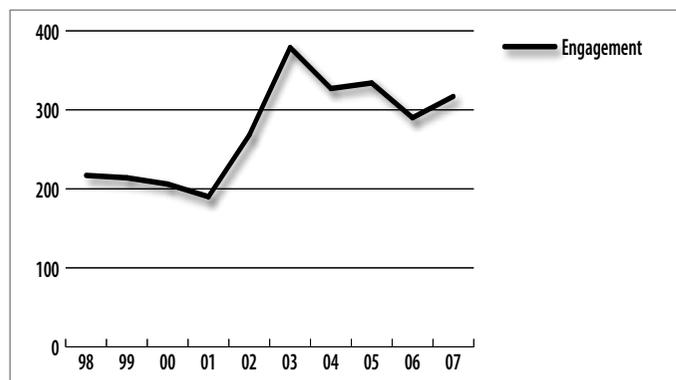


Engagements futurs et financement des investissements

Après avoir analysé les dépenses d'investissements comptabilisées en 2007 et leur mode de financement, les commentaires suivants se rapportent plus spécifiquement aux engagements financiers futurs de la Ville de Genève.

Au cours de l'année 2007 le Conseil municipal a voté pour 76 mios de francs de nouveaux crédits d'investissements, soit un montant légèrement supérieur à celui de 2006 (51 mios de francs).

Le total des engagements s'élevait, au 31 décembre 2007, à 317 mios de francs, en augmentation de 27 mios de francs.



Une rétrospective sur les dix dernières années permet d'observer leur évolution au 31 décembre de chaque année :

(en mios)	Engagements	Variations
1998	217	+6
1999	214	-3
2000	206	-8
2001	190	-16
2002	268	+78
2003	379	+111
2004	327	-52
2005	334	+7
2006	290	-44
2007	317	+27

Bien que le montant des engagements soit stabilisé, il reste élevé. Il convient d'avoir à l'esprit ce point et faire preuve de prudence quant aux montants des crédits extraordinaires votés, ceux-ci ne devant pas, idéalement, dépasser le montant annuel budgété pour les dépenses d'investissements.

A cet effet, il convient de rappeler que le Conseil administratif informe de manière permanente le Conseil municipal sur le montant des crédits votés au cours de l'exercice et l'incidence budgétaire de ceux-ci, grâce à un panneau affiché dans la salle des délibérations et au baromètre financier remis aux chef-fes de groupe lors de chaque séance du Conseil municipal.

Situation au 31 décembre 2007

	Montant
Crédits votés	76.0
Crédits à l'examen des commissions	97.2
Total	173.2
(en mios)	

Financement des investissements en 2007

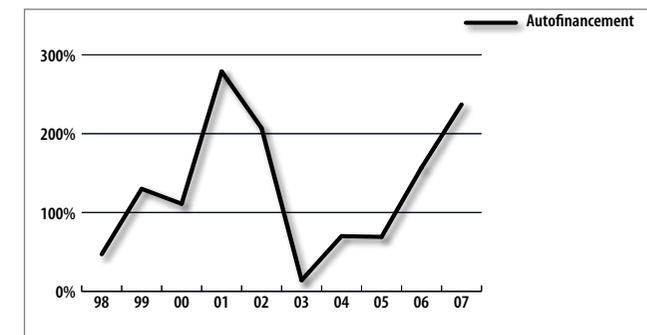
La structure du financement des investissements en 2007 s'est présentée comme suit :

(en mios)	Comptes	Budget
Amortissements réglementaires	72.3	65.6
Excédent de revenus (charges)	+103.2	-29.5
Autofinancement	175.5	36.1
Investissements nets	73.9	100.0
Excédent / Insuffisance de financement	+101.6	-63.9
Taux d'autofinancement	237%	36%

Après trois exercices présentant un taux d'autofinancement insuffisant, le résultat 2007 est réjouissant et permet de dégager 51.7 mios de francs d'excédent de financement.

Taux d'autofinancement réalisés entre 1998 et 2007

(en mios)	Autofinancement
1998	47%
1999	130%
2000	111%
2001	279%
2002	207%
2003	14%
2004	70%
2005	69%
2006	157%
2007	237%



Variation de la fortune de la Ville de Genève

L'excédent de revenus des comptes de l'exercice 2007 de 103.2 mios de francs est porté en augmentation de la fortune nette de la Ville de Genève qui s'élève, au 31 décembre 2007, à CHF 552'914'055.27.

Émissions et remboursements d'emprunts et de prêts en 2007

Conformément à l'arrêté du Conseil d'État approuvant la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève du 17 décembre 2006, et à l'arrêté du Conseil d'État approuvant la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève du 20 février 2007,

- le Conseil administratif est autorisé à émettre de nouveaux emprunts à hauteur du déficit de financement prévisionnel, soit 63 mios de francs ;
- le Conseil administratif est autorisé à renouveler en 2007 les divers emprunts qui viendront à échéance et à procéder à tout remboursement anticipé si les conditions d'émission lui sont favorables ;
- le Conseil administratif est autorisé à faire usage des nouveaux instruments financiers ;
- le Conseil administratif est également autorisé à émettre un nouvel emprunt en vue du remboursement du solde du compte courant (reliquat).

Durant l'exercice écoulé, le Conseil administratif a procédé aux opérations suivantes :

Remboursements	Échéance	Montant
Emprunt public 4.0%	17.03.1997 - 17.03.2007	200
Placement privé 3.5%	05.05.1997 - 05.11.2007	220
Total		420

(en mios)

Émissions	Échéance	Montant
Placement privé Libor 6M	19.03.2007 - 19.03.2032	200
Placement privé Libor 6M	14.04.2007 - 14.04.2037	120
Placement privé Libor 6M	05.11.2007 - 05.11.2034	220
Total		540

(en mios)

Synthèse du Conseil administratif

Les résultats obtenus en 2007 réjouissent le Conseil administratif puisque l'excédent de revenus constaté dépasse, et de loin, toutes les espérances. L'exécutif reste cependant prudent compte tenu des éléments expliquant ce résultat favorable, soit essentiellement un accroissement des revenus fiscaux sur lesquels les entités communales n'ont aucune prise directe. Toutefois, il serait faux de limiter le mérite de ce boni important aux seuls revenus fiscaux. La Ville de Genève a en effet une nouvelle fois fait preuve de capacité à gérer au plus près ses charges, celles-ci restant, hors provisions, en dessous de celles budgétées.

Conscient du caractère fluctuant de la conjoncture économique et de ses impacts sur les finances publiques, le Conseil administratif continuera à proposer des budgets basés sur une maîtrise des charges. En effet, si les résultats 2007 sont particulièrement favorables, il convient de garder en mémoire ceux de l'exercice 2003 qui se sont révélés largement inférieurs aux prévisions et qui ont entraîné un déficit du compte de fonctionnement de 33 millions de francs.

Dans ce contexte, il est souhaitable que le processus d'établissement des prévisions fiscales mis en place depuis l'adoption du système de taxation postnumerando continue de s'améliorer ces prochaines années. D'importants espoirs avaient été mis sur le fait que l'expérience de plusieurs années devait permettre d'affiner les prévisions, tout en pouvant fonder la réflexion sur une, voire deux années de référence dont la taxation était quasiment achevée. Force est de constater, au vu des résultats de cet exercice que les prochains budgets devront encore s'élaborer dans un cadre laissant une large place à l'incertitude. Cette dernière est d'autant plus importante que les retournements de la situation conjoncturelle restent toujours difficiles non seulement à prévoir mais également à en estimer l'ampleur.

La Ville de Genève poursuivra par conséquent une politique de prudence budgétaire lors de l'évaluation des revenus fiscaux, se fondant sur la réalité des années de taxation plutôt que sur les résultats des comptes, lesquels incluent des éléments se rapportant à plusieurs exercices antérieurs. Il conviendra également de remettre une nouvelle fois à l'ordre du jour la question de l'accès aux données traitées par l'Administration fiscale cantonale, laquelle assume pour le compte des communes le rôle d'autorité fiscale, afin de donner crédit aux informations transmises et permettre un minimum de contrôle de cohérence des chiffres annoncés. Cette demande de la Ville de Genève se heurte toujours à une fin de non recevoir au prétexte d'un secret fiscal qui s'appliquerait aux Magistrats et employés communaux, malgré que certains d'entre eux soient d'ores et déjà soumis au dit secret en raison de la perception de la taxe professionnelle communale...

2007 a également été l'année de l'aboutissement de difficiles négociations entre l'État et les communes dans le dossier relatif aux transferts de charges. Une solution transitoire portant sur les années 2008 et 2009 a finalement été trouvée. Les négociations se poursuivent, principalement sur les sujets de la péréquation intercommunale destinée à réduire les écarts grandissants de revenus entre les communes et de la mise en place d'un Fonds destiné à favoriser les démarches de nature intercommunale dont les contours restent encore à dessiner. La Ville de Genève, en raison de sa taille et de sa situation unique de ville-centre, principale pourvoyeuse d'emplois et d'une offre culturelle cantonale, sera particulièrement attentive à ce qu'un modèle prenant équitablement en compte ses particularités soit adopté. Ces négociations s'inscrivent par ailleurs dans les réflexions que la Constituante, prochainement élue, sera sans aucun doute amenée à aborder.

S'agissant plus concrètement des chiffres 2007, il convient de mettre en perspective les excellents chiffres constatés pour les rentrées fiscales, en particulier celles des personnes physiques. L'estimation des revenus 2007 est réalisée sur la base d'une réévaluation des rentrées fiscales 2006, revues à la hausse par rapport à la première estimation comptabilisée en 2006. Les rentrées fiscales relatives aux personnes morales s'inscrivent quant à elles en diminution après les records comptabilisés en 2006. La situation conjoncturelle mondiale qui voit les différents mécanismes de financement mis à mal depuis août 2007 doit nous inciter à faire preuve de prudence pour les prochaines années. En effet, les conséquences financières des retournements de la situation conjoncturelle sont toujours d'autant plus douloureuses que les charges ont crû, sous l'impulsion des rentrées fiscales mécaniquement en retard par rapport à la conjoncture.

Un élément extraordinaire doit par ailleurs être mis en exergue, il s'agit de la revalorisation des actions de la Banque cantonale de Genève (BCGe). La bonne santé financière retrouvée à la BCGe a amené la valorisation boursière de son titre sur les marchés financiers à progresser en 2007. L'actionnariat de la Ville dans la BCGe a eu un second effet positif par rapport au budget 2007 puisque le dividende versé aux actionnaires se révèle supérieur à celui prévu initialement au budget.

Au niveau des prestations, les objectifs principaux visés lors de l'élaboration du budget 2007 ont été remplis au cours de l'exercice sous revue. Le domaine de la petite enfance a pu poursuivre son déploiement en Ville de Genève au prix d'un dépassement de l'enveloppe allouée. Celui-ci résulte de l'ouverture de nouvelles places de crèche en cours d'année, répondant à la forte demande

de la population pour la prise en charge de jeunes enfants, et de participations financières des parents s'inscrivant en baisse, toute chose étant égale par ailleurs. L'action de la Ville de Genève va porter, pour le futur, tant sur un développement qualitatif et quantitatif de l'offre de places de crèche que sur la révision des normes techniques de construction et d'encadrement, ces deux derniers points se révélant des freins importants au développement de l'offre à l'heure actuelle. La subvention allouée à la Fondation du Grand Théâtre dépasse de 2.5 millions de francs l'enveloppe initialement votée. Ce dépassement a pour justification le crédit budgétaire supplémentaire voté en cours d'année par le Conseil municipal.

Enfin, il convient de relever que les efforts de rationalisation et la volonté du Conseil administratif de maintenir le nombre de postes au sein de l'administration relativement constant a porté ses fruits puisque la masse salariale s'est stabilisée au cours de l'exercice. Une meilleure affectation de certaines ressources et l'amélioration de procédures de travail a permis de maintenir, voire d'accroître les prestations à la population malgré la stabilité des effectifs.

Les investissements annuels ont pour leur part traduit les grands projets en cours en Ville de Genève avec, en premier lieu, les aménagements connexes aux lignes de tram. La fin des travaux initiés à la rue de la Servette notamment pour le tram «Cornavin-Meyrin-CERN» a pesé pour plus de 11 mios de francs sur le compte d'investissements. De manière globale, l'enveloppe annuelle de 100 mios de francs qui figurait au budget n'a pas été atteinte, les dépenses nettes réalisées dans le domaine des investissements se sont élevées à 73.9 mios de francs.

Le patrimoine immobilier a également fait l'objet d'une attention particulière. D'importantes rénovations ont été entreprises sur plusieurs bâtiments locatifs (Gares 17 et 21, Étuves 9, 11 et 17, Frontenex 2, de Sellon 3). Toutefois, les montants investis pour la réhabilitation de logements sociaux restent trop peu importants en regard du parc immobilier et de son état. Ils atteignent 7.3 mios de francs cette année.

A noter encore, qu'une économie budgétaire a été réalisée sur l'entretien des immeubles du patrimoine administratif de la Ville de Genève dans le domaine de la construction. Il s'agit là d'un effet d'arbitrage, puisque la priorité a été donnée à l'entretien des bâtiments locatifs et des bâtiments publics.

Enfin, et c'est un des enseignements les plus réjouissants de cet exercice 2007, la Ville de Genève atteint un taux d'autofinancement de 238%, soit un excédent de financement de plus de 100 mios de francs. Ce n'est qu'en assurant, année après année, des résultats dégagant un autofinancement positif que notre collectivité pourra résorber partie de sa dette qui grève de plus de 62 mios de francs par an (en 2007) le compte de fonctionnement en raison des intérêts passifs versés.

Le Conseil administratif va poursuivre dans la voie qu'il s'est fixée, afin de maîtriser les charges de fonctionnement de l'administration. Des choix seront encore nécessaires à l'avenir, notamment en cas de transfert de charges étatiques, qu'il s'agisse de prestations offertes à la population ou d'investissements. Dans ce contexte, l'exercice 2007 est une bouffée d'oxygène bienvenue.

Gestion hôtelière

Swissôtel Genève Métropole

Les résultats enregistrés en 2007 par le Swissôtel Genève Métropole sont une nouvelle fois remarquables puisque la barre des 5 mios de francs de bénéfice a à nouveau été approchée. 2007 aura été également une année record pour le chiffre d'affaires qui dépasse pour la première fois les 25 mios de francs. Outre une gestion rigoureuse des charges de fonctionnement, l'Hôtel Métropole doit ce succès à un taux d'occupation de 77.1%, sensiblement plus important que la moyenne des hôtels de catégorie comparable à Genève et supérieur à 2006 (75.8%).

Sur le plan financier, l'exercice 2007 est bouclé avec un bénéfice de 4'882 mios de francs contre 4'945 mios de francs en 2006. Ce résultat tient compte de 2.6 mios de francs d'amortissement du matériel, du mobilier et des équipements de l'hôtel, ainsi que des intérêts versés à la Ville de Genève, à savoir 1.7 mio de francs.

Le chiffre d'affaires s'élève à 25.6 mios de francs en 2007, alors qu'il avait atteint 23.5 mios de francs l'an passé. Le rendement brut d'exploitation présente pour sa part un taux de rentabilité qui s'inscrit encore en hausse par rapport à 2006, à 43.56%. Ce taux est tout à fait exceptionnel dans la branche d'activité hôtelière « 5 étoiles ».

Sur le plan des charges d'exploitation, celles-ci suivent l'accroissement du chiffre d'affaires et s'inscrivent en légère augmentation par rapport à 2006 (+ 6.7%). De manière plus spécifique, il est à relever que les charges de personnel se sont accrues de 0.46 mio de francs.

Comptes de résultat comparés 2007 - 2006

(en milliers de francs)	2007	2006
Produits d'exploitation	25'561.3	23'530.8
Charges d'exploitation	16'310.0	15'375.1
Marchandises et frais généraux	15'599.1	14'692.8
Entretien et maintenance	710.9	682.3
Bénéfice d'exploitation avant intérêts et amortissements	9'251.3	8'155.7
Amortissements	2'624.8	1'562.8
Intérêts versés à la Ville	1'744.9	1'647.4
Bénéfice net d'exploitation	4'881.6	4'945.5

Bilans comparés 2007 - 2006

Actif	2007	2006
Total	62'708.1	63'559.7
Immobilisations	55'464.8	56'581.1
Terrains	1'001.7	1'001.7
Bâtiments, mobilier, matériel	54'463.1	55'579.4
Stock marchandises et fournitures	516.8	470.4
Marchandises	396.1	352.5
Fournitures, combustibles	120.7	117.9
Réalisable et disponible	6'726.5	6'508.2
Actifs transitoires	57.6	178.0
Débiteurs, dépôts de garantie	5'150.3	5'720.4
Liquidités	1'518.6	609.8

Passif	2007	2006
Total	62'708.1	63'559.7
Exigible à long et moyen	55'140.3	56'164.2
Ville compte d'investissements	55'140.3	56'164.2
Exigible à court terme	2'686.2	2'450.0
Créanciers, fournisseurs	2'044.9	1'910.6
Passifs transitoires, provisions	641.3	539.4
Bénéfice de l'exercice	4'881.6	4'945.5

(en milliers de francs)

Restaurant du Parc des Eaux-Vives

L'exercice 2007 a confirmé la tendance qui s'est dessinée en 2006 avec des résultats permettant au Restaurant du Parc des Eaux-Vives d'afficher un troisième exercice bénéficiaire, dans des proportions plus importantes que l'an dernier. Ainsi, le bénéfice d'exploitation s'élève à 0.555 mio de francs, contre 0.255 mio de francs en 2006.

Ce résultat d'exploitation est à mettre en regard avec la charge d'intérêts répartis relative aux investissements consentis par la Ville de Genève dans cet édifice (0.35 mio de francs).

Si le chiffre d'affaires a cru de 0.836 mio de francs, c'est principalement la maîtrise des charges d'exploitation (en augmentation de 0.461 mio de francs par rapport à 2006) qui a permis l'obtention de ce résultat favorable.

L'activité des banquets et autres événements est réjouissante. Le restaurant du Parc des Eaux-Vives est devenu incontournable notamment pour les mariages.

S'agissant du restaurant gastronomique, la seconde étoile attribuée par un grand guide gastronomique a à nouveau été confirmée une nouvelle fois fin 2007. C'est une magnifique reconnaissance pour le Restaurant du Parc des Eaux-Vives, son personnel et, bien entendu, son Chef.

L'évolution de l'établissement reste indéniablement positive, tant en terme de prestations qu'au niveau financier. Les habitudes des consommateurs sont néanmoins longues à s'ancrer à l'égard dans un établissement qui est resté fermé durant plus de quatre ans et qui a étendu son offre aux prestations hôtelières. A fin 2008, la perte reportée devrait être comblée, l'exploitation de l'établissement aura ainsi résorbé les déficits accumulés lors des 16 premiers mois d'exploitation.

Comptes de résultat comparés 2007-2006

(en milliers de francs)	2007	2006
Produits d'exploitation	7'367.0	6'531.0
Charges d'exploitation	6'426.8	5'966.0
Marchandises et frais généraux	6'238.7	5'802.8
Entretien et maintenance	188.1	163.2
Résultat d'exploitation avant intérêts et amortissements	940.2	565.0
Amortissements	295.3	211.3
Intérêts	90.3	97.8
Bénéfice net / Perte nette d'exploitation	554.6	255.9

Bilans comparés 2007-2006

Actif	2007	2006	Passif	2007	2006
Total	4'489.5	4'242.7	Total	4'489.5	4'242.7
Immobilisations	2'838.2	3'017.2	Exigible à long et moyen terme	3'514.6	4'379.5
Terrains			Swissôtel compte d'investissement	3'514.6	4'379.5
Bâtiments, mobilier, matériel	2'433.8	2'590.9			
Immobilisations incorporelles	404.4	426.3			
Stock marchandises et fournitures	518.8	376.3	Exigible à court terme	1'620.2	1'063.2
Marchandises, fournitures, combustibles	518.8	376.3	Créanciers, fournisseurs	1'413.0	896.7
			Passifs transitoires	207.2	166.5
Réalisable et disponible	1'132.5	849.2			
Actifs transitoires	13.7	32.0			
Débiteurs, dépôts de garantie	258.6	207.4			
Liquidités	860.2	609.8			
			Perte reportée	(1'199.9)	(1'455.9)
			Bénéfice / Perte de l'exercice	554.6	255.9

(en milliers de francs)

**DÉLÉGATIONS
DU CONSEIL ADMINISTRATIF**

Délégation à l'Agenda 21

La Délégation à l'Agenda 21 était composée du CA *in corpore*, des Directeurs de chaque département et de l'Unité Agenda 21. Elle avait pour mission de fixer les objectifs politiques de l'Agenda 21 pour la législature, de valider et d'évaluer le programme d'actions basé sur les objectifs politiques et de promouvoir l'Agenda 21 à l'intérieur et à l'extérieur de l'administration. Entre 2001 et 2007, elle s'est réunie en moyenne deux fois par année. La dernière réunion, en mars 2007, a eu pour objets d'une part, le bilan de législature 2003-2007 et d'autre part, le Plan directeur communal. Suite à l'entrée en fonction du nouveau CA, la Délégation à l'Agenda 21 a été supprimée au 1^{er} juin 2007.

Délégation à la coopération, à l'aide humanitaire et aux droits des personnes

La Délégation à la coopération, à l'aide humanitaire et aux droits des personnes présidée par Monsieur Manuel Tornare s'est réunie à 3 reprises durant l'année écoulée. Monsieur Patrice Mugny a participé à l'ensemble des sessions et Madame Sandrine Salerno, désignée pour remplacer Monsieur André Hédiger, à la dernière.

122 demandes de soutien sont parvenues à la Ville de Genève, 73 dossiers ont été présentés à la Délégation et 52 projets ont pu être financés pour une somme totale supérieure à 1.2 millions de francs. Ces projets s'inscrivent dans le cadre du règlement existant et de critères clairement établis, ce qui permet de construire un réseau de partenaires engagés et fiables.

Quand le terme de «partenaire» est employé, il est impératif d'évoquer le deuxième volet de la coopération, soit l'excellente collaboration qui lie la Ville de Genève et la Fédération genevoise de coopération. Cette institution fondée en 1966 et réunissant en son sein plus de 50 associations actives dans la coopération et l'aide humanitaire, y joue un rôle primordial. Elle est en effet le partenaire privilégié et de référence pour la Ville de Genève pour tous ces dossiers. Afin de poursuivre sur cette voie, l'accord-cadre quadriennal a été reconduit pour une nouvelle période allant jusqu'en 2011. En 2007, ce ne sont pas moins de 43 dossiers qui ont pu être financés par ce biais pour un montant global de 1.5 millions de francs.

Malgré la diversité des projets financés, ceux-ci répondent tous aux principes essentiels qui cimentent la coopération décentralisée, à savoir la solidarité envers des personnes et des villes moins favorisées. Ces projets s'inscrivent dans une logique de développement durable et sont menés en partenariat avec les intervenants locaux, afin de renforcer leur autonomie et des conditions-cadre favorables (principe du co-développement).

Enfin, les projets liés à la sensibilisation de la population genevoise sur la thématique du développement par l'organisation de conférences ou d'expositions constituent le dernier volet dont est en charge la Délégation.

Celle-ci met tout en œuvre afin de faire sienne la phrase de Monsieur Manuel Tornare citée lors du premier Carrefour genevois de la solidarité: «La solidarité avec le Sud s'impose si l'on ne veut pas perdre le Nord».

Les projets de coopération au co-développement et à l'aide humanitaire soutenus en 2007 figurent sur les tableaux en annexe.

Délégation au mobilier urbain

(1/3)

En 2001, le CA a créé une Délégation au mobilier urbain. Placée sous la responsabilité du Magistrat en charge du Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie, elle réunit également les Magistrats des Départements des affaires sociales, des écoles et de l'environnement et des sports et de la sécurité, avec, à la demande, le Magistrat en charge du Département des affaires culturelles, pour ce qui concerne notamment le Fonds municipal d'art contemporain. Elle a charge d'examiner les projets relatifs à l'aménagement urbain, à l'occupation des espaces publics et des espaces verts, et plus spécifiquement à la création ou à la gestion d'éléments de mobilier urbain.

Jusqu'à fin mai 2007, date de sa dissolution en fin de législature, la Délégation a dirigé le développement de nombreux projets de mobilier urbain, suivant les lignes directrices du concept directeur du mobilier urbain de la municipalité, pour en assurer la cohérence, l'unité et l'harmonie et améliorer l'image de la Ville de Genève.

Pour rappel, outre la communication des axes stratégiques en la matière, ce concept directeur propose plusieurs annexes, à l'image du catalogue des éléments urbains recommandés et ses plans à disposition des architectes et designers mandataires, du plan couleurs de l'espace public, du nouveau concept directeur de l'affichage, du catalogue des éléments urbains devant être appliqués aux lignes de tramways et du Règlement municipal sur les terrasses d'établissements publics.

Un article paru en octobre 2007 dans le magazine « Propriété » compare la politique et les réalisations des villes romandes en matière de mobilier urbain et relève particulièrement positivement celles de la Ville de Genève.

- Les deux modèles de bacs d'orangerie retenus suite au concours lancé en 2003 par la Ville de Genève ont contribué cette année encore à l'aménagement de nouvelles rues, places et espaces publics. Ces bacs ont aussi été utilisés dans le cadre d'aménagements éphémères ou temporaires.

Le modèle « Oxyde », déclinable en trois tailles et primé en fin d'année 2006 dans une compétition internationale de design (« IF International Design Award ») a fait l'objet tout au long de l'année 2007 de diverses publications dans la presse allemande et internationale. Il a obtenu en 2008 une autre distinction internationale, une nomination au « DesignPreis 08 » organisé par la République Fédérale d'Allemagne (ministère de l'économie et de la technologie).

Une déclinaison très compacte du modèle « Oxyde » est actuellement à l'étude pour une utilisation comme jardinière à poser sur des trottoirs.

- Le nouveau banc genevois ou « banc Léman » a lui aussi été intégré à l'aménagement de nouveaux espaces publics, sur les quais notamment et dans les quartiers. Le remplacement progressif des anciens modèles hétéroclites se poursuit donc positivement.

Une banquette déclinée sur le modèle développé cette année vient compléter la gamme cohérente composée d'autre part d'une déclinaison du type « autour d'arbre » et de déclinaisons à une et deux places développées pour une utilisation dans les parcs et visibles aujourd'hui au Jardin Anglais.

A noter que ce modèle de banc développé par la Ville de Genève et son mandataire a été choisi pour l'aménagement d'un parc parisien, le Jardin de la cour du Maroc ou Parc des jardins d'Eole à cheval entre les XVIIIe et XIXe arrondissements.

Tout en respectant les caractéristiques de durabilité économique des produits du commerce, ces deux éléments respectent les critères de développement durable liés à l'Agenda 21 et apportent une esthétique urbaine contemporaine, hors des modes.

Un plan d'entretien a été initié en 2007 en vue du remplacement d'éléments endommagés sur certains sites sensibles, vu le fort vandalisme à Genève.

Délégation au mobilier urbain

(2/3)

La Délégation a également poursuivi son travail en 2007 pour améliorer l'occupation désordonnée du domaine public par des éléments divers et hétéroclites ou désuets :

- Le modèle lauréat du concours lancé en fin d'année 2005 avec l'École d'Arts Appliqués de Genève pour la création de caissettes à journaux unifiées a été développé par un mandataire professionnel, produit à 250 exemplaires et testé de février à décembre sur 120 sites à Genève, Lausanne et Yverdon, en concertation avec les différents éditeurs. Le modèle sera ainsi utilisé à terme dans toute la Romandie. Le début du déploiement sur l'ensemble du territoire municipal a été reporté à la fin du premier trimestre 2008, sur dix-huit mois environ. Une demande de crédit au CM sera déposée au premier semestre 2008 pour financer les supports des caissettes et les travaux de génie civil, conformément au partenariat discuté avec les éditeurs. A noter que la future taxation des emplacements permettra un retour sur cet investissement. Cette initiative de la Ville de Genève, intéresse, outre les communes genevoises et vaudoises, la Ville du Luxembourg. Le modèle a été protégé en 2007 par un dépôt de modèle pour la Suisse et la Communauté européenne.
- Le nouveau modèle de corbeilles à déchets développé par un groupe interdépartemental a été testé sur trois sites en 2006. Ces tests auront permis d'identifier des points d'amélioration qui ont été réalisés pour la production d'un ensemble permettant l'équipement de la place des Nations inaugurée en mars 2007. Le déploiement éventuel du modèle conforme aux attentes des services gestionnaires a été reporté à la prochaine législature, compte tenu d'une nouvelle stratégie en matière de levée des déchets en Ville de Genève qui s'orienterait vers l'utilisation de plusieurs modèles adaptés aux différences d'usage des sites d'implantation.
- Un modèle de panneau d'information permettant la finalisation de l'aménagement des zones de tri et de récupération de déchets par un mobilier coordonné, esthétique et ergonomique a été développé en 2007. Un prototype est prévu courant 2008. Une demande de crédit à cet effet sera déposée au CM.

- L'installation d'un prototype des nouvelles tables d'information et d'orientation — prévues pour le remplacement des panneaux signalétiques hétéroclites disposés sur la Rade et dans les parcs testé l'an dernier — a été suivi d'effets par la réalisation de trois tables en 2007 avec le Département du Territoire de l'État de Genève pour l'information publique sur les oiseaux du lac. Cette installation a permis la dépose d'anciens panneaux délabrés. Le programme de rééquipement signalétique de la Rade se poursuivra en 2008.
- Le modèle de totems signalétiques de balisage piétonnier développé en 2005 et initialement installé aux Pâquis pour la sécurisation des traversées des enfants aux abords des écoles primaires a été adapté en 2006 pour le balisage des institutions culturelles. Le balisage du Bâtiment d'art contemporain et du Musée d'Ethnographie a été réalisé et est depuis posé en alternance avec les oriflammes de communication des festivités artistiques du quartier des Bains. D'autres séries de ce modèle ont été étudiées en 2007 et verront leur installation en 2008 pour la Fondation Zoubov avec la Chancellerie d'État, le théâtre « Le Poche, Genève » et les bibliothèques municipales. Une déclinaison simplifiée a été étudiée pour la signalisation des bornes Wi-Fi publiques et gratuites de la Ville de Genève et pourrait être produite durant le premier semestre 2008.
- Le crédit pour la réalisation de nouveaux pavillons de vente et de services pour le rééquipement de la Rade a été voté par le CM en octobre 2006. Toutefois le référendum lancé par les opposants au projet a abouti. Durant l'année 2007, une communication ponctuelle a été faite en vue de rappeler les enjeux du projet, notamment en marge de l'exposition « Genève, Ville d'Eau » sur le quai Wilson.

Délégation au mobilier urbain

(3/3)

La Délégation a traité aussi en 2007 de plusieurs projets d'expositions temporaires, tant culturelles qu'en lien avec les organisations internationales ou non-gouvernementales :

- Les supports d'expositions temporaires développés pour le quai Wilson ont été réutilisés et ont permis la concrétisation de nouvelles expositions d'envergure durant l'été, notamment l'exposition « Genève, Ville d'Eau » présentant tous les aménagements urbains réalisés le long du lac ou du Rhône ces dernières années. Cet équipement très apprécié sera réutilisé en 2008 pour de nouvelles expositions, notamment pour le CERN, en vue de la mise en fonction du LHC.

D'autre part, le Département fédéral des affaires étrangères a publié en 2007 un livre rétrospectif de l'exposition « Regards sur les droits humains » organisée sur le quai Wilson en 2006 et composée de superbes photographies de Luc Chessex.

Avec la publication « Genève, ville d'eau », c'est bien deux ouvrages qui sont sortis de presse en 2007 à propos des expositions du quai Wilson.

- Pour les 80 ans de Michel Butor, une exposition a été organisée sous un pavillon temporaire dans le Parc des Bastions. Développée dans un souci de respect des principes de la Ville de Genève en matière de développement durable, l'ensemble des matériaux constitutifs de l'exposition et du pavillon ont ainsi été recyclés à la fin de l'exposition.

La gestion du domaine public a occupé la Délégation à nouveau l'an dernier et notamment :

- La question de l'affichage public et de l'affichage libre, en suivant la difficile procédure d'attribution de la nouvelle concession générale sur 5 ans.
- Le nouveau Règlement municipal sur les terrasses d'établissements publics ayant pris effet au 1^{er} janvier 2006 a, depuis lors, permis d'améliorer de manière notable la situation. La Délégation s'est toutefois plusieurs fois prononcée sur des cas ponctuels mais visibles, pour la place de la Navigation notamment, mais aussi la promenade de la Treille ou la place du Molard.

En matière d'aménagement, la Délégation a concentré ses efforts :

- Sur le suivi de dossiers urbains importants comme la revalorisation de la Rade, l'aménagement temporaire de Baby-Plage, les quais marchands et l'installation de bornes de contrôle du stationnement, le nouveau parc des Chaumettes, l'inauguration de la place des Nations.
- Sur le suivi de dossiers plus techniques, comme l'installation d'une patinoire temporaire à la place du Pré-L'Évêque ou la réfection de l'arrêt de transports publics du Rond-Point de Plainpalais par exemple.

Comme les années précédentes, les travaux soutenus de cette Délégation ont permis d'obtenir de nombreux résultats et la qualité des réalisations est très appréciée et largement reconnue.

Restent en suspens des projets en cours et à suivre en 2008, comme : l'installation du banc-skate de la Délégation à la jeunesse, la pose en site urbain de l'horloge publique offerte par Madame Monéger-Glayre (qui a fait l'objet d'une publication dans un livre rétrospectif de design en 2007) ou la signalétique extérieure de la Maison des Arts du Grütli.

Délégation aux fêtes et quartiers

Le CA a décidé de dissoudre la Délégation aux fêtes et quartiers le 1^{er} juin 2007.

Dans le cadre de «La Ville est à Vous», huit manifestations ont été organisées en 2007, soit une de moins que l'année précédente, le quartier des Grottes étant en lice une année sur deux.

«La Ville est à Vous» vise à promouvoir, dans les différents quartiers de Genève, des manifestations festives et culturelles de proximité susceptibles de favoriser la convivialité, le lien social et un mieux-vivre ensemble. Ces manifestations fonctionnent sur un principe simple: la réappropriation de l'espace public, la rue notamment, qui se transforme le temps d'un week-end en un lieu de fête et de rencontre. La citoyenne et le citoyen sont ainsi invités à participer comme actrice ou acteur et animatrice ou animateur de la fête et non en tant que simple consommatrice ou consommateur. Ces manifestations servent également d'outil de sensibilisation de la population pour le maintien d'une certaine qualité de vie à Genève, comme en témoignent les mesures de protection de l'environnement adoptées. Elles ont aussi pour but d'œuvrer à une meilleure intégration des communautés étrangères. L'organisation de chaque manifestation est assurée par un comité de quartier en étroite collaboration avec la coordination de «La Ville est à Vous», ainsi que d'autres services de la Ville de Genève.

En concertation avec les différents comités de quartier, la coordination du projet a axé son travail sur une autonomisation réelle de chaque manifestation. Ainsi, toutes les démarches administratives auprès des services publics ont été menées par les délégués des comités. Ces derniers ont par ailleurs eu toute liberté pour imaginer les fêtes en s'appuyant sur la spécificité du quartier.

Une première association (Saint-Jean en fête) issue directement de «La Ville est à Vous» est née dans le quartier de Saint-Jean. Elle a été fondée par un groupe d'habitant-e-s soucieux de pérenniser la manifestation et de favoriser d'autres formes d'expression qui stimulent la vie de leur quartier.

L'autonomisation des manifestations implique que soient plus clairement établis les statuts des manifestations et le rôle de la Ville de Genève redéfini dans ce contexte. Ainsi, SagaCité, démarche participative de concertation et de réflexion lancée par le Département de la culture, en collaboration avec

les services concernés par les manifestations et les représentants des quartiers, s'est attelée à la mise en place d'un cadre définissant les rôles et les responsabilités de chacun des partenaires.

Un guide des manifestations, fruit de cette concertation, sera mis à la disposition des organisateurs, mais également des prestataires de services de la Ville de Genève et de l'État de Genève dès le printemps 2008. Un film de sensibilisation à l'hygiène alimentaire et reprenant l'essentiel des recommandations du chimiste cantonal a été réalisé. Un dépliant l'accompagnera. Ces différents outils, fruit de la collaboration entre plusieurs services de la Ville de Genève et de l'État de Genève, seront utilisés dans la préparation de l'édition 2008 de «La Ville est à Vous».

SagaCité a permis d'expérimenter, de manière stimulante, le rôle que peut jouer un service public dans l'implantation d'une manifestation socioculturelle à l'échelle d'un quartier, mais aussi de responsabiliser, en déléguant l'organisation des manifestations à des comités constitués, de favoriser leur autonomie, le service public ayant pour mission d'adapter son action et son appui à la demande et aux intérêts du quartier.

Plusieurs questions doivent maintenant être posées concernant le développement de «La Ville est à Vous». Par rapport au contenu: que faut-il privilégier en termes d'animation? Quel type de stand privilégier? Par rapport à la taille: faut-il élargir le périmètre ou, au contraire, le réduire? Organiser la fête sur trois jours au lieu de deux? Par rapport au nombre, enfin: faut-il ouvrir le projet à de nouveaux quartiers?

Les réponses dépendent avant tout de l'intérêt manifesté par les habitant-e-s des différents quartiers. Elles dépendent également des moyens qui seront attribués pour poursuivre et, le cas échéant, développer cet exemple de démarche participative de proximité.

Enfin, «La Ville est à Vous» est prête à collaborer au projet de mise en place d'un guichet unique des manifestations au Département de l'environnement urbain et de la sécurité.

Délégation à l'aménagement du territoire

(1/2)

Avec la nouvelle législature, le CA a décidé de créer une Délégation à l'aménagement du territoire.

Celle-ci a pour but de traiter des études d'aménagement des espaces publics ou de plans d'affectation du sol conduites par les services du Département des constructions et de l'aménagement (DCA) ou par des tiers et portant sur le territoire de la Ville de Genève.

La Délégation donne l'orientation des études, des rapports et travaux à exécuter et en définit les priorités. Elle décide des options stratégiques en relation avec les dossiers d'aménagement. Les dossiers ainsi traités sont régulièrement rapportés au CA par le DCA en vue des décisions à prendre qui relèvent de sa compétence.

Elle est composée des Magistrats en charge du DCA (Monsieur Rémy Pagani, Conseiller administratif, qui en a assuré la présidence), du Département de la culture (Monsieur Patrice Mugny, Conseiller administratif et Maire) et du Département de l'environnement urbain et de la sécurité (Monsieur Pierre Maudet, Conseiller administratif). La Délégation comprend également la présence permanente de la direction du DCA (Mme Isabelle Charollais, codirectrice et M. Claude-Alain Macherel, codirecteur).

En 2007, de juin à décembre, la Délégation s'est réunie à 11 reprises. Madame Annick Viaccoz, assistante de direction au DCA, a assuré la prise des notes de séances.

La première réunion de la Délégation a été consacrée à la validation de son propre règlement et à son principe de fonctionnement. Elle a aussi défini une première liste des dossiers à instruire en priorité, selon leur degré d'urgence.

Parmi les **objets les plus importants** qui ont monopolisé l'attention de la Délégation, il convient de citer en premier lieu les projets suivants:

Site Artamis

La Délégation a été régulièrement informée de l'avancement du projet de décontamination du site. En particulier, elle a pris connaissance en primeur du rapport du groupement mandaté pour l'élaboration du projet définitif d'assainissement et a pu débattre des différentes variantes proposées. S'agissant du projet de réaménagement du site, elle a suivi l'évolution du dossier et les décisions prises par le comité de pilotage politique concernant le programme de reconstruction, qui servira de base au concours en vue de la réalisation d'un éco-quartier, prévu en 2008.

Enfin, elle a procédé à l'audition de l'Association " Pour Que Pousse Coquelicot ".

Aménagement de la rade

Le suivi du dossier de l'aménagement de la rade a occupé la Délégation pratiquement à chacune de ses séances. Il a permis une coordination entre les services du DCA, d'une part et ceux du Département de l'environnement urbain et de la sécurité, d'autre part.

Les discussions ont porté sur l'occupation actuelle et la gestion des activités qui se déroulent sur les quais marchands.

Concernant les pavillons, dans le but d'éviter un référendum populaire sur le projet qui a fait l'objet d'une délibération favorable du CM, la Délégation a décidé de faire évoluer le dossier vers une nouvelle organisation du site, qui privilégie dans un premier temps le déplacement des bancs de glaces près de l'eau et l'installation d'une piste cyclable bidirectionnelle en partie supérieure.

Dans le cadre de ce dossier, la Délégation a eu l'occasion de visiter les lieux. Elle a également rencontré l'Association Genevoise des Exploitants de Stands du Lac (AGESL).

Délégation à l'aménagement du territoire

(2/2)

Parking sous-lacustre

Le projet de création d'un nouveau parking sous lacustre a été instruit dans le cadre de la rédaction du préavis municipal à la demande définitive d'autorisation déposée par les requérants.

Les services municipaux concernés par ce dossier ont été invités à présenter le projet. A l'issue de débats nourris relatifs aux questions de forme et de fond que pose la construction d'un nouveau parking proche du centre-ville, la Délégation a décidé de rendre un préavis défavorable, validé ensuite par le CA.

TCOB

Le projet de construction de la nouvelle ligne de transports collectifs reliant Cornavin à Onex, puis Bernex (TCOB) a été présenté en détail à la Délégation à l'occasion de la préparation du préavis municipal dans le cadre de la requête en autorisation initiée par l'État de Genève auprès de l'Office Fédéral des Transports.

La nécessité de sauvegarder les intérêts de notre municipalité en regard de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB), notamment à la rue des Deux-Ponts où une diminution drastique de la circulation est demandée par la Ville de Genève, a motivé l'établissement d'un préavis « favorable sous conditions ».

Parc Hentsch

De manière régulière, la Délégation a traité de l'évolution des accords déjà conclus ou à conclure dans le cadre du réaménagement de la parcelle de l'ancien stade des Charmilles.

Ont plus particulièrement été traitées la question de l'éventualité d'un nouveau plan localisé de quartier, ainsi que les négociations relatives à la construction de logements sociaux, selon les termes et recommandations fixés par le CM.

La Délégation a également instruit de nombreux autres dossiers, au gré de l'actualité ou des nécessités exprimées en vue de soumettre des dossiers à la décision du CA.

Il s'agit notamment :

- de la passerelle de l'Ecole-de-Médecine, sa fermeture dans l'attente d'un entretien lourd et du projet alternatif proposé par un privé,
- des travaux de rénovation intérieure de la Patinoire des Vernets, en vue d'un troisième débat en séance plénière du CM,
- du projet d'aménagement de la Plaine de Plainpalais et de son évolution en vue du lancement des études relatives à la dernière étape,
- de l'important dossier de l'OPB et de son application, qui occupera certainement la Délégation au cours des prochaines années,
- de la liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA), à l'occasion du traitement de l'opposition formulée par la Ville de Genève et de la rédaction d'une convention qui permettrait de la lever,
- de l'affichage libre et des conditions relatives à l'intégration de supports sur des éléments de mobilier urbain,
- des WC publics et de la nécessité de trouver des solutions en vue de mettre à disposition de la population genevoise et des touristes des lieux propres et en bon état,
- etc.

Preuve d'une volonté évidente de s'investir dans les différents dossiers qu'elle traite, la Délégation a régulièrement procédé à des auditions de tiers tels que, par exemple, la Chambre Genevoise Immobilière ou encore les représentants des opposants dans le cadre de l'instauration d'une « zone 30 » dans le quartier des Délices.

**ÉVALUATION
DES OBJECTIFS 2007
PAR MISSIONS
ET PRESTATIONS**

AUTORITÉS

Légende degré de réalisation des objectifs

-  *Largement atteint*
-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint*
-  *Abandonné*

L'année 2007 a été marquée par un changement important au sein du CA avec l'arrivée de trois nouveaux Magistrat-e-s. Pour cette raison, cette année a été, certainement plus que par le passé, non seulement une période de transition, mais surtout une période de réflexion et de changement, du fait de la nouvelle équipe en place.

Cette situation, bien que très motivante et appréciée de tous nos collaborateurs et collaboratrices, a été néanmoins pour certain-e-s très lourde à gérer. En particulier toute l'équipe de la Direction générale, de l'Administration centrale et du Service juridique (LEX) qui n'a pas compté ses heures afin d'assurer un soutien efficace tant au précédent CA qu'au nouveau, en particulier durant la période d'avril à juin qui a vu se réunir au Palais Eynard pendant plusieurs semaines deux CA en parallèle.

Également toute l'équipe du budget qui a dû accomplir en quelques semaines le travail effectué normalement sur plusieurs mois, tous les comptables et administrateurs des services, les directions des départements, toutes les personnes qui ont modifié leurs vacances pour répondre présent de juin à juillet et, de manière générale, tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices de la Ville de Genève qui se sont mobilisé-e-s pour accueillir le nouveau CA et lui apporter un appui efficace.

Que tous et toutes en soient ici remerciés.

2007 a surtout été marquée par la consolidation de projets entamés les années précédentes, ainsi que par l'absorption de nouveaux services conformément aux décisions du CA nouvellement élu.

On peut relever, en particulier :

- L'arrivée dans le département du Service de l'état civil, qui sera confronté ces prochaines années à des défis importants dûs aux transferts de charges du Canton et à une augmentation substantielle de ses missions, voulues par la Confédération.
- Le Contrôle financier a été rattaché administrativement au département depuis juin 2007 et de nombreux projets sont en cours afin de revoir, puis de formaliser certaines procédures.
- Le Service des ressources humaines et l'unité Agenda 21 ont quitté le Département des Autorités pour rejoindre celui des finances et du logement.
- Le LEX, qui a atteint maintenant sa pleine vitesse de croisière, doit absorber une charge de travail importante en raison de la «juridicisation» de plus en plus poussée de notre société en général.

Service de la Direction générale

(1/2)

Introduction et faits marquants

Parmi les faits principaux concernant la Direction générale (DG), ses groupes de travail et ses comités de direction en 2007, on peut notamment souligner les points suivants:

Les modifications apportées à l'organisation de l'Administration municipale par le nouveau CA ont naturellement impliqué une intervention parfois importante du Comité de direction (CODIR) et de la Direction générale. En effet, la réorganisation, la fusion ou le transfert de certains services ou unités, et même la suppression d'une division, ont nécessité un suivi important, particulièrement pour le personnel et les responsables de ces structures. De nombreux cas ont été traités et, pour la grande majorité d'entre eux, des solutions satisfaisantes ont été trouvées.

Comme les années précédentes, le Comité d'attribution immobilière (COATTRIM) a traité de nombreux dossiers qui ont, pour la plupart, trouvé un épilogue en 2007, voire en début 2008. A titre d'exemple, citons notamment:

- la recherche de nouveaux locaux pour les collections patrimoniales afin de répondre, d'une part, aux nouvelles exigences des compagnies d'assurances et, d'autre part, d'assurer une conservation optimale de nos collections. Une solution a été trouvée,
- l'aménagement du 7ème étage du 25, rue du Stand et le regroupement de plusieurs services du Département des constructions et de l'aménagement à cette adresse,
- la mise à disposition de locaux à la rue de la Coulouvrenière pour les écoles de danse soutenues par la Ville de Genève,
- le regroupement effectif des présidences de trois départements au 4, rue de l'Hôtel-de-Ville et la résiliation du bail des locaux sis au 7, rue de l'Athénée,
- l'étude et la proposition de crédit pour l'aménagement de nouveaux locaux pour les Archives de la Ville de Genève sous la plaine de Plainpalais (ex locaux Swisscom), évitant ainsi un agrandissement coûteux et peu pratique des locaux actuels,
- l'attribution et la rénovation de la Villa Moynier,
- la fin des péripéties de la Compagnie de 1602, qui a pu trouver un épilogue satisfaisant grâce notamment aux efforts importants accomplis par la Ville de Genève. La Compagnie quittera donc les Casemates en début 2008 pour prendre ses quartiers dans des locaux de l'Arsenal, spécialement aménagés par l'État de Genève.

Quant au CODIR, véritable organe de proposition, de concertation et de décision au sein de l'Administration municipale, il a continué en 2007 à jouer son rôle d'appui au CA. Il a notamment finalisé un nouveau règlement concernant l'horaire variable, les heures supplémentaires et les vacances, établissant un traitement uniforme de ces problématiques dans toute l'administration.

En 2007, ce comité et certains de ses groupes de travail ont également poursuivi plusieurs études en rapport avec la révision des statuts et des règlements de l'Administration municipale. Il a également revu plusieurs procédures internes et, en collaboration avec la Direction des ressources humaines, lancé une étude, puis mis en place un projet de remaniement des processus liés aux réévaluations de fonction.

Les membres du CODIR et du COATTRIM ont également participé aux travaux concernant le Plan directeur communal au travers de son comité de pilotage (COPILPDC) présidé par le Directeur général.

Service de la Direction générale

(2/2)

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Assistance et conseil au Conseil administratif	
Optimiser l'organisation mise en place depuis deux ans dans le but d'améliorer l'organisation technique, ainsi que le suivi des séances du CA.	
2000 Direction de l'Administration municipale	
Réflexion sur la structure des départements et des services de l'Administration municipale afin de proposer au CA une réorganisation par étape de l'administration. Poursuite de la réflexion sur une occupation plus optimale des locaux par les services de l'Administration municipale dans le but de développer des synergies entre les services, d'optimiser les coûts et de dégager une meilleure rentabilité.	
Amélioration de la diffusion des décisions du CA. Poursuite de la mise en place d'un échéancier consolidé.	
Renforcer la coordination entre la Direction générale et le département du Magistrat en charge de la mairie.	
3000 Direction des services de la direction générale	
Poursuite de la mise en place du Service juridique. Définition des attributions du service par rapport aux autres ressources juridiques de l'Administration municipale.	
Mise en place de divers systèmes informatiques visant à optimiser la gestion de la DG, ainsi que le suivi des séances du CA. Mise en place de nouveaux sites Internet / Intranet.	
Mise en place des nouvelles disposition statutaires. Poursuite du processus visant à diminuer l'absentéisme. Renforcement de la communication du Service des ressources humaines.	
Consolidation des relations avec les différents acteurs de la Genève Internationale.	
9000 Gestion du service	
Poursuite des recherches de synergies entre la Ville de Genève et le Canton de Genève dans les différents domaines de compétence de la DG.	

Administration centrale

(1/2)

Introduction et faits marquants

L'Administration centrale (ACE) remplit deux missions au service de la Ville de Genève. Elle offre assistance et conseil aux autorités en assurant notamment l'ensemble du suivi des séances du CM et du CA (ordres du jour, procès-verbaux, courriers, publication et diffusion des extraits). Par ailleurs, elle assume la gestion de prestations transversales telles que l'information et la communication et la gestion des archives de l'Administration municipale.

En 2007, le changement de législation a impliqué notamment la mise à jour par le secrétariat du CM de la base de données du CM, afin d'y intégrer l'ensemble des nouveaux membres. Le secrétariat du CA a, par ailleurs, actualisé les représentations du CA au sein de plus de 160 entités (sociétés de capitaux, fondations, associations, etc.).

Un programme de cours à l'attention des membres du CM a été réalisé, afin de faciliter l'intégration des nouvelles élues et des nouveaux élus. Des cours ont été organisés en collaboration avec le Service de la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, spécifiquement à l'attention des femmes élues de l'ensemble du Canton. De plus, les membres du CM recevront en 2008 un « Guide à l'usage des membres du CM » rédigé en 2007 et actuellement en cours d'impression.

L'Unité information et communication a collaboré avec la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC) à la réalisation du nouveau site Intranet de la Ville de Genève. Celui-ci, mis en ligne en février, recense une information riche et diversifiée, nécessaire aux membres du personnel municipal dans le cadre de leur activité. Par ailleurs, la même unité assure avec la DSIC la conduite du projet de refonte totale du site Internet de la Ville de Genève, dont la mise en ligne est prévue fin 2008. Enfin, elle a participé à l'organisation de la première journée d'accueil des nouveaux habitants et nouvelles habitantes organisée par la Ville de Genève, dans le but de faciliter l'accès des citoyens et citoyennes à l'information les concernant.

Dans le cadre d'un projet de longue haleine devant aboutir à une meilleure conservation des archives et un accès facilité à celles-ci, les Archives municipales ont finalisé à la fois la numérisation des « Comptes rendus de l'Administration municipale » (1842-2000) et celle du « Mémorial du CM » (1842-1930).

L'Unité Agenda 21 a quant à elle été transférée, lors de la nouvelle législation, au Département des finances et du logement.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Assistance et conseil aux autorités	
Établir, en collaboration avec la Direction des systèmes d'Information et de communication (DSIC), le cahier des charges relatif à la nouvelle version de la base de données « Candide » pour la préparation et le suivi des séances du CA.	<input type="radio"/>
Réaliser, en collaboration avec la DSIC, l'importation « en masse » des anciens extraits des décisions du CA dans la base de données Candide-Extraits.	<input type="radio"/>
Réaliser, avec l'application IDEA, une étude en vue de la description des dossiers du CA antérieurs à 1987.	<input checked="" type="radio"/>
Développer et mettre en production, en collaboration avec la DSIC, une base de données partagée permettant de gérer les délégations du CA.	<input checked="" type="radio"/>
Développer, en collaboration avec la DSIC, une base de données permettant de gérer les différents aspects logistiques des locaux de vote et des votations.	<input type="radio"/>
Rédiger et faire valider un Règlement municipal concernant la conservation par les services municipaux des archives intermédiaires sur une longue durée et des archives historiques.	<input type="radio"/>
Développer, en collaboration avec la DSIC, une base de données partagée permettant de gérer les cadeaux protocolaires du CA.	<input type="radio"/>
Développer, en collaboration avec la DSIC, la base de données « Véhicules du CA », afin d'obtenir, notamment, des données statistiques (déplacements, consommation, etc.).	<input type="radio"/>
Finaliser, en collaboration avec la DSIC, le nouveau module de gestion des jetons de présence des membres du CM, en vue d'une mise en exploitation avec la nouvelle législation.	<input checked="" type="radio"/>
Rédiger un nouveau guide à l'usage des membres du CM.	<input checked="" type="radio"/>
Finaliser, en collaboration avec la DSIC, le nouveau site Internet du CM en vue d'une mise en exploitation avec la nouvelle législation.	<input type="radio"/>
Finaliser et mettre en ligne, en collaboration avec la DSIC, une nouvelle version du site Internet officiel.	<input type="radio"/>
Développer le service de presse, grâce aux ressources supplémentaires prévues, notamment en mettant en place une revue de presse quotidienne sur le réseau à l'intention des Magistrats, de la Direction générale et des directrices et des directeurs de département.	<input type="radio"/>
Mettre à niveau les compétences et les ressources disponibles à l'Arcade d'information municipale en fonction des prestations offertes et, le cas échéant, des nouveaux accords avec Genève-Tourisme.	<input checked="" type="radio"/>
Publier la dernière série de brochures thématiques sur le développement durable « Agir pour la Ville ensemble ».	<input type="radio"/>
Définir un concept de « Journées du développement durable » qui prendront pour 2008 le relais de la fête telle qu'elle existe actuellement.	<input type="radio"/>

Administration centrale

(2/2)

Degré de réalisation

2000 Actions transversales pour l'Administration municipale	
Élaborer un programme environnemental et rédiger une directive environnementale « ateliers et garages » dans le cadre du système de gestion environnementale.	
Élaborer un catalogue des biens et marchandises durables et le mettre à disposition sur le réseau, en collaboration avec la DSIC et le Service des achats, dans le cadre du système de gestion environnementale.	
Rédiger et mettre en place un nouveau plan d'urgence en cas de catastrophe pour les locaux des archives de la Ville de Genève au Palais Eynard.	
Promouvoir le nouveau site Intranet de l'Administration municipale.	
9000 Gestion du service	
Étudier la possibilité de remplacer les abonnements papier aux différents quotidiens romands par des abonnements électroniques pour l'ACE, la Direction générale et le Service juridique.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

Une étude est en cours dans le but de décrire et analyser les processus concernés par la refonte de la base Candide. Dans un deuxième temps, un cahier des charges sera établi et une étude de marché portant sur les différents produits disponibles sera effectuée.

L'intégration des extraits de 1981 à 1998 dans la base de données Candide-Extraits (importation « en masse » des anciens extraits) n'a pas pu être planifiée par la DSIC. Elle a donc fait l'objet d'un appel d'offres qui devrait aboutir en 2008.

La base de données permettant au secrétariat du CA de gérer les différents aspects logistiques des locaux de vote et des votations a été partiellement réalisée. Des modifications de la première version sont en cours et la mise en production se fera en 2008.

Un projet de « Règlement municipal concernant la conservation par les services municipaux des archives intermédiaires sur une longue durée et des archives historiques » a été rédigé. Sa validation sera proposée au CA courant 2008.

Le développement de la base de données de gestion des cadeaux protocolaires du CA est en cours de planification à la DSIC.

Le projet d'élaborer une base de données « Véhicules du CA » a été abandonné, au profit du maintien du système actuel.

Un travail conséquent a été consacré au projet de nouveau site Internet de la Ville de Genève. Après réflexion, la décision a été prise de s'orienter vers une refonte complète du site de la Ville de Genève qui inclura aussi le volet du CM. Un concours devrait aboutir à la mise en ligne du meilleur projet durant le deuxième semestre 2008.

En revanche, le développement d'un véritable service de presse assurant non seulement la mise en place d'une revue de presse quotidienne sur le réseau Intranet à l'usage des Magistrat-e-s et des départements, mais aussi un suivi plus régulier des relations avec les différents médias n'a pas pu être assuré. Une nouvelle approche de la gestion des situations de crise et de catastrophe a été élaborée par les Archives de la Ville de Genève. Celle-ci inclut non seulement un plan d'urgence, mais aussi un plan de prévention des risques et un plan de rétablissement en cas de catastrophes. Cette approche permettra aux Archives municipales de faire face aux risques de manière plus appropriée et de réduire les pertes en cas de catastrophe.

Service juridique

Introduction et faits marquants

La mise en place du Service juridique (LEX) est aujourd'hui bel et bien terminée. Il fonctionne à l'heure actuelle à plein régime.

Sa mission de base consiste à apporter un soutien juridique au CA. Pour ce faire, il traite les dossiers juridiques du CA, les dossiers transversaux, les affaires complexes, délicates et à connotation pénale. Le LEX a assuré durant toute l'année 2007 la gestion de l'ensemble du contentieux ressources humaines, tâche lourde devant ultérieurement être reprise par la Direction des ressources humaines (DRH).

L'effectif particulièrement restreint du service (2 postes de juristes, dont un à 80%), ne lui permet pas, pour le moment, de répondre aux innombrables demandes émanant des Directions de département. Conformément à la mission qui lui a été confiée, il donne la priorité aux dossiers du CA.

Conception et mise à disposition de l'ensemble des juristes de la Ville de Genève d'un complexe cohérent de ressources dans le domaine du droit

Il s'agit d'un objectif de longue haleine, compte tenu de l'absence d'ensemble cohérent de ressources dans le domaine juridique en Ville de Genève.

La documentation juridique et la bibliothèque juridique du Palais Eynard ont été complètement réorganisées en 2007. Le Service juridique a continué à fournir, sur une base régulière, à tous les juristes de l'Administration municipale, un condensé de jurisprudence. Il a également négocié auprès de plusieurs fournisseurs l'accès à des bases de données juridiques en ligne.

Mise à jour de l'ensemble de la réglementation communale

La mise à jour de la réglementation communale est un processus ambitieux, dont la réalisation dépend de nombreux facteurs extérieurs au service. Ledit processus est mené conjointement avec l'ACE, actuel gestionnaire du corps des Règlements communaux. Le LEX a, pour sa part, d'ores et déjà réalisé la plupart des tâches qui lui incombait, soit notamment la collecte des documents nécessaires et la détermination des problèmes affectant le corpus réglementaire. Le Service juridique reste donc dans l'attente de la numérisation par l'Administration centrale des documents de base (procès-verbaux et extraits du CA), préalable indispensable au lancement du travail de fond.

Par ailleurs, le LEX dépend des ressources fournies par la Direction des systèmes d'information et de communication pour le développement de la base de données Hyperlex, dans la phase finale du projet.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Assistance et conseil au Conseil administratif en matière juridique	
Conception et mise à disposition de l'ensemble des juristes de la Ville de Genève d'un complexe cohérent de ressources dans le domaine du droit.	
Conception et mise à jour de la base de données Hyperlex, afin d'assurer la publication électronique de la réglementation communale et la mise à disposition de la jurisprudence et doctrine y afférentes.	
Mise à jour de l'ensemble de la réglementation communale.	

Relations extérieures

(1/2)

Introduction et faits marquants

Le Service des relations extérieures (SRE) remplit trois missions au service du CA en lui fournissant assistance et conseil dans la définition de sa politique de relations extérieures, en mettant en œuvre sa politique et en organisant ses réceptions et cérémonies.

L'activité du service est donc rythmée par les décisions du CA et les sollicitations extérieures qu'il reçoit et accepte. Le SRE offre également un soutien constant et substantiel au Maire en charge, non seulement dans son activité de représentation, mais aussi pour les manifestations qu'il souhaite organiser durant son année de mairie et pour les déplacements qu'il doit effectuer.

De par ses nombreux liens avec les acteurs locaux de la « Genève internationale » et sa présence, comme représentant de la Ville de Genève, dans différents organes actifs à ce niveau, le SRE a pu assurer une bonne visibilité de la municipalité auprès de la communauté internationale et une coordination efficace des projets destinés à cette dernière.

Ainsi, quelques événements marquants sont à signaler: d'une part, l'inauguration du nouvel aménagement de la place des Nations, couplée avec l'inauguration d'une plaque en hommage à René Cassin, un des rédacteurs de la Déclaration universelle des droits de l'Homme en présence de Mme Micheline Calmy-Rey, alors Présidente de la Confédération et de la communauté diplomatique à Genève. D'autre part, le SRE a organisé, avec le Grand Théâtre, la soirée du Geneva Opera Pool destinée à la communauté internationale et, en collaboration avec l'OSR, le concert annuel de l'ONU du 24 octobre. Le SRE a été chargé d'organiser la cérémonie d'inauguration de la statue du Mahatma Gandhi offerte à la Ville de Genève par le gouvernement indien. Relevons enfin, la collaboration entre le SRE et la Mission d'Allemagne pour organiser un concert au Victoria Hall à l'occasion de la présidence allemande de l'Union européenne.

L'année 2008 se déroulera sous le signe des droits humains puisque sera commémoré le 60^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Vu l'ampleur des projets à mettre sur pied, le SRE a pris l'initiative d'instaurer un groupe de travail pour préparer et lancer les opérations.

Le SRE est systématiquement sollicité quand il s'agit d'accueillir une personnalité de haut rang. Ainsi, en collaboration avec le Musée d'art et d'histoire et le Département des affaires culturelles, le SRE a organisé l'accueil de M. Mahmoud Abbas, Président de l'Autorité palestinienne, venu inaugurer, avec

une délégation ministérielle, et en présence de Mme Micheline Calmy-Rey, alors Présidente de la Confédération, l'exposition « Gaza, à la croisée des civilisations ». Cette manifestation a exigé le déploiement de mesures de sécurité adéquates et l'application de règles protocolaires. Parmi les autres personnalités reçues par le CA, on peut mentionner notamment M. Tarek Mitri, Ministre libanais de la culture et Ministre a.i. des affaires étrangères, M. Chen Baogen, Maire de la Ville de Xi'an (Chine) et M. Omar Maani, Maire d'Amman (Jordanie).

Le SRE s'est également montré actif avec les réseaux de villes dont Genève est membre, en organisant à Genève une réunion du bureau exécutif de l'Association internationale des villes messagères de la paix (AIVMP) du 21 au 25 mars, ainsi que l'Assemblée générale constituante de la Coordination des villes romandes. Des membres du SRE ont organisé et, parfois participé avec les Magistrats responsables, aux assemblées générales de l'Association internationale des Maires francophones, des Eurocities, de l'AIVMP et de Cités et gouvernements locaux unis.

Le SRE a également contribué activement à la mise sur pied de trois expositions: l'une en hommage à Michel Butor, qui s'est tenue dans le parc des Bastions, une autre à « 99 Lyon » de « Photographies pour la paix – Expérience et innocence », développée par le Glocal Forum avec la collaboration des municipalités de Belgrade, Sarajevo et Zagreb et enfin, à la Bibliothèque de la Cité, une exposition d'affiches intitulée « Holodomor - la grande famine des paysans ukrainiens en 1932-1933 », inaugurée en présence de Mme Kateryna Yushchenko, Première Dame de l'Ukraine.

La thématique transfrontalière gagne en importance avec le développement du projet de région franco-valdo-genevoise. Dans ce contexte, le SRE a organisé, avec les services municipaux compétents, un stand présentant les actions transfrontalières en matière culturelle et de mobilité douce dans le cadre du Salon des Frontaliers.

Enfin, outre les notes régulièrement soumises au CA lui fournissant informations et analyses pour soutenir son processus de décision, le SRE a produit un rapport substantiel exposant les relations extérieures de la Ville de Genève durant la dernière législature (2003-2007). Ce document a permis au CA sortant de faire le point sur les activités de la législature et d'offrir au nouveau CA une base pour orienter les actions qu'il souhaitera entreprendre dans ce domaine.

Relations extérieures

(2/2)

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Assistance et conseil au Conseil administratif en matière de relations extérieures	
Poursuivre la remise au CA d'analyses et d'informations nécessaires à sa prise de décision en matière de relations extérieures.	●
Développement de la base de données électroniques en matière de relations extérieures.	●
2000 Mise en œuvre de la politique du Conseil administratif en matière de relations extérieures	
Introduction d'outils de pilotage des projets décidés par le CA.	●
Le SRE développera les consultations avec les différents acteurs et actrices de la Genève internationale en vue de renforcer l'efficacité des actions entreprises.	●
Renouveler les pages relations extérieures du site Internet de la Ville de Genève.	◐
3000 Organisation des réceptions et cérémonies organisées par la Ville de Genève	
Mise sur pied et développement d'une base de données des réceptions récurrentes co-financées par la Ville de Genève, le Canton et la Confédération.	●

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

Le renouvellement des pages Internet du SRE a été partiellement atteint car les pages «relations extérieures» du site Internet de la Ville de Genève ont pu être mises à jour que partiellement sur la base du rapport sur les relations extérieures de la Ville de Genève, 2003-2007; le CA, nouvellement élu, a décidé de mettre sur pied un groupe de travail pour la révision du site Internet de la Ville de Genève dont il conviendra d'attendre les résultats pour finaliser ce travail.

Ressources humaines

(1/3)

Introduction et faits marquants

Du fait notamment de l'évolution de l'organisation de l'Administration municipale, les missions confiées à la Direction des ressources humaines (DRH) sont devenues plus nombreuses et complexes. Pour continuer à développer et à élargir l'action des ressources humaines, la direction s'est dotée d'une structure par secteur permettant d'assurer les tâches qui lui sont attribuées.

Secteur Développement et formation

En 2007, 3'007 collaboratrices et collaborateurs ont participé à des formations organisées et/ou prises en charge par la Ville de Genève.

On dénombre 1'517 inscriptions aux séminaires du guide Développement et formation, 605 aux formations sur mesure organisées à la demande de la hiérarchie et 885 inscriptions à des perfectionnements « métier » individuels ou collectifs. Les formations certifiantes appartiennent à cette catégorie de demandes spécifiques et sont dispensées par des institutions genevoises, suisses ou étrangères. Chaque demande a été évaluée par le secteur Développement et formation de la DRH, en fonction de critères de pertinence et d'utilité professionnelle.

Ces résultats comportent aussi les formations santé et sécurité (797 inscriptions, dont certaines répondent à des exigences légales), les formations informatiques et certaines formations spécifiques destinées plus particulièrement aux femmes.

Durant cette même année, le secteur Développement et formation a généralisé le traitement des évaluations des séminaires du guide annuel et des formations sur mesure. C'est ainsi que 1'759 questionnaires d'évaluation complétés par les participant-e-s à l'issue de leurs séminaires ont été analysés en continu. Cette enquête de satisfaction met notamment en évidence le fait que 98% des participant-e-s sont satisfait-e-s de la qualité générale des formations proposées en Ville de Genève.

Fin novembre 2007, le secteur Développement et formation de la DRH a organisé, en collaboration avec Interface Entreprises, une campagne de prospection en faveur de l'apprentissage dans les services municipaux: les résultats sont positifs. En l'état actuel, l'augmentation prévue du nombre d'apprenant-e-s pour 2008-2009 est de 32,6 % et le nombre de services formateurs prévus pour l'année prochaine de 29 contre 15 en 2007.

Durant l'année 2007, l'engagement de 88 stagiaires provenant de différentes filières professionnelles a été géré et financé par la DRH, tous stages obligatoires dans le cadre de cursus scolaires, universitaires ou HES.

Il faut ajouter à ces chiffres les stagiaires financés par les services et les stages de découverte et d'orientation de 3 à 5 jours offerts en 2007 par la Ville de Genève à près de 50 jeunes élèves.

33 civilistes ont été engagés en 2007, contre 23 en 2006. La durée moyenne d'affectation est de 81 jours.

Secteur Conseil en organisation

La nouvelle loi cantonale en matière de chômage a été acceptée par le peuple en décembre 2007. Le dispositif actuel en Ville de Genève sera modifié en conséquence. Les axes de modification ont été acceptés par le CA en décembre 2007. La mise en œuvre se déroulera en 2008.

Le CA a également accepté:

- Le projet de nouveau règlement concernant les indemnités faisant suite à la motion 254 « intégration des indemnités salariales » du personnel municipal dans le salaire de base. Il sera intégré aux négociations du nouveau statut.
- Les propositions d'amélioration proposées dans l'étude qui a été conduite sur la méthode d'analyse des fonctions. Celles-ci seront mises en œuvre à partir de 2008.

Secteur Santé et sécurité

Introduite grâce à un travail de collaboration entre la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC) et la DRH, la base statistique de données des absences non planifiées (BW) est aujourd'hui opérationnelle. Elle permet l'obtention d'informations multiples pour la DRH sous différents angles d'analyse. Un test est en cours auprès de trois services (Direction du département de la culture, Muséum d'histoire naturelle et Musée d'art et d'histoire), afin d'examiner les modalités permettant aux directions et aux services de pouvoir accéder à ces données.

Dès le 1^{er} janvier de l'année 2008, est entré en vigueur la 5^{ème} révision de l'assurance invalidité. Elle a notamment pour but de procéder à des détections et des interventions précoces en cas d'absence au travail, ainsi que de favoriser les mesures de réadaptation. En vue d'appliquer cette législation, des nouvelles procédures ont été élaborées.

Le Secteur Santé et sécurité a participé activement à la mise en place auprès du Grand Théâtre, d'une structure santé et sécurité au sens de la directive fédérale.

Ressources humaines

(2/3)

Secteur Juridique

La DRH a activement participé, en collaboration avec la DSIC, à la production de la nouvelle version du site Intranet de l'Administration municipale, entré en vigueur le 1^{er} mars 2007.

Plus de 120 pages d'information relatives à la gestion des ressources humaines en Ville de Genève, soit environ 50% des pages du site, y ont été introduites.

Un « Panorama des ressources humaines 2006 » offrant une vue d'ensemble relatif aux 3'900 collaboratrices et collaborateurs de la Ville de Genève a été élaboré par la DRH et publié sur le site Intranet.

Secteur Administration

Suite à l'Arrêt du Tribunal fédéral du 2 août 2004, la Caisse cantonale genevoise de compensation a informé la DRH que les indemnités versées aux Conseillères municipales et aux Conseillers municipaux sont soumises aux cotisations sociales découlant des assurances fédérales et cantonales. Cette décision concerne aussi bien les communes genevoises que le Canton de Genève.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Ressources humaines	
Développer une offre de formation ciblée, renouvelée et simplifiée pour répondre aux besoins exprimés par les personnes concernées et les services (formation pour les nouvelles et nouveaux cadres, formation spécifique pour les femmes, etc.).	
Mettre en place un outil d'évaluation permettant l'analyse du degré de satisfaction des formations proposées et suivies par les collaboratrices et collaborateurs. Ces évaluations doivent permettre de proposer une offre de formation ciblée et renouvelée répondant aux besoins des participant-e-s.	
Promouvoir l'engagement des apprenti-e-s par une campagne d'information et de sensibilisation ciblée dans les services avec l'appui d'Interface Entreprises, structure de prospection de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue.	
Mettre en œuvre au sein de l'Administration municipale le nouveau règlement traitant des indemnités et des remboursements de frais (Motion 254: Intégration des indemnités salariales du personnel municipal dans le salaire de base).	
Dans le cadre de l'évaluation de la méthode d'analyse des fonctions, mise en place des propositions d'amélioration formulées par la société mandatée et des différents travaux préparatoires de la Commission plénière.	

Degré de réalisation

Renforcer les possibilités de mobilité interne par la mise en place d'outils favorisant l'analyse des compétences (gestion des carrières, transferts internes, aide au recrutement, etc.).	
Dans le domaine de la médecine du travail, améliorer les délais lors de l'analyse des postes de travail par la mise en place d'un partenariat avec un spécialiste reconnu selon la directive CFST N° 6508 intitulée « Directive relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail ».	
Diminuer l'absentéisme par la sensibilisation, la prévention, la clarification des rôles (médecin du travail, Service des ressources humaines, cheffes et chefs de service et personnel) et la détection précoce.	
Sensibiliser les responsables hiérarchiques et/ou des groupes socioprofessionnels définis sur des thématiques spécifiques liées à la santé et la sécurité au travail (deux fois l'an).	
Mise en place d'outils d'information et de communication permettant le suivi et l'analyse des absences non-planifiées par les Directions de département et de service (indicateurs clé).	
Mise en œuvre de solutions devant permettre une amélioration de la qualité de vie au travail par une diminution significative des nuisances liées aux postes de travail (bruit, odeurs, poussières, etc.).	
Diminuer la fréquence des accidents professionnels par la mise sur pied d'actions d'information, de sensibilisation et de formation du personnel et des correspondant-e-s de sécurité.	
Mise en place d'une stratégie de communication permettant d'assurer une information de qualité et de proximité avec les responsables hiérarchiques, ainsi que les collaboratrices et collaborateurs de la Ville de Genève, notamment par la création d'un site Intranet, ainsi que la rédaction et la publication d'articles d'information liées aux ressources humaines.	
2000 Action chômage	
Développer, en collaboration avec le service des mesures cantonales, des nouveaux programmes d'occupation cantonaux (ateliers de chômeurs et chômeuses), afin de diversifier les types de réinsertions socioprofessionnelles.	
3000 Gestion du personnel	
Réorganiser le secteur s'occupant des demandes relatives aux affaires du personnel de manière à permettre une rationalisation des tâches effectuées et une réduction des délais de traitement.	
Mise en application des nouvelles dispositions statutaires.	

Ressources humaines

(3/3)

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

L'année 2007 voit s'ouvrir pour la DRH une période de transition et de restructuration. Pour rappel, le nouveau CA a décidé, en juin 2007, de rattacher les ressources humaines au Département des finances et du logement (DFL). Les négociations relatives au nouveau statut du personnel devraient débuter en janvier 2008 et s'achever en juin 2008. Finalement, le CA, par la voie de la Magistrate en charge du DFL, a décidé de faire des ressources humaines, une priorité politique. Il y a dès lors fort à parier que la DRH pourra travailler dans les années à venir avec des ressources supplémentaires qui sont les bienvenues pour remplir les objectifs d'une administration moderne.

Contrôle financier

Introduction et faits marquants

Le nouveau CA a demandé au Contrôle financier d'élaborer une nouvelle présentation de ses rapports d'audit interne, afin qu'il puisse disposer d'un document plus synthétique lui permettant, une lecture rapide et d'être informé :

- des principaux risque inhérents à l'activité et à l'organisation de l'entité auditée, ainsi que de leur degré de couverture par le système de contrôle interne,
- des éventuels dysfonctionnements significatifs ou du non respect des procédures applicables par les collaborateurs et collaboratrices,
- des points spécifiques sur lesquels le CA (ou le Conseiller administratif délégué) doit porter une attention particulière,
- de l'évaluation du Contrôle financier quant au fonctionnement général de l'entité auditée.

Sont concernés par cette nouvelle présentation, les audits pour lesquels le rapport définitif n'a pas été établi avant le 31 décembre 2007.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Audit interne	
Respect du plan de contrôle 2007 établi par la direction en ce qui concerne : <ul style="list-style-type: none"> - l'exécution des travaux d'audit, - la qualité du rapport d'audit (fond et forme), - les délais d'exécution des travaux, - le délai de remise du rapport d'audit. 	
2000 Révision externe	
Respect du plan de contrôle 2007 établi par la direction en ce qui concerne : <ul style="list-style-type: none"> - l'exécution des travaux de révision, - la qualité du rapport de révision (fond et forme), - les délais d'exécution des travaux, - le délai de remise du rapport de révision. 	
3000 Missions particulières	
Respect des critères de qualité suivants, fixés par la direction : <ul style="list-style-type: none"> - satisfaction du demandeur quant à la pertinence des prestations fournies, - délai de début d'intervention, - délai de remise du rapport spécial au demandeur. 	
Respect des critères de qualité suivants, fixés par la direction : <ul style="list-style-type: none"> - satisfaction des demandeurs quant au contenu et au déroulement du cours, - délai de début d'intervention. 	

**FINANCES ET
ADMINISTRATION
GÉNÉRALE**

Légende: degré de réalisation des objectifs

-  *Largement atteint*
-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint*
-  *Abandonné*

L'année 2007 aura principalement été marquée par l'arrivée au 1^{er} juin 2007 de la nouvelle Magistrate à la tête du département désormais dénommé Département des finances et du logement (DFL).

Dans le cadre de la nouvelle législature, des modifications structurelles des départements sont intervenues. Ainsi, la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC) a quitté le DFL, alors que la Direction des ressources humaines (DRH) et l'Unité Agenda 21 lui ont été rattachés. Dans le cadre de cette nouvelle composition, le DFL a fait l'objet d'un examen approfondi par la Magistrate quant à son organisation et à son fonctionnement. Une importante réorganisation avec de nouvelles orientations a débuté en 2007, elle sera finalisée en 2008.

La Direction du DFL s'est vue dotée d'un nouveau directeur et a été renforcée par l'engagement d'un chargé de mission et d'une chargée de communication, afin de soutenir les actions menées par la Magistrate. La Direction de l'administration générale a été dissoute et le Contrôle de gestion (CDG) a été rattaché à la Direction du département.

La Délégation à l'Agenda 21 du CA a été supprimée et l'Unité Agenda 21 a été rattachée à la Direction du département. Cette unité a été mobilisée, durant le deuxième semestre 2007, en appui à la Magistrate pour l'élaboration et la redéfinition de la politique à mener en matière d'Agenda 21.

Le Service des ressources humaines a évolué en une Direction des ressources humaines et une réflexion importante sur sa structure a été réalisée. Une nouvelle directrice a été nommée, elle entrera en fonction au printemps 2008. De plus, une démarche proactive a été entamée par la Direction du département auprès des autres départements afin de mesurer la satisfaction des prestations offertes par les ressources humaines et avoir une meilleure vision des besoins au sein de l'administration. Les négociations relatives au nouveau statut du personnel devraient débuter en janvier 2008 et s'achever en juin 2008.

Le Service des achats était de moins en moins reconnu par les autres services durant ces dernières années. A son arrivée, la Magistrate a souhaité qu'une étude soit rapidement réalisée sur les activités de ce service, afin d'en redéfinir le rôle et la mission. Le départ à la re-

traite du chef de service a également été une opportunité pour revoir la structure du service. Les activités d'achat et d'impression ont été analysées et le CA a décidé de créer une Centrale municipale d'achat et d'impression (CMAI) en remplacement de l'actuel Service des achats. Divers axes de restructuration ont été étudiés et les diverses propositions seront définies et validées au début 2008. La réflexion est menée de manière transversale et en collaboration avec les autres départements. L'ensemble des dispositions devraient être prises afin d'assurer une CMAI opérationnelle dès le début du second trimestre 2008.

La Gérance immobilière municipale (GIM) a également été une priorité de la Magistrate. L'examen de ce service rapidement mis en évidence des dysfonctionnements importants et un besoin de réorganisation. La réflexion menée s'est inscrite dans l'esprit de renforcer la mission première de la GIM: attribuer des logements sociaux aux personnes qui en ont réellement besoin. Le CA, dans sa nouvelle composition, a mandaté une société externe afin d'évaluer la gouvernance de la GIM. Cette étude a débuté en novembre 2007 et devrait être achevée en février 2008. Dans l'intervalle, la direction est assurée de manière collégiale avec à sa présidence, le directeur du département. Parallèlement, la Magistrate s'est attelée à l'examen du Règlement fixant les conditions de location des logements de la Ville de Genève. Les modifications sont en cours d'élaboration et seront proposées à la Commission du logement dans les premiers mois de 2008. A noter qu'à fin décembre 2007, la réflexion a été étendue à un nouveau système de fixation des loyers.

Le CDG, rattaché à la Direction du département, s'est ainsi rapproché de la Magistrate et a bénéficié d'une meilleure visibilité. Son responsable a quitté l'Administration municipale et l'idée d'un repositionnement de cette unité au sein du département est abordée. A relever que la Magistrate a la volonté d'appuyer les travaux réalisés par le CDG, notamment ceux liés au budget par prestations. Cette évolution interviendra en 2008.

Pour conclure, force est de constater que le DFL est en complète mutation et que nombre de restructurations ont été entamées en 2007. Ces changements seront finalisés en 2008. Les améliorations apportées par l'arrivée d'une nouvelle cheffe du département, avec un regard neuf, une politique sociale soutenue et une volonté de promouvoir l'égalité, prendront tout leur essor d'ici la fin de l'année prochaine.

Direction des finances

(1/2)

Introduction et faits marquants

L'année 2007 aura principalement été marquée par l'arrivée de la nouvelle Magistrate à la tête du département et par des modifications importantes de la structure du département dénommé désormais Département des finances et du logement (DFL).

Des réflexions sur l'organisation et le fonctionnement des services composant le département ont été entamées. La Direction du département a travaillé dans ce contexte, aidé et préparé cette transition. Les diverses mesures seront progressivement mises en œuvre dans le courant 2008 avec l'appui de la Direction du département.

A noter que la Direction du département s'est vue dotée d'un nouveau directeur et a été renforcée par l'engagement d'un chargé de mission et d'une chargée de communication en appui à la politique que souhaite mener la nouvelle Magistrate.

L'élaboration du projet de budget 2008 a été réalisée en deux phases. Une phase initiale réalisée avec l'Exécutif de la législature 2003 - 2007, puis plusieurs cycles d'arbitrages menés par le CA nouvellement élu. Malgré d'importants changements intervenus dans la structure administrative (plusieurs transferts de services d'un département à l'autre), le projet de budget a été déposé début septembre au CM, puis voté le 8 décembre 2007.

Sur le plan économique, 2007 restera dans les mémoires comme une année de haute conjoncture, qui aura vu l'économie genevoise tourner à plein régime. La vigueur des rentrées fiscales des personnes morales ainsi induites reste encore à l'heure actuelle difficile à évaluer. En effet, les chiffres définitifs en la matière ne sont souvent connus qu'après deux années. 2007 aura également été l'année du début de la crise financière dite des « subprimes ». Les conséquences de cette dernière restent encore mal définies à l'heure actuelle, mais un retournement conjoncturel n'est pas exclu. Dans un tel contexte, la maîtrise de l'évolution des charges reste la meilleure garantie de la solidité financière durable de la Ville de Genève.

La qualité des évaluations des rentrées fiscales des personnes physiques continue de s'améliorer année après année. La progression de la production de cet impôt reste soutenue par l'important mouvement du nombre de travailleuses et de travailleurs frontaliers qui font l'objet d'une imposition à la source.

La réévaluation du reliquat (somme des créances fiscales impayées) par les services compétents du Canton a entraîné une hausse de l'endettement de 120 mios de francs, passant de 1'720 mios de francs à 1'840 mios de francs. Cet endettement complémentaire a nécessité le vote d'une délibération par le CM. Dans le même temps, la hausse modérée des taux d'intérêts associée à la poursuite de la variabilisation d'une partie de l'encours de la dette a permis la poursuite de la réduction de la charge d'intérêts globale; en tenant compte des revenus de produits dérivés, celle-ci est inférieure au budget voté.

En sus de cet endettement complémentaire de 120 mios de francs, deux emprunts d'un montant global de 420 mios de francs ont été refinancés en 2007. Les conditions exceptionnelles qui prévalaient en début d'année sur les marchés financiers ont permis de réaliser des emprunts à très long terme (25 et 27 ans) avec des niveaux de marge (spread) très faibles (0.01% et 0.025%). De manière fort judicieuse, l'échéance du mois de novembre avait été anticipée et bouclée durant le mois de juillet, soit avant la crise des « subprimes ». Ainsi, près de la moitié de l'encours de la dette a été réalisé à des échéances supérieures à 15 ans. Toujours dans le domaine de la gestion de la dette, une documentation type pour les contrats d'emprunts a été finalisée. Cette dernière sert de base de discussion avec les établissements bancaires lors des négociations de contrats.

La Direction du département a également mis sur pied une formation spécifique destinée aux Conseillères et Conseillers municipaux nouvellement élus. Ces formations données durant le mois de mai ont abordé les points suivants : cadre légal, structure budgétaire et comptable, processus budgétaire, planification financière, prévisions fiscales, péréquation financière, taxe professionnelle et gestion de la dette. La Direction du département a également activement participé aux difficiles négociations relatives au transfert de charges souhaité par le Canton. Un accord transitoire prorogeant le mécanisme de financement du Fonds d'Équipement Communal (FEC) défini par la loi 9679 a ensuite été approuvé par le Grand Conseil. Les négociations se poursuivent dans le but de mettre en place une réforme de la péréquation intercommunale, ainsi que de rénover le FEC tout en lui assurant une source de financement.

Finalement, sur proposition du département, le CA a engagé avec la Société Cornavin SA une procédure en médiation visant à résoudre le litige qui oppose pour près de 11 mios de francs la commune à la Société.

Direction des finances

(2/2)

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Direction et coordination	
Préparer l'arrivée d'une nouvelle ou d'un nouveau Magistrat responsable du département ; proposer une formation budgétaire et financière aux nouvelles élues et aux nouveaux élus municipaux ; assurer le suivi et des délais de réponse rapides aux questions des autorités politiques.	
Garantir la disponibilité des membres de la direction pour l'ensemble des services du département ; répondre rapidement à leurs sollicitations ; assurer le relais avec la ou le Magistrat ; développer un système de contrôle interne.	
Inciter les participant-e-s aux organismes interdépartementaux (Comité de direction, Comité d'attribution immobilière, etc.) à travailler de concert, comme un organe moteur de réforme de l'Administration municipale ; privilégier des contacts bilatéraux entre départements sur les sujets d'intérêt limités à certains domaines spécifiques.	
2000 Gestion financière	
Mettre en œuvre la stratégie financière déterminée par le CA en conservant l'objectif de désendettement. Intensifier les contacts avec l'Administration Fiscale Cantonale (AFC) pour mieux appréhender la gestion des centimes additionnels communaux par l'État de Genève. Développer un instrument de gestion de la dette performant.	
Participer au développement du Plan Financier d'Investissement (PFI) et à la mise en place du plan financier annuel. Rédiger les préavis financiers donnés aux autorités politiques s'agissant des projets d'investissement. Participer à l'évolution de la base de connaissances REPAIR.	
Rédiger une documentation type pour les emprunts de la Ville de Genève. Maintenir la notation de la Ville de Genève sur les marchés financiers.	
Limiter l'utilisation de la ligne de crédit de la Ville de Genève en assurant une gestion pointue des échéances de paiement des fournisseurs.	
Former les nouvelles élues et nouveaux élus municipaux à la lecture des principaux rapports financiers publiés par la Ville de Genève. Synthétiser sous forme de tableau ou graphique certaines données.	
Identifier et préparer les modifications de composition des assuré-e-s de la Caisse d'Assurance du Personnel (CAP) en fonction des scénarios d'entrée ou sortie de groupes professionnels. Garantir une gestion dynamique de la fortune.	
3000 Relations externes	
Intensifier la communication émanant du DFL. Assurer une vulgarisation des communiqués liés aux questions financières.	
Défendre les intérêts de la Ville de Genève au sein des organismes dont elle est actionnaire ou partenaire et pour lesquels le Département des finances a été chargé de sa représentation.	

Assurances

Introduction et faits marquants

L'année 2007 a été agitée sur le front des sinistres « dégâts d'eaux » et liés à la foudre.

En effet, les orages du printemps dernier, ainsi que les intempéries de l'été n'ont pas épargné notre Canton.

A noter que deux bâtiments accueillant le public, le Centre sportif de la Queue d'Arve et le Casino Théâtre ont subi d'importantes inondations.

Les mesures techniques conservatoires prises d'urgence et en étroite collaboration avec les assureurs ont permis la remise en exploitation immédiate de ces deux établissements.

Par rapport à la moyenne des quatre années qui ont précédé, le nombre de sinistres dégâts d'eaux s'inscrit en hausse de 20%.

S'agissant de la branche incendie, celle-ci présente ces dernières années une charge de sinistres moins élevée que précédemment.

A signaler également que le Conseil fédéral a décidé d'augmenter dès le 01.01.2007 la limite d'indemnisation par évènement naturel, celle-ci s'accompagnant toutefois d'une hausse conséquente des franchises.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Gérer le portefeuille des assurances	
Maintenir les taux de prime appliqués pour les différents contrats d'assurance.	●
Stabiliser le montant des primes relatives aux prestations 1210 (RC exploitation) et 1220 (RC véhicules à moteur).	●
Stabiliser les taux de prime des contrats d'assurance accidents professionnels et non-professionnels du personnel de la Ville de Genève.	●

Degré de réalisation

2000 Conseils en assurance	
Assurer la formation personnalisée et suivie des collaboratrices et collaborateurs des services partenaires afin de garantir le respect et le bon suivi des procédures administratives, notamment en cas de sinistre et exiger des responsables de ces mêmes collaboratrices et collaborateurs une plus grande implication dans la transmission du savoir-faire lié à ces procédures internes.	○
Poursuivre en étroite collaboration avec l'entité Santé et Sécurité au travail du SRH, l'action visant à stabiliser, voire à réduire, le nombre de sinistres liés à l'activité professionnelle (accidents sur la place de travail, accidents en matière de circulation routière, risques liés à la mise en place d'une manifestation, etc.).	●
Garantir la disponibilité des collaboratrices et collaborateurs du service, afin de prodiguer des conseils professionnels en matière d'assurance aux administré-e-s qui sollicitent le service.	●

Commentaires sur la réalisation des objectifs

S'agissant de la formation personnalisée des services partenaires, force est de constater que ce sont souvent les nouvelles collaboratrices et les nouveaux collaborateurs engagés par l'Administration municipale qui sollicitent fortement le Service des assurances.

S'il est logique que réponse leur soit donnée par le service compétent pour toute question en matière d'assurance, en revanche, il incombe prioritairement à leur hiérarchie de les orienter quant au respect des procédures administratives en vigueur.

Comptabilité générale et budget

Introduction et faits marquants

Le changement de la structure administrative voulue par le nouveau CA a engendré un surcroît de travail important afin d'assurer une continuité dans les comptes.

Le service a enregistré trois départs à la retraite (2.5 postes) au sein de l'équipe des mandats fournisseurs et celui d'une collaboratrice (0.5 poste) à la section budget, qui a quitté l'Administration municipale.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Élaboration, publication et suivi du budget	
Améliorer, en collaboration avec la DSI, les processus d'interfaces entre modules afin d'assurer l'intégralité des données et de faciliter leur contrôle.	●
Augmenter la sécurité dans la saisie des données par les services en introduisant des règles de gestion.	●
Poursuivre l'amélioration des publications relatives au projet de budget, au budget et aux comptes.	●
2000 Tenue, clôture et publication des comptes	
Obtenir des services un meilleur traitement des factures fournisseurs, afin de bénéficier des escomptes proposés et le remplacement des personnes chargées de cette tâche en cas d'absence.	◐
Affiner la gestion des paiements aux fournisseurs afin de minimiser les situations de trésorerie négatives en respectant les échéances.	●
Coordonner en collaboration avec le CDG, le traitement des virements correctifs d'écritures (analytiques et comptables).	◐
Procéder au bouclage des crédits d'investissement terminés.	●
Sensibiliser les services sur l'importance du respect des délais pour la remise des documents et informations lors de la clôture annuelle.	◐
Définir les normes de sécurité minimale et analyser, en collaboration avec le Centre de compétence SAP, s'il est possible d'améliorer les niveaux de sécurité dans les différents modules.	◐

Degré de réalisation

3000 Formation, assistance, instructions	
Continuer la formation ciblée sur SAP par service, selon les besoins effectifs.	●
<ul style="list-style-type: none"> - Compléter la formation ciblée sur SAP par un cours de comptabilité en fonction des besoins et des faiblesses constatées dans chaque service. - Introduire une partie «processus budgétaire» afin d'améliorer la compréhension de cette phase du cycle financier dans les services. - Émettre périodiquement les instructions nécessaires à tous les services. - Participer à la mise à jour et au maintien de la base de connaissances REPAIR, pour la partie métier. 	●

Commentaires sur la réalisation des objectifs

De manière générale, les objectifs fixés du Service de la comptabilité générale et du budget pour 2007 sont considérés comme atteints. La poursuite du processus d'évaluation de l'application SAP a permis la mise en œuvre de solutions facilitant les tâches du service central et celles des services utilisateurs. Diverses mesures de contrôle ont été mises en place, afin d'améliorer la fiabilité relative à la sécurité des données enregistrées et des rapports fournis.

Parmi celles-ci, nous relevons :

- la mise en application d'un système de compensation entre les créances de la Taxe professionnelle et les éventuelles factures dues par la Ville de Genève,
- la simplification de la création des comptes de tiers (fournisseurs et débiteurs),
- la sécurisation du choix du compte dans la saisie des subventions,
- la mise en œuvre de la gestion des stocks sur l'application SAP pour Le Service logistique et technique — nouvellement nommé Service logistique et manifestations (LOM) et pour le Service Incendie et secours,
- l'amélioration de la sécurité des données relatives aux fournisseurs (mise en application prévue pour 2008).

La plupart des services ont bénéficié de formations ciblées et permanentes. Une amélioration du niveau des connaissances du personnel occupé à des tâches comptables a été constatée, ce qui permet une meilleure qualité des données saisies.

Il faut noter que de nombreux objectifs du service ne se limitent pas à une année. Ceux-ci doivent perdurer et tendre vers une amélioration constante. «Objectif atteint» signifie dans ce contexte qu'un progrès concret a été réalisé.

Gérance immobilière municipale

(1/3)

Introduction et faits marquants

En préambule, il convient de relever que le changement de législature, intervenu au 1^{er} juin 2007, a eu des conséquences sur la Gérance immobilière municipale (GIM).

L'entrée en fonction de la nouvelle Magistrature s'est accompagnée d'une réflexion de fond sur le fonctionnement et le rôle de la GIM en Ville de Genève.

Dans ce cadre, le CA, dans sa nouvelle composition, a décidé de confier à une société externe le mandat d'évaluer la gouvernance de la GIM. Cette étude a débuté en novembre 2007 et devrait être achevée en février 2008. Elle aboutira à une restructuration de l'organisation et du fonctionnement du service. À souligner que cette réflexion s'inscrit dans l'esprit de renforcer la mission première de la GIM: être une régie sociale. Depuis le 4 octobre 2007, la Direction du service est assurée de manière collégiale avec à sa présidence le Directeur du département.

Parallèlement, la Magistrature s'est attelée, dès son arrivée, à l'analyse du Règlement fixant les conditions de location des logements de la Ville de Genève. Ce Règlement, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2007, a été suspendu et est actuellement à l'étude en Commission du logement. La Conseillère administrative a repris l'ensemble du règlement pour y apporter des modifications qui seront proposées au CM à la mi-2008. A noter qu'à fin décembre 2007, la réflexion a été étendue à un nouveau système de fixation des loyers.

Durant l'année 2007, la GIM a, comme par le passé, poursuivi ses activités à connotation sociale en développant notamment la connaissance individualisée de ses locataires et demandeurs et demandeuses de logement, afin de mieux appréhender leur situation personnelle.

Dès lors, elle a favorisé les entretiens personnalisés qui se sont élevés à 516 en 2007 contre 434 en 2006. De plus, de nombreux contacts ont été pris avec les locataires qui se trouvaient en situation de sous-occupation dans le but de leur proposer un logement en adéquation avec leur condition personnelle. Cette démarche a été un succès étant donné que plus de la moitié (56%) des propositions d'échange d'appartements s'est concrétisée: 41 sur 73 offres d'échange formulées.

Dans son rôle de conseil et de réorientation auprès des demandeurs et demandeuses de logement, et au vu de la pénurie des logements qui perdure à Genève, la GIM a délivré plus systématiquement des recommandations auprès des régies privées. Une augmentation sensible de cette activité a pu être constatée depuis le début de l'année 2007.

La précarité sociale a non seulement incité la GIM à développer des relations étroites avec nombre d'acteurs sociaux (Caritas, Hospice Général, CASS) mais également à soutenir la mise en place d'une structure à vocation sociale: l'Unité de logement temporaire (ULT), intégrée depuis 2006 au Service social de la Ville de Genève avec laquelle la GIM travaille activement.

La GIM apporte aussi son soutien aux victimes de sinistres. Dans ce cadre, elle procède notamment à des relogements d'urgence. A titre d'exemple, suite à l'évacuation du squat Rhino survenu durant l'été 2007, la GIM a déployé tous ses efforts pour permettre le relogement rapide des familles sans domicile.

Courant 2007, une procédure de médiation a été instaurée pour régler les conflits de voisinage entre locataires de la Ville de Genève. Deux litiges ont ainsi été soumis à ce processus depuis l'origine de la procédure. Il s'agit d'une prestation supplémentaire offerte par la Ville de Genève à ses locataires. De plus, la GIM a participé à des médiations de quartier organisées par le Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports pour les quartiers des Pâquis et des Eaux-Vives. Cette nouvelle collaboration permet de mieux appréhender des problématiques qui peuvent surgir aussi au niveau des locataires de la GIM.

Afin d'assurer un suivi adéquat des dossiers avec le Service social de la Ville de Genève, la GIM a contribué, dès 2007, à l'élaboration d'un rapport trimestriel relatif aux locataires en difficulté de paiement de loyer. Une intervention plus soutenue dudit service a été effectuée à l'égard des locataires faisant l'objet d'une procédure d'évacuation.

Sur le plan de la gestion des immeubles, l'année 2007 a été marquée par la mise en location des immeubles, sis 11 et 17, rue des Etuves et 17, rue des Gares, suite à leur rénovation, ce qui représente un total de 39 objets locatifs.

Gérance immobilière municipale

(2/3)

Par ailleurs, afin de procéder à la réhabilitation de l'immeuble 19, rue des Gares, la GIM a négocié, avec succès, le relogement des locataires en place.

S'agissant des logements à loyer libre, afin de valoriser l'immeuble historique à la Promenade du Pin 3, deux logements de prestige ont été remis en location suite à d'importants travaux de réfection pris en charge par les locataires et ayant fait l'objet d'accords spécifiques.

La gestion de la Halle de Rive a été confiée à la GIM en 2006 et a fait l'objet, en 2007, de travaux de mise en conformité des installations frigorifiques mises à disposition des commerçant-e-s. Un règlement de location de ce lieu est en cours d'élaboration.

L'année 2007 marque également la réouverture du restaurant le Lacustre après une longue période de travaux qui ont été financés par le locataire.

Enfin, la Ville de Genève est devenue propriétaire de deux immeubles sis rue des Grottes 6 et Amis 5. Ces acquisitions représentent onze logements de 2 pièces, deux logements de 4 pièces et une arcade commerciale.

Sur le plan de l'organisation et du fonctionnement internes de la GIM, plusieurs mesures ont d'ores et déjà été prises.

Citons, ici, la création de la Cellule de traitement de l'aide personnalisée (CETAP). La constitution de cette unité s'est avérée urgente suite au constat effectué par la Magistrat-e: l'envoi des demandes de renseignements automatiques aux personnes percevant une aide personnalisée de la Ville de Genève était stoppée depuis le 1^{er} juillet 2006. Ainsi, les procédures et bases légales n'étaient plus respectées. Le bilan est lourd: 1'612 dossiers en souffrance et en attente de traitement pour la mise à jour des montants d'aide personnalisée octroyés par la Ville de Genève. Le responsable administratif du secteur des salles communales s'est vu attribuer la gestion de la CETAP et l'Unité relations clientèle (URC) a repris la gestion des salles communales. A noter que les salles de Plainpalais et du Palladium ont été équipées de connexion WI-FI.

A la faveur du changement intervenu à la tête du DFL, la nouvelle Magistrat-e a entendu les doléances légitimes formulées par les concierges professionnels. En effet, depuis de nombreuses années cette catégorie d'employés de la GIM n'a pas été reconnue et rencontré des difficultés dans l'exercice de sa fonction. Des mesures ont rapidement été prises afin d'améliorer les conditions de travail. Des vêtements professionnels adaptés, des téléphones portables ont été fournis. Différentes formations professionnelles ont été proposées. De plus, le cahier des charges des concierges professionnels de la GIM, qui n'était plus en adéquation avec le travail au quotidien, est en cours de révision et fera l'objet d'une réévaluation de fonction. A noter que pour nombre d'entre eux, l'absence d'un entretien d'évaluation, qui aurait dû être effectué par la hiérarchie, a conduit à la suspension, durant plusieurs années, de l'application des mécanismes salariaux. Les concierges professionnels de la GIM font aujourd'hui encore l'objet d'une écoute particulière et d'un suivi attentif de leurs activités. Enfin, la problématique liée à la fiscalisation des logements de fonction a été traitée et un nouveau règlement fixant les conditions de location des logements de fonction de la Ville de Genève a été introduit le 15 décembre 2007. Il clarifie la question de la prestation accessoire de l'employeur sous l'angle fiscal.

Pour une meilleure efficacité et afin d'améliorer le service à la clientèle, une convention traitant de la répartition des tâches entre le Service des Bâtiments et la GIM en matière de travaux d'entretien de moindre importance a été signée le 2 octobre 2007. Cet accord assure une plus grande indépendance des gérant-e-s, ainsi qu'une meilleure maîtrise des processus tant au niveau financier que technique. Enfin, la GIM a modifié ses heures d'accueil et est au service des locataires de 11 à 15 heures sans interruption pour les informer et/ou leur permettre de déposer leurs dossiers. En dehors de ces heures, les locataires sont reçus sur rendez-vous par les collaboratrices de l'URC.

Gérance immobilière municipale

(3/3)

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Gestion et entretien des immeubles	
Fractionnement du budget global attribué à l'entretien des immeubles dans les comptes de gestion par bâtiment.	
Encourager les locataires à payer leur loyer par le système LSV.	
Revoir, en collaboration avec les services techniques, la répartition des commandes et du contrôle des factures relatives aux immeubles locatifs.	
Dans le cadre de l'entrée en vigueur du nouveau Règlement fixant les conditions de location des logements de la Ville de Genève, négocier avec les locataires les nouveaux baux à loyer, en fonction des échéances.	
Développer les zones d'information (tableaux d'affichage) dans les immeubles.	
Promouvoir une politique dynamique et raisonnée d'entretien du patrimoine financier de la Ville de Genève.	
Dispenser une formation aux conciergeries professionnelles afin de pouvoir développer les contacts de proximité de qualité avec les locataires et poursuivre la formation sur le plan technique.	
Systématiser la délégation des états des lieux et les remises des clés aux conciergeries professionnelles.	
Mise en place de nouvelles procédures assurant une coordination optimale entre la GIM et les Services de l'énergie et des bâtiments (cf. objectif 1100.30).	
Maîtriser les coûts d'exploitation par une politique d'entretien propre à chaque situation définie en collaboration avec le Service des bâtiments.	
Sensibiliser les locataires sur les risques découlant de dépôts sauvages, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments et agir promptement contre tout affichage non autorisé.	
Vérifier la fiabilité des analyses de rendement des immeubles et proposer des solutions permettant l'amélioration des rendements.	
Achever la migration des baux à ferme non agricole vers des baux paritaires ou commerciaux.	
Intensifier les relations transversales avec le Service social de la Ville de Genève, afin d'éviter certaines procédures judiciaires.	
Anticiper la prise de contact pré judiciaire avec les locataires en retard de paiement.	
Adapter les prestations en fonction de la nature des manifestations.	

Degré de réalisation

Adapter le montant des acomptes en fonction des nécessités et de l'évolution du prix des énergies.	
Promouvoir des plans financiers de rénovation supportables économiquement.	
Finaliser la mise en place de la gestion des locaux occupés par l'Administration municipale en centralisant la documentation relative aux locations auprès des tiers.	
2000 Application de la politique sociale de la Ville de Genève	
Rechercher toute possibilité de rationaliser la gestion des demandes de logements avec des organismes publics.	
Élaboration d'un canevas des entretiens et formation de nouveaux collaborateurs et collaboratrices à cette tâche.	
Développer un tableau de suivi des attributions de logement.	
Mesurer périodiquement l'aide personnalisée octroyée par immeuble et en vérifier l'adéquation avec les dispositions réglementaires.	
Mesurer le coût annuel par immeuble de l'aide sociale indirecte.	
Assurer la mise à jour des loyers, telle que validée par les instances compétentes du propriétaire.	
Appliquer les gratuités et rabais selon les dispositions réglementaires.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

La mise en œuvre du fractionnement du budget global attribué à l'entretien des immeubles a été faite au travers de divers tableaux d'analyses.

Certains objectifs partiellement atteints, voire non atteints peuvent s'expliquer par le manque de ressources humaines.

A cela s'ajoute que la GIM est dépendante des autres services et départements en ce qui concerne notamment les procédures internes.

De plus, la non-acceptation des dispositions réglementaires a freiné la GIM dans la mesure périodique de l'aide personnalisée.

L'objectif de rechercher toute possibilité de rationaliser la gestion des demandes de logements avec des organismes publics a été suspendu, car non prioritaire.

Taxe professionnelle

Introduction et faits marquants

2007 aura été marquée par quelques changements importants, en particulier s'agissant de la gestion du personnel. Ainsi, la Direction du service a décidé de ne pas repourvoir le poste laissé vacant par un des adjoints, profitant de ce départ pour créer un poste de responsable des taxateurs, dont les missions ont été redéfinies. Par ailleurs, trois collaboratrices ont annoncé leur grossesse et demandé des diminutions de leur temps de travail. Une nouvelle organisation des tâches a dû être mise en place pour pallier ces absences.

Au niveau de la taxation des contribuables, 2007 aura en revanche été une année stable. Depuis trois ans en effet, aucun retard n'est signalé dans le traitement des dossiers. La notification des bordereaux et l'envoi des rappels, sommations et taxations d'office sont régulièrement effectués.

Par ailleurs, l'ensemble des procédures du service, ainsi que le manuel de taxation à l'usage des collaborateurs et collaboratrices, ont été finalisés. De même, la base de données informatique a été épurée et constitue désormais un outil fiable pour la gestion et le suivi des dossiers.

D'importants moyens ont été consacrés dans le cadre des travaux de la Commission 307. En effet, en sus de la révision habituelle des coefficients des groupes professionnels, une réflexion sur la redéfinition des catégories de métiers a été menée. Elle a conduit à une rationalisation de la nomenclature utilisée, à l'abrogation de dix-huit groupes professionnels et au transfert des contribuables dans d'autres groupes.

Enfin, le projet d'une collaboration plus étroite en matière de taxe professionnelle communale entre la Ville de Genève et une autre commune a été initié. Ainsi, depuis le mois de septembre 2007, lorsque les problématiques techniques ont pu être résolues, la taxation, l'encaissement et le recouvrement des bordereaux de ladite commune sont traités par la Ville de Genève, à la satisfaction de chacun. En effet, le montant de la production de la taxe professionnelle communale pour ladite municipalité s'est fortement accru. Ainsi, la Ville de Genève a généré un revenu supplémentaire supérieur à ce qui était escompté; elle contribue en outre à une plus juste prise en compte des recettes communales dans le cadre de la péréquation financière intercommunale et à l'accroissement du professionnalisme au niveau cantonal dans la perception de cet impôt particulier.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Appliquer les dispositions légales relatives à la taxe professionnelle communale (Articles 301 à 318 C LCP)	
Procéder aux recensements particuliers de certains groupes professionnels et renforcer le contrôle systématique sur le terrain.	
Parfaire le contrôle qualitatif de l'ensemble des tâches dévolues à la Section taxation.	
Élaborer les procédures liées au traitement des actes de défaut de biens et initier leur recouvrement.	
Diminuer le nombre de réclamations justifiées par le biais d'une intensification des contrôles de la Section taxation.	
Poursuivre la révision des coefficients des différents groupes professionnels et formuler des propositions de restructuration des catégories professionnelles au regard de l'évolution de l'économie locale.	
Développer le contact avec l'ensemble des communes genevoises afin d'assurer une application uniforme de la loi.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Courant 2007, il a notamment été procédé au recensement des professions médicales et juridiques. En revanche, en raison notamment de l'absence prolongée de certaines collaboratrices et certains collaborateurs de la section enquêtes (formation, maladie et congé maternité), le contrôle systématique sur le terrain a dû être restreint.

Par ailleurs, grâce à la mise à jour de la base de données du progiciel Opale et à l'épuration des listes informatiques, des contrôles ciblés concernant la taxation ont pu être effectués. Cette mesure a, entre autre, permis de détecter des besoins en formation, qui ont été comblés par l'inscription des personnes concernées à des cours, et de diminuer le nombre de dossiers transmis à la Commission de réclamation en matière de taxe professionnelle communale.

En outre, 46 groupes ou sous-groupes professionnels ont été révisés dans le cadre des travaux de la Commission 307.

Par ailleurs, et comme à l'accoutumée, le Service de la Taxe professionnelle a, tout au long de l'année, prodigué ses conseils aux personnes en charge de la taxe professionnelle communale dans d'autres communes du Canton.

Direction de l'administration générale

(1/2)

Introduction et faits marquants

Suite à la réorganisation de l'Administration municipale survenue en juin 2007, la Direction de l'administration générale a été dissoute et le Contrôle de gestion (CDG) a été rapproché du Département des finances et du logement (DFL).

De par son rapprochement à la Magistrature en charge du département, le CDG a bénéficié d'une meilleure visibilité. Dans ce cadre, il a été sollicité par les Autorités pour participer aux commissions budgétaires et présenter ses activités, ainsi que ses perspectives d'évolution à la Commission des finances. En outre, le Comité de direction (CODIR) a souhaité sa présence pour soutenir les projets en cours.

Le CDG joue un rôle de coordinateur dans le cadre des grandes procédures de la Ville de Genève. Il est devenu un acteur incontournable dans les processus budgétaires et financiers. Il collabore étroitement avec les services municipaux, plus particulièrement avec le Service de la comptabilité générale et du budget et offre un appui permanent — tant opérationnel que conceptuel — aux directions de services et de département qui le sollicitent.

Par ailleurs, sur demande de la Magistrature, une revue des grandes procédures et des publications y relatives a été entamée au dernier trimestre 2007 dans le but d'offrir aux Autorités une plus grande cohérence entre les différents documents et une meilleure pertinence des informations de gestion diffusées. Cette réflexion devrait commencer à porter ses fruits dans le cadre du processus budgétaire 2009.

En 2007, quatre nouvelles entités ont mis en place une comptabilité analytique par missions et prestations, à savoir :

- la Direction des ressources humaines,
- les Bibliothèques et discothèques municipales,
- la Délégation à la petite enfance,
- le Service social.

L'année 2008 permettra aux derniers services municipaux de rentrer dans la démarche de contrôle de gestion par missions et prestations.

Quatre grandes manifestations ont été suivies par la méthode de calcul des coûts « complets » en réponse à la motion M-410 A. Les résultats ont été mis à disposition des départements en charge de ces manifestations dans les mêmes délais que le bouclage des comptes 2006. Un travail important de collecte d'informations et de coordination interdépartementale est nécessaire dans ce genre d'exercice et il est à souligner la bonne collaboration de l'ensemble des partenaires internes à la Ville de Genève.

Le CDG s'apprête à présenter, lors du bouclage des comptes 2007, les résultats de l'analyse de cinq grandes manifestations, à savoir :

- la Fête de la Musique,
- la Fureur de Lire,
- les Musiques en été,
- la Ville est à Vous,
- les Fêtes de Genève.

Un recensement des coûts liés à la coordination et à la préparation de l'Eurofoot 2008 a également été initié. Les résultats seront communiqués au bouclage des comptes 2008.

Enfin, le CDG a participé activement à des mandats ponctuels d'envergure tels que l'étude sur la réorganisation du Service des achats, la gestion des carburants ou encore la tarification du matériel de fêtes pour le Service logistique et manifestations.

Direction de l'administration générale

(2/2)

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Direction et coordination	
Pour soutenir une action coordonnée des départements et des services: - effectuer des analyses et assurer des prestations de conseil en matière de marchés publics de fournitures et services.	⊘
2000 Contrôle de gestion	
Pour renforcer la transversalité interdépartementale, ainsi que pour garantir la qualité de l'information de gestion et les délais de production de celle-ci: - renforcer le rôle de coordination du CDG par l'animation de séances périodiques et par un support continu aux services, notamment par des actions de formation.	◐
Pour améliorer la connaissance du coût des activités de l'Administration municipale: - poursuivre le déploiement d'outils de gestion (comptabilité analytique par prestations, suivi des grandes manifestations, tableaux de bords et états analytiques), - étendre le champ d'analyse sur la base d'études ponctuelles (en fonction des ressources disponibles).	◑
Pour garantir la qualité des données de gestion issues du progiciel SAP: - participer activement aux boucllements périodiques du Service la comptabilité générale, - fournir aux services l'appui nécessaire pour une utilisation optimale du module analytique de SAP.	●

Degré de réalisation

3000 Relations externes	
Pour coordonner l'utilisation des infrastructures de télécommunication existantes et soutenir leur développement sur le territoire genevois: - représenter la Ville de Genève au sein du Comité de coordination des infrastructures de télécommunication (SIDIT) réunissant l'État de Genève, l'Association des communes genevoises et les Services industriels de Genève. Pour coordonner le développement du système d'information du territoire de la Ville de Genève (SITV): - représenter la Ville de Genève au Comité directeur du système d'information du territoire genevois (SITG). Pour contribuer à une veille technologique permanente: - représenter la Ville de Genève au partenariat de l'Observatoire technologique de l'État de Genève.	⊘
Gestion du service	
Pour favoriser la synergie entre les entités rattachées à l'Administration générale: - reconduire l'organisation d'actions de formation réunissant les responsables hiérarchiques.	⊘

Commentaires sur la réalisation des objectifs

La réorganisation de la structure du département a entraîné l'abandon de 3 objectifs.

Achats et impressions

(1/2)

Introduction et faits marquants

Les principaux changements en 2007 ont consisté aux transferts de la gestion administrative de la location des photocopieurs, fax et multifonctions de l'Administration municipale à la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC) et de la gestion administrative de la Commission de gestion des véhicules au Service logistique et manifestations (LOM).

Durant le premier semestre 2007, les stocks de consommables informatiques ont été supprimés au bénéfice d'une nouvelle procédure d'achat en ligne (e-commerce). Ce nouveau processus pourra être appliqué à d'autres types de produits de consommation courante dans l'Administration municipale, de manière à supprimer tous les stocks et optimiser les processus d'achat.

La poursuite de l'appel d'offres des contrats de nettoyage (13 lots sur 22), en procédure sélective, a d'ores et déjà permis des économies.

Durant le second semestre 2007, avec le départ à la retraite de M. Serge Pellaton, chef du Service des achats, le CA a désigné Mme Masha-Hélène Alimi comme cheffe ad interim. Sur demande de la Magistrature, une étude d'ampleur relative à la restructuration du Service des achats a été lancée. Le Contrôle de gestion y a été étroitement associé.

Le 19 décembre 2007, le CA a pris acte du rapport intermédiaire du 18 décembre 2007 et décidé de créer une Centrale municipale d'achat et d'impression (CMAI), en remplacement de l'actuel Service des achats. Il a décidé de prendre toutes les mesures pour que la CMAI soit opérationnelle dès le début du second trimestre 2008. La mise en place d'un groupe de travail interdépartemental est également décidée, afin de définir et valider les différentes propositions de restructuration.

Enfin, le processus du plan d'achat mobilier a été modifié et présenté à la Commission des finances, pour accord, afin de simplifier le processus et de soumettre à ladite Commission une enveloppe globale (mobilier), destinée à figurer dans la demande de crédit —sans indication du détail— d'un montant correspondant au 50% de la demande globale (PFI = 1.5 mio).

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Gestion achats, contrats et approvisionnement	
Pour faire face à l'évolution des besoins de la Ville de Genève, en prenant en considération les facteurs de développement durable: - acquérir des véhicules et engins spécifiques en appliquant les conclusions de l'étude de l'Université de Genève et de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, - finaliser la gestion des stocks en s'appuyant sur la solution offerte avec le progiciel SAP. Pour obtenir le meilleur rapport coût / qualité auprès des fournisseurs, en prenant en considération les facteurs de développement durable: - terminer l'adjudication des lots relatifs aux contrats de nettoyage des bâtiments dans le cadre des marchés publics, - à la suite d'un appel d'offres en marchés publics, mettre en œuvre les nouveaux appareils multifonctions de reproduction.	
2000 Polygraphie et logistique	
Pour faire face à l'évolution des besoins de la Ville de Genève, en prenant en considération les facteurs de développement durable: - analyser l'opportunité d'étendre l'externalisation de travaux d'impression, - éliminer l'utilisation de produits polluants dans le processus de création de documents en offset, - mettre en œuvre un contrôle de qualité couvrant toutes les étapes du processus d'impression, de l'élaboration de la requête à la livraison du produit fini.	
3000 Information et communication	
Pour répondre aux exigences légales et obtenir le meilleur rapport coût / qualité selon les critères fixés: - participer à la formation et à l'information des services de l'Administration municipale, en matière d'achats et de marchés publics relatifs aux fournitures et services.	
Gestion du service	
Pour optimiser le fonctionnement du Service des achats et ses prestations: - promouvoir la formation continue des collaboratrices et des collaborateurs en planifiant au minimum un cours annuel pour chacun-e.	

Achats et impressions

(2/2)

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Les objectifs fixés pour l'acquisition des véhicules et des appareils multifonctions n'ont pu être réalisés par le Service des achats puisque ces deux activités ont été transférées, respectivement au LOM et à la DSIC.

S'agissant de l'adjudication des 22 lots des contrats de nettoyage, elle se poursuit en 2008 pour les 9 lots restants.

Dans le cadre de l'étude sur la restructuration du Service des achats, les objectifs de l'Unité impression sont reconsidérés. D'autres objectifs seront définis en collaboration avec le nouveau responsable de cette unité, dont le recrutement est à venir.

La collaboration avec la Direction des ressources humaines (Promotion de la santé et de la sécurité), la Gérance immobilière municipale et la Bibliothèque municipale a permis, respectivement, l'acquisition de mobilier spécifique, l'acquisition de vêtements pour les concierges, l'élaboration d'un appel d'offres en procédure ouverte pour l'achat de mobilier spécifique.

Enfin, le personnel du Service des achats a suivi au minimum un cours en relation avec son activité spécifique.

Direction des systèmes d'information

Introduction et faits marquants

La Direction des systèmes d'information —nouvellement nommée Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC)— a été transférée au Département des sports et de la sécurité, rebaptisé au 1^{er} juin, Département de l'environnement urbain et de la sécurité (DEUS).

Le nouveau CA et en particulier le Magistrat chargé du DEUS, entend entreprendre une véritable politique en matière de systèmes d'information et de communication. Cette volonté a notamment été concrétisée par la mise en place d'un important réseau WI-Fi public.

Durant l'exercice 2007, la DSIC a mené 300 projets (dont plus de 140 nouveaux contre 70 en 2006) et veillé à la maintenance de près de 900 applications. Le volume de données de l'Administration municipale est passé de 20'000 à 40'000 giga-octets. Les postes informatiques ont progressé d'une centaine d'unités pour atteindre dorénavant le nombre de 2720.

En 2007, la gestion des appareils multifonctions (photocopieurs), ainsi que la tâche de centraliste téléphonique de la Ville de Genève (022.418.22.00) ont été confiées à la DSIC. Suite à l'attribution de ces missions et à la suppression de la Direction de l'administration générale, l'effectif de la DSIC est passé de 53 à 55 postes. A titre de comparaison, il y a une collaboratrice ou un collaborateur de la DSIC pour 54 utilisatrices ou utilisateurs, soit un ratio deux fois plus faible qu'en 1994, sans compter le public toujours plus nombreux à utiliser nos systèmes d'information et de communication. L'élément sensible au sein du fonctionnement de la DSIC reste donc sans conteste son personnel dont la charge continue à croître, avec un risque accru de dysfonctionnement.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Direction et administration	
<p>Pour renforcer l'efficacité de la sécurité de l'information en Ville de Genève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - proposer aux autorités une politique en matière de sécurité de l'information et de la communication. <p>Pour améliorer le développement durable des systèmes d'information et de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - proposer aux autorités une stratégie de déploiement de logiciels libres sur le poste de travail des collaboratrices et des collaborateurs de l'Administration municipale. <p>Pour améliorer la transparence et l'efficacité de l'exécution budgétaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en collaboration avec la Direction des finances et le Service de la comptabilité générale, supprimer, au sein de SAP, le cloisonnement comptable entre les services (accès en lecture à l'ensemble des pièces). 	

Degré de réalisation

2000 Exploitation	
<p>Pour renforcer l'efficacité de la sécurité de l'information en Ville de Genève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participer à la mise en œuvre du système de gestion de la sécurité de l'information et de la communication, dans les limites des ressources disponibles. <p>Pour doter les services de nouveaux moyens leur permettant d'améliorer la qualité de leurs prestations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déployer au sein de l'Administration municipale les infrastructures informatiques et de télécommunication prévus sur les Plans informatiques quadriennaux (PIQ). 	
3000 Microinformatique	
<p>Pour renforcer l'efficacité de la sécurité de l'information en Ville de Genève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participer à la mise en œuvre du système de gestion de la sécurité de l'information et de la communication, dans les limites des ressources disponibles. <p>Pour doter les Conseillères et les Conseillers municipaux d'outils facilitant l'exercice de leur mandat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renouveler les équipements microinformatiques mis à disposition. <p>Pour doter les services de nouveaux moyens leur permettant d'améliorer la qualité de leurs prestations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déployer au sein de l'Administration les équipements micro-informatiques prévus sur les PIQ. 	
4000 Développement	
<p>Pour renforcer l'efficacité de la sécurité de l'information en Ville de Genève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participer à la mise en œuvre du système de gestion de la sécurité de l'information et de la communication, dans les limites des ressources disponibles. <p>Pour doter les Conseillères et les Conseillers municipaux d'outils facilitant l'exercice de leur mandat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - refondre le système d'information mis à disposition (IntraCM). <p>Pour doter les services de nouveaux moyens permettant d'améliorer la qualité de leur prestations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déployer au sein de l'Administration municipale les systèmes d'information prévus sur les PIQ. 	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

La DSIC a atteint ses objectifs dans le conseil et la formation des services municipaux à la pratique des soumissions publiques en matière de fournitures et services.

En matière d'efficacité et de sécurité de l'information, la DSIC vise son renforcement au quotidien. Cependant un certain nombre de projets de ce domaine ont pris du retard, avec pour principale cause un manque de ressources humaines.

Les enquêtes permettant de nourrir l'étude sur le déploiement de logiciels libres ne pourront être effectuées qu'en 2008, toutefois sans incidence sur les occasions offertes à la DSIC d'examiner objectivement, voire d'adopter, des logiciels libres comme solutions de certains projets.

L'objectif de doter les membres du nouveau CM de PC portables et d'imprimantes a été atteint par l'acquisition de matériel par soumission publique.

**AMÉNAGEMENT,
CONSTRUCTIONS ET
VOIRIE**

Légende degré de réalisation des objectifs

-  *Largement atteint*
-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint*
-  *Abandonné*

La nouvelle organisation générale de l'Administration municipale décidée par le CA élu au 1^{er} juin 2007, n'est pas restée sans conséquence pour le département. Ainsi :

- le transfert dans le nouveau Département de l'environnement urbain et de la sécurité de Services logistique et technique, d'une part et Voirie-Ville propre, d'autre part, représente une modification structurelle importante et quasi historique. La répartition dans deux départements différents des services constituant l'ancienne division de la voirie a nécessité divers ajustements en matière de gestion et de définition des prestations croisées entre les deux services précités et celui du génie civil, finalement resté au sein du Département des constructions et de l'aménagement (DCA),
- la décision du CA de supprimer le Service de la mobilité (SMO) et de l'intégrer au sein d'un autre service du département a fait l'objet d'une intense réflexion. En matière d'organisation, le choix s'est finalement porté sur la constitution d'un Service d'aménagement urbain et de la mobilité (SAM), solution jugée la plus efficace, tant au plan administratif que fonctionnel.

C'est finalement un département redimensionné et principalement organisé autour des métiers de l'aménagement de l'espace public et de la gestion du patrimoine construit qui a été pris en charge par Monsieur Rémy Pagani, nouveau Conseiller administratif délégué.

L'organigramme général du département, validé par le CA à l'automne 2006 et qui prévoit le positionnement des entités liées à la direction en deux groupes d'unités « assistances & conseils » et « gestion & management » placées sous la responsabilité directe de la codirection, s'est montré parfaitement adapté à cette nouvelle organisation.

Nombreux ont été les projets et activités menés par le département au cours de l'exercice 2007. Il est dès lors impossible de les mentionner ici de manière exhaustive. Parmi les plus importants, on citera cependant plus particulièrement :

En matière de gestion et de direction générale

L'élaboration du 3^{ème} plan financier d'investissement (PFI) 2008-2019, établi en transversalité avec les autres Directions de départements mais dont la gestion incombe au département, a nécessité un engagement particulièrement conséquent et une redéfinition des priorités compte tenu du changement de législation et de la décision du CA de revoir à la baisse la valeur annuelle des dépenses d'investissement.

En application de la décision du CA et de la volonté du CM exprimée par voie de motion, le département a développé les bases en vue de l'élaboration des budgets de la direction et des services opérationnels par missions et par prestations, en parallèle avec la présentation traditionnelle par nature de dépenses et de recettes.

Une réflexion a également été menée sur le plan juridique concernant la répartition de certaines compétences entre la Ville de Genève, l'État de Genève et autres régies publiques. Parmi les thèmes analysés, citons :

- les conditions d'entretien des routes et ouvrages d'art au sens de la Loi sur les routes,
- les conditions d'entretien et de maintenance des réseaux primaire et secondaire d'assainissement des eaux au sens de la Loi sur les routes,
- l'entretien et la maintenance de divers ouvrages particuliers.

En matière d'aménagement et d'organisation de l'espace urbain
Poursuite du travail initié les deux années précédentes concernant l'élaboration du Plan directeur communal et organisation de deux forums de discussion organisés à l'intention des administrations communales et cantonales, d'une part et de la société civile, d'autre part.

Renforcement de la politique d'acquisition foncière et développement d'une stratégie en matière d'application du droit de préemption communal, dans le but de favoriser la construction de logements sociaux pérennes.

Gestion coordonnée des projets de décontamination et de reconstruction du site des anciens terrains des Services Industriels de Genève (SIG) à la Jonction (site Artamis), concrétisée par l'établissement du rapport final relatif au projet définitif d'assainissement et par la définition des bases d'un concours à organiser en 2008 dans le but de construire un écoquartier sur le site.

Coordination des services en collaboration avec l'État de Genève, les CFF et la direction de projet de la liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse dans le cadre des projets de réaménagement du Plateau de Champel et du site de la Gare des Eaux-Vives, ainsi que la définition des accords à conclure en relation avec l'opposition formulée par la Ville de Genève dans ce dossier.

En matière de construction

Développement du projet de construction prévu sur la parcelle dite du Foyer de Sécheron, en coordination avec les différents partenaires de ce dossier, concrétisé par le dépôt d'une demande de crédit général présentant les investissements pris en charge par notre municipalité.

Inscription au PFI et démarrage des pré-études et études dans le but de rattraper le retard constaté en matière d'entretien et de rénovation des immeubles de logements.

Mise en œuvre de la stratégie «100% renouvelable en 2050» visant à réduire les risques de dépendance structurelle envers les énergies fossiles pour les besoins en chaleur des bâtiments, concrétisé par la délibération favorable du CM en faveur d'un premier crédit d'investissement permettant son financement. Présentation de la politique de la Ville de Genève en la matière dans de nombreux séminaires et colloques.

En matière de réalisation et de gestion de l'espace public

Réalisation des travaux d'assainissement et d'aménagements urbains en lien avec la construction de la nouvelle ligne de transports collectifs reliant Cornavin à Meyrin, puis au Cern et inauguration du tronçon situé sur le territoire de la Ville de Genève.

Études relatives à la ligne de transports collectifs qui reliera Cornavin à Onex, puis Bernex et à ses conséquences dans l'environnement urbain.

Poursuite des études permettant l'élaboration du plan général d'évacuation des eaux.

Poursuite des études et développement d'une organisation de projet permettant de prendre en compte les exigences relatives à l'application de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit en Ville (OPB) de Genève.

Direction de l'aménagement, des constructions et de la voirie

(1/2)

Introduction et faits marquants

Tout au long de l'année 2007, la Direction du département s'est particulièrement investie dans de très nombreux projets en lien avec ses missions et prestations. Parmi ceux-ci, on peut noter particulièrement :

En matière d'assistance à la présidence du département et stratégie générale

- la Direction du département et le Magistrat se sont réunis très régulièrement pour traiter des options à prendre dans les dossiers en cours et pour préparer les séances du CA et du CM, la rédaction et l'élaboration de documents et les auditions devant les commissions,
- la nouvelle composition des départements et le transfert de deux des trois services de l'ancienne division de la voirie dans un autre département ont nécessité une nouvelle organisation du fonctionnement interne,
- la décision du CA de supprimer le Service de la mobilité et de l'intégrer au sein d'un autre service du département a nécessité de nombreuses séances de travail avec le personnel des différents services concernés. Au final, décision a été prise de fusionner les Services d'aménagement urbain et de la mobilité, avec effet au 1^{er} janvier 2008,
- le 3^{ème} PFI a été constitué de manière transversale et en collaboration avec les autres Directions de départements, en tenant compte de la décision du CA de ramener la valeur des investissements annuels à 95 millions de francs par an,
- la décision du CA de constituer une délégation à l'aménagement du territoire a permis de traiter et de faire évoluer de nombreux dossiers aux plans politique et opérationnel (projet d'aménagement de la Rade, Artamis, Parc Hentsch, TCOB, CEVA, passerelle des Vernets, etc.).

En matière de direction et coordination du département, assistance et conseils aux services

- les différentes unités rattachées à la Direction du département ont apporté assistance et conseils aux services opérationnels en matière juridique, de gestion des dossiers en regard des exigences en matière de marchés publics, de gestion foncière et de conservation du patrimoine,
- un effort particulier a été porté sur l'unification des procédures en matière d'appel d'offres et de respect des marchés publics. Tous les services du département travaillent désormais sur la base de documents unifiés (documents d'appels d'offres, contrats, etc.),

- en matière de grands projets, la direction du département s'est impliquée en phase stratégique des dossiers suivants :
 - liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (valorisation de l'emprise sur les parcelles de la gare des Eaux-Vives),
 - tram Cornavin-Onex-Bernex (négociation de la convention relative à la répartition des coûts),
 - site Artamis (suivi du projet définitif d'assainissement et projet de reconstruction),
 - patinoire des Vernets (négociations en relation avec le projet de transformations intérieures),
 - maintenance de l'éclairage public (négociation en vue d'un contrat de prestations avec les Services Industriels de Genève),
- organisation d'un séminaire destiné aux cadres du département, sur les thèmes de l'aménagement de l'espace public et de l'information et communication.

En matière de relations externes

- plusieurs réunions ont été organisées avec les associations professionnelles dans le domaine de la construction (Fédération des Architectes et Ingénieurs, Fédération des Métiers du Bâtiment, Société Suisse des Entrepreneurs – GE) et les syndicats (CGAS, SIB, SIT, etc.) dans un but d'échange d'information et de clarification des procédures respectives,
- la participation à de nombreuses réunions de travail avec les partenaires habituels externes à notre administration, tels l'État de Genève, les Transports Publics Genevois, les Chemins de Fer Fédéraux, les SIG a permis d'assurer la coordination stratégique et opérationnelle des différents projets et domaines d'activité menés par le département.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Direction et coordination	
Renforcer les activités de soutien et de conseils au Magistrat, notamment pour la mise en place d'un mode de communication et d'information plus performant et plus direct.	
Poursuivre la mise en place et la coordination de la nouvelle organisation du département, dans une vision stratégique et prospective, en collaboration avec l'administrateur du département.	
Intensifier la collaboration interdépartementale, notamment en ce qui concerne la définition et la planification des investissements en relation avec la nouvelle application de gestion du PFI, ainsi que dans le domaine de l'entretien des bâtiments.	

Direction de l'aménagement, des constructions et de la voirie

(2/2)

Degré de réalisation

2000 Aménagement, constructions et voirie	
Veiller au respect et au développement, par les services, des objectifs généraux définis pour 2007, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> - poursuivre une politique d'acquisition foncière ciblée et en relation prioritaire avec la construction de logements sociaux, dans des secteurs disposant de perspectives de développement, - renforcer la collaboration avec l'État de Genève en relation avec les projets nécessitant une mise en œuvre coordonnée, notamment dans le but d'améliorer la qualité de l'air et de répondre aux objectifs définis par l'OPB, - engager les services à prendre des mesures concrètes, afin de veiller à la sécurité des personnes, à la préservation de leur santé et de leur intégrité physique, tant sur le domaine public que dans les bâtiments, - veiller à la poursuite des actions engagées en matière de propreté de l'espace public, - encourager la poursuite et l'amélioration des stratégies d'entretien et de renouvellement du patrimoine construit et du domaine public de la Ville de Genève. 	●
Renforcer et mettre à disposition de l'ensemble des services du département les activités d'assistance et de conseils développés sous la responsabilité de la Direction du département.	●
Poursuivre le développement et l'intégration d'une dimension analytique au sein des services et au niveau de la Direction du département, dans le but d'obtenir une meilleure maîtrise des coûts de fonctionnement.	○
Poursuivre et finaliser, en collaboration avec l'administrateur, la mise en œuvre des procédures unifiées en matière de marchés publics et d'attribution de mandats.	●
Poursuivre les réflexions et les actions entamées avec les directions de service dans le but de diminuer l'absentéisme et d'en maîtriser les différents paramètres.	○
3000 Relations externes	
Améliorer et rendre plus efficaces les relations et la coordination avec les partenaires institutionnels dans le cadre de l'élaboration et du suivi des grands projets.	◐
Poursuivre et intensifier le développement de campagnes de communication et d'information publiques afin de soutenir l'action du département et des différents services.	◐
Poursuivre et intensifier les relations avec les groupes de représentation et associations professionnelles en lien avec les différentes activités du département. Appuyer les services dans leurs démarches participatives et de concertations avec les associations d'habitant-e-s.	●
Représenter le département et la Ville de Genève dans le cadre de manifestations officielles en relation avec les missions du département.	●

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

Certains objectifs pour la Direction et le secrétariat, qui avaient été fixés lors de l'élaboration du projet de budget 2007, n'ont pas pu être atteints.

C'est le cas, notamment, de celui consistant à poursuivre les réflexions et les actions entamées avec les Directions de service dans le but de diminuer l'absentéisme et d'en maîtriser les différents paramètres

La raison de cet échec s'explique par l'impossibilité d'accéder aux données détenues par le Service des ressources humaines en la matière. Dans ce domaine, dans le but de comprendre et de pouvoir expliquer l'absentéisme, la construction d'indicateurs se révèle un paramètre essentiel. Après de nombreuses sollicitations auprès du service compétent, il semble qu'il sera enfin possible d'avoir accès à ces informations. Cet objectif sera donc repris.

La poursuite du développement et l'intégration d'une dimension analytique au sein des services et au niveau de la Direction du département n'ont pas pu évoluer comme souhaité. La constitution de budgets par missions et par prestations, et la construction de tableaux de bords qui lui est liée, afin d'obtenir une meilleure maîtrise des coûts de fonctionnement, devraient être effectives dès le projet de budget 2009.

L'objectif visant à rendre plus efficace les relations et la coordination avec les partenaires externes dans le cadre de l'élaboration et du suivi des grands projets aurait pu être plus largement atteint par un renforcement des forces de travail au plan stratégique, dans l'environnement proche de la direction. Cette dernière entend combler cette lacune par l'engagement, sur un poste vacant, d'un adjoint de direction dont le cahier des charges sera axé sur le suivi et la gestion des grands projets.

Conservation du patrimoine architectural

(1/2)

Introduction et faits marquants

En matière de conseils

- suivi approfondi du chantier de la Maison Tavel, suivi du projet de restauration de l'Alhambra, collaboration à la mise en place du plan Lumière, étude pour la mise en place de monuments et plaques commémoratives, notamment statue de Gandhi,
- préparation des préavis relatifs à la vague d'inscription à l'inventaire d'une dizaine d'objets du patrimoine de la seconde moitié du XXe siècle et autres préavis relatifs au classement ou à l'inventaire de bâtiments plus anciens. Etude de préavis pour le projet du plan de site de Montchoisy.

En matière d'études et d'expertises

- études de diverses demandes de subventions allouées par crédit d'investissement, notamment pour le Palais de l'Athénée, l'Eglise du Sacré-Cœur, l'Eglise Saint-Germain et la Chapelle de la Péლისerie,
- mise à jour de l'étude du bâtiment de la Console aux Conservatoire et jardin botaniques (CJB). Achèvement de l'étude sur l'Usine (ou ex-UGDO). Livraison des études sur l'école de Saint-Jean, les revêtements de sols de la Vieille Ville et la fontaine monumentale du Jardin Anglais. Conduite de l'étude sur le parc La Grange et sur l'école des Croupettes,
- études de datations par dendrochronologie des structures des dépendances de la Villa La Grange et de « l'Hôtel municipal » au 4, rue de l'Hôtel-de-Ville.

En matière de documentation, échanges, formation et diffusion des connaissances

- important travail de tri et de mise en ordre du matériel, des archives et de la documentation abandonnés dans les locaux de la Ville de Genève par l'ex-atelier Créphart du restaurateur d'art Théo-Antoine Hermanès. Quasi achèvement de la mise à jour des archives de la conservation du patrimoine architectural (CPA),
- accueil et encadrement de deux stagiaires historiennes de l'art en formation postgrade, pour une période de six mois chacune. Participation à divers colloques « métier », notamment les Entretiens du Club des villes, « Fabriquer la ville : nouvelles attentes, nouvelles cultures », le colloque ICOMOS, « La conservation des matériaux, l'immeuble Clarté de Le Corbusier », les rencontres de l'ASPAN, « Habiter les centres anciens, perspectives ». Diverses formations relatives aux archives, en cours et séminaires. Visite de service à Berne : le Service municipal des monuments historiques, la Bibliothèque nationale et les Archives fédérales des monuments historiques.

En matière de représentation

- participation du conseiller en conservation du patrimoine architectural aux travaux de la Commission des monuments, de la nature et des sites et à ceux de la Fondation pour la conservation des temples genevois construits avant 1907, en qualité de représentant de la Ville de Genève.

En matière de communication

- organisation des Journées européennes du patrimoine 2007, sous le thème du bois, en collaboration avec l'État de Genève. Cette édition fut également l'occasion de fêter le centième anniversaire de la création de Patrimoine suisse, Genève (anciennement Société d'art public). Conduite des visites de printemps de la villa La Grange. Contribution à la publication « émotion(s) en lumière, le vitrail à Genève », qui constitue l'inventaire des vitraux.

Conservation du patrimoine architectural

(2/2)

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Conseil	
Fournir les bases documentaires et les études historiques aux services chargés de la maîtrise d'ouvrage. Assurer les prestations de conseil dans le cadre des chantiers.	
Préparer les arguments pour les préavis relatifs aux questions de protection du patrimoine.	
À la demande, fournir les conseils utiles dans le cas des prestations servies à des tiers par la Ville de Genève.	
2000 Recherche	
Produire et commander les études historiques, en les publiant sous une forme permettant un accès aisé.	
Reprendre la réalisation de l'inventaire historique du patrimoine en adaptant sa forme.	
Effectuer ou commander les investigations spécifiques selon les nécessités particulières liées aux projets ou chantiers en cours.	
Poursuivre la mise à jour de l'index bibliographique des bâtiments situés sur le territoire de la Ville de Genève, en version informatisée.	
3000 Relations extérieures	
Représenter la Ville de Genève auprès de la Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS), d'une part, au sein de la Fondation pour la conservation des temples genevois construits avant 1907, d'autre part.	
Organiser les manifestations qui se dérouleront dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, édition 2007. Fournir les éléments nécessaires aux actions de communication menées par le département.	
9000 Gestion du service	
Poursuivre l'effort entrepris en vue d'assurer une meilleure gestion des archives du service et développer la formation du personnel.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

L'objectif qui consistait à reprendre la réalisation de l'inventaire historique du patrimoine en adaptant sa forme, n'a été atteint que partiellement.

Le dossier est toujours en suspens sous la forme prévue initialement. Un tiers environ des bâtiments font l'objet d'une fiche documentaire. Par contre, les recherches historiques ont été poursuivies selon l'actualité des projets et la planification financière des investissements relatifs aux immeubles.

Il en est de même s'agissant de l'objectif relatif à la mise à jour de l'index bibliographique des bâtiments. Un effort particulier a été porté à l'informatisation de l'index bibliographique des bâtiments situés sur le territoire de la Ville de Genève, dont la version opérationnelle devait être disponible à la fin de l'année 2007. Certaines mises au point techniques ayant nécessité davantage de temps que prévu, la mise en exploitation ne pourra se faire qu'au printemps 2008.

Enfin, l'objectif que l'unité s'était fixé de poursuivre l'effort entrepris en vue d'assurer une meilleure gestion des archives du service et développer la formation du personnel n'a également pas été totalement atteint.

Rappelons que cet objectif a été défini pour plusieurs années consécutives. En effet, la mise en ordre des archives a commencé au début de l'année 2002. Elle a, par la suite, pris un peu de retard au vu de la charge de travail qui incombe à l'unité de la CPA. Cependant, durant l'année 2007, un effort particulier a été fourni, grâce à l'appui d'une collaboratrice administrative au bénéfice d'un contrat temporaire. Ce travail est quasiment achevé. Il sera définitivement abouti au printemps 2008.

Information et communication

Introduction et faits marquants

En 2007, l'Unité information et communication a été rattachée directement à la Direction du département. Elle a déménagé au rez-de-chaussée du 4, rue de l'Hôtel-de-Ville, tandis que la documentation photographique – rattachée administrativement à l'Unité information – communication – s'installait au 12, quai du Rhône, dans le bâtiment d'expositions de la Ville de Genève.

Le premier semestre de l'année 2007 a été chargé en matière d'information et communication en raison du changement de législature : plusieurs publications devaient impérativement être éditées et plusieurs inaugurations se tenir avant le changement de Magistrat.

Certains de ces dossiers ont nécessité une très forte implication de la part de l'unité, en raison notamment de leur caractère transversal. Citons par exemple :

- présentation de nouvelles caissettes à journaux,
- inauguration du Victoria Hall,
- inauguration de la station de fourniture de gaz naturel carburant des Acacias,
- inauguration de la place des Nations,
- exposition de la Distinction romande d'architecture,
- exposition « Bruit des Ouches »,
- campagne Display sur la consommation d'énergie dans les bâtiments,
- exposition « Genève, ville d'eau ».

Des publications impliquant l'unité information – communication ont été réalisées :

- rénovation du Victoria Hall,
- rénovation du 17, rue des Étuves,
- aménagement de la place des Nations,
- construction de la crèche de Saint-Jean et aménagement du parc public,
- Genève, ville d'eau.

Dix conférences de presse ont été organisées pour répondre à des questions d'actualité. Parmi elles, citons particulièrement celles concernant :

- La rénovation de la patinoire des Vernets ;
- La politique en vue de favoriser le logement social ;
- La réfection de la passerelle des Vernets.

Un dossier a particulièrement mobilisé l'Unité. Il s'agit de l'inauguration de la première étape du tram Cornavin-Meyrin-CERN.

L'Unité information et communication a également été très impliquée dans le montage de l'exposition du concours d'architecture relatif à la construction du nouvel herbier des Conservatoire et Jardin botaniques et dans l'édition de la plaquette relative à ce concours.

Toutes ces activités ont fait appel à la collaboration active de la documentation photographique, dont la contribution se révèle essentielle dans le travail d'information et de communication du département. Rappelons que ce dernier détient dans ses archives près de 17'000 photographies présentant le patrimoine bâti et l'espace public à travers plusieurs époques.

Enfin, la responsable de l'unité a régulièrement collaboré à la rédaction des magazines « Vivre à Genève » et « VG Mag ».

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Information, communication et documentation	
Promouvoir, auprès de la population, les projets du département par le biais de différents supports d'information et de communication, tels que le périodique d'information, le site Internet, les conférences de presse, des affiches ou des expositions.	
Participer activement aux projets d'aménagement de la Ville de Genève en terme d'information et de communication auprès des acteurs de la population concernés.	
Coordonner, de manière concertée, les différents supports d'information mis sur pied par les services du Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie.	
Gérer et promouvoir les supports de la Ville de Genève et du département (« Vivre à Genève », périodique d'information, site Internet, etc.). Faire évoluer le site Internet du département, en collaboration avec les différents services.	
Coordonner et promouvoir des moyens de communication en vue d'une information de proximité (arcade d'information au Pont de la Machine, bâtiment d'exposition au 12 quai du Rhône, panneaux d'affichage dans les quartiers, autres lieux).	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

Certains objectifs assignés à l'Unité information et communication n'ont été que partiellement atteints. Le changement de législature et l'arrivée d'un nouveau Magistrat ont donné une impulsion nouvelle aux missions et prestations de cette unité. Ce sujet a été largement abordé lors du séminaire des cadres du département qui s'est tenu à Annecy à la fin du mois de novembre. Un renforcement des compétences et l'optimisation des ressources qui existent également au sein de certains services opérationnels seront nécessaires dans les mois à venir, dans le but de communiquer mieux et consolider l'image du département et de la Ville de Genève auprès des instances extérieures et de la population.

Opérations foncières

Introduction et faits marquants

En 2007, le changement de législature a été l'occasion de marquer de manière affirmée la volonté de développer une politique dynamique de logement social en Ville de Genève. La politique foncière, tant au niveau des acquisitions que de la valorisation du patrimoine existant, sera un élément clé de cette stratégie. Une conférence de presse a ainsi été organisée en octobre 2007, afin d'informer le grand public de cette ambition.

Ainsi, la Ville de Genève a exercé le droit de préemption que lui réserve la loi pour l'acquisition d'une parcelle au chemin des Eidguenots.

Qu'il soit également permis de citer l'instruction du dossier de la rue de la Maladière, mené en parfaite collaboration avec l'Eglise protestante de Genève. La transformation de l'affectation de la parcelle, prévue à l'origine en servitude à destination de culte, permettra la construction de près de 40 logements sociaux en Ville de Genève.

Pendant cette année, la nouvelle responsable des opérations foncières était en congé maternité pendant plusieurs mois. Les affaires courantes ont été gérées par les collaborateurs et collaboratrices de l'unité en lien direct avec la Direction du département.

Les objectifs fixés seront poursuivis en 2008 afin de renforcer la stratégie mentionnée ci-dessus.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Opérations foncières	
Poursuivre la politique d'acquisition et de mise à disposition de terrains en vue de permettre la concrétisation de logements sociaux et l'aménagement d'espaces publics.	
Participer activement aux projets stratégiques d'aménagement de la Ville de Genève dans le domaine foncier [Périmètres d'aménagement coordonné (PAC)] des Eaux-Vives, parcelle du Foyer de Sécheron, parcelle ex SIG - rue du Stand, boulevard Saint-Georges).	
Garantir la création de cheminements piétonniers dans les quartiers par le biais de la procédure relative aux requêtes en autorisation de construire et/ou par le biais de négociations auprès d'opérateurs privés.	
Gérer le crédit d'investissement de 2.5 mios de francs destiné à soutenir le logement coopératif en Ville de Genève (arrêté N° 448) et en assurer sa promotion.	

Urbanisme

(1/2)

Introduction et faits marquants

Globalement, le Service d'urbanisme (URB) a connu un fort accroissement de ses tâches (cf. mission « planification ») et a élargi ses expertises à d'autres activités (cf. missions « évaluation » et « assistance »).

En matière d'évaluation des transformations du territoire communal et des besoins de la population

- constitution, mise à jour et mise en application de diverses bases de données: UrbaSIT (suivi administratif, statistiques des requêtes et plans d'affectation. Migration d'Urba2); ventes soumises au droit de préemption; taux de motorisation 2000-06; planification scolaire (y.c. commune de Carouge),
- validation des potentiels d'urbanisation dans le cadre du PGEE,
- analyse cartographique du logement, des différents types de bâtiments municipaux et préaux d'écoles,
- structuration du suivi des conventions pour l'Unité des opérations foncières,
- digitalisation et modélisation des Plans localisés de quartier (PLQ) sur le territoire communal,
- élaboration des principes d'un nouveau concept MémoCité,
- maquette: 3 modules finalisés, 4 réalisés, 3 engagés. Mise à jour: modules et site Internet.

En matière de planification du territoire communal

- traitement de 290 requêtes (+10% par rapport à 2006) en autorisation de construire, dont 80 % ont nécessité une analyse approfondie. Élaboration de lignes directrices pour garantir une réponse pratique cohérente lors de situations particulières (par exemple: cours),
- 96 analyses de droits de préemption, dont 20 en étude approfondie et 1 cas d'acquisition par le CM (Eidguenots),
- contribution au projet d'agglomération (potentiel à bâtir) et préparation (argumentaire) des projets Ville de Genève pour le Fonds fédéral d'infrastructures,
- copilotage technique du Plan directeur de quartier de la Gare des Eaux-Vives, participation à la Société de valorisation des terrains de la gare des Eaux-Vives et contribution à la convention Ville de Genève-CEVA (liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse),
- encadrement technique du projet « Reconstruction » des anciens terrains des Services Industriels de Genève (SIG) en vue d'un concours d'urbanisme et d'architecture,
- suivi de l'étude: relocalisation du stade des Fourches et coordination avec le Service des sports,
- plan directeur communal: élaboration du concept, définition d'objectifs communs de planification, mise en cohérence avec l'Agenda 21 et d'autres projets communaux (PGEE, Plan lumière) et cantonaux (énergie, urbanisme),
- montage de projets « stratégiques » prioritaires: centre-ville, onde verte, Pépinière-Cornavin-Montbrillant,
- animation de cinq ateliers interdépartementaux, collaboration territoriale intercommunale (Vernier, Carouge, Lancy),

- montage et animation technique des forums « Administrations » et « Citoyens », diffusion sur Internet,
- préparation de 3 séances du comité de pilotage et 3 décisions du CA, information de la Commission de l'aménagement et de l'environnement,
- pilotage technique du rapport de conformité relatif au règlement définitif du PUS pour adoption par le Conseil d'État de Genève,
- élaboration d'une stratégie de reconversion potentielle de certaines zones industrielles (Acacias, Rosemont), évaluation d'adaptations légales,
- instruction technique et administrative de 3 modifications de zone (Pont-Butin, EMS Petit-Saconnex et Parc Hentsch), 4 plans de quartier (Route de Chêne, Roseraie, Edouard-Rod et Joli-Mont/Riant-Parc), 2 plans de site (Squares Montchoisy et Chemin Thury),
- encadrement technique pour mise en œuvre des PLQ Allières, Rieu-Malagnou, Grottes,
- évaluation des possibilités de relocalisation de la caserne Rive droite et coordination avec le Service d'incendie et secours, le Service d'architecture et l'UOF,
- lancement et encadrement de l'étude d'aménagement « Petite-Boissière » (mandat),
- élaboration du plan de coordination de Sécheron et scénarii de localisation des logements pour étudiants du Campus de la Paix.

En matière d'assistance, vulgarisation et échanges professionnels sur la connaissance du territoire

- représentation technique à divers comités technique du projet d'agglomération, Praille-Acacias-Vernet, pilotage des projets assainissement-reconstruction des anciens terrains des SIG; au groupes: « positionnement des villes », État-Ville « Sécheron », « Enjoy Geneva », à la Commission cantonale d'urbanisme, etc.,
- publication sur l'expérience « Galiffe » reconnue par le CA comme projet exemplaire notamment au niveau de la collaboration interdépartementale,
- ordres du jour et tenue des compte-rendu des séances mensuelles « Politique foncière et urbanisme »,
- organisation de la conférence de presse sur logements sociaux,
- secrétariat de la Commission d'aménagement et de l'environnement du CM: 19 ordres du jour, 107 auditions pour 19 objets traités,
- réponses aux motions, questions écrites, etc.,
- coordination État de Genève-Ville de Genève avec la Direction de l'aménagement,
- direction conceptuelle et graphique du recueil « Genève à pied-10 parcours à thème »,
- diffusion de 223/360 promenades du Plan Piétons (forte augmentation),
- organisation des journées « Dimanche-à-pied » et conférence-débat sur éco-quartiers, accueil de 4 délégations étrangères, ARE, Fonds suisse du paysage / divers exposés (Uni 3^{ème} âge, EPFL, Certificat « tourisme »),
- répertoire des plans scannés du service.

Urbanisme

(2/2)

En matière de gestion du service

- 14.7 postes dont 4 à plein temps, reposant sur des domaines de compétences complémentaires,
- postes repourvus : 2 architectes-urbanistes, 1 assistante de direction,
- accueil-formation : 1 stagiaire en architecture du paysage, 2 étudiants,
- les frais induits de l'exercice ont été pris en charge par le budget de fonctionnement et plusieurs crédits extraordinaires (PDCOM, Plan Piétons, PUS, mesures d'accompagnement CEVA, anciens terrains SIG).

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Évaluation des transformations du territoire communal et des besoins de la population	
Actualiser MémoCité et rénover son site Internet.	
Réorienter le développement de la base de données « UrbaSit » en fonction des nouvelles demandes de la Direction (synthèse des préavis, meilleure transversalité).	
Établir un tableau de bord sur la production réelle des logements sur le territoire communal (poursuite d'un objectif annoncé en 2006) et compléter ce tableau par des indicateurs évolutifs de densité.	
Digitaliser et modéliser les PLQ en force sur le territoire de la Ville de Genève (SITG).	
2000 Planification du territoire communal en application des lois et plans-cadre cantonaux et des principes du développement durable	
Préciser les conditions d'utilisation des cours pour le préavis communal sur les requêtes en autorisation de construire et évaluer les adaptations légales à envisager.	
Développer les contenus et l'organisation du plan directeur communal en faisant émerger d'une part, une première série d'informations vers le public et d'autre part, une première liste d'information proposition vers le CM.	
Élaborer une stratégie de mise en œuvre d'une reconversion potentielle de certaines zones industrielles de la Ville de Genève (Acacias, Rosemont) et évaluer les adaptations légales à envisager.	
Assurer l'encadrement technique en vue d'une validation politique du plan directeur de quartier « Gare des Eaux-Vives » (CEVA) et de la préparation des projets de plans d'affectation.	
Intégrer les objectifs d'aménagement dans la démarche du plan lumière, de l'Ordonnance sur la protection de l'air (OPair) et de l'OPB.	

Degré de réalisation

Assurer la mise au point du futur projet de PLQ « Allières ».	
Activer les bases d'une modification du PLQ en vigueur « anciens terrains des SIG » en lien avec les travaux de dépollution.	
Assurer à la mise au point du futur projet de plan localisé de quartier « Rieu-Malagnou » et la mise en œuvre d'une opération de logements sociaux (HBM).	
3000 Assistance, vulgarisation et échanges professionnels sur la connaissance du territoire	
Finaliser le concept de publication pour le recueil des promenades (parution prévue en 2008).	
Contribuer au lancement de la collection des petits plans piétons (poursuite d'un objectif annoncé en 2006).	
9000 Gestion du service	
Élaborer une base de données en réseau répertoriant les présentations « Powerpoint » réalisées par le service.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

Si certains objectifs n'ont pas pu être qualifiés de totalement atteints, c'est en raison :

- du manque de forces de travail en interne, affectées en priorité au Plan directeur communal, ainsi qu'à d'autres dossiers d'actualité (Gare des Eaux-Vives, anciens terrains des SIG, Parking centre-ville, etc.),
- du fait que l'avancement de quelques dossiers a été bousculé par des décisions indépendantes de la volonté du service,
- des disponibilités de certains mandataires et du degré de complexité des thématiques,
- des décisions émanant de l'autorité compétente de l'État de Genève et/ou l'absence de prise de position de la part d'acteurs privés,
- du manque d'intérêt suite à une analyse prospective.

Mobilité

(1/2)

Introduction et faits marquants

Durant l'année 2007, le service a connu des problèmes dus à un manque de personnel, en raison d'une part, du départ de l'agente spécialisée en charge des personnes à mobilité réduite qui arrivait en fin de contrat et, d'autre part, de l'absence de longue durée pour raisons de santé d'un ingénieur en transports. Ce manque de personnel a nécessité une réorganisation au sein du service, avec une redéfinition des priorités et une redistribution des tâches, entraînant du même coup le ralentissement ou l'abandon de certaines activités, notamment en matière de promotion de l'écomobilité.

Orientations

En 2007, le SMO a entrepris vingt programmes d'assainissement du bruit routier, soit en coordination avec des projets de requalification de rues et de places, soit pour eux-mêmes sur des axes où les valeurs d'alarme sont atteintes ou dépassées.

Plusieurs projets d'aménagement conformes à la hiérarchie du réseau routier ont pu être entamés dans la perspective d'un support technique au projet d'assainissement du bruit routier ou de requalification de l'espace public.

Coordination et conseil

Le travail de mise à jour des bases de données élaborées par le service s'est poursuivi, permettant ainsi d'améliorer la coordination interne et externe.

La collaboration avec l'État de Genève s'est poursuivie, tant en ce qui concerne les réglementations de circulation que le développement de l'infrastructure des transports publics. Le service participe notamment aux différentes instances cantonales de planification des tramways. Il a procédé à la mise en consultation de 29 enquêtes publiques et préparé les préavis municipaux y relatifs.

De nombreuses expertises ont été menées dans le cadre des projets de valorisation de l'espace public, du développement d'infrastructures de transport en commun, de modération de trafic et d'amélioration de la sécurité des déplacements dans les quartiers, afin de mieux appréhender la réalité du terrain et ainsi proposer des solutions qui soient le plus possible en adéquation avec les objectifs recherchés.

Une étroite coordination avec le Service du génie civil a permis de renforcer l'information relative aux projets menés par le service et ainsi améliorer leur adhésion par le public.

Organisation des modes de déplacements

En matière d'aménagements cyclables, 21 dossiers ont été finalisés en 2007 permettant ainsi de compléter le réseau de 5,08 km de nouveaux aménagements. Plusieurs projets ponctuels de modération de trafic ont été mis au point notamment à proximité d'écoles. De nouveaux projets de zones 30 km/h ont démarré dans les quartiers de Sécheron, Champel, Saint-Léger, Philosophes et Tranchées. Les projets en cours pour les Eaux-Vives, la Jonction et les Délices ont été poursuivis. L'évaluation de la qualité de plusieurs zones 30 km/h (Genêts, Peschier et Acacias) et d'une zone de rencontre (Concorde) a été entreprise. La zone 30 km/h de Saint-Jean a été inaugurée.

Appui à l'aménagement des espaces publics

La coordination avec les services chargés d'établir des projets d'aménagement de l'espace public a permis de mieux intégrer la qualité environnementale et la sécurité.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Orientations	
Améliorer l'évaluation des activités du service.	
Développer des projets d'aménagement conformes à la hiérarchie du réseau routier et du plan directeur des transports publics 07-10.	
Poursuivre l'étude de programmes d'assainissement selon l'OPB. Poursuivre le développement de projets d'assainissements localisés avec l'État de Genève pour répondre aux exigences fixées par l'OPAir. Poursuivre la réflexion sur le fonctionnement du réseau routier en adéquation avec les obligations légales liées à la mise en œuvre de ces programmes environnementaux.	
Mettre au point le volet « transports » du plan directeur communal. En fonction de la demande, développer de nouveaux plans sectoriels dans les quartiers, afin d'améliorer la sécurité des personnes les plus exposées. Développer des outils permettant de mieux gérer les parkings sur les parcelles privées, afin de limiter l'usage pendulaire et améliorer leur disponibilité pour les habitant-e-s.	

Mobilité

(2/2)

Degré de réalisation

2000 Coordination et conseil	
Mise à jour des bases de données relatives à la mobilité douce, aux personnes à mobilité réduite, relevés de vitesses, de stationnement, etc.	
Poursuivre une bonne coordination des procédures techniques et administratives avec les services municipaux et de l'État de Genève afin d'assurer une mise en œuvre dans les délais des projets menés ou suivis par le service. Mise à l'enquête des projets d'arrêtés de circulation préparés par l'Office cantonal de la mobilité.	
Poursuivre le travail d'expertise mené dans le cadre des projets de modération du trafic et d'amélioration des déplacements des mobilités douces, de façon à apporter des réponses adaptées à la problématique tenant compte de l'environnement dans lequel elles seront appliquées. Poursuivre le conseil à la présidence, aux autres services et départements pour tout ce qui concerne les questions de mobilité. Représenter la Ville de Genève dans les instances cantonales, régionales, nationales et internationales traitant de la mobilité.	
Renforcer le processus d'information relatif aux différents projets d'aménagement menés en concertation dans les quartiers afin d'en améliorer la compréhension par les habitant-e-s.	
3000 Organisation des modes de déplacements	
Le service poursuivra le développement du réseau cyclable, la modération du trafic et les mesures de sécurité en faveur des personnes les plus exposées aux risques, en répondant prioritairement aux demandes qui sont issues de groupes de concertation dans les quartiers. Le service poursuivra son appui aux Transports publics genevois (TPG) pour adapter l'infrastructure routière à l'amélioration de la progression des lignes de transport public et au développement du réseau.	
4000 Appui à l'aménagement des espaces publics	
Poursuivre l'assistance aux services opérationnels chargés d'établir des projets d'aménagement de l'espace public en mettant l'accent tant sur la sécurité que sur la qualité de l'air (OPAir) et la réduction du bruit (OPB).	
5000 Promotion de l'écomobilité	
Organisation de la «Semaine de la mobilité» et sa coordination au niveau cantonal. Organisation des «Samedis du vélo» et publication de nouveaux «Vélos tours» pour promouvoir l'utilisation de ce moyen de transport en Ville de Genève. Campagnes de sensibilisation lors de manifestations diverses («Journées du développement durable», «La ville est à vous», fêtes de quartier, forums et conférences, etc.). Développement de nouvelles campagnes prophylactiques en faveur de l'écomobilité, en partenariat avec les instances cantonales et régionales.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

Le calendrier de mise au point du Plan directeur communal n'a pas permis de finaliser le volet mobilité, notamment en raison du processus de concertation engagé avec les différents acteurs institutionnels et du monde associatif. La réflexion sur une meilleure gestion des parkings sur le domaine privé s'est heurtée à l'absence de compétences de la part de la Ville de Genève, tant en matière de construction que de circulation.

La promotion de l'écomobilité, l'organisation des «Samedis du vélo» et la publication de nouveaux vélos tours se sont poursuivies. Par contre, l'édition 2007 de la «Semaine de la mobilité» a été beaucoup plus modeste en raison des diminutions drastiques du budget alloué à cette manifestation. Par ailleurs, plusieurs tentatives de campagnes prophylactiques en partenariat avec les instances cantonales et régionales n'ont pas pu être mises en œuvre en raison de l'absence d'intérêt chez les partenaires potentiels ou en raison d'un développement de ce type d'activité par le secteur privé.

Bien que l'évaluation des activités du service se fasse désormais de façon régulière et satisfaisante, les adaptations mises en évidence lors des bilans effectués peinent à se concrétiser en raison du manque de ressources humaines et financières.

Architecture

(1/2)

Introduction et faits marquants

Au cours de l'année 2007, dans le cadre de ses missions, le Service d'architecture (ARC) a été chargé:

- de l'organisation et la mise sur pied de concours d'architecture,
- d'appels d'offres pour des travaux, des services et des fournitures,
- de réalisation de constructions neuves,
- de rénovation d'immeubles des patrimoines financier et administratif,
- de restauration de monuments historiques,
- du traitement des préavis architecturaux relatifs aux demandes d'autorisations de construire.

De manière générale, s'attachant à la définition de critères comme:

- la stratégie de rénovation du patrimoine immobilier,
- la définition des priorités d'intervention sur ce patrimoine,
- les besoins des utilisateurs et des utilisatrices et les programmes des locaux,
- les coûts d'investissements, les délais et les procédures,
- la haute performance énergétique dans les constructions neuves et de rénovation,
- la mise en valeur du patrimoine architectural,
- le choix et la qualité des matériaux utilisés.

L'ARC a mis son savoir-faire au service de la collectivité en se portant garant du respect de ces critères lors du déroulement d'opérations de constructions.

Cette année, sur 144 opérations de constructions dont le service a assuré le suivi, 81 ont été instruites en phase d'étude, 14 en phase de chantier, 31 opérations ont été bouclées et 18 sont terminées, les crédits étant en phase de préparation de bouclément.

Outre les 31 crédits d'études et de construction bouclés, répondant ainsi aux dispositions de la Loi sur l'administration des communes, le service a préparé une nouvelle proposition pour le bouclément de 7 autres crédits, qui sera déposée début 2008.

Le service a organisé deux concours d'architecture (architecte et ingénieur civil), l'un pour l'extension des herbiers sur le site des Conservatoire et Jardin botaniques, l'autre pour l'agrandissement du Musée d'ethnographie de Genève.

L'ARC a également élaboré et déposé auprès du CM une proposition de crédit d'étude et 7 propositions de crédits de réalisation. Enfin, il a préparé les inaugurations des immeubles de logements rénovés à la rue des Etuves, à la rue des Gares et à l'avenue de Frontenex et celles des deux espaces de vie enfantine à la rue de Lyon 99-101 et à la rue de Saint-Jean 39.

Le service a préparé les préavis de la commune sur les requêtes en autorisation de construire déposées sur le territoire communal, du point de vue architectural. L'attention s'est portée plus particulièrement sur l'habitabilité et sur l'aspect architectural des façades et des toitures. Sur 664 préavis, 502 concernaient des autorisations par procédure accélérée, 161 demandes définitives et une demande préalable.

En concertation avec les Services de l'énergie (ENE) et des bâtiments (BAT), l'ARC a poursuivi l'évaluation de l'état du patrimoine financier. Ce travail a permis de définir les priorités d'intervention sur les bâtiments et planifier ainsi les rénovations à inscrire dans le Plan financier d'investissement de notre municipalité.

Cette stratégie coordonnée avec l'ENE s'est poursuivie aussi bien dans les rénovations que pour les constructions neuves, afin de tendre vers l'objectif « 100 % renouvelable en 2050 ». C'est ainsi que les crèches de Châteaubriand et de Saint-Jean ont reçu le label Minergie. C'est ainsi également que dans le cadre du projet de reconstruction de la parcelle du Foyer de Sécheron, l'espace de quartier sera conçu selon le label « Minergie P » et une chaufferie commune alimentée au bois sera prévue.

Enfin, l'ARC s'est attaché, en collaboration avec la codirection du département et les unités juridique et des soumissions, à mettre au point les documents d'appels d'offres unifiés pour l'ensemble du département, ceci en accord avec les pratiques et procédures déjà mises en place.

Architecture

(2/2)

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Construire et rénover le patrimoine immobilier de la Ville de Genève	
<p>Pour toute opération de construction, élaboration d'un programme détaillé avec les utilisatrices et utilisateurs, contrôle de faisabilité architecturale, évaluation qualitative et écologique, analyse économique et comparative, choix et réajustement pour validation et démarrage de l'opération. Coordination avec les autres services concernés.</p>	●
<p>Établissement en concertation avec les services du domaine des constructions (ENE et BAT) du diagnostic de l'état du patrimoine immobilier aboutissant à une liste des opérations prioritaires et à une stratégie planifiée des interventions de rénovation et d'entretien. Mise à jour permanente du PFI en fonction de la stratégie développée pour les rénovations et les constructions neuves. Bouclage des opérations de construction terminées. Mise en adéquation du nombre d'opérations de construction avec les ressources humaines à disposition. Pour chaque opération de rénovation, élaboration d'une synthèse, réunissant les données de la conservation du patrimoine et des politiques énergétiques, pondérée avec les mesures d'économie préconisées. Intégration dans tous les programmes de construction des mesures visant à faire des économies d'énergie en intégrant le mieux possible les critères de développement durable, gestion de l'eau, choix des matériaux, etc. Participation à la planification des rénovations et constructions scolaires avec le Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO) et l'URB.</p>	●

Degré de réalisation

<p>Participation à la mise en place de la base de données sur les coûts de construction pour les rénovations et les constructions neuves. Analyse critique de ces bases et adaptation aux besoins du service. Application de ces données et mise en place de mesures correctives pour les opérations de construction avec les tiers mandataires. Mise en place de tableaux de bord financiers relatifs au suivi des opérations de construction.</p>	●
<p>Intégration des habitant-e-s et des associations de quartier à l'élaboration des programmes et participation de ces derniers et dernières dans les jurys de concours. Séances d'information à la population sur les projets en cours, organisation de journées « portes ouvertes » à la fin des opérations de construction. Mise en place et conduite d'un projet de rénovation à la rue de l'Industrie pour du logement associatif en intégrant les habitant-e-s à travers un processus participatif. Participation avec La Ciguë, les associations de quartier et le Musée Voltaire, à un projet de rénovation commun pour le Clos Voltaire à la rue de Lyon, pour du logement étudiant et des locaux polyvalents.</p>	●
2000 Établir les préavis architecturaux	
<p>Traitement des requêtes en autorisation de construire déposées sur le territoire communal, visite sur place, expertise de l'objet soumis, rédaction et validation des préavis, concertation et synthèse avec les autres services concernés.</p>	●

Bâtiments

(1/2)

Introduction et faits marquants

Le quotidien du Service des bâtiments (BAT) est constitué d'imprévus, en général mineurs, qui viennent perturber les études et travaux de longue haleine que sont les planifications des projets d'investissements à moyens et longs termes. Si la plupart de ces incidents peuvent être réglés rapidement, il en est d'autres qui, outre pour les collaborateurs et les collaboratrices, ont des conséquences sur le fonctionnement de plusieurs départements.

L'année 2007 a été marquée par un certain nombre de ces incidents techniques sur des bâtiments publics d'importance, faits qui ont entraîné la fermeture partielle d'espaces d'exposition. Il s'agit de la question des décrochements d'éléments de faux plafonds du Muséum d'histoire naturelle (MHN), de la chute d'un élément de corniche d'une salle du premier étage du Musée d'art et d'histoire (MAH), ainsi que de la rupture de l'alimentation à distance du chauffage reliant le Muséum et les bâtiments voisins de l'administration du Département de la culture (DC).

Dans le premier cas, le BAT suite à une analyse rapide des causes probables de la chute d'un élément de plafond suspendu, a pris la décision d'entente avec le DC de fermer le Musée au public. Les travaux de dépose ont été entrepris immédiatement tout en informant le CA des conséquences techniques, humaines et financières de ces travaux d'urgence. L'objectif fixé était de rouvrir le Musée dans les meilleurs délais, opération réalisée à la satisfaction des utilisateurs et utilisatrices. A ce jour les faux plafonds n'ont pas été remplacés. Il a en effet été décidé d'intégrer ces travaux à la demande de crédit pour les travaux de réfection de l'enveloppe, demande qui devrait être déposée auprès du CM dans le courant du premier trimestre 2008.

La chute d'un élément de corniche du MAH a également entraîné la décision de fermeture de l'ensemble du premier étage du Musée, ainsi que l'évacuation des œuvres qui y étaient exposées. Là encore un diagnostic étendu de l'ensemble des éléments similaires a conclu à la nécessité de procéder à des travaux de consolidation. Une première étape s'est déroulée immédiatement après l'incident, afin de confirmer la validité du type de solution à apporter. Au vu des coûts probables de travaux, une soumission publique a été préparée par le service, soumission dont les résultats sont actuellement analysés par les architectes en vue d'une adjudication prochaine. Les travaux pourront être entrepris d'ici mi-février 2008 et dureront environ trois mois. Les salles pourront alors être remises à disposition du public.

La question de la conduite du chauffage à distance reliant le MHN aux bâtiments du DC n'a heureusement pas eu de conséquences sur le public, et les travaux de remplacement suite à des fuites importantes, ont eu lieu en parfaite coordination avec le Service de l'énergie (ENE) et le Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE) concerné par le tracé de la nouvelle conduite à travers un périmètre bien arboré.

D'autres travaux d'importance ont été entrepris, notamment de remise en état du restaurant de la piscine des Vernets suite au départ de l'ancien locataire. L'occasion était ainsi donnée de procéder au nettoyage de multiples installations faites au gré des années et qui avaient dénaturé considérablement l'espace à disposition et notamment la vue sur les bassins depuis le hall. En coordination avec le Service de la gérance immobilière municipale (GIM), il a ainsi été procédé à la démolition du « Chalet », ainsi que des salles donnant sur les bassins. La réfection légère des installations de cuisine sera achevée début 2008, afin de permettre la nouvelle mise en exploitation des lieux.

Nous citerons encore brièvement les travaux de renforcement de la dalle du garage des camions du Service d'incendie et de secours afin de permettre l'accueil des nouveaux véhicules lourds en début d'année 2008, le remplacement de la verrière des ateliers du Grand Théâtre à la rue Ste Clotilde, ainsi que la rénovation du pavillon des Mouettes genevoises sur le quai marchand des Pâquis

L'année 2007 a vu le BAT procéder à l'engagement d'une personne supplémentaire à un nouveau poste dédié à la sécurité. Depuis près de 20 ans ce sujet était traité par une seule personne ce qui ne garantissait pas les prestations qui étaient fixées par le cahier des charges du service. La situation est aujourd'hui normale et permet de fournir des services complémentaires importants dans le domaine de la sécurité incendie.

L'intégration de l'atelier CAD dont l'équipe (trois personnes) est chargée de la mise en place d'une armoire à plans informatique s'est faite sans problèmes particuliers, même si sa situation géographique (à 300 mètres des locaux du service) laisse à désirer à moyen terme pour des raisons évidentes de rapports humains.

Bâtiments

(2/2)

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Gestion, entretien, rénovation du patrimoine immobilier	
Consolidation de la stratégie du travail d'entretien en pleine coordination avec les services demandeurs, en fonction de critères de priorité, de coûts et de ressources humaines. Amélioration des conditions de collaboration avec la GIM dont les collaboratrices et collaborateurs assurent les premiers contacts avec les locataires. La répartition idéale des compétences permettrait de dégager le temps nécessaire à la mise en place de stratégie, planification, estimation des coûts et suivi de chantier. Maîtrise des choix des travaux, des coûts, ainsi que des délais.	
Participer et appuyer les demandes des divers utilisateurs et utilisatrices internes de la Ville de Genève dans les domaines de la conception et de la mise au point des cahiers des charges. Vérification de la faisabilité technique et financière, en fonction de l'avant-projet approuvé par le service bénéficiaire, afin d'assurer un cheminement décisionnel cohérent jusqu'à la réception des locaux par le service utilisateur. Suivi et planification des travaux d'entretien à l'aide de tableaux de bords mis en œuvre en 2006.	
Suivi en ligne des informations relatives à l'état du patrimoine immobilier à l'aide des différents outils d'évaluation mis à disposition. Préparation au stade informatisé, en temps réel, de ces informations, afin que toutes les personnes intéressées et habilitées puissent à tout moment consulter une fiche de diagnostic sommaire d'un immeuble.	
Répondre aux attentes et besoins du Comité d'attribution immobilière (COATTRIM) en optimisant le fonctionnement du bureau d'études.	
Gestion et application du concept de sécurité sur la base des normes cantonales et fédérales en vigueur, ainsi que celles des assurances en fonction d'une échelle de risques analysés. Contrôle de la réalisation des nouvelles installations, gérer et contrôler les contrats des sociétés privées pour la maintenance des installations techniques de sécurité ou pour la surveillance humaine. Mise en œuvre, par étape, des plans d'évacuation dans les locaux de la Ville de Genève.	
9000 Gestion du service	
Renforcement de la synergie entre l'ARC et l'ENE et mise en commun des connaissances et compétences respectives.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

En matière d'entretien et de gestion du patrimoine financier, les buts ont été partiellement atteints. Le travail de coordination intensif avec les partenaires de la GIM s'est poursuivi avec pour objectif la mise en service effective d'une nouvelle répartition des tâches dès le 1^{er} janvier 2008. Un bilan sera effectué dans le courant de l'automne 2008 avec toutes les personnes concernées. La gestion des travaux d'entretien courant s'est faite correctement en fonction de la part prépondérante des imprévus du secteur locatif (vacances de logements non planifiables).

Les objectifs ont également été atteints s'agissant de l'entretien et de la gestion du patrimoine administratif. Le bureau d'études a travaillé essentiellement sur des demandes des divers départements de l'administration, études de faisabilité, projets et requêtes en autorisation de construire et suivis administratif de ces dernières. Ces démarches ont permis de respecter des délais de mises en œuvre des travaux demandés par les multiples services bénéficiaires. Les tableaux de planification financière des travaux d'entretien ont fait leurs preuves et servent maintenant de feuilles de routes aux divers acteurs de l'entretien.

Le départ à la retraite d'une collaboratrice et le temps d'engagement d'une nouvelle personne n'ont pas permis d'atteindre l'entier des objectifs fixés concernant le suivi en ligne des informations relatives à l'état du patrimoine immobilier à l'aide des différents outils d'évaluation mis à disposition. Par ailleurs, la nouvelle version du logiciel d'analyse Stratus ne sera mise en œuvre qu'au printemps 2008.

Le BAT est représenté au COATTRIM en tant que prestataire technique. Dans ce sens, au cours de l'année 2007, il a rempli sa tâche en ce qui concerne les études de faisabilité liées aux locaux de l'Administration municipale.

L'engagement d'un nouveau collaborateur dans le cadre de la création d'un poste à permis de répartir correctement la charge liée à la sécurité sur deux personnes. Tenant compte de l'obligation faite au service d'assurer une permanence 365 jours par an, il est désormais possible de mieux faire face aux domaines toujours plus complexes de la sécurité des personnes et des biens.

En matière de sécurité, la première phase d'analyse des locaux utilisés par la petite enfance est achevée et passe en mode réalisation dès le début 2008.

Enfin, s'agissant du renforcement de la synergie et la mise en commun des connaissances et compétences respectives, les services du département collaborent de façon permanente et efficiente notamment en ce qui relève des dossiers stratégiques de rénovation planifiés à moyen et long terme.

Énergie

(1/2)

Introduction et faits marquants

Les actions menées par le Service de l'énergie (ENE) au cours de l'année 2007 ont été largement influencées par les objectifs généraux que le service s'est fixé, à savoir:

- l'orientation de la politique énergétique municipale vers une diminution de sa dépendance aux énergies non renouvelables pour ses besoins en chauffage,
- une participation au sein du domaine des constructions (Services de l'énergie, des bâtiments et de l'architecture) à la mise en place d'une stratégie d'entretien et de rénovation du patrimoine bâti,
- l'adoption et la mise en œuvre d'une stratégie visant à sécuriser les immeubles équipés d'installations de chauffage présentant des risques incendie,
- la poursuite de l'évolution engagée en matière d'organisation interne du service, en relation avec l'évolution de l'organisation engagée au sein du département et plus particulièrement du domaine des constructions. Cette démarche permet d'aboutir à la clarification des compétences, des modes de collaboration et de coordination avec le Service des bâtiments, en particulier pour ce qui concerne les installations sanitaires, électriques et de sécurité.

Les principaux faits marquants qui ont rythmé l'année écoulée et que nous pouvons relever pour cet exercice, sont:

- la poursuite de l'augmentation du prix des énergies fossiles. La moyenne pondérée du tarif des 100 litres de mazout a été en 2007 de 78.42 francs, soit une hausse de 4.1 % par rapport à 2006. Les hausses les plus significatives étant survenues durant les périodes pendant lesquelles il est impossible de différer les achats dans un but d'optimisation des coûts de consommation, la hausse financière à considérer sur la consommation et les achats totaux de l'année se révèle plus importante, de l'ordre de 9%. Par ailleurs, 2007 s'est achevée avec le triste record d'avoir dépassé le seuil des 100.- francs les 100 litres. Les tarifs de fourniture du gaz naturel, indexés sur l'évolution de ceux des huiles de chauffage, ont suivi la même progression et se sont alignés sur ces valeurs,
- la mise en application des principes décrits dans la stratégie générale «100 % renouvelable en 2050», acceptée par le CA en 2006, soit:
 - foyer de Sécheron: le projet aboutit à une solution solaire, bois filtré / gaz et une perspective 80% renouvelable pour les besoins en chaleur,
 - centre sportif des Vernets et site des Conservatoire et jardin botaniques (CJB): analyses préliminaires, pour des projets à développer en 2008,
 - élaboration d'un document complémentaire à la stratégie «100 % renouvelable en 2050», décrivant un volet relatif à la rénovation des bâtiments, afin d'optimiser l'efficacité des investissements en matière d'amélioration de la performance énergétique du patrimoine bâti.

- la délibération favorable par le municipal concernant un crédit de politique énergétique d'un montant de 5.445 mios de francs signifiant le renforcement de la politique énergétique municipale en vue d'un désengagement des énergies fossiles pour les besoins en chauffage. Soutien des autorités cantonales pour le même objet, concrétisé par l'attribution de subventions à hauteur de 2.7 mios de francs .
- inauguration de la nouvelle crèche Saint-Jean, 1^{er} bâtiment 100% renouvelable du patrimoine bâti de notre municipalité,
- élaboration d'une stratégie générale d'assainissement de l'éclairage public, à l'appui du projet de plan lumière, dont l'objectif est de permettre de réduire d'un tiers approximativement les consommations d'électricité, soit environ 3 GWh

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Assurer la maintenance d'exploitation des installations thermiques du patrimoine immobilier de la Ville de Genève	
Finalisation du processus de réorganisation de la section exploitation, en cohérence avec celle, consolidée, de la direction technique du service: adoption des cahiers des charges définis et stabilisés suite aux derniers départs à la retraite dans la section exploitation.	●
Développer les capacités d'intervention du personnel d'exploitation, afin d'améliorer la répartition de la charge de travail sur l'année. Mise en œuvre de la stratégie d'entretien pour l'ensemble des installations de ventilation.	●
Mise en place d'une stratégie de remplacement du matériel de régulation visant à augmenter le taux de renouvellement.	■
Élaboration d'une planification sur plusieurs années des renouvellements de chaufferies prenant en considération les enjeux énergétiques et environnementaux (liés en particulier à la qualité de l'air et au cadastre des émissions polluantes). Poursuite du programme de rénovation et d'adaptation aux normes de l'OPAir des chaufferies du patrimoine bâti de la Ville de Genève.	●

Énergie

(2/2)

Degré de réalisation

2000 Application d'une politique énergétique basée sur la maîtrise des consommations, l'utilisation rationnelle des besoins, le développement et la valorisation des énergies renouvelables	
Développement de solutions d'énergies renouvelables pour nos besoins en chauffage en substitution d'énergies fossiles. Développement des concepts énergétiques de site ou de quartier. Cas de Sécheron, des CJB et des Vernets. Continuer d'augmenter le taux des projets de construction / rénovation à haute performance énergétique, par exemple de type Minergie.	
Poursuite des programmes d'actions en matière de gestion durable de l'eau. Mise en œuvre d'actions visant à diminuer les consommations d'électricité municipale. Poursuite du programme de développement des énergies renouvelables sur le patrimoine bâti, programme photovoltaïque et fonds associé.	
Recherche et mise en œuvre de solutions de chauffage utilisant des énergies renouvelables: bois-énergie avec systèmes de filtration des fumées, géothermie / pompes à chaleur.	
Collaboration avec le Service cantonal de l'énergie dans le cadre de la mise en place des objectifs de politiques énergétiques cantonaux. Participation active à la mise en place de plans localisés d'assainissement de la qualité de l'air, en collaboration avec le Service cantonal de la protection de l'air et les services de l'État de Genève concernés par cette problématique. Augmentation des échanges d'information et d'expérience en Suisse Romande.	
Poursuite de la valorisation des activités de l'ENE par le biais de publications et du site Internet. Développement de projets à caractère didactique et pédagogique, visant à sensibiliser le grand public à la maîtrise de l'énergie, à la préservation des ressources naturelles et au développement des énergies renouvelables.	
9000 Gestion du service	
Élaboration en collaboration avec la DSI, d'un système d'information intégré et mise en exploitation d'un outil métier de gestion des coûts et des consommations d'énergie. Gestion du financement de projets par des fonds externes aux budgets Ville de Genève, avec notamment la mise en place d'un système de procédures visant à optimiser les différentes phases de demandes de subvention et d'attribution de fonds (demande, suivi, facturation, encaissement, etc.).	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

D'une manière générale, les objectifs définis par l'ENE en vue d'assurer la maintenance d'exploitation des installations thermiques du patrimoine immobilier de la Ville de Genève ont tous été atteints. Les chaufferies prévues ont toutes été rénovées conformément au plan de travail. De plus, près d'une dizaine de chaudières de petite à moyenne puissance ont été changées, à la suite de leur défection.

En matière de maîtrise de la demande d'énergie des bâtiments publics et administratifs, plusieurs projets, objets de la proposition de crédit de politique énergétique PR-509 votée le 12.09.2007, sont en cours. Il s'agit notamment de projets en relation avec le programme de gestion durable de l'eau et avec celui qui prévoit d'augmenter la surface de panneaux solaires photovoltaïques sur les toitures de nos bâtiments. Les objectifs en vue de l'élaboration d'une stratégie générale d'assainissement de l'éclairage public, à l'appui du projet de plan lumière, qui doit permettre de réduire d'un tiers approximativement les consommations d'électricité, soit environ 3 GWh, ont aussi été atteints.

En matière de recherche et développement, les réflexions en vue de favoriser une solution basée sur l'utilisation de la géothermie ou de la nappe superficielle associée à une pompe à chaleur pour les besoins en chauffage des futurs bâtiments prévus sur le site Artamis ont également été menées. Le service a également participé de manière active au processus d'élaboration de la nouvelle conception générale sur l'énergie pilotée par l'État de Genève.

Les objectifs d'information et de communication ont aussi été atteints, avec un engagement particulièrement intense du service. On peut citer notamment le site Internet, qui a été relooké, le lancement de la campagne Display, les développements particuliers dans les écoles, avec les programmes Ogure Pédago, devenus défi énergie, la vente et la distribution du jeu d'éducation à l'énergie « Les enermes », la fête de l'énergie à l'école des Crêts de Champel à l'occasion de l'inauguration de la centrale photovoltaïque, ainsi que la tenue d'un stand durant toute la durée de l'exposition « Réagir » aux CJB.

S'agissant de la gestion du service, l'objectif peut être qualifié de partiellement atteint. Les derniers recrutements opérés ont permis de renforcer et de consolider le secteur chauffage / thermique. Le champ d'action des surveillant-e-s d'installations pour la réalisation de petits travaux de chauffage et d'électricité s'est développé, notamment s'agissant du remplacement des systèmes de régulations et de l'entretien des installations de ventilation.

En revanche, le team d'ingénierie s'est vu fragilisé avec le départ en fin d'année de l'ingénieur thermicien.

Logistique et technique

Introduction et faits marquants

Le Service logistique et technique — nouvellement nommé Service logistique et manifestations (LOM) — a été transférée au Département des sports et de la sécurité — rebaptisé au 1^{er} juin Département de l'environnement urbain et de la sécurité (DEUS).

Le service a développé un nouveau concept de «village sanitaire» pour les grandes manifestations consistant dans le regroupement des activités liées au tri sélectif et à la maintenance des WC dans un complexe «containers, locaux du personnel et WC publics». Ce concept sera généralisé, sachant qu'il a donné entière satisfaction aussi bien pour les utilisateurs et les utilisatrices que pour le personnel.

Les expositions du quai Wilson et l'exposition Butor aux Bastions ont généré un grand intérêt auprès de la population. Les ateliers généraux du LOM ont contribué à ces succès en offrant des prestations de transport, de montage, de contrôle et d'entretien des installations.

Cette année 2007 a vu le transfert au LOM de la totalité des activités administratives de la Commission de gestion des véhicules (COGEVE).

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Gestion et maintenance du parc des véhicules et engins de l'administration, hors SIS	
Généraliser les interventions préventives sur les véhicules afin d'éviter des immobilisations de longue durée, en révisant systématiquement les pièces d'usure. Adapter sur les véhicules et engins les dernières technologies proposées par les constructeurs, notamment pour les normes antipollution des moteurs. Mettre un accent particulier sur l'encadrement du personnel de l'atelier de mécanique, tout en leur assurant une formation continue aussi bien en interne que par des cours proposés par nos fournisseurs.	◐
Mettre en place un planning prévisionnel d'entretien informatisé en fonction des missions de chaque service bénéficiaire des prestations de l'unité de gestion des véhicules. Les véhicules et engins seront immobilisés en fonction de leur utilisation saisonnière. Les arrêts dus à la présentation des véhicules au Service des automobiles et de la navigation (SAN) seront également planifiés et systématisés selon les mêmes critères évoqués ci-dessus.	●
Acquérir de nouveaux véhicules et engins répondant aux meilleures normes environnementales et correspondant à nos missions et prestations, ceci grâce à la mise en place de l'outil informatique d'aide à la décision VEPROVIGE, qui est d'ores et déjà opérationnel et actualisé en permanence.	○
Généraliser la formation à la conduite douce de tous les utilisateurs et utilisatrices de véhicules Ville de Genève.	◐
2000 Soutien logistique aux services de la voirie	
Maintenir les prestations actuelles. Analyser le marché en matière d'équipement du personnel afin d'assurer la sécurité au travail de nos collaboratrices et collaborateurs.	●

Degré de réalisation

Poursuivre l'entretien et la maintenance du matériel utilisé par les Services Voirie-Ville propre et génie civil. Participer à la campagne de sensibilisation du public dans le but d'accroître la visibilité des activités de Voirie-Ville propre, notamment par l'intégration de la nouvelle ligne graphique sur les engins et véhicules utilisés par ce service.	●
3000 Matériel de fêtes et autres manifestations et interventions sur le territoire de la Ville de Genève	
Durant l'hiver continuer la fabrication de bancs et de tables en remplacement du matériel obsolète.	●
Entreprendre une étude relative aux méthodes de transport et de stockage du matériel de fêtes en vue d'une rationalisation des activités.	○
Accentuer les services de conseils aux organisateurs de manifestations qui ont recours au matériel de fêtes.	◐
Définir le coût des prestations d'entretien et de maintenance fournies par catégorie d'éléments (abribus, fontaines, réparation du matériel, etc.).	◐
Mise en place d'une systématique de maintenance et de contrôle des abribus et WC publics.	◐

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

L'application du logiciel de gestion du matériel de fêtes sera prochainement mise en production. L'arrivée en juin 2007, du nouveau Magistrat, a contribué à accélérer cette démarche, grâce en outre, à l'élaboration d'un nouveau règlement et d'une nouvelle tarification de cette prestation.

L'adaptation des filtres à particules sur les anciens véhicules nécessite des températures élevées sur les moteurs. Comme la plupart des véhicules n'effectuent que peu de kilomètres, ces exigences ne sont pas atteintes. L'acquisition de nouveaux véhicules et engins, quant à elle, dépend d'une demande de crédit qui sera votée par CM dans le courant du premier semestre 2008.

L'étude relative aux méthodes de transport et de stockage du matériel de fête a été incluse dans le projet de réhabilitation du site François-Dussaud.

La collaboration régulière avec le Contrôle de gestion, nous permet une lecture de plus en plus fine de nos missions et prestations.

L'Unité de gestion des véhicules a augmenté ses prestations et garantit dorénavant des travaux de maintenance sur l'ensemble du parc des vélos de la Ville de Genève et d'une partie des machines et engins non immatriculés.

La maintenance des abribus a été transférée au Service du génie civil en 2007. Pour ce qui est des WC publics, un groupe de travail étudie actuellement l'opportunité de transformer, réhabiliter, fermer ou ouvrir des sites mieux adaptés aux attentes de la population et des ses hôtes.

Aménagement urbain

(1/2)

Introduction et faits marquants

Le changement de législature et le renouvellement simultané de la Direction du service ont passablement influencé le rythme de réalisation des objectifs de l'année 2007. Par ailleurs, la réorganisation prévue par la réunion du Service d'aménagement urbain et du Service de la mobilité (SMO) à l'horizon 2008 a imposé un questionnement des missions du futur service, qui se poursuivra durant l'année à venir. Dans ce contexte, l'activité du service s'est principalement concentrée sur les objets déjà engagés.

Espaces publics

- la place des Nations, ainsi que la première étape du parc des Chaumettes ont été inaugurées au printemps,
- le chantier du pont de la Machine, projet phare du « Fil du Rhône » pour lequel la Ville de Genève a reçu le prix Wakker en 2000, a démarré,
- les moyens de mise en œuvre d'une première étape de réaménagement de la plaine de Plainpalais ont été acquis et la structure de suivi de projet interservices est entrée dans sa phase opérationnelle,
- le développement d'un projet alternatif pour les pavillons de la Rade, mieux accueilli par l'ensemble de la population, a été engagé en vue d'une valorisation rapide de ce site emblématique de Genève,
- en marge de cela, divers aménagements d'espaces publics ont été réalisés dans les quartiers, poursuivant l'objectif d'amélioration du cadre de vie quotidien des habitant-e-s de la Ville de Genève,
- la participation active du service au sein de la structure de maîtrise d'ouvrage cantonale pour la réalisation du tramway Cornavin-Onex-Bernex a permis de faire valoir les intérêts de la Ville de Genève. Des projets d'aménagements latéraux ont pu être menés et seront poursuivis en 2008. La collaboration interne avec le SMO a été particulièrement valorisée dans le cadre de ces études,
- les projets d'accompagnement de la liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse suivent l'avancement des études pilotées au niveau cantonal.

Valorisation nocturne de l'espace urbain

- le Plan lumière a été finalisé et sera présenté aux autorités début 2008. Grâce à cet outil, la Ville de Genève sera dotée d'un instrument de planification et de gestion important qui permettra de répondre aux exigences de confort, de sécurité et de mise en valeur de l'espace urbain,
- la mise en lumière de la place des Nations, conçue dans l'esprit du Plan lumière, a été récompensée du 2^{ème} prix « Lighting Urban Community International », organisme regroupant des grandes villes préoccupées par la valorisation de leur cadre de vie nocturne.

Plus localement, la manifestation « Les Yeux de la Nuit », organisée pour la 3^{ème} année consécutive, a rencontré un vif succès auprès du public, de la presse et des commerçants. Elle a permis de faire découvrir le quartier de Saint-Gervais sous un angle original et de tester de nouvelles technologies en matière d'éclairage.

Concernant l'éclairage public, la base de données répertoriant les points lumineux est opérationnelle et régulièrement mise à jour, permettant une gestion efficace du parc d'éclairage public dont la Ville de Genève a la charge. Le contrat de maintenance et d'entretien du parc d'éclairage public a été signé entre la Ville de Genève et les Services Industriels de Genève (SIG). Ceci permet de garantir des prestations de qualité dans un domaine particulièrement exigeant.

Intensification du programme de mobilier urbain propre à la Ville de Genève

- le programme de mise au point de nouveaux éléments de mobilier a été poursuivi: installation pilote d'une série de caissettes à journaux, prototype de banquette, conception de panneaux pour l'affichage libre, balises d'orientation piétonnières, etc. Le succès des nouveaux modèles de caissettes à journaux a conduit certaines villes de Suisse romande et du Luxembourg à s'intéresser à la production et à l'installation de ce mobilier,
- l'amélioration technique de certains modèles du catalogue du mobilier urbain a été entreprise, à l'image des bacs d'orangerie du modèle Oxyde, ayant d'autre part reçu plusieurs distinctions internationales dont un « IF product design award » en 2007,
- la conception d'un support d'exposition pour les quais de la Rade et la réalisation d'une exposition estivale « Genève ville d'eau » a permis de présenter avec grand succès l'ensemble des projets d'aménagements urbains réalisés par le département durant les dernières législatures.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Aménagement des espaces publics	
En priorité, réalisation des aménagements inclus dans le programme de législature du CA (plaine de Plainpalais, quais de la Rade, place de Longemalle).	
Participer aux projets complémentaires du réseau de transport collectif: branche de tramway « Onex-Bernex » et traversée du Rhône, plateau de Champel (CEVA), branche de tramway « Grand-Saconnex », par des mesures d'accompagnement.	
Mise au point progressive d'un mode de travail commun, allant du projet à la réalisation, intégrant les divers courants artistiques, dans les domaines de l'aménagement, du mobilier et de la mise en lumière.	

Aménagement urbain

(2/2)

Degré de réalisation

2000 Éclairage, illumination du domaine public et assimilé de la Ville de Genève	
Maintenance de la base de données et coordination avec son évolution au sein des SIG. Utilisation des analyses de l'état des installations pour l'organisation des travaux de remplacement.	
Capitalisation des effets de planification en termes de réponses aux questions de l'action sur l'environnement posées par l'Agenda 21. Application des analyses effectuées dans le cadre de la planification à des cas concrets, afin de les soumettre au Fonds énergie des collectivités publiques et d'en faire la somme au sein de l'Agenda 21.	
Concrétisation du « plan lumière ». Établissement des projets nécessités par la restructuration des voiries et des transports collectifs. Établissement des projets de mise en lumière de lieux urbains de valeur et en application du « plan lumière ».	
Assurer l'offre de qualité d'une prestation obligatoire, attendue par les citoyens, par un travail de qualité du prestataire (SIG).	
Amélioration de la mise en lumière des bâtiments, monuments, fontaines, suivant les principes du « plan lumière ».	
Innovation dans la communication et la mise en lumière par une prestation éphémère, focalisée sur un thème et un lieu, fédérant les prestations des entités municipales, cantonales et privées.	
3000 Design et mobilier urbain	
Intensification du programme de mobilier urbain propre à la Ville de Genève, intégrant des principes de véracité des matériaux d'usage adaptés aux divers utilisateurs et utilisatrices (personnes à mobilité réduite, mal et non voyantes), d'insertion aux lieux urbains, de développement durable, de rationalité et de maintenance par les services techniques.	
Coordination entre conception, réalisation et maintenance lors de l'établissement des projets de mobilier urbain. Rassemblement des missions de nettoyage, d'entretien et de maintenance.	
Intensification de l'offre d'une unité d'approche dans les domaines territoriaux (plan d'affichage, concept lumière, mobilier urbain), du mobilier urbain (style) et de la communication (signalétique, sites Internet, affichage).	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

Espaces publics

Quelques grands projets d'aménagement d'espaces publics sont retardés par des oppositions formulées dans le cadre des requêtes en autorisation de construire, dont la place de Longemalle. Celle-ci fait l'objet d'une conciliation en vue d'une relance du projet courant 2008.

Dans les quartiers, le programme de création de cheminements piétons se poursuit dans les périmètres en cours de densification. Les projets liés au tramway Cornavin-Meyrin-Cern seront mis en œuvre en 2008, suite à l'inauguration de la ligne fin 2007 et à la levée des installations de chantier.

Eclairage public

Les économies d'énergie potentielles ont été définies dans le cadre du Plan lumière en attente de validation. Six actions ont été proposées, dont l'application devrait démarrer en 2008.

Au demeurant, toute nouvelle installation ou tout remplacement d'installation désuète tient d'ores et déjà compte de l'objectif général d'économie d'énergie. C'est ainsi que, malgré une augmentation constante du nombre de points lumineux en Ville de Genève, la consommation d'énergie a tendance à diminuer.

Mise au point progressive d'un mode de travail commun

Le service a participé activement au groupe de travail interdépartemental pour une gestion rationnelle (économie) et logique (compétences métier) des éléments composant l'espace urbain (sols, plantations, mobilier). Un rapport circonstancié, piloté par le Service du génie civil, visant une nouvelle répartition des missions de nettoyage, d'entretien et de maintenance est en cours d'élaboration et sera présenté début 2008.

Les collaborations engagées de longue date avec les services concernés ont permis la réalisation de nombreux projets (pavillon d'exposition pour Michel Butor, balisage culturel pour le Musée d'ethnographie ou le bâtiment d'art contemporain, expositions au quai Wilson, nouveau modèle de caissettes à journaux, etc.).

Le Concept directeur du mobilier urbain, ainsi que ses annexes, dont la directive pour l'aménagement des terrasses ont été mis au point et sont aujourd'hui diffusés le plus largement possible par plusieurs services de la Ville de Genève.

La rédaction d'une directive sur l'aménagement des cheminements piétons, à l'usage des maîtres d'ouvrage privés, a permis de clarifier les missions de la Ville de Genève (aménagement, équipement et entretien) et contribuera à l'avenir à garantir la concrétisation d'un réseau de mobilité douce cohérent et pérenne à travers les quartiers.

La collaboration avec le Service d'urbanisme sur les objectifs transversaux en matière d'espaces publics s'est intensifiée à l'occasion de l'élaboration du Plan directeur communal et du suivi du masterplan Praille-Acacias-Vernets élaboré par l'État de Genève. Ceci devra permettre d'anticiper l'activité future du service, qui prendra appui sur les grandes options développées dans ces plans et les investissements à prévoir à long terme.

Génie civil

(1/2)

Introduction et faits marquants

En matière de gestion et d'organisation

Au 1^{er} janvier 2005, les Services Études et construction, d'une part et Entretien du domaine public, d'autre part, ont fusionné et c'est au cours de cette année 2007 que l'organisation et la structure définitive du service ont été entérinées. Dans ce cadre, trois entités distinctes ont été créées à savoir « Gestion et administration », « Projets et réalisations » et « Exploitation et maintenance », chacune d'entre-elles étant placée sous la responsabilité d'un adjoint de direction.

En plus des adaptations relatives aux fonctions susmentionnées, huit postes vacants ont été mis au concours, par voie d'inscriptions restreintes et publiques. Cela représente près de 10% de l'effectif du service qui a ainsi été renouvelé en une seule année.

Au plan relationnel, le Service du génie civil (GCI) a nettement intensifié ses rapports avec le Service de la mobilité (SMO) et le Service d'aménagement urbain (AMU), notamment pour :

- permettre une meilleure construction / lecture du Plan financier d'investissement,
- accentuer les différentes coordinations pour l'élaboration et le montage des demandes de crédits tant au niveau des études que des travaux,
- considérer les avis techniques émis par le GCI, notamment au niveau du choix du mobilier urbain et des matériaux proposés dans le cadre de projets, afin de garantir leur entretien ultérieur.

Pour ce qui est de la collaboration interdépartementale, le service collabore étroitement avec le Service des espaces verts et de l'environnement, dont il rencontre régulièrement les représentants lors de réunions de coordination de projets d'espaces publics. De plus, il a été sollicité à une trentaine de reprises par le Service de la sécurité et de l'espace public pour des avis techniques dans le cadre d'occupation du domaine public et autres manifestations.

L'entité « Gestion et administration » a entrepris le renforcement du contrôle des procédures internes du service et de celles du département, notamment dans le cadre du lancement des appels d'offre, de la gestion des factures et de tous les justificatifs y relatifs.

La gestion du secrétariat et de la comptabilité a également été renforcée. Cette unité a aussi lancé la mise en œuvre de diverses statistiques, notamment en matière d'appel d'offre. La gestion du courrier a elle aussi été améliorée. De plus, toujours au sein de cette même entité, la cellule « information et communication » créée en 2006, est intervenue, selon ses prérogatives, sur l'ensemble des chantiers d'une certaine importance afin de pouvoir mieux répondre aux attentes de la population en matière d'information.

Enfin sept demandes de crédits d'investissement ont été élaborées en collaboration avec l'AMU et le SMO.

En matière de diagnostic du domaine public

Ouvrages d'art :

- 12 ouvrages ont été inspectés et 4 analyses structurales (compatibilité de la structure avec les charges de trafic) ont été effectuées,
- ces analyses ont permis d'établir une liste exhaustive de leur état et des moyens financiers nécessaires à mettre en place à court, moyen ou long terme, afin qu'ils puissent répondre aux normes en vigueur,
- la passerelle de la promenade du Bois-de-la-Bâtie a été fermée le 7 mars 2007. Le cheminement a été réouvert le 20 juillet avec une passerelle provisoire,
- pour des raisons de sécurité, la passerelle de l'Ecole-de-Médecine a été fermée à la circulation le 24 août. Une solution provisoire a été étudiée et sera mise en place dans le courant du premier semestre 2008.

Chaussées, trottoirs :

- une inspection des chaussées, identique à celles effectuées en 1995 et 2000, a été lancée sur l'ensemble des rues de la commune. Elle a permis, de façon significative, de quantifier l'état de dégradation de ces dernières.

Monuments et fontaines :

- à la suite d'un acte de vandalisme sur la très aimée sculpture de H. Schwarz, dite « Clémentine », située à la place du Bourg-de-Four, celle-ci a été restaurée,
- étude et création d'un piédestal pour la pose d'une statue du Mahatma Gandhi offerte à la Ville de Genève par la République de l'Inde,
- les interventions pour le nettoyage de tags et graffitis ont fait l'objet de 238 interventions totalisant 876 heures de travail,
- réparation du portail de l'entrée du parc Bertrand en pierres calcaires et en molasse,
- 9 fontaines-bornes et 7 fontaines-bassins ont été restaurées et plus de 30 interventions mécaniques sur diverses fontaines ont été effectuées.

En matière de travaux

En 2007, près de 70 chantiers ont été exécutés par des entreprises privées. Parmi eux, la place des Nations, le tram Cornavin-Meyrin-Cern, les rues piétonnes Dizerens et Masbou, ainsi que la première étape de l'aménagement du parc des Chaumettes ont été achevés et inaugurés.

Au mois d'octobre, les imposants travaux de réfection du pont de la Machine ont débuté.

Par ses équipes de marquage routier, l'Unité « Contrôle et maintenance » a réalisé environ 50 kilomètres de marquage, 6 kilomètres de rabotage, a marqué près de 3'000 signes divers et environ 1'000 m² de passages piétons, ceci aussi bien dans le cadre de l'entretien que lors de la réalisation de nouveaux projets.

Génie civil

(2/2)

Par les équipes de travaux directs, plus de 1'600 interventions d'entretien permettant de répondre à la bonne sécurité des usagers et usagères ont été engagées.

Le groupe en charge de la surveillance de travaux de tiers a supervisé et géré les dossiers de 650 interventions de tiers sur le domaine public (gaz, eau, électricité, téléphone, réseaux privés, etc.).

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Études	
Poursuivre les prospections de l'état de dégradation de l'espace public et assurer les études de remises en état, en coordination avec les groupes d'études pluridisciplinaires chargés d'élaborer des projets d'aménagements nouveaux.	●
Veiller au respect des normes d'accessibilité et de déplacement des personnes à mobilité réduite.	●
Élaboration de projet d'ouvrages d'art nécessitant un renforcement. Procéder au contrôle périodique des ouvrages.	●
Effectuer, à raison de 60%, l'établissement du plan régional et le plan général d'évacuation des eaux avec les instances cantonales et communales, ledit plan devant être terminé pour fin 2008.	●
Planifier les interventions d'entretien du marquage routier.	●
Planifier les interventions en requérant les avis de la Conservation du patrimoine architectural.	●
Planifier les études visant à l'installation de recyclage et création de nouveaux points d'eau.	●
2000 Réalisations	
Conduire et/ou participer à la direction des chantiers de maintenance et de nouvelles constructions. Assurer systématiquement le contrôle de bienfaisance des travaux exécutés sur le domaine public par des tiers.	●
Poursuivre et intensifier l'accessibilité du domaine public aux personnes à mobilité réduite.	●
Poursuivre les interventions de remise en état et éventuellement de renforcement ou de limitation de charges des ouvrages d'art, compte tenu des nouvelles charges admises.	●
Assurer l'entretien systématique du réseau d'assainissement, afin d'éviter tout risque de dégradation accélérée et de pollution.	●
Poursuivre la mise en œuvre de zones 30 km/h, 2 ^{ème} étape (marquages et aménagements).	◐
Conduire et/ou participer à la direction des chantiers de maintenance et de rénovation des monuments.	●

Degré de réalisation

Poursuivre les travaux d'équipement des fontaines visant à diminuer les consommations d'eau.	●
Procéder aux remplacements et réfections des barrières en recourant à des moyens internes et externes.	●
3000 Système d'information du territoire	
Poursuivre l'information aux professionnelles et professionnels de la construction intervenant sur l'espace public.	●

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

Malgré les difficultés attendues, liées à la finalisation de la création du GCI, et en dépit des importants mouvements de personnel (engagement et formation de nouveaux collaborateurs et de nouvelles collaboratrices suite à des départs à la retraite et démissions), le GCI a réussi à atteindre presque tous les objectifs qu'il s'était fixé.

Le Plan général d'évacuation des eaux a passé son taux de réalisation de 60 à 80%. Il sera achevé aux alentours de fin 2008.

L'exécution des zones 30km/h, prévue d'être achevée cette année, fût partiellement atteinte. En effet, si la zone 30km/h du quartier de Saint-Jean fût entièrement réalisée en 2007, le quartier de Liotard a fait l'objet d'une remise en cause des aménagements proposés par les nouvelles instances politiques. Le quartier des Délices a fait l'objet d'un recours de la part des habitant-e-s, lors de la publication de l'autorisation de construire. Dans ces deux cas, les travaux n'ont pu être entrepris.

Il est à noter que suite à la mise en service de la ligne de bus N°3, nous avons dû porter d'importantes modifications sur la zone 30km/h existante du Petit Saconnex. Ces travaux n'étaient pas prévus dans nos objectifs 2007.

En matière de publication, le service a atteint l'un des objectifs qu'il s'était fixé, celui de publier une directive relative aux abaissements des bordures dans le but de favoriser le déplacement des personnes handicapées. Cette directive est l'aboutissement de deux années de discussions avec les diverses associations de personnes à mobilité réduite, les transports publics genevois et l'État de Genève. Elle est aussi le fruit d'une intense collaboration interne avec l'AMU et le SMO.

Voirie-Ville propre

Introduction et faits marquants

Concernant la collecte sélective des déchets, la poursuite des efforts de tri s'est effectuée mais il faut constater un tassement du tonnage des déchets valorisés. Probablement que dans un futur proche, le point de saturation sera atteint.

Pour le nettoyage du domaine public, trois événements majeurs ont marqué l'année en matière d'information et de communication :

Le premier, la réalisation de « La journée de la propreté », le samedi 5 mai, en collaboration avec l'Association « Le Respect ça change la vie », le Service cantonal de gestion des déchets et les commerçants des Rues Basses.

Le deuxième, une vaste action de sensibilisation sur le pourtour de la Rade, menée de concert avec les Agents de sécurité municipaux, les glaciers, McDonald's et l'Organisation PET Recycling.

Le troisième, un essai pilote d'implantation de supports sacs de 110 litres et de caissettes de récupération de journaux gratuits. Cette opération s'est effectuée dès l'inauguration de la ligne de tram Cornavin-Meyrin-Cern, le 8 décembre 2007, sur la totalité du parcours en Ville de Genève.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Collecte des déchets	
Réduire la masse des déchets destinés à l'incinération.	●
Poursuivre les efforts du tri sélectif des déchets dans la perspective d'atteindre et de dépasser 30% de la masse totale des déchets collectés. Poursuivre et terminer l'implantation d'environ 75 sites enfouis, destinés à la récupération du verre usagé et doter ces espaces de récipients en surface pour les collectes de l'aluminium, du fer blanc et des piles.	◐
Accroître la récupération sélective des déchets dans la perspective d'atteindre 60% de la masse totale des déchets collectés sur les lieux festifs.	●
Poursuivre le tri des matières constitutives issues des objets encombrants dans la perspective d'atteindre 70% de tri sélectif de la masse totale de cette fraction collectée.	●
Poursuivre l'information prodiguée aux habitant-e-s afin de promouvoir les diverses actions visant à sensibiliser le plus grand nombre aux différents tris des déchets valorisables. Mettre en évidence toutes les actions effectuées par le Service Voirie-Ville propre, afin de les rendre visibles au public.	●
2000 Nettoyement du domaine public	
Poursuivre les actions de nettoyage des zones sensibles en fonction des fluctuations saisonnières. Poursuivre la synergie entre Voirie - Ville propre, le SEVE, le Service des écoles et institutions pour l'enfance et le Service des agents de ville et du domaine public, afin de synchroniser les actions communes de nettoyage et de contrôle pour les rendre plus qualitatives.	●
Poursuivre les actions communes avec l'unité de tri sélectif dans les manifestations et mettre en place une antenne saisonnière visant à intervenir rapidement sur les lieux festifs, en cas de nettoyage à effectuer en urgence sur les sites sensibles.	●
Organisation des interventions. Interventions en plusieurs phases, en fonction des conditions météorologiques.	●
Poursuivre les actions communes engagées avec les agentes et agents de sécurité municipaux.	●

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

La poursuite des implantations des sites du verre usagé n'a pas pu être effectuée en regard des préavis défavorables émis par le Service d'aménagement urbain et le Service de la mobilité.

AFFAIRES CULTURELLES

Légende degré de réalisation des objectifs

-  *Largement atteint*
-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint*
-  *Abandonné*

En 2007, le Département des affaires culturelles, nouvellement nommé Département de la culture, a poursuivi et intensifié son action pour favoriser l'accès à la culture, développé le soutien à l'art contemporain et préparé la revalorisation de trois institutions patrimoniales phares : les Musées d'art et d'histoire, le Musée d'ethnographie et la Bibliothèque de Genève.

Le dispositif d'incitation à participer à la vie culturelle de la cité – chèque culture, guides des sorties culturelles à petit prix, carte 20 ans / 20 francs, billets individuels à prix réduit, cinéma pour les personnes âgées – a pu être évalué et validé par l'usage. Un gros effort d'information et de communication a été fait pour le promouvoir à l'échelle cantonale.

La réalisation d'un véritable pôle d'art contemporain dans le quartier des Bains reste un objectif prioritaire. La répartition des espaces du Bâtiment d'art contemporain a été revue pour tenir compte des évolutions en cours. La question porte aujourd'hui sur l'intégration des activités du Centre pour l'image contemporaine au Musée d'art moderne et contemporain (MAMCO) et au Centre d'art contemporain (CAC), dans un souci de créer une forte synergie entre leurs activités respectives et une meilleure cohérence d'ensemble de l'offre artistique. Les discussions avec les différents partenaires institutionnels se poursuivent. Le Centre d'édition contemporaine (CEC) et le Centre de la photographie ont refusé l'offre d'intégration au CAC. Le CEC a réintégré l'arcade de la rue Saint-Léger.

Dans le domaine des musées, l'année 2007 a été marquée par le lancement du concours d'architecture pour la rénovation et l'agrandissement du MEG au boulevard Carl-Vogt et les premiers succès enregistrés par la fondation privée constituée pour réunir des fonds (40 millions de francs) en vue de rénover et d'agrandir le MAH de la Rue Charles-Galland. Enfin, l'organisation d'un concours d'architecture pour l'agrandissement de l'herbier et la création d'un nouvel espace pour le public aux Conservatoire et jardin botaniques (CJB) a permis de sélectionner un intéressant projet respectueux du site et de franchir ainsi une étape importante en vue de la réalisation de BOT 5.

Suite à la mise en œuvre d'un véritable concept de management participatif, deux chartes ont été élaborées pour formaliser les valeurs communes aux Bibliothèques et discothèques municipales (BMU). Une charte d'accueil définit avec précision les missions et les prestations des bibliothèques de proximité. Une charte de collaboration détaille les responsabilités des collaborateurs et collaboratrices de l'institution vis-à-vis des usagers et usagères.

En cours d'année, une évaluation en profondeur des missions de la BGE a été réalisée et le projet «Transition BGE» a permis de dégager une vision claire et des perspectives stimulantes pour l'avenir d'une institution désormais centrée sur la valorisation d'un héritage patrimonial exceptionnel.

Deux éléments ont également marqué l'année écoulée dans le domaine des arts de la scène.

Suite à une crise sans précédent, le Grand Théâtre a fait l'objet de deux audits. Différentes mesures ont été prises pour corriger les graves manquements pointés par les experts et améliorer le fonctionnement interne de l'institution. Un nouveau Conseil de fondation a été nommé. Un nouveau directeur général entrera en fonction en 2009. Un directeur technique a été nommé. Un directeur des ressources humaines a été engagé, le recrutement d'un directeur administratif et financier a été lancé. Un plan financier quadriennal a été élaboré et 6 emplois ont été municipalisés.

Sur le plan budgétaire enfin, la priorité a été de consolider le soutien accordé à un certain nombre d'associations représentatives de la très dynamique mouvance de la culture semi institutionnelle, dont en particulier le Théâtre du Loup, l'Association pour l'encouragement de la musique improvisée et les Ateliers d'ethnomusicologie.

Direction des affaires culturelles

(1/2)

Introduction et faits marquants

La crise du Grand Théâtre a passablement marqué l'année 2007. Suite aux deux audits réalisés, un intense travail a été entrepris, afin de remettre sur les rails le fonctionnement d'une institution dont la qualité artistique et l'engagement n'ont par ailleurs jamais été mis en cause.

Depuis le 1^{er} juin 2007 et pour une durée d'une année, le Conseiller administratif chargé du Département de la culture (DC) assume le rôle de Maire de la Ville de Genève. De nombreux projets ont été initiés en 2007 et se poursuivront en 2008. Ces événements mettent l'accent sur l'intégration, afin de promouvoir le « vivre ensemble à Genève ». Les principaux thèmes abordés sont l'intégration des Confédérés et des étrangers, l'intégration des sans-papiers, la reconnaissance de la diversité des communautés religieuses, l'intégration des handicapés, la réduction de la fracture numérique en facilitant l'accès à Internet, la place des femmes dans la société et l'intégration de Genève dans le monde.

Au niveau des musées, le projet transversal « Tout peut arriver », dont la coordination a été assurée par le Muséum d'histoire naturelle (MHN), a rassemblé différentes institutions du DC, ainsi que de nombreux partenaires extérieurs, publics et privés, à Genève, mais encore à Lausanne, en France voisine et en Valais autour de la thématique tout à fait actuelle des catastrophes.

Une première assemblée des médiateurs et médiatrices de musées a eu lieu en novembre, une charte a été créée, des cahiers des charges pour les fonctions-types ont été validés et le principe d'une nouvelle journée de formation en 2008 est acquis.

Dans la perspective de la commémoration du tricentenaire de la naissance de Rousseau, une structure de projet « 2012 Rousseau pour tous » a été constituée avec deux chefs de projet, des commissions de travail permettant d'associer les représentants des milieux rousseauistes à Genève, ainsi qu'un comité de pilotage et un comité d'honneur. L'appel à projets a été lancé. De nombreux contacts ont été noués avec des spécialistes internationaux, avec les responsables des villes dans lesquelles Rousseau a vécu. La commission suisse pour l'Unesco a accordé son soutien au projet et une démarche auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie a été initiée dans la perspective de lancer une année Rousseau.

En 2013, la France abritera la Capitale européenne de la culture. En mars 2007, un accord de partenariat a été signé entre M. Patrice Beghain, adjoint délégué à la culture et au patrimoine de la Ville de Lyon et M. Patrice Mugny, président du DC. Au terme de cet accord, les deux villes se sont engagées à faciliter le développement de programmes artistiques communs en vue d'associer Genève à la candidature lyonnaise.

Concernant l'Agenda 21, les actions suivantes ont été entreprises :

- des courriels ont été envoyés aux subventionnés réguliers, avec des conseils sur les écogestes et des renvois à des sites en lien avec le thème ;
- une recherche a été menée sur les indicateurs en matière culturelle et leur lien avec le développement durable ;
- le MHN a été choisi comme site pilote pour lancer une démarche intégrée santé, sécurité et environnement concernant la gestion des produits chimiques au sein des ateliers et garages en Ville de Genève (projet piloté par le Service des ressources humaines) ;
- suite au vote par le CM d'un crédit de politique énergétique, la chaudière à mazout du MHN a été remplacée par une chaudière à gaz.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Assistance et conseil à la présidence du département	
Introduire un délai maximum de trois mois pour les réponses aux motions, interpellations et questions du CM, ainsi que pour les demandes émanant du CA.	●
Appliquer le modèle de gestion analytique à l'ensemble du Domaine art et culture, sur la base des expériences du Service administratif et technique (SAT) et du Service de la promotion culturelle (SPC).	●
Négocier des conventions de subventionnement avec la Fondation pour l'écrit du Salon international du livre et de la presse, le Théâtre de l'Usine, la Compagnie Gilles Jobin et l'Association pour la danse contemporaine.	◐
Évaluer, en vue de leur renouvellement, les conventions de subventionnement arrivant à échéance fin 2007 (La Bâtie, Am Stram Gram, Archipel et les Ateliers d'ethnomusicologie).	●
En collaboration avec le Service des ressources humaines, appliquer dans un ou deux services pilotes la méthode retenue pour lutter contre l'absentéisme.	○
Établir un premier bilan des entretiens individuels d'appréciation (EIA).	●
Suivre la planification des nouveaux investissements et des travaux d'envergure selon les votes du CM, comme par exemple l'organisation du concours d'architecture pour la Nouvelle Comédie, le résultat du concours pour la construction de BOT V et le lancement du concours pour la rénovation et l'agrandissement du Musée d'ethnographie (MEG).	●
Poursuivre les efforts pour obtenir la mise à niveau et l'entretien des équipements culturels, comme par exemple la mise à niveau des installations électriques de la Bibliothèque de Genève, le suivi de la réalisation des travaux visant à améliorer l'accessibilité aux bâtiments pour les personnes à mobilité réduite, le suivi du projet des Halles-de-l'Île, le bilan de la recherche de financement pour la rénovation du Musée d'art et d'histoire et l'élaboration du projet final du Musée de l'horlogerie.	●

Direction des affaires culturelles

(2/2)

	Degré de réalisation
Poursuivre la coordination des manifestations liées à la mobilité et à la vie de quartier, en collaboration avec les départements 2 et 5, pour développer les synergies (en lien avec les objectifs de la délégation : « Fêtes et quartiers »).	
2000 Direction et coordination	
Poursuivre l'étude sur les métiers muséaux et continuer la restructuration du domaine des musées.	
Poursuivre l'amélioration de la transversalité et de la transparence des services.	
Demander l'introduction du contrôle de gestion dans le dernier service du département n'ayant pas encore appliqué cette réforme (les Bibliothèques et discothèques municipales — BMU).	
Tester l'octroi d'une enveloppe financière de deux ans au MHN.	
Appliquer le modèle de suivi financier développé pour la Fête de la musique à l'ensemble des manifestations du département.	
Organiser une manifestation transversale sur la totalité du département.	
Organiser la remise des prix quadriennaux, en collaboration avec le SPC.	
Créer un site Intranet commun aux institutions du département.	
3000 Relations extérieures	
Développer les pages du site Internet consacrées à la transparence du département.	
Uniformiser les sites Internet de tous les services du département.	
Enraciner la Conférence culturelle genevoise, en développant sur d'autres communes des actions en cours, comme par exemple le Chéquier culture.	
Impliquer la Conférence culturelle genevoise dans la réalisation de trois infrastructures d'agglomération : la Maison de la danse, la Nouvelle Comédie et le Nouveau Musée d'ethnographie.	
Participer au volet culture du projet d'agglomération franco-valdo-genevois.	
Organiser à Genève une des deux réunions annuelles de la Conférence des villes suisses en matière culturelle (CVSC).	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

Le projet d'introduction d'une méthode de lutte contre l'absentéisme est en attente du rapport et du vote du crédit par le CM. En attendant, le DC a pu tester l'outil statistique et d'analyse élaboré par le Service des ressources humaines et la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC). On peut raisonnablement penser qu'un protocole sur la gestion de l'absentéisme sera appliqué à l'ensemble du DC en 2008.

Le premier bilan des entretiens individuels d'appréciation (EIA) a été réalisé. Les résultats sont positifs. L'utilisation de l'EIA est désormais généralisée à l'ensemble du DC.

Le concours relatif à BOT V a permis la sélection d'un mandataire qui va élaborer le projet. Un crédit d'étude a été demandé au CM dans le cadre du 3^{ème} Plan financier d'investissement.

Le concours relatif à la Nouvelle Comédie est en attente de l'examen de la demande de crédit par le CM. Le concours pour l'agrandissement du MEG a été lancé en décembre 2007.

La recherche de financement pour l'agrandissement du MAH est toujours en cours. Le CA a décidé de suspendre le projet d'agrandissement et de mise aux normes de sécurité du Musée de l'horlogerie en raison du coût très élevé et de privilégier l'intégration de ses collections dans le projet d'agrandissement du MAH.

Les responsables surveillance et sécurité des musées ont établi une charte d'accueil et une formation pour les surveillant-e-s qui aura lieu en 2008.

La transversalité interservices a été renforcée par la création d'outils RH communs (EIA, indicateurs concernant les absences non planifiées), par l'introduction du contrôle de gestion dans tous les services et par la généralisation d'un mode de fonctionnement par projets.

Les sites Internet des musées ont été harmonisés. Un gabarit commun est désormais utilisé par le MEG, les Conservatoire et jardin botaniques, les MAH et le MHN. La poursuite de cette uniformisation (BMU et BGE) a été suspendue suite à la décision du CA de confier à la DSIC la refonte complète du site Internet de la Ville de Genève.

Un Groupe de concertation culturelle a été créé. Il permet à toute collectivité publique genevoise de participer aux réunions et de s'impliquer financièrement dans des projets culturels d'envergure.

Dans le cadre du volet culturel du projet d'agglomération franco-valdo-genevois, une fiche d'action relative à l'établissement d'une réflexion et d'une concertation sur l'implantation des nouveaux équipements culturels d'envergure a été proposée. Le projet a été envoyé à la Confédération fin 2007.

La Conférence des villes suisses en matière culturelle a siégé à Genève en octobre 2007 et a élaboré une position écrite sur la Loi sur l'encouragement à la culture et la Loi sur Pro Helvetia.

S'agissant du programme d'économies d'énergie dans les bâtiments culturels municipaux, le projet commun du Service de l'énergie et du DC de se concentrer sur le bâtiment du Grand Théâtre a été différé d'une année en raison des audits menés au sein de l'institution.

Service administratif et technique

(1/2)

Introduction et faits marquants

L'année 2007 a été consacrée au développement des prestations en matière de réalisation et de technique de spectacles.

En janvier, le Victoria Hall a inauguré de nouvelles installations scéniques dotées d'un système écologique de ventilation / chauffage. Ces travaux de rénovation ont également permis de revoir la disposition des sièges de la salle. La mise à plat de la scène et son agrandissement améliorent les conditions de concert des musiciens et musiciennes. De plus, le gradinage informatisé et motorisé des podiums multiplie les possibilités d'implantation des orchestres, diminue le travail de mise en place, facilite les changements de scène et accélère les démontages, ce qui entraîne d'importants gains de temps.

Un système de refroidissement / chauffage récupère la chaleur et permet de réaliser des économies substantielles sur la consommation de mazout, tout en assurant une meilleure maîtrise des conditions climatiques de la salle. Parallèlement, la visibilité des places a été augmentée par la réorientation des sièges et leur élévation.

Enfin, la sonorisation de la salle et l'éclairage de scène ont également bénéficié d'une mise à niveau significative.

Lors des festivals de printemps (qui ont lieu en salle, comme le festival «Voix de fête» par exemple), les techniciens et techniciennes ont conçu et monté la première scène à basse consommation d'énergie. L'adoption de la technologie LED aux arts de la scène permet de réaliser des économies d'énergie très importantes. La consommation électrique est 18 fois inférieure à un plateau éclairé par des sources lumineuses à incandescence. De plus, le confort des artistes est amélioré car ces projecteurs dégagent très peu de chaleur.

Simultanément, la mise en œuvre au sein du service d'un projet pilote intitulé «Cohésion professionnelle et épanouissement personnel» est à l'origine d'échanges d'expérience et de visites valorisant le travail des nombreuses équipes du Service administratif et technique (SAT). Cette volonté de meilleure connaissance des métiers du service contribue à améliorer la productivité et favorise la cohésion entre les différents groupes spécialisés (32 fonctions rassemblant plus de 50 corps de métiers).

Un nouveau point de vente de billetterie situé sur la rive droite a été ouvert en partenariat avec Genève Tourisme & Bureau. Ce point d'accès à la culture offre une nouvelle prestation aux touristes et aux résidant-e-s sans générer de dépenses supplémentaires pour les partenaires.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Logistique	
Optimiser le nombre d'imprimantes du Domaine art et culture selon la décision du CM.	●
Finaliser et mettre en application les règles de pointage manuel des heures effectuées.	◐
Poursuivre la révision des conditions d'attribution des indemnités et nuisances pour horaires irréguliers.	◐
Élaborer en interne des budgets répartis par salles de spectacle et lieux culturels et formation interne des utilisatrices et utilisateurs clés.	◐
Accentuer l'implication du service dans le suivi des aménagements à développer dans les bâtiments appartenant à la Ville de Genève, qui ne sont pas gérés directement par le SAT, mais qui sont occupés par des organismes subventionnés par le DC.	●
Finaliser les inventaires du matériel appartenant à la Ville de Genève qui se trouve dans les locaux occupés par des organismes subventionnés par le DC.	◐
2000 Scènes culturelles	
Réorganiser le nettoyage des salles de spectacle.	●
Améliorer la méthode de recrutement du personnel de salle.	■
Poursuivre les exercices d'évacuation dans nos salles de spectacle.	●
Ouvrir un point de vente sur la rive droite.	■
3000 Ateliers de décors	
Achever l'isolation thermique de l'atelier de peinture sur décors et réaliser 40% d'économie sur sa consommation d'énergie.	●
9000 Gestion du service	
Décentraliser la gestion des salles, notamment par la responsabilisation des régisseuses et régisseurs principaux.	●
Poursuivre la formation continue des collaboratrices et collaborateurs techniques.	●
Planifier les vacances à l'échelle du service.	●
Améliorer les structures de remplacement en cas d'absence non planifiée.	●

Service administratif et technique

(2/2)

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

Le contrôle des horaires de travail de chaque collaborateur et collaboratrice du SAT a été renforcé par l'introduction d'une procédure de justification des pointages manuels. A cette occasion, le rôle des responsables hiérarchiques a été redéfini pour améliorer la planification du travail et pour superviser l'analyse mensuelle des horaires effectués. Une analyse des cahiers des charges et de l'organigramme du service est en cours.

Dans le même registre, la révision des conditions d'attribution d'indemnités et de nuisances s'est concrétisée par la remise de propositions concrètes à la Direction du département.

Parallèlement, les inventaires informatisés de matériel dans les salles et les entrepôts ont été achevés. Ils sont désormais régulièrement tenus à jour.

Le nettoyage des salles de spectacle a été réorganisé en vue d'augmenter la qualité des prestations, tout en diminuant leurs coûts.

La gestion des ressources humaines, en particulier le recrutement du personnel de salle, a été adaptée pour garantir une meilleure adéquation des profils des candidat-e-s aux besoins des spectacles. Cette diversification permet de répondre au mieux à l'accueil des publics tout en améliorant les possibilités d'organisation du travail.

La formation du personnel technique s'est poursuivie notamment dans le domaine de la sécurité au travail.

Dans le cadre de l'agenda 21, la soufflerie à air chaud des ateliers de peinture sur décors a été remplacée par un système de chauffage radiant à gaz. Cette transformation permet d'espérer des économies d'énergie de l'ordre de 40%. Les premières estimations pourront être effectuées au printemps 2008.

Promotion culturelle

(1/2)

Introduction et faits marquants

L'année 2007 a été marquée par la promotion de manifestations importantes et le lancement de la commémoration du tricentenaire de Jean-Jacques Rousseau. Sur le plan interne, la cheffe du service a quitté son poste fin décembre. Elle dirigeait le Service de la promotion culturelle (SPC) depuis plus de sept ans.

Le SPC a assuré la promotion et participé à l'organisation de la cérémonie de remise des Prix de la Ville de Genève 2007, prix attribués tous les quatre ans. Stratégie de communication, réalisation de supports promotionnels (affiches, brochures, dépliants, dvd, etc.), conception d'une exposition au Grand Théâtre, réalisation d'un site Internet, etc.: la campagne de promotion s'est parfaitement déroulée, la cérémonie a été amplement appréciée et le public est venu en nombre.

Le SPC s'est également chargé de la promotion de la manifestation biennale «La Fureur de lire» et celle de l'année à thème «Tout peut arriver». Dans les deux cas, le service a réalisé divers supports promotionnels et des sites Internet, s'est chargé des relations avec la presse (conférence de presse, dossier de presse, etc.), a réalisé des reportages vidéos et d'autres supports visant à faire connaître ces événements culturels.

La communication des événements organisés dans le cadre de l'année de mairie de son Magistrat a donné lieu à l'organisation de conférences de presse et à la réalisation de supports promotionnels en collaboration avec les deux chargés de mission du Maire.

Le Centre multimédia a piloté le projet de refonte des sites des musées municipaux. Il a également été mandaté pour la réalisation d'un film pour l'exposition du Musée d'art et d'histoire «Patrimoine en danger».

Le SPC a activement collaboré à la mise en route de la commémoration du tricentenaire de Jean-Jacques Rousseau, «2012 Rousseau pour tous». La responsable du service était, jusqu'à sa promotion, co-chef de projet, une de ses collaboratrices est présidente de la commission promotion et six autres sont membres de ladite commission. Concours de graphistes, relations avec la presse (organisation d'une conférence de presse, réalisation de communiqués et d'un dossier de presse, etc.), conception d'un site Internet, réalisation d'un dépliant, mailings par poste et par courriel ont été mis en œuvre par l'équipe du service en collaboration avec les chefs de projet. De son côté, la co-cheffe de projet a collaboré à la mise en place de la structure organisationnelle de la manifestation, établi des contacts avec des municipalités, des associations, des scientifiques en France et en Suisse notamment, rédigé l'appel à projets, etc.

Le SPC a aussi collaboré avec le Fonds municipal d'art contemporain pour la promotion de projets comme «NEONS» ou «Le Bruit des Ouches».

Un concours de graphistes a été organisé afin de changer de ligne graphique du festival «Musiques en été».

Une adjointe de direction a été nommée au sein du service au mois de février et une nouvelle collaboratrice scientifique a été engagée à la même date. Deux stagiaires et un chômeur en fin de droit ont été accueillis durant l'année et les tâches administratives (gestion du personnel, budget) ont été accomplies.

Promotion culturelle

(2/2)

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Missions de promotion	
Développer de nouveaux services en ligne sur le site Internet du DC (mise à disposition de fichiers audio et vidéo).	
Promouvoir l'année à thème du DC « Catastrophes ».	
Participer, dans le cadre de Re.nou.vo, à la problématique de la communication des institutions muséales.	
« Fête de la musique » : améliorer le site Internet (navigation et programmation).	
« Fureur de lire » : collaborer à la préparation de l'édition 2007 et assurer sa promotion.	
Prix quadriennaux : collaborer à la préparation, éditer la brochure, assurer la promotion, concevoir l'exposition au Grand Théâtre et organiser la cérémonie de remise des prix.	
Organiser le concours pour la nouvelle ligne graphique des Musiques en été.	
Communiquer sur la réouverture du Victoria Hall.	
Rééditer la brochure de présentation de la « Maison des arts du Grütli ».	
Rééditer la brochure « Musées et centres d'art ».	
2000 Missions en faveur du public	
Financer un cycle supplémentaire de cinéma des aîné-e-s.	
Étendre le Chéquier culture (partenaires et bénéficiaires).	
Rééditer la brochure « Entrée libre ».	
Participer au groupe de travail « Étude sur les pratiques culturelles dans la région lémanique ».	
9000 Gestion du service	
Participer à la nouvelle stratégie d'archivage vidéo de la Ville de Genève.	
Accueillir et former deux stagiaires.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

Le SPC a atteint la quasi totalité des objectifs qu'il s'était fixés pour 2007, assurant la communication des manifestations habituelles du département: la « Fête de la musique », les Kiosques, les Concerts du dimanche, etc. Il a poursuivi ses activités visant à faire connaître et reconnaître les salles de spectacle de la Ville de Genève (Alhambra, Victoria Hall, etc.) et plus largement les différents équipements culturels de cette dernière, voire du canton, ainsi que les différentes mesures d'aide à la création. Il a participé aux comités de rédaction du magazine Vivre à Genève, rédigé une Lettre d'information mensuelle diffusée sur Internet et assuré le planning d'affichage SGA pour le département et celui des colonnes Morris. Enfin, plusieurs brochures ont été réactualisées (« Été culturel », « Musées et centres d'art », « Expositions temporaires », etc.).

Pour ce qui est des missions en faveur des publics, le SPC a maintenu ses prestations: billets jeunes et carte 20 ans / 20 francs pour les jeunes; achat de représentations en matinée, billets individuels à prix réduit, cinéma des aîné-e-s (un cycle supplémentaire a été organisé), accès aux répétition de l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR) pour les aîné-e-s; invitations aux spectacles et Chéquier culture pour les personnes en difficulté ou ayant de petits revenus.

L'objectif d'étendre le Chéquier culture (mesure destinée aux personnes à revenu modeste) n'a été que partiellement atteint: le nombre des partenaires culturels de l'opération a augmenté (de 41 à 57) mais celui des communes partenaires est resté identique (20) et celui des personnes qui ont demandé leur chéquier a légèrement régressé (573 contre 627).

Le Centre multimédia (CMM) a amélioré le site Internet de la « Fête de la musique », développé la mise à disposition de fichiers vidéos, réalisé des fichiers vidéos panoramiques 360° présentant les musées municipaux dans leur environnement et participé à la nouvelle stratégie d'archivage vidéo de la Ville de Genève.

Il s'est également chargé de la mise à jour du site du département et du développement de certains services aux internautes. Il a piloté le projet de refonte des sites des musées municipaux. Dix numéros de son magazine audio-visuel Dactualité diffusé sur Léman Bleu et TV8 Mont-Blanc ont été réalisés durant l'année.

Le CMM a également été mandaté pour la réalisation d'un film pour l'exposition du MAH « Patrimoine en danger ».

Service aux artistes et acteurs culturels

(1/2)

Introduction et faits marquants

En 2007, le service a travaillé dans la continuité, assurant notamment le suivi culturel et administratif du subventionnement d'associations et d'institutions, participant à l'évaluation de conventions de subventionnement ou à l'élaboration de nouvelles.

De violentes turbulences ont secoué le Grand Théâtre. Elles ont été largement répercutées dans la presse.

Le Directeur du Festival de la Bâtie a été remercié par le comité de l'association qui chapeaute la manifestation. La nomination de son successeur s'est faite sans appel d'offres. La nouvelle Directrice est ainsi devenue la quatrième personne à occuper ce poste en cinq ans. Cette nomination étant intervenue au terme d'une convention de subventionnement qui avait déjà fait l'objet d'une prolongation, le Département de la culture (DC) a décidé de suspendre, momentanément, le financement de la manifestation, le temps de s'assurer qu'une édition 2007 cohérente et attentive aux artistes locaux puisse être réalisée. Des assurances dans ce sens ayant été obtenues, un appel à projets a été lancé en partenariat avec le Département de l'instruction publique (DIP). Un jury a proposé que la direction en fonction soit reconduite pour une période limitée à trois ans. Dans ce délai, l'association sera transformée en fondation et la procédure de nomination de la direction artistique du festival sera modifiée pour permettre un appel d'offres public.

Le Teatro Malandro, figure de proue du théâtre indépendant genevois, a dû se séparer de son administrateur, suite à la découverte d'irrégularités graves, notamment concernant le paiement de charges sociales (fonds de pension). Un groupe de travail a été constitué avec le DIP afin d'assurer le suivi de la remise en ordre de cette compagnie selon les directives de l'Inspection cantonale des finances. L'objectif est aujourd'hui atteint.

Le Centre pour l'image contemporaine (CIC), l'un des deux secteurs de Saint-Gervais Genève, vit une situation délicate du fait de la contestation de l'ancien directeur par une partie du personnel. Le nouveau Conseil de fondation, installé en septembre, a entamé une longue réflexion quant à l'avenir de cette institution.

Cette question est à mettre en relation avec la mise en fonction définitive du BAC. Les espaces précédemment occupés par les automobiles de la collection Jean Tua ont été libérés. En revanche, il a fallu renoncer au projet d'extension des activités du BAC dans un bâtiment voisin. Dans ce contexte, le DC a invité le Centre d'édition contemporaine (CEC), le Centre de la photographie et le CIC à étudier la possibilité de redéfinir leurs activités en vue d'intégrer le Musée d'art moderne et contemporain (MAMCO) et le Centre d'art contemporain (CAC), selon des modalités à établir.

La question d'un éventuel transfert de charges de l'État de Genève vers les communes et en particulier l'hypothèse d'un désengagement complet du Canton de Genève dans le domaine culturel, a suscité de vives réactions de la part des milieux culturels concernés, donnant lieu à une pétition au Grand Conseil et au Conseil d'État. Regroupés au sein du Rassemblement des artistes et acteurs culturels, les représentants des arts vivants (majoritairement, mais pas exclusivement) ont souhaité organiser un Forum de débats. Les conseillers et conseillères culturels du DC et leurs collègues du DIP ont été invités à des séances de travail préliminaires.

Suite à une motion étudiée au sein de la Commission des arts et de la culture relative à la durée des mandats des directeurs de théâtre, le DC a souhaité que cette disposition soit étendue à d'autres domaines artistiques, relevant que trois directeurs d'institutions étaient en place depuis une longue période (Am Stram Gram, CAC-Voltaire et Cinéma Tout Écran). Des contacts ont été établis avec les organismes de tutelle concernés afin de mettre en place une procédure de renouvellement des directions uniformisée.

Par ailleurs, la Direction des systèmes d'information et de communication a mis en ligne une version renouvelée de la Base de données des subventionnés. Il doit encore faire l'objet de divers réglages et de compléments, notamment pour ce qui concerne l'édition automatique du courrier standard. A terme, il permettra une gestion plus rapide, plus cohérente et plus sûre des demandes de subvention.

Fin 2007, la conseillère culturelle à l'art contemporain et responsable du FMAC a quitté le service pour rejoindre le Musée d'art et d'histoire, occupe désormais le poste de responsable des ressources humaines et des infrastructures.

Service aux artistes et acteurs culturels

(2/2)

Évaluation des objectifs

	Degré de réalisation
1000 Mise en place de la politique culturelle	
Participer à la mise en place d'une coordination des manifestations Ville de Genève.	
Suivre et éventuellement participer au volet culturel du projet d'agglomération franco-valdo-genevois.	
Étudier les possibilités de collaborations avec les grandes communes genevoises.	
Participer à la mise en œuvre des collaborations transfrontalières et les étendre à la communauté de communes d'Annecy.	
Établir une passerelle d'échange d'informations, voire de partenariat, avec l'antenne romande de Pro Helvetia.	
Suivre le développement du Bureau culturel de Genève.	
Mettre en place un Observatoire de la danse.	
Suivre les dossiers BAC+3 et Alhambra dans leurs aspects « travaux » et « gestions ».	
Participer aux groupes de travail de la Maison de la danse, du Bureau culturel, de la Nouvelle Comédie, ainsi qu'aux groupes d'experts du Comité régional franco-genevois (CRFG).	
2000 Application de la politique culturelle	
Revaloriser les moyens financiers de plusieurs associations culturelles qui participent activement à la vie culturelle genevoise.	
Rechercher des possibilités de locaux de travail pour les artistes.	
Préparer de nouvelles conventions de subventionnement (Fondation pour l'écrit; Théâtre de l'Usine; Compagnie Gilles Jobin; Association pour la danse contemporaine).	

	Degré de réalisation
Assurer le suivi des conventions de soutien conjoint réalisées avec Pro Helvetia.	
Appliquer les propositions de la Commission consultative du livre.	
Suivre la manifestation « La belle voisine ».	
Suivre le cycle de lectures « transcantonal » Vaud - Genève.	
Mettre au concours la bourse - atelier pour une résidence d'artiste à Bénarès (Inde), en collaboration avec la Conférence des Villes suisses en matière culturelle (CVSC).	
Suivre le développement de la nouvelle politique de subventionnement du cinéma de l'Office fédéral de la culture.	
Établir le bilan de l'état général de conservation des œuvres du Fmac dans l'espace public et prendre des décisions de conservation ou de retrait des œuvres selon les résultats.	
Enrichir le site web présentant la collection du Fmac.	
Participer aux Journées Européennes du Patrimoine (visites guidées des œuvres de la collection Fmac dans l'espace public).	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

L'année 2007 a été marquée par une série d'événements imprévisibles nécessitant l'intervention directe du Service aux artistes et acteurs culturels. Malgré cette situation, les objectifs fixés, dans leur grande majorité, ont été atteints. Certains ont toutefois dû être différés. De même, l'ensemble des collaborations avec d'autres communes s'est concentré sur l'agglomération franco-valdo-genevoise même si des contacts ont été établis avec Annecy, notamment dans le cadre des rencontres organisées à l'occasion de la manifestation « La belle voisine ». Enfin, le bilan de l'état général de conservation des œuvres du Fonds municipal d'art contemporain devra être poursuivi en 2008. Des décisions devront être prises pour préserver au mieux certaines œuvres.

Conservatoire et jardin botaniques

(1/2)

Introduction et faits marquants

Le fait le plus marquant pour l'avenir des Conservatoire et jardin botaniques (CJB) est l'organisation d'un concours d'architecture pour l'agrandissement de l'herbier et la création d'un espace d'accueil du public. Le projet sélectionné dans un concours fort disputé présente de grandes qualités d'intégration dans le site, tant du point de vue technique que paysager.

Pour le public, c'est l'exposition REAGIR en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) qui aura le plus marqué les esprits. On estime que cette exposition présentée de mai à octobre a été vue par plus de 150'000 personnes. Elle a attiré un public scolaire très nombreux, en particulier et c'est nouveau, de nombreux élèves du post-obligatoire et a fait l'objet de plus de 50 visites guidées. On y a proposé différentes approches en matière d'accueil du public, comme des rencontres apéritives, des visites pour enseignant-e-s, des ateliers musicaux, un marché, un goûter, un atelier de sculpture. La version électronique de l'exposition, déposée sur le site Internet du PNUE, a été téléchargée plus de 800 fois jusqu'à fin 2007.

Un autre moment fort a été l'organisation pour la première fois aux CJB de la Fête du développement durable, pour laquelle on a compté environ 20'000 visiteurs et visiteuses. Les CJB ont aussi fêté les 10 ans des Ateliers Verts, preuve de la vitalité d'une activité fort prisée, associant jeunes enfants et personnes âgées. On relèvera la mise en place d'un réseau Wi-Fi public et gratuit sur une grande partie du parc, mais aussi dans les herbiers de Bot III. Enfin, il faut remarquer que les CJB ont conçu la partie «lichen» du Mycorama de Cernier qui a été inauguré en automne.

Concernant le Jardin, on notera la mise en place d'une gestion différenciée des espaces, respectueuse de la biodiversité. Par ailleurs, une nouvelle plate-bande a été installée au bas de la pelouse du Chêne. Elle présente des variétés domestiques horticoles en danger, en collaboration avec ProSpecieRara.

Au plan de la protection de la Nature, les jardiniers ont effectué le sauvetage d'orchidées indigènes sur un talus à Soral, dans le cadre des programmes régionaux avec le Domaine Nature et Paysage de l'État. Enfin, la mise en production d'un nouvel outil de gestion informatisée des collections vivantes permet aujourd'hui aux CJB de gérer dans une même base de données les collections d'herbier, les collections vivantes et les projets scientifiques liés à celles-ci.

Au Conservatoire, la désinfection bisannuelle des herbiers s'est déroulée avec succès. Cette opération toujours délicate se fait pour la deuxième fois au moyen d'un gaz sans effet de serre. Dans le même souci, la désinfection des nouveaux échantillons a lieu dorénavant dans des congélateurs à très basse température. A La Console, afin de se prémunir de tout danger en attendant la rénovation prévue après l'agrandissement de l'herbier, soit vers 2011, les échantillons types ont été placés dans 16 armoires anti-feu. Sur un plan plus général, la digitalisation des échantillons d'herbier s'intensifie grâce à des financements externes. Plus de 10'000 échantillons sont visibles sur le site Internet des CJB, au travers du «Catalogue des Herbiers de Genève», site qui a été entièrement redessiné pour répondre aux standards du département.

Sur le plan scientifique, 13 nouvelles espèces pour la science ont été décrites, dont 4 par des conservateurs des CJB, grâce à des récoltes antérieures de matériel botanique de scientifiques des CJB (9 à Madagascar, 1 au Brésil et 3 en Amérique du Nord). D'autre part, une nouvelle organisation a été mise en place pour redynamiser la «Flora del Paraguay», éditée à Genève. Enfin, la liste des espèces africaines a été complétée avec les espèces d'Afrique du Nord, constituant une référence mondiale dans le domaine, consultable sur Internet.

Le secteur de la conservation a été restructuré, afin d'accueillir le laboratoire de culture in vitro et la banque de semences. Ces outils permettent d'avoir une action forte au niveau de la protection de la Nature, par la conservation sous forme de graines d'espèces en danger, ou par leur multiplication in vitro au moyen de méthodes originales et innovantes, respectueuses de l'intégrité génétique de ces espèces.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Exploration	
Effectuer de nouvelles récoltes sur le terrain, dans le cadre des projets de recherche en Europe, en Afrique et en Amérique du sud.	●
Poursuivre le travail d'expertise et de suivi de la flore menacée dans la région effectué par le secteur Conservation.	●
2000 Conservation	
Procéder à la désinfection des herbiers, qui a lieu tous les deux ans.	●
Classer de nouvelles collections dans l'herbier (Gamisans, Spichiger, Huber-Morath).	◐
À la bibliothèque, augmenter le nombre de travaux de reliure des périodiques récents, pour tenir compte de l'augmentation du nombre de fascicules reçus.	●
Mettre en production le nouveau catalogue du jardin, qui permettra la gestion informatisée des collections vivantes, du catalogue de graines et des projets liés à la conservation ex et in situ.	●
Débuter le scannage des types sud-américains et des collections historiques de l'herbier (également grâce à des fonds extérieurs : GBIF, Mellon Foundation).	●
Mettre à disposition du public et des scientifiques, sur Internet, une première série d'échantillons d'herbier scannés (Types africains et herbier De Candolle).	●
Mettre en production le système dit des «prêts virtuels», qui consiste à mettre les images des échantillons à disposition des chercheuses et chercheurs au lieu d'envoyer les échantillons par la poste.	●
Mettre en valeur les collections par l'intermédiaire d'expert-e-s extérieur-e-s au service (visiteuses et visiteurs scientifiques et prêts de matériel à l'extérieur).	●

Conservatoire et jardin botaniques

(2/2)

Degré de réalisation

3000 Recherche	
Poursuivre les travaux de systématique (Dicranaceae, Palmae, Aquifoliaceae, lichens, Asteraceae).	●
Publier le volume « Compléments Prodrome Flore Corse: Orobanchaceae ».	●
Débuter le projet Flore des lichens de Suisse.	◐
Poursuivre les travaux du laboratoire de culture in vitro, notamment la multiplication de fougères pour les serres d'exposition et les travaux sur les orchidées terrestres.	◐
Terminer le projet du laboratoire de biologie moléculaire sur les refuges quaternaires (Gœoffrea et Astronium) et publier les résultats sur la phylogéographie du panicot des Alpes (espèce menacée).	●
4000 Communication	
Procéder à la 2 ^{ème} phase de la refonte de l'accueil des publics (signalétique et interprétation sectorielle).	◐
Mettre en valeur la place de jeux (personnages, masques, etc.).	●
Entretenir et développer les collections vivantes.	●
Présenter des associations végétales dans les massifs.	●
Implanter un potager Pro Specie Rara.	●
Participer à l'exposition transversale du département sur les catastrophes et mettre sur pied l'exposition REAGIR, en collaboration avec le PNUE.	●
Participer aux Journées du développement durable (avec l'exposition REAGIR).	●
Participer à la « Fureur de lire » (avec l'exposition REAGIR).	○
Organiser les « Variations botaniques » (visites guidées thématiques et hebdomadaires).	●
Organiser des ateliers (Ateliers verts) et des stages (en été) pour le public péri-scolaire.	●
Conduire des projets pédagogiques scolaires et des formations continues pour les enseignants (en relation avec le groupe Écoles-Musées).	●

Degré de réalisation

5000 Protection	
Mettre en place une gestion différenciée du jardin.	●
Dans le cadre de la coopération au développement, former des médiateurs environnementaux au Sud (Afrique de l'Ouest et Amérique du Sud).	●
Mettre à disposition via Intranet et Internet les informations liées aux arbres isolés du canton et relevées dans le cadre du projet SIPV (Système d'Informations du Patrimoine Vert, couche verte du SI-Nature), en collaboration avec la DSIC et le Service des espaces verts et de l'environnement.	○
Poursuivre les travaux de conservation des espèces menacées au niveau régional (Typha minima, Littorella uniflora, etc.), notamment en collaboration avec le Domaine nature et paysage (DNP) de l'État de Genève	●

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

Les différentes missions des CJB ont été globalement réalisées selon les prévisions. Les objectifs liés au projet Flore des lichens de Suisse et à la mise à disposition d'information sur les arbres isolés n'ont pu être atteints à cause de l'augmentation significative de la demande de visibilité à travers Internet. Les développements informatiques nécessaires n'ont pu être réalisés, faute de moyens en personnel suffisants. Par ailleurs, le projet de renouvellement de la signalétique a été testé pendant l'exposition REAGIR. Si elle a globalement donné satisfaction, elle nécessite des adaptations qui n'ont pu être entreprises en raison de l'absence malade de longue durée d'un collaborateur infographiste. La bibliothèque a mené à bien le programme de rétroconversion de ses catalogues. Près de 5'000 titres ont été traités jusqu'à la pose de code-barres. Dans le cadre des travaux d'entretien d'une collection historique exceptionnelle, on notera le début de la restauration des 13 volumes de la « Flore des Dames de Genève ». L'observation de la Flore régionale se poursuit, après la publication de la liste rouge genevoise, par la préparation d'une liste d'espèces prioritaires dignes de protection et la participation au projet Interreg III visant à une gestion transfrontalière franco genevoise des espaces naturels et des espèces menacées. Concernant le SIPV, les données de 200'000 arbres isolés hors forêt du canton de Genève ont été saisies dans une base de données centralisée, servant de base de référence pour le projet d'Inventaire cantonal des Arbres hors forêts. Concernant la Coopération avec le Sud, la convention avec la Municipalité d'Asunción (Paraguay) a été renouvelée, ainsi que celle avec la Faculté de Chimie de l'Université d'Asunción. Les projets en Afrique et en Amérique du sud se poursuivent normalement. On notera toutefois que la coopération avec la municipalité de La Paz (Bolivie) est interrompue à cause de problèmes liés à la politique locale. Le service a dû renoncer à participer à la « Fureur de lire », car le thème « Chine », choisi après l'élaboration du budget, ne permettait pas une synergie avec l'exposition de l'année REAGIR. Ces synergies sont nécessaires au vu des moyens à disposition pour la participation à des expositions externes aux CJB.

Musées d'art et d'histoire

(1/3)

Introduction et faits marquants

A la faveur d'une campagne de mécénat et de sponsoring, l'atelier de restauration de peinture a réalisé un important programme de revalorisation des fonds flamands et hollandais : quinze tableaux, souvent de très grands formats, ont fait l'objet de traitements très circonstanciés. L'intérêt suscité par cette campagne de restauration a conduit la Société des amis du Musée d'art et d'histoire (MAH) à financer l'acquisition d'un équipement technique hautement spécialisé (table aspirante avec système de chambre humide).

Les mauvaises conditions climatiques que subissent les collections du Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie (MHE) entreposées au coffre d'une banque de la place ont impliqué l'accélération de la recherche d'autres lieux de conservation, pouvant accueillir également les collections du Cabinet des estampes et de textiles. Une solution s'est dessinée en fin d'année, exigeant cependant des aménagements relativement importants (décision attendue début 2008).

Dans le domaine des enrichissements, le département d'archéologie a reçu en donation d'une méce un plat d'époque romaine en argent massif décoré à la feuille d'or, pièce exceptionnelle d'une grande rareté présentée au public le 2 mai 2007, accompagnée d'une publication scientifique.

Plusieurs projets de recherches systématiques sur les collections sont en cours, en vue de publications, notamment un ouvrage consacré aux bijoux anciens et bibelots précieux des collections (exposition). Cinq catalogues d'exposition ont été édités, ainsi que *Genava*, revue scientifique des musées.

Au MAH, un incident marquant a bouleversé le programme de réaccrochage du département des beaux-arts et mis en évidence l'état précaire du bâtiment : l'étage des beaux-arts a été fermé au public à la fin du mois d'août suite à l'effondrement partiel d'une corniche d'un plafond.

Afin de ne pas priver le public de ce patrimoine, une sélection d'œuvres a été présentée dans les salles d'exposition, avec pour conséquence le report en 2009 de l'exposition « Giacometti-Balthus-Skira. Les années Labyrinthe (1944-1946) ».

Face à cette situation exceptionnelle, le CA a décidé de restaurer sans attendre les corniches des plafonds de l'étage beaux-arts. Les travaux de remise en état débiteront en février 2008 et devraient durer environ six mois.

Par ailleurs, le musée a poursuivi une réflexion approfondie sur la présentation de l'ensemble de ses collections en 2007, en proposant dès le 30 novembre 2007 une nouvelle muséographie pour la salle d'argenterie, qui intègre de récentes donations et en entreprenant fin 2007 le réaménagement de la salle « L'Italie avant Rome » (salle étrusque), qui ne figurait pas aux objectifs 2007.

Pour assurer leur préservation, les dix têtes sculptées médiévales de la façade de la Maison Tavel ont été déposées et remplacées par des moulages. Une salle de la Maison Tavel a été dévolue à la présentation de ces sculptures (ouverture officielle le 29 janvier 2008).

Manifestation majeure de l'année, l'exposition archéologique « Gaza à la croisée des civilisations » a été conçue dans le cadre de la lettre d'intention entre la Ville de Genève et l'Autorité Nationale Palestinienne signée le 10 décembre 2005 à Bethlehem. Marquant le soutien apporté par la Ville de Genève à la création du Musée archéologique de Gaza, l'exposition a été inaugurée par Mahmud Abbas, Président de l'Autorité Palestinienne et Micheline Calmy-Rey, Présidente de la Confédération helvétique. Il faut noter aussi le succès des expositions « Philippe de Champagne (1602-1674) » au Musée Rath et « Marcoville, la forêt de verre » au Musée Ariana.

En février 2007, le CM de la Ville de Genève a accepté, à une très forte majorité, et sur proposition du CA, d'ouvrir un crédit d'étude pour le projet de réaménagement et d'agrandissement du MAH. L'extension dessinée par l'architecte Jean Nouvel et développée en collaboration avec les bureaux Architectures Jucker SA et DVK architectes de Genève, propose l'édification d'une structure en verre. Elle ne pourra toutefois être entérinée qu'à condition que la « Fondation pour l'agrandissement du Musée », créée fin 2006, réunisse les 40 millions de francs nécessaires à cette réalisation. La Ville de Genève financera la restauration du bâtiment actuel. La recherche de fonds auprès des milieux privés a été lancée par la Fondation.

L'avant-projet de réaménagement du MHE a été présenté en avril 2007 au comité de pilotage du projet. Dépassant fortement le coût inscrit au PFI, il a été gelé le 14 novembre par le CA. L'intégration des collections dans le projet de réaménagement et d'extension du Musée est dès lors envisagée comme hypothèse de travail.

Musées d'art et d'histoire

(2/3)

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

2000 Conservation	
Département des beaux-arts, collections d'art ancien: concevoir et réaliser un programme de restauration d'œuvres significatives des écoles flamandes et hollandaises, dans la perspective d'une exposition et de la publication du catalogue raisonné de ce fonds.	
Cabinet des dessins: campagne annuelle de restauration des collections; poursuivre la restauration et le montage des dessins italiens et des dessins de Barthélémy Menn.	
Département d'archéologie, collection égyptienne pharaonique: réaliser l'inventaire général, planifier et mettre en œuvre les opérations de préservation, de conditionnement d'archivage et d'étude des fonds Édouard Naville offerts par Mme Louise Martin.	
Cabinet des estampes: restauration du fonds néo-classique.	
BAA: planifier l'aménagement et transformer un local existant, déjà en possession de la BAA, en un dépôt de livres.	
BAA: réactualiser le document cadre de la conservation tout en poursuivant les contrôles des réserves et en développant les instruments de conservation préventive avec le laboratoire des MAH.	
Département d'archéologie- collection d'archéologie classique: améliorer le classement des terres cuites de la collection (env. 3'000 pièces).	
CIG: procéder à l'inventaire, au conditionnement et à l'étude d'archives de photographes conservées dans les fonds du CIG, en vue d'une exposition à la Maison Tavel (automne 2007).	
Cabinet des estampes: procéder à l'inventaire des fonds Géricault et de la gravure néo-classique.	

Degré de réalisation

3000 Recherche	
Département des beaux-arts, collections d'art ancien: en collaboration avec l'Unité d'histoire de l'art de l'Université de Genève, poursuivre le travail de recherche dans la perspective de la publication du catalogue raisonné de la collection de peintures des écoles flamandes et hollandaises des XVIIe et XVIIIe siècle.	
Cabinet des dessins: poursuivre les recherches sur les dessins italiens et russes en vue de publications futures.	
Département d'archéologie, collection d'archéologie classique: planifier et réaliser des recherches en vue de la préparation du 1 ^{er} tome du catalogue raisonné des terres cuites et du 1 ^{er} tome du catalogue raisonné des lampes.	
Laboratoire: en collaboration avec le Département des arts appliqués, procéder à l'étude scientifique de l'argenterie byzantine des collections.	
Cabinet de numismatique: réaliser des recherches en vue de la publication des sceaux de la collection Zakos et des «1'001 deniers de la République romaine».	
Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie: réaliser des travaux de recherches sur la fabrique genevoise; dépouillement des archives de l'État de Genève, de la Ville de Genève et de l'École d'horlogerie en vue d'une exposition prévue en 2008 et d'une nouvelle présentation dans le cadre du réaménagement du musée.	
Publier divers catalogues accompagnant les expositions temporaires: 8 publications sont prévues, dont 2 catalogues de collection (Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie, Cabinet des estampes).	
Cabinet des dessins: achever la préparation de la publication des dessins nordiques des collections.	
Département des arts appliqués- Armures et armes anciennes: achever le manuscrit du catalogue raisonné des collections «Armes à feu. 1700-1835», en vue de sa publication.	
Département d'archéologie, collection d'archéologie classique: lancer les recherches et la rédaction en vue de la publication du catalogue raisonné de la collection de vaisselle en bronze.	
Département d'archéologie, collection d'archéologie classique: planifier la publication de la collection de Candolle.	
Département d'archéologie, collection égyptienne pharaonique: poursuivre la rédaction d'une brochure sur la collection égyptienne pharaonique.	

Musées d'art et d'histoire

(3/3)

Degré de réalisation

4000 Communication et diffusion	
Département des beaux-arts et Cabinet des dessins : poursuivre le réaccrochage des collections, en fonction de la réalisation du programme de restauration.	<input type="radio"/>
Département des arts appliqués : améliorer la présentation des collections d'arts appliqués dans l'attente d'une rénovation du bâtiment (élaboration d'un concept).	<input checked="" type="radio"/>
Département d'archéologie, collection d'archéologie préhistorique et régionale : poursuivre la conception des nouvelles salles d'archéologie régionale.	<input checked="" type="radio"/>
Département d'archéologie, collection d'archéologie classique : harmoniser la présentation des collections dans la salle grecque.	<input type="radio"/>
Maison Tavel : après la dépose, en 2006, des têtes sculptées de la façade pour des raisons de conservation, présenter celles-ci à l'intérieur du musée.	<input checked="" type="radio"/>
Réaliser le programme des expositions temporaires des MAH : trois d'importances différentes au MAH (Charles-Galland), deux au Musée Rath, trois au Cabinet des estampes, trois à la Maison Tavel (dont une exposition-dossier), trois au Musée Ariana (dont deux présentations en salle contemporaine) et une présentation à la BAA. Au total 15 manifestations seront proposées en 2007 (19 en 2006).	<input checked="" type="radio"/>
Musée Ariana : développer et réaliser les premiers tests pour la mise en œuvre d'audio-guides.	<input type="radio"/>
MAH : mettre en ligne le matériel pédagogique d'aide à la visite relatif à l'Escalade.	<input checked="" type="radio"/>
MAH : mettre en place une formation, pour les formatrices et formateurs, intitulée « Archéologie au musée ».	<input checked="" type="radio"/>
MHE : élaborer un programme d'activités autour de l'atelier de restauration.	<input type="radio"/>
9000 Gestion du service	
MHE : poursuivre la phase d'étude en vue du réaménagement du musée.	<input checked="" type="radio"/>
MAH : poursuivre la phase d'étude en vue du réaménagement du musée. Recherche de fonds par le biais de la fondation qui devrait être créée à cet effet en 2006.	<input checked="" type="radio"/>
Maison Tavel : poursuivre la phase d'étude sur le projet de centre d'interprétation de la vie urbaine à la Maison Tavel.	<input checked="" type="radio"/>
Poursuivre la réflexion sur l'allègement du programme des expositions.	<input checked="" type="radio"/>
BAA et CDE : poursuivre avec le Service des bâtiments le projet de rénovation intérieure du bâtiment du Pin 5 et des espaces publics et internes de la BAA et du CDE (appel d'offres lancé par le Service des bâtiments fin 2005).	<input checked="" type="radio"/>

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

De manière générale, les objectifs 2007 ont été atteints. Dans le domaine de la conservation, la majorité des projets a pu être réalisée : programme de restauration d'œuvres des écoles flamandes et hollandaises et des collections de dessins et du fonds néo-classique d'estampes, inventaire des collections égyptiennes et Kerma, ainsi que des fonds Callot et Goya d'estampes. Les recherches menées en 2007 ont permis ou vont permettre plusieurs publications, parmi lesquelles F.-G. Reverdin (1772-1828) et l'Ecole néo-classique, Les 1'001 deniers de la République romaine, le catalogue raisonné des Armes à feu 1700-1835.

L'abandon ou le report d'axes de recherches l'ont été au profit de nouveaux objectifs scientifiques jugés prioritaires en cours d'année en fonction de l'avancement des projets, ou du départ de leurs responsables (activités pédagogiques).

Au Cabinet des estampes, le départ du conservateur responsable, qui a rejoint le Muséum of Modern Art de New York, n'a pas compromis le programme établi mais a conduit à la redéfinition des priorités, en particulier concernant l'inventaire, la recherche et la publication (un catalogue des collections) dans l'attente de l'arrivée de son successeur (au printemps 2008).

Au MHE, la démission de l'horloger-restaurateur, effective dès juillet 2007, et le déplacement d'une collaboratrice scientifique ont eu d'importantes conséquences, notamment le report d'activités et une réorganisation interne.

En ce qui concerne le programme d'expositions, une attention particulière a été portée sur une harmonisation de leur rythme au MAH, entre les deux lieux d'exposition situés au rez-de-chaussée du bâtiment (salle AMAM et salles palatines) et les durées de montage et démontage, qui ont été redéfinies.

En 2007, 13 nouvelles expositions ont été inaugurées, contre 16 en 2006. La politique d'exposition vise à mettre en évidence les points forts des collections permanentes, en adéquation avec les travaux de conservation et de recherches menés au sein de l'institution. Malgré une planification bouleversée par la fermeture du département des beaux-arts, ainsi que l'ampleur de l'organisation de l'exposition « Gaza à la croisée des civilisations » et des manifestations qui l'accompagnaient (officielles et culturelles), les objectifs en la matière ont été atteints.

En outre, six catalogues ont été édités en lien avec les expositions, dont un catalogue de collection (MHE), alors que trois expositions conçues par les MAH ont bénéficié de circulation à l'étranger (Richard Wagner. Visions d'artistes; Roland Petit; L'Etoffe du relief).

Une réorganisation au niveau de la direction à la fin de l'année, avec l'arrivée d'une nouvelle directrice adjointe et d'une responsable des ressources humaines permettra, dès 2008, de faire face aux enjeux de la réorganisation du bâtiment lors de sa rénovation à venir et dans le cadre du projet Nouvel.

Musée d'ethnographie

(1/2)

Introduction et faits marquants

Le Musée d'ethnographie (MEG) a consolidé son œuvre de séduction auprès des Genevois. Résultat: un fort soutien des milieux politiques au projet d'agrandissement du Musée et au lancement du concours d'architecture en relation, ainsi qu'une très grande satisfaction de la part du public enthousiasmé par les expositions et animations proposées durant l'année. Le MEG a offert une présence beaucoup plus marquée dans l'actualité culturelle de Genève avec les nombreux événements qui ont rythmé la vie de l'institution.

Suite à un énorme travail de préparation, l'exposition internationale «Le vodou, un art de vivre» a ouvert en décembre 2007. La réalisation de cette première mondiale présentait de nombreux défis: convaincre des partenaires en Haïti de laisser venir les objets, les transporter et enfin réussir une muséographie convaincante et attractive dans des locaux peu adaptés.

Le mois de décembre a aussi été marqué par le lancement officiel du concours d'architecture pour l'agrandissement du Musée, une première phase cruciale fruit d'une active collaboration entre le Service d'architecture et le MEG.

Après l'exposition photographique «Un Genevois autour du monde. Alfred Bertrand. 1856-1924», l'exposition «Scénario catastrophe» a remporté un vif succès à Conches, dans le cadre de l'année thématique «Tout peut arriver». Durant l'été, les visiteurs et visiteuses de Carl-Vogt ont pu admirer la collection du MEG de «Thangka du Bouddhisme Tibétain».

Ce programme d'expositions était accompagné d'une large palette d'animations, d'ateliers et de visites guidées: des visites spéciales furent organisées pour les enseignant-e-s et des carnets découvertes préparés pour les jeunes publics. Plus de 400 groupes y participèrent.

Plusieurs conférences-débats ont été organisées par les scientifiques du MEG. Citons «Technologies de l'enchantement: esthétique des arts lointains» à l'occasion de l'exposition présentant vingt fleurons de la collection Barbier-Mueller, dans le cadre des 30 ans du musée éponyme; «l'holodomore» ou l'extermination par la faim en Ukraine, à Conches, dans le cadre de l'exposition «Scénario catastrophe»; «Les Inuits, au cœur de notre avenir environnemental» par Jean Malaurie et «La vie d'une femme en kimono», conférence défilé dans le cadre du mois de la culture japonaise.

Le 4^{ème} Forum d'anthropologie visuelle s'est déroulé sur le thème «Sisyphé au cinéma», en écho à l'exposition «Scénario catastrophe» et un cycle de films a été présenté en octobre dans le cadre de l'événement «Les nuits du Maroc» en une collaboration avec les Ateliers d'ethnomusicologie avec des projections de films

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Conservation patrimoniale	
Rangement des collections non 3D (gravures, photos, films, cartes, etc.) dans le cadre de la fin du déménagement des réserves du MEG aux Ports Francs.	●
Entretien régulier des locaux en vue de maintenir un environnement sanitaire propice à la conservation préventive avec un minimum d'interventions chimiques.	●
Surveillance régulière de l'état sanitaire des collections, entretien et remplacement des moyens de traitement préventif pour prévenir tout problème, optimisation des traitements en conséquence.	●
Approfondissement et complément des informations saisies dans l'inventaire informatique des collections, notamment dans le cadre des campagnes de recherches en vue des futures expositions et éditions de catalogues.	●
Selon les moyens disponibles, poursuite de l'inventaire des collections d'anthropologie visuelle (photos, films, etc.) en vue de la création de la médiathèque du MEG pour une mise à disposition plus large aux chercheuses et chercheurs et au public en général.	◐
Dans le cadre de la mise en ligne de l'inventaire des collections sur Internet, mise en place d'un soutien administratif pour la gestion des prêts.	●
Accueil de dons d'objets pour l'enrichissement des fonds selon les opportunités et conformément à la politique définie pour l'accroissement des collections du MEG.	●
Achats d'objets pour l'enrichissement des fonds selon les opportunités, conformément à la politique d'acquisition définie pour l'accroissement des collections du MEG.	●
Développement notamment du secteur des périodiques.	●
Enregistrement des achats et dons dans la base de données du réseau des bibliothèques scientifiques.	◐
Service de prêts interne, public et interbibliothèques.	●
2000 Recherche scientifique	
Travaux de recherche en vue de documenter les expositions, événements et productions de publications conformément au programme (cf. 1 ^{er} objectif de la mission 3 et suivants).	●
Rédaction de documents de synthèse des recherches en vue de la documentation des expositions et publication des catalogues accompagnant les expositions.	●
Organisation et participation à divers congrès, colloques et comités de travaux en relation avec les activités scientifiques du MEG. Rédaction et publication des rapports de synthèse y relatifs.	●

Musée d'ethnographie

(2/2)

Degré de réalisation

Publication de deux nouveaux numéros dans la collection Tabou en relation éventuellement avec le programme des expositions (thèmes prévus: les catastrophes; cultures et cultures; le vaudou).	●
Collaborations avec les Universités de Genève et de Lausanne. Accompagnement d'étudiant-e-s, diplômant-e-s et stagiaires pour leur formation.	●
Accueil et accompagnement de stagiaires professionnels.	●
3000 Diffusion culturelle	
Carl-Vogt, réalisation et inauguration du programme d'expositions (arrêté au 12/05/2006): - 1 ^{er} trimestre: exposition photos du fonds du MEG pour une mise en perspective de l'histoire du MEG et des collectionneurs de la Cité de Genève, - 3 ^{ème} trimestre: exposition sur le vaudou, présentation d'objets de la collection Lehmann et du MEG.	●
Conches, réalisation et inauguration du programme d'expositions (arrêté au 12/05/2006): - 2 ^{ème} trimestre: exposition sur les catastrophes en collaboration avec d'autres institutions de la Ville de Genève.	●
Évènements ponctuels (expositions, débats, colloques, films): les thèmes seront choisis en relation directe avec l'actualité du moment. À titre d'essai, le MEG tentera d'organiser deux événements.	◐
Conception du programme d'accueil de classes et d'animations pédagogiques dans le cadre des expositions de synthèse et autres événements ponctuels.	●
Organisation de visites guidées, d'ateliers et d'accueil pour des groupes de visiteurs et visiteuses dans le cadre du programme d'expositions.	●
Mise en place de programmes divers d'animations, concerts, conférences, films et stages en parallèle au programme de l'année.	●
Organisation du Forum d'anthropologie visuelle du MEG dans le cadre des événements mis en place sur le thème des catastrophes.	●
Production de documents d'information et de publications de vulgarisation scientifique en relation au programme d'expositions et d'événements. Sont notamment prévus: trois numéros de Totem et de MEG-Info calendrier des activités publiques.	●
Travail continu avec l'équipe d'accueil des visiteurs et visiteuses et de surveillance sur la qualité des prestations, notamment par un programme de formation permanente pour ce personnel.	●
Mise en application d'un plan de promotion et communication en appui aux activités du MEG.	●
Activités de communication en faveur du projet d'extension du MEG à Carl-Vogt, en accord et avec l'appui des autorités ad hoc.	●

Degré de réalisation

9000 Gestion du service	
Ajustement de l'organigramme aux objectifs.	●
Poursuite du programme de formation permanente pour le personnel d'encadrement et formations spécifiques en fonction des métiers.	●
Organisation d'un exercice pour le personnel sur la manipulation des extincteurs.	○
Organisation d'un exercice d'évacuation des bâtiments.	○

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

Le travail pour assurer la conservation des collections s'est fait conformément aux programmes fixés, de même que la surveillance de leur état sanitaire. Une attention particulière a été portée aux conditions climatiques toujours délicates à maîtriser compte tenu de la spécificité des locaux.

Aujourd'hui, les inventaires sont facilement accessibles via Musinfo et l'application de gestion des prêts est opérationnelle. Quant à la mise à disposition des chercheurs et chercheuse et du public des fonds des collections de l'iconographie et de l'anthropologie visuelle (gravures, photos, films, cartes, etc.), aujourd'hui rangées aux Ports Francs, elle ne pourra se faire que par l'allocation de moyens fortement accrus ou par une allocation différente des ressources en interne.

A relever qu'en matière d'acquisitions d'objets, le MEG a soutenu une intéressante campagne de collecte d'objets en Russie de l'époque soviétique.

Un travail de fond a été entrepris pour réorganiser et redistribuer de manière plus rationnelle les diverses collections de la bibliothèque, en concevant et mettant à jour diverses bases de données pour leur gestion. Malgré un effectif restreint, les monographies et périodiques ont été traités de manière complète. Demeure le traitement des dons qui souffre du sous-effectif.

S'agissant des travaux de recherche, des contributions scientifiques importantes ont été réunies dans trois publications de référence: «Vodou», cinquième volume de la collection Tabou, «Le vodou, un art de vivre», catalogue de l'exposition du même nom et «Scénario catastrophe», collection Tabou No 4. Pour toutes ses activités, le MEG a connu une très bonne fréquentation, faisant souvent salle comble, devant même à plusieurs reprises refuser du monde. Au total, 27'000 personnes ont franchi la porte du |ME|G Carl-Vogt et 8000 celle du |ME|G Conches. Ces succès sont aussi confirmés par la très bonne couverture médiatique des expositions et autres événements organisés par l'institution.

Muséum d'histoire naturelle

(1/2)

Introduction et faits marquants

Suite au rattachement du Musée d'histoire des sciences (MHS) au Muséum d'histoire naturelle (MHN), «Muséum & co» a remplacé le «Carnet du Muséum». Ce journal trimestriel des deux musées, imprimé sur un papier qui respecte l'environnement, propose un grand article de fond et des brèves annonçant des expositions et manifestations, ainsi que des informations diverses sur la vie dans les deux institutions.

Le MHN fut fermé au public, totalement du 13 au 24 avril et partiellement jusqu'au 30 avril, à cause de la défectuosité des faux plafonds des galeries publiques. Cet incident a conduit à la suppression de quelques prestations offertes au public mais n'a pas perturbé le déroulement du programme des expositions.

Le MHN a coordonné le projet «Tout peut arriver» qui rassemblait différentes institutions du Département de la culture (DC), ainsi que de nombreux partenaires extérieurs, publics et privés. Autour de la grande exposition temporaire «allolaterre.cata», différentes petites expositions sur le thème des catastrophes, en collaboration notamment avec le Service d'assistance et de protection à la population, furent présentées. Sur ce thème le MHS offrit trois expositions «Un équilibre, déséquilibre», «Les objets du délit» et «Des catastrophes» devant le MHS. Le MHN fut impliqué dans des expositions et des interventions en France voisine et en Valais, ainsi que dans des animations au Musée d'art et d'histoire (MAH).

Deux magnifiques reconstitutions de fonds marins (océan Atlantique et profondeurs abyssales) ont vu le jour dans les salles permanentes. Pour suivre l'actualité scientifique, des panneaux ActuSciences renseignent sur les dernières découvertes. Un dépliant pour aider à la visite du MHN a été réalisé. Au MHS, les salles d'exposition consacrées à l'électricité ont été rénovées.

Dans le but de diversifier son offre au public, le MHN a innové en présentant un spectacle de cirque contemporain dans la salle de l'exposition temporaire «Robert Hainard, l'eau et la pierre», des visites à la lampe de poche après la sortie du film «La nuit au musée», un concert de Polar et une fête pour les 10 ans de Janus, la tortue à deux têtes. Par ailleurs, les prestations pour la petite enfance, développées depuis 2005, connaissent un succès grandissant.

Le MHS a renoncé à poursuivre l'expérience tentée avec la mise en place d'un Forum des Sciences. Après sa troisième édition, la formule a révélé ses limites en ne se démarquant pas suffisamment des cafés scientifiques et autres conférences ou débats scientifiques organisés en différents lieux à Genève.

Le MHN a organisé et accueilli dans ses locaux plusieurs congrès: le Congrès international Paysage_Landschaft et le Geoscience Meeting 2007 en collaboration avec l'Université de Genève, la réunion des entomologistes de Rhône-Alpes avec la Société entomologique.

Une politique d'édition de catalogues d'expositions a été mise en place. Trois publications sont parues en 2007: «allolaterre.cata», «Robert Hainard, l'eau et la pierre» et «Les dernières nouvelles du musée, numéro spécial».

A l'occasion des 30 ans du Musée Barbier Müller, le MHN a accueilli un magnifique crocodile ancestral, ainsi que des conférences en relation avec des expositions du MAH.

La Société de géographie de Genève est venue rejoindre les sociétés scientifiques qui ont déjà leur siège au Muséum.

Le MHN s'est également proposé comme service-pilote pour la gestion des produits chimiques, l'institution étant fortement impliquée dans le développement durable.

Enfin, une dizaine de personnes ont été intégrées avec la participation de l'Office cantonal de l'emploi, de l'Hospice général et l'IPT (Intégration pour tous).

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Conservation	
Protéger les collections conservées à sec (insectes, mammifères, oiseaux) des parasites.	●
Favoriser la conservation des collections de tissus et de spécimens par la conservation à basse température (moins 80° C), ainsi qu'en alcool isopropylique.	●
Poursuivre l'identification des collections par des chercheuses et chercheurs confirmés, internes et externes, au MHN.	●
Poursuivre l'informatisation des collections zoologiques, géologiques et des instruments scientifiques.	●
Augmenter et compléter les collections de spécimens, de tissus et d'instruments scientifiques.	●
Actualiser et alimenter la documentation pour les scientifiques et le public.	●
Gérer la bibliothèque «Nos Oiseaux».	●
2000 Recherche	
Au MHN, poursuivre les projets de recherche et publier les résultats en mettant en valeur la richesse des collections. D'autre part, il sera établi un bilan des activités de recherche au MHS afin de définir des perspectives sur les prochaines années.	●
Promouvoir la présence de l'entité muséum au sein de la communauté scientifique internationale: participation à huit congrès.	●
Publier la Revue suisse de zoologie (vol. 114), la Revue de paléobiologie (vol. 26) et Le Rhinolophe.	◐
Organiser un colloque d'archéozoologie au MHN.	■
Garantir le bon déroulement des travaux de diplôme et de thèse réalisés au sein du MHN.	●
Participer à la formation universitaire (cours de zoologie et stages en géologie).	◐

Muséum d'histoire naturelle

(2/2)

Degré de réalisation

3000 Communication	
Terminer l'actualisation des vitrines de la faune régionale; nouvelle conception de vitrines sur l'histoire de l'Homme, sur les invertébrés; nouvelle conception de l'exposition sur la Terre dans le système solaire; rénovation complète de l'exposition sur la géologie de la Suisse (y.c. les reliefs de la Suisse), sous réserve de financement suffisant. Poursuite de la modernisation des expositions du MHS.	
Réalisation et présentation d'une grande exposition sur le thème des catastrophes au MHN, en lien avec les autres musées municipaux. Dans le même contexte, réalisation, présentation de deux ou trois petites expositions sur le même thème des catastrophes au MHS.	
Présentation de quatre expositions au MHN sur le thème des catastrophes, avec du matériel fourni par le SAPP.	
Organiser le festival du film documentaire au MHN.	
Soutenir et développer les activités pédagogiques.	
Organiser des animations et des événements ponctuels de sensibilisation: les « Animations du mercredi » présentées par les scientifiques du muséum, le « Film du samedi », le « Film du dimanche », « Traces des dinosaures d'Emosson », « Migration des oiseaux au col du Jaman », la « Nuit des chauves-souris ».	
Éditer des brochures ou ouvrages didactiques: le « Carnet du muséum » (quatre numéros) et d'autres brochures selon les besoins.	
Encourager les activités du Centre de coordination ouest (CCO) pour l'étude et la protection des chauves-souris.	
Promouvoir le muséum en informant efficacement le public de ses manifestations et activités (six campagnes d'affichage par an, présence régulière dans les médias, site Internet, etc.).	
Assurer un accueil optimal, ainsi que la sécurité et la surveillance dans les galeries: organisation d'exercices d'évacuation, cours de premiers secours, formation continue sur l'accueil et la surveillance du public.	
Rentabiliser les infrastructures: ventes de publications scientifiques, de brochures de sensibilisation, recettes de visites commentées et de conférences, expertises réalisées pour des tiers, locations de salles, etc., ainsi que les prestations offertes à d'autres services ou organismes.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

Comme lors des années précédentes, les résultats de la recherche obtenus par les scientifiques du MHN et par des collègues externes sont importants: des centaines de publications parues dans des revues scientifiques portent le nom du MHN et de la Ville de Genève dans la communauté scientifique du monde entier. Des missions ont été effectuées en Inde, aux Comores, en Afrique du Sud, à Madagascar, en Polynésie, en Thaïlande, au Costa Rica, en Syrie, dans les Pyrénées et en Grèce à Naxos.

Actuellement, cinq recherches sont soutenues par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique: un projet sur les chauves-souris, un projet sur les dinosaures et les poissons de Thaïlande, un projet sur les marbres blancs, un projet sur les météorites du sultanat d'Oman et un projet sur le volcanisme de Madagascar. Par ailleurs, le MHN poursuit l'édition de deux revues scientifiques de renommée internationale: la Revue de Paléobiologie et la Revue suisse de Zoologie.

En ce qui concerne l'organisation de réunions scientifiques, les objectifs ont été largement atteints. Des cycles de conférences ont été organisés avec succès sur Chypre (en lien avec des expositions temporaires au MHN et au MAH), sur les deux expositions temporaires du MHS (« Euler, l'imagination souveraine » et « Electricité », qu'y a-t-il derrière la prise) et sur Gaza (en lien avec l'exposition du MAH « Gaza, à la croisée des civilisations »).

En revanche, les objectifs n'ont été que partiellement atteints dans le domaine des échanges scientifiques: une revue n'a pas été publiée en 2007 faute d'articles. Une réflexion sur l'avenir de cette revue est à l'étude. Au sujet de l'objectif de la participation à la formation universitaire, les stages en géologie n'ont pas été mis en place. Par contre, des discussions ont été entreprises pour qu'un conservateur donne des cours de minéralogie en 2008.

Dans le domaine des expositions permanentes, l'actualisation de la faune régionale est terminée à l'exception de 3 vitrines. Suite à l'arrivée d'un nouveau conservateur en minéralogie, le concept de rénovation complète des galeries consacrées à la géologie a été retravaillé.

Pour les expositions temporaires, l'objectif a été largement atteint, tout comme en matière d'activités didactiques. Le MHN a poursuivi sa politique de présenter des petites expositions temporaires sur des sujets très divers (régionaux ou d'actualité), en fonction des opportunités. Citons le groupe de quartz de 950 kg exposé pour la première fois en Suisse romande.

Sur le plan médiatique, le département de la communication a recensé 407 articles ou émissions pour le MHN et 101 articles ou émissions pour le MHS. La nouvelle version du site Internet du MHN a été mise en ligne en décembre 2007, celle du MHS devrait suivre.

Enfin, la gestion de projets a été mise en place, un dispositif de gestion du temps (timbreuse TimeTools) a été installé et l'archivage selon les normes en vigueur a été introduit.

Bibliothèques et discothèques municipales

(1/3)

Introduction et faits marquants

Le Service des bibliothèques et discothèques municipales (BMU) a mis un accent tout particulier sur l'accueil des publics. Une enquête a révélé un fort indice de satisfaction concernant la qualité des collections, les services d'accueil, d'orientation-information dans la collection et la diversité des animations culturelles. Il en ressort également une nécessité d'élargir les horaires d'ouverture et d'assurer une meilleure visibilité des établissements dans les quartiers. Deux chartes importantes ont été réalisées. Elaborée suite à la consultation de tout le personnel, la charte d'accueil rappelle les valeurs qui définissent l'activité des BMU : égalité d'accès pour toutes et tous, respect des publics, encyclopédisme des collections, diversité culturelle et sociale. La charte de collaboration explicite aux collaboratrices et collaborateurs l'ensemble des prestations déclinées dans la charte d'accueil et leur rappelle les compétences et les attitudes attendues aux BMU, afin de réaliser les missions et prestations. L'établissement de ces chartes a été l'occasion de réfléchir aux valeurs qui définissent l'activité aux BMU, ainsi qu'à la manière dont ces valeurs sont mises en mouvement au travers des prestations offertes aux publics. Ces réflexions ont permis de créer un esprit de travail commun nécessaire au travail en réseau.

L'application de la charte de collection a permis de bien cibler les achats de documents. Les BMU ont acquis 50'973 nouveaux documents, ce qui porte la collection globale à 787'000 documents.

Les incivilités sont toujours plus nombreuses et difficiles à gérer par des non professionnels. La venue d'un médiateur de rue a permis de bien détendre la situation à la bibliothèque des Pâquis. L'engagement de deux jeunes durant l'été, en collaboration avec le Service de la délégation à la jeunesse, a réduit très sensiblement les actes de vandalisme et les violences verbales. Le personnel veille à ne pas laisser s'installer une relation agressive de la part des usagers et des usagères en rappelant la nécessité d'une relation courtoise de part et d'autre. Cela demande beaucoup de sang froid de la part des collaborateurs et collaboratrices et ces situations ne sont pas toujours faciles à supporter. La charte d'accueil et la charte de collaboration sont des documents qui soutiennent cette démarche. La situation se dégrade à l'entrée de la bibliothèque des Minoteries. D'importants efforts de nettoyage à l'entrée des bibliothèques de la Servette et de la Jonction ont été entrepris avec les services de la Ville de Genève concernés.

La nouvelle organisation des manifestations culturelles par modules thématiques a donné une meilleure visibilité aux animations. Durant l'année 2007, les BMU ont privilégié les animations dites sociales qui s'adressent à des publics spécifiques. La consultation du programme des manifestations culturelles de l'année est accessible via l'adresse <http://www.ville-ge.ch/bmu/agenda/agenda.html>. Les BMU se sont particulièrement investies dans la préparation de la « Fureur de lire ». Un public nombreux a été accueilli dans les sections jeunesse des bibliothèques.

Les études des contenus en ligne ont été menées à bien. Les BMU ont souscrit un abonnement à la bibliothèque numérique de référence (Numilog). En 2008, chaque usager inscrit aux BMU pourra s'y connecter et télécharger gratuitement des ouvrages pour une période donnée. La réflexion est également engagée concernant la mise à disposition de fichiers vidéo. Les missions de la bibliothèque se déplacent en partie de la mise à disposition de collections vers l'offre d'un bouquet de services numériques.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Mise à disposition de collections sur tout support, adaptées à tous les publics, touchant tous les domaines de la connaissance, accessibles et renouvelées	
Stabiliser le nouveau système de gestion documentaire, tant pour le logiciel de base de données que pour le système de prêt, afin d'assurer un service aux publics de qualité. Assurer la formation du personnel et du public à l'utilisation de la nouvelle base de données et du système de prêt.	
Collaborer avec le Service de l'urbanisme pour une meilleure connaissance des publics qui habitent les différents quartiers de la Ville de Genève, afin de bien cibler les besoins des usagères et des usagers, d'offrir une collection de documents adéquate et un service de proximité de qualité. Mettre en place une enquête de satisfaction auprès des usagères et des usagers.	
Poursuivre les rencontres « Pages de plaisir partagées » en collaboration avec l'École des parents dans le cadre de la prévention de l'illettrisme. Accueillir des enfants dès leur plus jeune âge accompagnés de leurs parents. Faire découvrir et démystifier le livre et la lecture. Sensibiliser les parents au choix de livres et à la lecture à haute voix. Présenter des bibliographies sélectives.	
Poursuivre le partenariat avec la Délégation à la petite enfance (DPE) dans le cadre de l'accueil des enfants qui fréquentent les crèches de la Ville de Genève. Développer le contact avec les parents afin de les sensibiliser à l'importance du livre et de la lecture pour le développement de l'enfant. Collaborer à l'organisation de la semaine du « livre et la petite enfance » et participer activement aux manifestations. Faire le bilan de l'opération des « paniers livres » après deux ans. Présenter les activités des BMU aux collaboratrices et collaborateurs de la DPE.	
Mettre en place des bornes d'information destinées à l'accueil des publics. Meilleure orientation, valorisation des ressources numériques et des manifestations culturelles.	
Appliquer sur tout le réseau les règles de comportement définies dans les documents « Directives de comportement des collaboratrices et collaborateurs au service de l'accueil des publics » et « Accueil de l'usagère et de l'utilisateur lors de sa première visite ». Ces directives ont pour but de professionnaliser l'accueil des publics sur tout le réseau, afin de maintenir et fidéliser les publics qui fréquentent les BMU.	
Publier et faire appliquer la « Charte d'accueil » des publics élaborée en 2006 par le groupe accueil des publics. Poursuivre la formation du personnel à l'accueil des publics et à la gestion des situations difficiles ou conflictuelles.	
Refondre le site Internet des BMU (en adéquation avec le travail réalisé avec les musées) et donner une meilleure visibilité aux prestations offertes à la population.	
Collaborer avec le Bureau de l'intégration des étrangers, poursuivre les partenariats avec les communautés étrangères et les associations, afin de favoriser le dialogue interculturel et faire mieux connaître les prestations des BMU aux étrangères et étrangers installés à Genève.	

Bibliothèques et discothèques municipales

(2/3)

	Degré de réalisation
Acquérir du matériel supplémentaire afin d'étendre les points d'accès publics aux ressources numériques pour lesquelles il existe une très forte demande. Développer l'offre numérique.	
Offrir un accès protégé à Internet pour les jeunes. Développer la webthèque par la sélection de sites spécifiquement destinés aux jeunes.	
Développer la collection audiovisuelle sur le réseau, en particulier pour les publics d'adolescentes et d'adolescents. Développer le secteur musical dans les espaces jeunesse. Développer le domaine textes lus, ainsi que le domaine apprentissage des langues.	
Étudier et développer les contenus en ligne. Établir un premier bilan des possibilités offertes par la musique en ligne. Définir les nouvelles orientations des bibliothèques à l'heure du virtuel. Étudier les possibilités et les opportunités du prêt en ligne de livres, livres lus de musique et de vidéo. Former les collaborateurs et collaboratrices à ces nouvelles technologies. Tenir compte du cadre juridique en vigueur.	
Mise en place du projet « actualité en bibliothèque » en collaboration avec la Bibliothèque municipale de Lyon et la HEG / id de Genève. Ce projet introduit une nouvelle approche de la mise en valeur des collections et des animations culturelles.	
Éditer de nouvelles bibliographies thématiques afin de stimuler la curiosité des usagères et des usagers pour leur permettre de mieux se familiariser avec les collections des BMU. Organiser des formations internes et des conférences publiques en lien avec les domaines présentés dans les bibliographies.	
Appliquer la « Charte des collections » pour le secteur imprimés / espace des adultes, qui fixe une gestion par objectifs et par domaines. Lancer l'étude de la collection pour deux nouveaux domaines de la connaissance. Consacrer 10% au moins du budget des acquisitions au maintien de la qualité des documents et à l'équilibre général de la collection sur tout le réseau et pour tous les secteurs. Passer progressivement à une gestion des collections par objectifs et par contenus dans tous les secteurs des BMU.	
Poursuivre l'informatisation de la collection des discothèques afin de permettre aux usagères et aux usagers d'accéder aisément à la base de données depuis n'importe quel poste des BMU et de préparer le prêt informatisé.	
Mettre un accent tout particulier sur la documentation qui facilite les formations de base et les formations continues. Être en prise plus directe sur les besoins des citoyennes et des citoyens. Acquérir des documents ciblés dans le domaine de l'apprentissage des langues et les savoirs de base. Assurer la formation du personnel à la médiation de ce type de documents. Étudier l'opportunité de partenariats notamment avec l'association « Lire et écrire », afin de préparer une documentation accessible aux apprenantes et aux apprenants.	
Étudier l'offre en documents audiovisuels issus de la production éditoriale locale en partenariat avec les productrices et producteurs locaux.	

	Degré de réalisation
Participer à l'organisation de la « Fureur de lire ».	
Offrir des visites guidées pour des groupes spécifiques en dehors des heures d'ouverture des service de prêts. Plus particulièrement : accueil de personnes âgées en collaboration avec l'AVIVO, accueil de faibles lectrices et lecteurs avec l'association « Lire et écrire », accueil de classes du Centre d'Enseignement Professionnel Technique et Artisanal (CEPTA), accueil de jeunes handicapé-e-s du Centre de rééducation et d'enseignement de la Roseraie (CRER).	
Mettre en valeur des auteur-e-s romands, ainsi que l'édition romande. Participer à la réalisation du prix « Lettres frontière ». Mettre en valeur les prix remis en Suisse. Collaborer avec les librairies traditionnelles genevoises. Collaborer avec le Conseil du Léman et la Commission consultative pour une mise en valeur du livre (à Genève).	
Réaliser la deuxième édition du prix « P'tits mômes » et faire le bilan après deux années. Ce prix imaginé et proposé par du personnel des BMU vise à mettre les enfants très tôt en contact avec le livre et la lecture. Afin de toucher un maximum d'enfants, les BMU collaborent aussi avec les crèches de la Ville de Genève. Participer au prix « Chronos » qui favorise les relations intergénérationnelles. Participer au « Printemps des poètes » et à d'autres manifestations, telles que la « Fête de la musique ». Acheter des documents spécifiques pour toutes les manifestations.	
Participer aux diverses manifestations mises en place par la Ville de Genève : « La Ville est à vous », « la fête du développement durable », « les chaises longues dans les parcs en été ». Chaque manifestation permet de se présenter à la population et de mieux se faire connaître. Les livres estampillés « livres nomades » sont mis en circulation à ces occasions.	
Mettre en place plusieurs expositions dont « Les mondes de féeries » et un centre d'intérêt sur les contes. Toutes les expositions sont accompagnées de bibliographies et de conférences. Préparer la grande exposition sur les auteur-e-s, illustratrices et illustrateurs d'Afrique en 2008.	
Poursuivre la programmation mensuelle du Salon musical. Étudier la collection en relation avec les thèmes des conférences. Éditer des bibliographies thématiques.	
Accueillir des groupes en particulier pour des visites de classes et de crèches. Maintenir les visites de classes à leur niveau actuel afin de sensibiliser un maximum d'enfants à la fréquentation des bibliothèques. Développer les visites de crèches afin de sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge au livre et à la lecture. Mettre en place les différents programmes didactiques d'accueil.	
Former les usagères et les usagers à l'utilisation de nos outils de recherche d'informations.	

Bibliothèques et discothèques municipales

(3/3)

Degré de réalisation

2000 Formation, recherche et mandats	
Assurer la participation de la direction et de plusieurs collaboratrices et collaborateurs à la formation dans le cadre des cours HES, CESID, CLP, BBS et formations post-grade.	
Rédiger des articles et proposer des conférences dans les domaines de compétence des BMU.	
9000 Gestion du service	
Mettre en place un nouvel outil de gestion de l'information courante et administrative et des directives internes au sein des BMU.	
Assurer la sécurité des personnes et des biens. Combattre les incivilités. Collaborer avec les services municipaux chargés de la sécurité, ainsi qu'avec le Service social et avec l'aide de compétences extérieures. Redéfinir la notion d'espace public et créer un lien social.	
Assurer en collaboration avec le Service des bâtiments une meilleure visibilité extérieure des bâtiments des BMU.	
Organiser pour le personnel des formations internes très ciblées sur les nouvelles technologies, la gestion des collections et l'accueil des publics. Ces cours seront préparés et donnés par les adjointes et adjoints scientifiques et les coordinatrices et coordinateurs de manifestations culturelles.	
Adapter les moyens informatiques standards à l'effectif actuel des collaboratrices et des collaborateurs. Assurer sans à coup toutes les activités bibliothéconomiques. Élaborer les documents nécessaires à la valorisation de la collection. Assurer la gestion administrative interne.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

Le projet tripartite « actualité en bibliothèque » a été abandonné par les partenaires des BMU. Dans le domaine informatique, les objectifs ont été partiellement atteints. Une nouvelle planification a été mise en place pour les projets en attente.

La collaboration avec le Service de l'urbanisme a permis de disposer de données rigoureuses sur la population desservie et de mieux cibler certaines zones qui échappent à l'action des BMU.

La mise en route des nouveaux équipements de gestion du prêt se déroule selon la planification prévue. Le système RFID a permis l'informatisation du prêt des documents des discothèques. La réalisation de la bibliothèque dite « hybride » entre imprimé et numérique se dessine progressivement.

Suite aux études sur la Bibliothèque à l'heure du virtuel, les BMU ont mis l'accent sur le prêt d'ouvrages numériques à distance. Avec Radio Cité, les BMU proposent d'offrir en « podcasting » des chroniques littéraires. La formation du personnel aux nouveaux modes d'édition et de diffusion d'information sur Internet est assurée.

Le partenariat avec la Délégation à la petite enfance autour du projet « A la page » et « éveillé culturel », qui sensibilise enfants et parents à la lecture, rencontre toujours plus de succès. Il y a eu 15'300 prêts de livres dans les crèches. Le prix « P'tit mômes » a compté la participation de 17 crèches et de 400 enfants. Le projet « des pages de plaisirs partagés » en partenariat avec l'Ecole des parents invite des familles avec enfants tout petits à venir se familiariser avec les choix de livres et la lecture à haute voix.

La collaboration avec l'association Lire et écrire a permis de mettre à disposition des apprenants et des apprenantes plus de 500 ouvrages et d'accueillir l'Exposition « Lire et écrire ».

Les partenariats avec d'autres services de la Ville de Genève et des associations permettent de consolider la bibliothèque « Hors murs » et de toucher un public toujours plus nombreux qui, même s'il ne fréquente pas la bibliothèque, se trouve en contact avec le livre. Les publics se sont en particulier montrés très intéressés par les deux nouveaux ateliers sur les nouvelles technologies et l'exploitation des nouvelles ressources : blogs, wikis, podcast, ebooks, musiques librement accessibles sur Internet. Ces deux ateliers confirment le besoin de médiation dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

A propos du prêt et de la fréquentation : 46'743 abonné-e-s actifs ont emprunté 1'583'839 documents lors de 406'300 visites. A cela s'ajoutent les visites pour les animations culturelles, la fréquentation des salles de lecture, la consultation sur place, les 14'010 consultations des postes Internet et la bibliothèque « Hors murs » qui touche un public difficile à quantifier. Les BMU enregistrent une légère baisse des nouveaux adhérents et nouvelles adhérentes (6'500) pour l'emprunt de documents. 460 visites de classes et 221 visites de crèches ont été comptabilisées. L'augmentation des visites est réjouissante et montre l'importance accordée à la lecture dans la vie de l'enfant pour son développement.

Bibliothèque de Genève

(1/2)

Introduction et faits marquants

L'année 2007 a été marquée par deux événements majeurs : l'exposition « Arts, savoirs, mémoire, trésors de la Bibliothèque de Genève » au Musée Rath et l'opération « Transition BGE » dont l'objet a été une analyse fine des missions de l'institution et de son avenir. Ces deux importants projets ont largement mobilisé les forces de l'institution. Il est à noter qu'ils ont également concerné l'Institut et Musée Voltaire et la Bibliothèque musicale.

Commencée en novembre 2006, l'exposition du Musée Rath a permis à la Bibliothèque de Genève (BGE) de montrer une partie de ses plus belles pièces. Les visiteurs et visiteuses ont pu apprécier non seulement la qualité des pièces présentées, mais également la diversité et la richesse des collections de la Bibliothèque. Des ensembles cohérents et remarquables ont mis en évidence la solidité des fonds et leur intérêt scientifique, artistique et culturel. Cette exposition a permis de montrer au public genevois et étranger combien la BGE fait partie des grandes bibliothèques à l'exceptionnel patrimoine. Elle a aussi été l'occasion d'affirmer la haute compétence de son personnel scientifique. Il s'agit de la plus importante exposition de la BGE depuis plusieurs dizaines d'années.

Le projet « Transition BGE » a été réalisé dans le sillage de cette manifestation avec pour objectif premier une évaluation des missions de la BGE dans l'esprit d'un recentrage patrimonial. Annoncé lors du vernissage de l'exposition le 22 novembre 2006, il s'est développé tout au long de 2007. Mené dans une démarche participative qui a réuni le suffrage de tous les collaborateurs et collaboratrices – le personnel a eu l'occasion de s'exprimer et de faire des propositions –, « Transition BGE » a finalement abordé l'ensemble des activités de la Bibliothèque. De nombreux rapports ont été élaborés. Leur qualité a été remarquée. Le rapport final présente la synthèse de l'ensemble des propositions émises et propose une carte stratégique des projets prioritaires. Il est partagé par l'ensemble du personnel. Ce document servira de base pour définir les objectifs de l'institution ces prochaines années.

Ces deux projets – menés et finalisés avec satisfaction – ont été considérés comme prioritaires, car ils permettaient d'une part une exceptionnelle mise en valeur de la BGE et d'autre part l'élaboration d'une vision de la future BGE durant la prochaine décennie.

La rénovation de l'Espace Ami-Lullin a commencé durant l'automne. Dès 2008, la BGE disposera d'un espace d'exposition et d'animation d'excellent niveau qui lui permettra de développer sa politique de mise en valeur.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Constitution et traitement des collections	
Mettre en œuvre l'utilisation de réservoirs de notices bibliographiques pour les commandes (Logiciel EasyPump : cf. aussi Conservation / catalogage).	●
Traiter de manière automatique les rappels des commandes.	◐
Formaliser la politique d'acquisition.	◐
Réorganiser le service du dépôt légal et des Genevensia en vue du renforcement de son rôle dans la veille bibliographique et dans les commandes de Genevensia non genevois.	○
Mettre en œuvre l'utilisation de réservoirs de notices bibliographiques pour le catalogage (Logiciel EasyPump : cf. aussi Constitution des collections).	●
Mise sur pied de la nouvelle étape de rétroconversion.	○
Catalogage, numérisation et reconditionnement d'une partie des collections du Département iconographique.	●
Procéder à la rétroconversion des ouvrages de critique voltairienne à l'Institut et Musée Voltaire.	◐
2000 Conservation des collections	
Établir un plan de nettoyage des magasins et de dépoussiérage des ouvrages.	●
Reprendre l'étude sur des magasins extérieurs.	○
Déployer le programme de préservation et de conservation (Projet PAC).	○
Bilan de l'expertise des locaux par un consultant extérieur.	●
Élaboration d'un plan catastrophe (incendie, dégâts d'eau, etc.).	○
Numériser les anciens catalogues sur fiches (CIPAC).	⊘
Définir un plan de développement de la bibliothèque numérique « Genevensi@ ».	◐
Établir une typologie des ouvrages anciens en vue de leur préservation et de leur restauration éventuelle.	○

Bibliothèque de Genève

(2/2)

Degré de
réalisation

3000 Services au public	
Informatiser les opérations de consultation des ouvrages en salle de lecture.	<input type="radio"/>
Réfléchir à un guichet électronique de renseignement.	<input checked="" type="radio"/>
Établir un nouveau règlement du service de reprographie.	<input type="radio"/>
Renforcer la formation des lecteurs et des lectrices à l'utilisation de la BPU.	<input checked="" type="radio"/>
4000 Mise en valeur	
Publier l'édition 2003-2004 de la Bibliographie genevoise.	<input type="radio"/>
Valoriser un fonds de partitions anciennes à la Bibliothèque musicale (Projet Remy Campos).	<input type="radio"/>
Exploiter les acquis de l'exposition du Musée Rath en coordonnant un programme de mise en valeur des collections patrimoniales de la BPU.	<input type="radio"/>
Suivre la rénovation de l'espace Ami Lullin, programmer sa réouverture ou prendre de nouvelles dispositions en cas de refus.	<input checked="" type="radio"/>
Mettre sur pied un festival de l'affiche à Genève.	<input type="radio"/>
Concevoir et réaliser l'exposition L'Égypte des Lumières (mars-septembre 2007) à l'Institut et Musée Voltaire.	<input checked="" type="radio"/>
Créer un site Web pour la Bibliothèque musicale en cohérence avec la mise à niveau du site Internet de tous les services du DC.	<input type="radio"/>

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

Durant l'année 2007, la BGE a consacré l'essentiel de ses réflexions et de ses moyens disponibles à une réflexion en profondeur sur ses missions. Ainsi, un certain nombre d'objectifs déclarés pour l'année 2007 ont été repoussés pour être réexaminés à la lumière des conclusions du projet « Transition BGE ». Celui-ci propose une vision de la BGE pour le futur et une série d'actions qui deviendront des objectifs prioritaires ces prochaines années. Il ouvre des perspectives importantes de développement qui doivent amener la BGE à assumer toujours mieux ses missions au service de la collectivité.

SPORTS ET SÉCURITÉ

Légende degré de réalisation des objectifs

-  *Largement atteint*
-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint*
-  *Abandonné*

L'année 2007 a été marquée par le changement politique à la tête du Département des sports et de la sécurité qui a été rebaptisé au 1^{er} juin Département de l'environnement urbain et de la sécurité (DEUS).

La composition du département a été profondément modifiée à cette occasion. Trois services ont rejoint cette entité :

- la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC) anciennement nommée Direction des systèmes d'information et rattachée au Département des finances et de l'administration générale,
- le Service Voirie-Ville propre (VVP) et le Service logistique et manifestations (LOM) (anciennement Service logistique et technique) tous deux rattachés au Département de l'aménagement, des constructions et de la Voirie ;

alors que le Service des sports a été rattaché au Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement, nouvellement nommé Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports.

Ce nouveau département DEUS s'articule ainsi autour de 3 pôles :

- **la sécurité** avec le Service d'incendie et de secours (SIS), le Service d'assistance et de protection de la population (SAPP) et le Service de la sécurité et des espaces publics (SEEP),
- **la propreté / salubrité** avec VVP et LOM,
- **l'informatique / communication** avec la DSIC.

Afin de mieux refléter ces objectifs, le libellé de certains services a été adapté. Enfin, la Présidence et le secrétariat ont déménagé au 31 mai pour s'installer dans le bâtiment du 4 rue de l'Hôtel-de-Ville.

Ce changement politique a eu également pour effet de redéfinir les missions des collaboratrices et collaborateurs de la Direction et de leur assigner de nouveaux objectifs. Des directives ont été édictées à cet effet et l'équipe de direction a été complétée d'un poste d'administratrice et de chef de cabinet sous contrat de droit privé.

Dès le début du second semestre, plusieurs chantiers ont été initiés et de nombreuses actions concrètes ont vu le jour. Citons à titre d'exemple l'étude d'un nouveau règlement pour l'usage du domaine public, le processus de rattachement du SAPP au SIS, l'action « Rade propre » ou celle visant à réduire la présence des mendiants en Ville de Genève.

La nouvelle composition des services du département permet d'intéressantes synergies dans la plupart des dossiers liant les aspects sécurité et salubrité du domaine public. Il en va de même pour les manifestations, l'exemple le plus frappant étant celui de la planification des prestations municipales dans le cadre du championnat d'Europe de football (Euro 2008), où cinq des six services du DEUS sont fortement sollicités.

Au cours de l'année écoulée, il y a lieu, enfin, de relever dans le domaine de la sécurité l'entrée en vigueur du concept Pompiers XXI, la mise sous toit d'un nouveau tarif pour les transports sanitaires négocié avec Santé suisse, les négociations avec l'État de Genève de transfert de charge touchant la protection civile et la sécurité feu, le succès de l'engagement des agent-e-s de civilité ou encore les travaux de planification d'une éventuelle pandémie de grippe aviaire.

Direction des sports et de la sécurité

Introduction et faits marquants

Pour la Direction, le fait marquant de l'année 2007 a été le changement de Magistrat à la tête du département, qui s'est accompagné d'une nouvelle répartition des missions et d'un nouveau nom.

Au 1^{er} juin 2007, le Département des sports et de la sécurité est devenu le Département de l'environnement urbain et de la sécurité.

A cette même date, la Direction du département a déménagé, quittant la Cour Saint-Pierre pour la rue de l'Hôtel-de-Ville 4.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Direction et coordination	
Soutenir et conseiller le Magistrat notamment dans la préparation et le suivi des dossiers du CA et du CM.	●
Coordonner au niveau de la direction du département les demandes et dossiers relatifs aux crédits d'entretien et de construction pour assurer une meilleure répartition des ressources financières allouées par les services compétents en fonction des besoins.	●
Développer en faveur des services du département les prestations de nature juridique relatives à la procédure des marchés publics.	●
Renforcer le processus d'entretiens périodiques du personnel dans tous les services du département.	◐
Assurer une meilleure transversalité entre les services, particulièrement concernant les dossiers importants.	●
2000 Sports et sécurité	
Poursuivre la politique d'écoute des associations et clubs sportifs et tendre à mieux adapter le subventionnement.	◐
3000 Relations externes	
Harmoniser les actions de communication et de promotion des activités.	◐
Participer activement aux séances de divers organismes et comités en qualité de représentant de la Ville de Genève et du département.	●

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

Les objectifs du département ont été modifiés en cours d'année, suite à l'arrivée d'un nouveau Magistrat, d'une nouvelle politique et des changements de services. Des nouvelles directives, ainsi que des modifications des cahiers des charges des collaborateurs et des collaboratrices de la direction en ont été des conséquences.

Sports

(1/2)

Introduction et faits marquants

Le Service des sports (SPO) a certainement vécu une des années les plus riches de son histoire. En effet, après vingt ans sous la direction du même Magistrat, il a intégré en juin 2007 le Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports et a dû se familiariser avec de nouveaux objectifs politiques et un nouveau fonctionnement. Les collaborateurs et collaboratrices du service ont fait face à ces changements de manière positive en restant attentifs à offrir des prestations de qualité.

L'année 2007 a connu un nombre important de grandes manifestations. Les installations sportives ont été sollicitées pour de nombreux championnats internationaux et locaux, tournois régionaux et organisations du SPO. Citons pour exemple, les championnats suisses juniors de plongeon, le championnat d'Europe universitaire de Basket 2007, la Comen Cup de natation synchronisée, le 20^{ème} Swiss Open de Tennis en fauteuil roulant, le 20^{ème} triathlon international de Genève, le match de basket de qualification Suisse - Angleterre.

La 2^{ème} édition de la Fête du sport en mai, véritable vitrine de l'activité associative et sportive genevoise, s'est tenue sur la plaine de Plainpalais et a connu un grand succès populaire. Cette traditionnelle manifestation fut précédée d'un « Hommage aux champions de Suisse » où l'élite sportive genevoise nationale et internationale fut chaleureusement accueillie sous le chapiteau du Cirque Nock. Cette fête a donné l'occasion d'un émouvant « au revoir » à l'ancien Magistrat André Hediger.

Il faut relever encore l'immense succès de la piste de ski installée sur la Promenade de la Treille où enfants et adolescents ont eu l'opportunité de chauffer des skis et de s'essayer sur cette descente de 40 mètres. De nombreuses écoles de la Ville de Genève ont pu bénéficier gratuitement de cette prestation offerte à la population grâce à l'appui de partenaires privés. L'Ecole suisse de ski, présente à cette manifestation, s'est plu à relever une augmentation d'inscriptions à la suite de ces journées de ski en Ville de Genève. Un lien avec les sports de rues a été établi à cette occasion et la Délégation à la jeunesse a eu le plaisir de proposer des démonstrations et initiations de freestyle avec ses partenaires. Cette collaboration, comme celles en préparation pour 2008, s'inscrit dans la ligne politique tracée par le nouveau Magistrat en charges des sports.

Les écoles de sport (été / hiver) continuent d'enregistrer une forte augmentation de présence. 3155 cours ont ainsi trouvés preneurs en 2007. Les campagnes de sensibilisation contre l'obésité et les problèmes de santé chez les jeunes ont été favorables. Ainsi l'école de fitness créée pour les jeunes de 14 à 16 ans, connaît une forte participation.

« Le sport pour tous » est un slogan qui garde tout son sens. Ainsi le SPO a mis l'accent sur la création d'activités « sports actifs ». Des horaires appropriés à la vie professionnelle ont permis la pratique de sports tels que golf et nordic walking. Ces disciplines sportives proposées à des prix raisonnables s'adressent à tous dès l'âge de 18 ans. A noter également la volonté de démocratiser la pratique de certains sports comme le golf.

Sur le plan technique, la collaboration avec le Service des bâtiments a bien fonctionné. Un soin tout particulier a été apporté à l'entretien régulier des installations et des travaux de plus en plus importants sont nécessaires compte tenus du vieillissement des infrastructures.

Parallèlement à ces travaux courants, il y a lieu de signaler le démarrage de la rénovation de la patinoire des Vernets à la suite du vote, à l'unanimité, du CM. Trois courts de tennis du centre sportif du Bois-des-Frères ont fait l'objet d'un changement de revêtement apprécié par les adeptes du tennis et par les organisateurs de l'Open de tennis en fauteuil roulant. Les clubs de football locaux du stade du Bois-de-la-Bâtie peuvent désormais fouler la pelouse du nouveau terrain synthétique 3^{ème} génération. Enfin, un crédit « multipack » a été voté pour permettre le démarrage de plusieurs projets de mise en conformité des bâtiments sportifs.

Sensibilisé à intégrer, selon ses moyens, les principes de l'Agenda 21 et du développement durable dans sa mission, le SPO a mis l'accent sur la gestion des gazons de terrain de sport et la récupération des déchets.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Exploitation d'installations sportives	
Gérer de manière optimale les multiples demandes des clubs et des usagères et usagers relatives à l'utilisation et l'exploitation des installations sportives.	●
Garantir un entretien optimal des installations sportives existantes, de manière à offrir aux usagères et usagers des infrastructures de qualité.	●
Procéder au changement du système des entrées et des parkings par le remplacement complet des automates de la billetterie du centre sportif des Vernets et de la piscine de Varembe.	◐
Assurer la mise en exploitation d'une deuxième patinoire de quartier sur la rive gauche.	○
2000 Organisation de prestations sportives offertes au public	
Créer une école de sport annuelle, entièrement gérée par le SPO.	●
Développer les sports urbains en mettant à disposition des jeunes des infrastructures attractives et sécurisées.	●
Développer l'Insigne sportif genevois en tenant compte des résultats des sondages effectués auprès des participant-e-s, ces dernières années.	●
Organiser des cours de sport destinés au « tout public ».	◐
Diversifier l'offre du programme loisirs et sports en proposant de nouveaux séjours et de nouvelles activités sportives et en augmentant le nombre de stages existants.	●

Sports

(2/2)

Degré de réalisation

3000 Organisation de manifestations (soutien aux clubs)	
Encourager l'organisation de grandes manifestations sportives en garantissant un appui logistique professionnel.	●
Développer une stratégie de partenariat avec des tiers du secteur privé, afin de garantir l'équilibre financier des manifestations organisées par le service.	●
4000 Soutien et encouragement au Sport	
Offrir un accueil irréprochable et de qualité. Développer l'écoute et la communication en participant plus activement à la vie des clubs et associations.	●
Procéder à une enquête de satisfaction auprès de usagères et usagers, afin de mieux cibler nos actions en fonction des attentes réelles.	◐
9000 Gestion du service	
Développer la polyvalence et la complémentarité du personnel du service, notamment au sein de la section des piscines (gardiens de bains).	●
Étendre à l'ensemble du personnel le système d'évaluation actuellement appliqué pour les entretiens statutaires.	◐

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Après plusieurs années spécifiquement axées sur l'entretien et sur l'exploitation des installations sportives, l'accent a été mis sur les prestations que le service offre à la population, ainsi que sur l'organisation de manifestations sportives destinées au grand public.

Une attention particulière a également été apportée à la gestion du changement à la suite du transfert du service au sein du Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports.

Incendie et secours

Introduction et faits marquants

En 2007, le service a accompli 10'465 interventions dont 3'635 sont des interventions ambulancières. 64 % du total des engagements assurés ont été réalisés sur le territoire de la Ville de Genève.

En mai le service a organisé la traditionnelle présentation quadriennale du Bataillon des sapeurs-pompiers, présentant le corps à la population. Cette manifestation a rencontré un immense succès et a renforcé l'image du corps auprès des concitoyens et concitoyennes.

La menace biologique avec laquelle il faut désormais compter de façon permanente s'est à nouveau manifestée en 2007 sous la forme de la grippe aviaire. Son potentiel développement, en tant que pandémie est également fortement à craindre. En la matière, l'équipement d'intervention adéquat n'a jamais pu être appréhendé de manière sérieuse jusqu'à présent dans le service. Le caractère récurrent de la menace tant naturelle que terroriste impliquera des développements constants dans les années à venir.

Le nouveau CA a pris la décision de rattacher le SAPP au SIS à compter du 1^{er} janvier 2009. Cette décision doit permettre de renforcer et de centraliser les compétences en matière de sécurité civile, ainsi que la formation liée à cette activité. Le rattachement du SAPP au SIS et la restructuration interne qui suivra devra permettre de renforcer, au niveau des ressources humaines, l'état-major de ce nouveau service.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Interventions	
Renouveler, sur un programme de trois ans, l'ensemble des vestes et pantalons de protection feu des sapeuses-pompières et sapeurs-pompiers professionnels. Les vestes et pantalons actuels arrivent en fin de vie (la durée de vie moyenne étant de huit ans pour les vestes et cinq ans pour les pantalons). De plus, les développements technologiques liés aux tissus de protection permettront d'augmenter le facteur de protection individuelle et de confort.	●
Renouveler 15% du parc des coussins de levage, la durée de vie moyenne d'un tel équipement étant de six ans, afin de garantir l'échange progressif de ces derniers.	●
Renouveler 10% de la dotation en barrages anti-pollution, la durée de vie moyenne de ces équipements étant de dix ans, afin de garantir un échange progressif de ces derniers.	●
Doter le service des premiers moyens de lutte et de protection personnelle contre les effets des produits d'origine biologique. Les interventions dans ce domaine sont en constante augmentation et les moyens de lutte et de protection du service sont quasi inexistantes.	●

Degré de réalisation

2000 Prestations pour des tiers	
Assurer l'entièreté des travaux préparatoires y compris les matchs tests, imposés et contrôlés par les organisateurs, dans la phase préparatoire de l'Eurofoot 2008.	●
Organiser et assurer la présentation quadriennale du bataillon des sapeuses-pompières et sapeurs-pompiers de la Ville de Genève aux autorités municipales et à la population genevoise. Le concept étant à l'image de l'édition précédente de 2003.	●
9000 Gestion du service	
Améliorer les recettes du service par une application scrupuleuse du tarif défini par la Ville de Genève, avec une adaptation des tarifs et un meilleur controlling interne des procédures de facturation. L'entité financière est maintenant dotée correctement en personnel, la gestion de la facturation a été renforcée et optimisée.	◐
Finaliser l'étude du projet de construction de la future caserne 2 permanente.	○
Transférer les contrats de maintenance informatique de la centrale d'alarmes du service dans les lignes budgétaires de la DSI.	●
Rééquilibrer le budget du service, afin de le mettre en adéquation avec le plan comptable. Lors des derniers contrôles financiers, nombre de remarques ont été faites sur l'imputation inappropriée de certains frais sur des centres de coûts. Lors de la préparation budgétaire, le service a assuré plusieurs adaptations afin de plaquer avec le plan comptable. Ces retouches sont, en fait, des transferts de charges et ne génèrent aucune augmentation budgétaire.	◐

Commentaires sur la réalisation des objectifs

La finalisation du projet de la construction d'une nouvelle caserne 2 sur la rive droite n'a pu être réalisée. Cet état de fait est lié d'une part à la difficulté de trouver une solution techniquement acceptable sur le territoire non bâti et d'autre part à la décision du CA de reléguer en priorité 2 cette réalisation dans le cadre des budgets d'investissement de l'administration.

Des solutions alternatives sont actuellement à l'étude entre la direction du service et le Magistrat. Un nouveau tarif forfaitaire pour les transports ambulanciers assurés par le SIS a été conventionné avec Santé Suisse et est entré en vigueur en septembre. La prestation a été portée à 500 francs permettant ainsi une recette supplémentaire de 102'000 francs pour les quatre derniers mois de 2007.

Le Conseil d'État ayant décidé de réglementer la facturation des prestations assurées par les corps de sapeurs-pompiers, il n'a pas été possible de modifier les tarifs appliqués par le SIS en la matière. Le règlement n'ayant pas encore été voté.

Par contre les mesures de «controlling» interne instaurées par le service ont permis d'améliorer les recettes d'environ 250'000 francs.

Service d'assistance et protection de la population

(1/2)

Introduction et faits marquants

- Pour le Service d'assistance et protection de la population (SAPP), l'année 2007 a été marquée par :
- la décision du CA de rattacher le SAPP au Service d'incendie et secourus (SIS) le 1^{er} janvier 2009 dans le but de renforcer et centraliser les compétences en matière de sécurité civile,
 - la commande et le stockage de matériel et d'équipement de protection contre le virus de la grippe aviaire pour le personnel de l'Administration municipale,
 - 4 expositions aux Musée d'histoire naturelle (thèmes catastrophe de Brienz, actions à l'étranger, office de l'approvisionnement économique et la protection des biens culturels).

Degré de réalisation

Évaluation des objectifs

1000 Protection des personnes, des biens et de l'environnement dans des situations d'urgence	
<p>Pour remplir les missions de la protection civile communale et cantonale et mettre sur pied une organisation efficace :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organiser des cours de répétition annuels obligatoires, - augmenter les effectifs des cadres par la recherche de volontaires et équilibrer les effectifs par des cours de recyclage dans les fonctions où il manque du personnel, - poursuivre la réalisation des plans de la nouvelle organisation de protection civile, - rechercher des volontaires pour les cours d'utilité publique, - favoriser le partenariat intercommunal par des cours entre communes voisines. 	●
<p>Pour maintenir un système efficace de mise à l'abri et d'alarme de la population :</p> <ul style="list-style-type: none"> - assurer l'entretien technique des installations pour garantir le bon fonctionnement de la structure de protection, en utilisant les contributions forfaitaires de la Confédération, - contrôler les abris privés, - créer, par quartier, des parcours pour les véhicules munis de sirènes pour assurer, le cas échéant, l'alarme de la population. 	●
<p>Pour garantir l'efficacité de l'Office Communal de l'Approvisionnement Économique (OCOAE) et mieux le faire connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - assurer la formation des cadres et du personnel à une situation de rationnement de carburant, - former les cadres à l'utilisation des moyens informatiques mis à disposition de l'OCOAE, - maintenir l'état de préparation des cadres quant à la conduite du personnel et à la gestion d'un centre de distribution, - participer à diverses manifestations pour faire connaître les missions de l'OCOAE. 	●

Degré de réalisation

<p>Pour développer la protection du patrimoine en cas de sinistre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser des plans d'évacuation des biens culturels dans les sites désignés par le Département des affaires culturelles (DAC), - créer une base de données incluant les dossiers de sécurité par site (plans, photos, fiches d'intervention, etc.). 	○
2000 Formation en prévention, assistance, sauvetage et protection	
<p>Pour répondre à l'obligation légale d'organiser des cours annuels de répétition et garantir une organisation apte à intervenir en cas de catastrophe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - parfaire l'état de préparation des miliciennes et miliciens de la protection civile lors des cours de répétition annuels obligatoires, - assurer le perfectionnement des miliciennes et miliciens, membres des formations rapidement engageables et des astreints chargés de l'accueil des sans-abri, - poursuivre les cours organisés avec le Service social (SOC) pour les Journées Solidarité, - par délégation du canton, organiser des cours de formation transitoire pour pallier le manque d'effectifs dans certaines fonctions. 	●
<p>Pour valoriser le centre de Richelien en tant que centre de formation ouvert à des tiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - promouvoir la sécurité sur la place de travail ou à domicile par des cours de prévention « tout public » ou destinés à des entreprises, des groupements, des associations et des administrations, - établir une convention avec l'Association Genevoise des Organisations de Protection Civile (AGOPC) pour l'utilisation de Richelien pour les cours de répétition des autres communes genevoises. 	●
<p>Pour développer l'utilisation du centre de formation de Richelien en tant que centre de formation pour adultes et garantir la qualité des cours dispensés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - obtenir la certification Eduqua du centre, en collaboration avec le Service des ressources humaines (SRH). 	○
<p>Pour remplir la mission de contrôle et de formation des équipes de sécurité des bâtiments de la Ville de Genève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - veiller de manière permanente à la création d'équipes de sécurité par tous les services de l'administration et intensifier leur formation par des cours d'évacuation. 	●
<p>Pour développer les compétences des services municipaux en matière de gestion des situations d'urgence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - continuer à dispenser des cours spécifiques destinés aux responsables de l'organe communal de coordination. 	○

Service d'assistance et protection de la population

(2/2)

	Degré de réalisation
<p>Pour contribuer à la formation continue du personnel de l'administration et diminuer l'absentéisme par des mesures de prévention:</p> <ul style="list-style-type: none"> - assurer, en partenariat avec le SRH, des cours de premiers secours, de lutte contre le feu, de sensibilisation à l'évacuation et de prévention contre les accidents. 	●
3000 Coopération internationale	
<p>Pour contribuer aux efforts de solidarité de la Ville de Genève:</p> <ul style="list-style-type: none"> - poursuivre l'action, initiée en 2005, pour le développement de la protection civile d'Abomey (Bénin). Cette opération est financée par l'association des Villes Unies contre la Pauvreté (VUP). 	●
<p>Pour développer une protection civile acteur et facteur du développement durable:</p> <ul style="list-style-type: none"> - dispenser des cours sur la protection de la population en faveur de délégations étrangères en collaboration avec l'Organisation Internationale de la Protection Civile (OIPC), - assurer la formation aux premiers soins des délégué-e-s du Comité International de la Croix-Rouge (CICR). 	●
4000 Prestations au profit de la collectivité ou de l'administration	
<p>Pour garantir une assistance à la population et développer des partenariats au profit de la collectivité:</p> <ul style="list-style-type: none"> - assister et reloger les personnes sinistrées, en collaboration avec le SIS, l'Hospice Général et l'Unité Mobile d'Urgence Sociale (UMUS), - offrir un soutien aux services d'intervention en cas de sinistre important, - perfectionner le personnel du SAPP astreint au service de piquet et améliorer son matériel d'intervention, - maintenir et renforcer la collaboration avec le SOC pour l'accueil et l'encadrement des sans-abri, - participer à la « Fête du développement durable » et à diverses manifestations sportives ou culturelles (« Fête de l'Espoir » et SlowUp), - assurer diverses prestations au profit d'œuvres caritatives (Telethon, Colis du Cœur, etc.), - poursuivre la promotion du Guide Orange au profit du SIS. 	●
<p>Pour collaborer aux mesures de la Ville de Genève pour la protection de la santé et de la sécurité du personnel:</p> <ul style="list-style-type: none"> - participer aux analyses des cas d'accidents en partenariat avec le SRH. 	○

	Degré de réalisation
<p>Pour contribuer à l'organisation de l'organe de coordination communal (OrCoC):</p> <ul style="list-style-type: none"> - collaborer à la gestion du dossier de la grippe aviaire (planification des mesures en cas de pandémie), - réaliser une base de données des moyens d'intervention des services. 	●
<p>Pour optimiser l'utilisation du parc de véhicules du service:</p> <ul style="list-style-type: none"> - assurer la mise à disposition de bus aux services de l'administration pouvant bénéficier de prêts internes de véhicules, - participer au sein de la COGEVE au choix de véhicules propres correspondant aux normes de la Déclaration de Florence, - aménager progressivement les véhicules pour le transport de personnes à mobilité réduite. 	●
<p>Pour contribuer aux efforts de la Ville de Genève dans la lutte contre la précarité:</p> <ul style="list-style-type: none"> - tenir prête une construction pour l'accueil éventuel de réfugié-e-s ou de personnes frappées d'une décision de non entrée en matière (NEM), - mettre à disposition et exploiter une grande construction pour l'accueil accru des sans-abri. 	●
<p>Pour utiliser de manière optimale les moyens du service:</p> <ul style="list-style-type: none"> - promouvoir la mise à disposition du matériel de protection civile, - mettre à disposition de l'armée une construction pour la mission de surveillance des ambassades, - améliorer la signalisation et l'éclairage de sécurité des constructions mises à la disposition de tierces personnes. 	●

Commentaires sur la réalisation des objectifs

L'objectif de réalisation des plans d'évacuation des biens culturels visant à accroître la protection du patrimoine en cas de sinistre n'a été que partiellement atteint faute de ressources internes suffisantes. Le concept de protection des biens culturels suppose, à terme, une collaboration du Département de la culture également pour la finalisation des dossiers d'intervention.

La procédure de certification Éduqua pour le centre de formation de Richelien n'a pas été initiée, faute de moyens financiers et en raison de la priorité donnée à la formation de chargés de sécurité des instructeurs du SAPP.

L'objectif visant à développer, par des cours spécifiques, les compétences des services municipaux en matière de gestion des situations d'urgence a été abandonné vu l'absence d'évolution notable de la grippe aviaire sur le plan mondial.

Agents de ville et domaine public

Introduction et faits marquants

A une année de la manifestation Euro 2008, le Service des Agents de ville et du domaine public - nouvellement nommée Service de la sécurité et de l'espace publics (SEEP) - a pris effectivement en charge la direction de l'ensemble des dossiers organisationnels liés à cette manifestation. Une collaboration étroite a ainsi été instaurée entre les différents services de la Ville de Genève et de l'État de Genève, en vue de gérer ces différents aspects.

Constatant la recrudescence effective de mendiants (ou faux musiciens) sur le territoire de la Ville de Genève, le service a mis sur pied une procédure, permettant, en collaboration avec la Gendarmerie et l'Office cantonal de la population, une gestion pragmatique et efficace de cette problématique. Cette procédure comprend notamment la création d'une brigade d'îlotiers communautaires composée d'agents de sécurité municipaux et de gendarmes. Parallèlement, le contrôle des musiciens a été renforcé, en instaurant notamment une permission ad hoc.

Courant 2007, le service a accueilli 30 chômeurs et chômeuses en fin de droit, en vue de constituer une brigade d'agents de civilité. L'arrivée de ces nouveaux collaborateurs et nouvelles collaboratrices a nécessité la création d'une nouvelle infrastructure permettant de les accueillir dans les meilleures conditions possibles (encadrement, locaux, matériel, etc.).

En marge de ces contingences matérielles, leurs missions ont été définies, qui ont évolué, eu égard notamment aux opérations souhaitées par le département et menées par les autres corps constitués.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Gérer l'utilisation accrue du domaine public et du domaine privé perceptible du domaine public	
Veiller à l'application du Règlement municipal sur les caissettes à journaux (uniformisation des caissettes, étude des emplacements, contrôle des quotas, etc.).	◐
Eu égard au nouveau Règlement municipal sur les terrasses, avoir procédé, pour le 30 septembre 2007, au contrôle des terrasses d'été sur le terrain et avoir fait rectifier toute situation non conforme.	●
Finaliser l'implantation des édicules de la Rade (contrat, convention, lieu d'implantation, etc.).	○
Mettre en place un système interne de contrôle de la conformité des permissions « manifestations » octroyées et le rendre opérationnel sur le terrain.	◐
Participer à l'élaboration de la convention affichage (ex Société générale d'affichage). Traiter toute la problématique de l'affichage global en Ville de Genève: implantation, autorisation, facturation.	◐

Degré de réalisation

2000 Mener des actions de prévention, de surveillance et de répression afin d'assurer la sécurité, la tranquillité et l'ordre publics	
Intensifier la présence des îlotiers et ilotières dans les espaces verts sensibles (pourtour de la Rade, parcs squattés et / ou très fréquentés). Instaurer un programme mensuel d'actions.	●
Par poste de quartier, établir un planning mensuel d'actions par collaboratrices et collaborateurs (cheffe et chef de poste compris) en vue: - d'informer la hiérarchie sur les problèmes rencontrés (salubrité, propreté), - d'intervenir par des mesures préventives, voire répressives (à indiquer nommément).	●
Au cours du premier semestre, mener des actions préventives auprès des cyclistes en collaboration avec les milieux concernés, notamment l'Association pour les intérêts des cyclistes.	●
De mars à fin octobre, surveiller l'utilisation des pistes cyclables, réprimander et amender les deux roues à moteur qui n'ont pas le droit de les emprunter; établir un programme mensuel d'actions, ainsi qu'un rapport d'activités.	◐
9000 Gestion du service	
Acquérir un système de géoréférence mobile pour le contrôle du domaine public (tablette graphique) permettant: - le contrôle des empiétements autorisés ou non, - les relevés périodiques des métrés chantiers, - le contrôle de la conformité des autorisations délivrées (manifestations, terrasses, etc.).	○
Effectuer la migration du logiciel du traitement des infractions (Epsipol vers Epsipol New).	○
Élaborer un Règlement municipal relatif aux caissettes à journaux.	○
Constituer une cellule de gestionnaires traitant de l'affichage en général: commercial, culturel officiel « alternatif » (affichage libre).	◐

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Un certain nombre d'objectifs fixés pour l'exercice 2007 sont le reflet de dossiers importants et complexes entrepris par la Ville de Genève courant 2007 et dont la concrétisation est programmée sur plusieurs années. Dès lors, le degré de réalisation de ces objectifs dépend directement de l'évolution des dossiers dont il est question: ainsi, la gestion globale des caissettes à journaux n'est pas encore effective, ce projet étant encore en phase test. De même, l'application de la nouvelle convention en matière d'affichage n'a pu être entreprise, la procédure d'appels d'offres étant suspendue suite à divers recours.

Par ailleurs, la constitution d'un nouvel exécutif a naturellement réorienté nombre d'objectifs, entraînant l'abandon de certains projets (pavillons de la Rade).

Enfin, la politique nouvellement instaurée par le CA, tendant à la maîtrise des charges, (notamment d'équipements), n'a pas permis, ou a différé, l'acquisition d'outils nécessaires à la réalisation de certains objectifs.

**AFFAIRES SOCIALES,
ÉCOLES ET
ENVIRONNEMENT**

Légende degré de réalisation des objectifs

-  *Largement atteint*
-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint*
-  *Abandonné*

Durant l'année 2007, le Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement a évolué pour devenir, après l'arrivée du Service des sports (SPO), le Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports. Dans cette même année, plusieurs grands chantiers ont connu un épilogue heureux ou ont franchi un cap important.

D'une manière générale, le développement de la collaboration entre les services et de nouveaux partenaires externes, a occupé une large place. C'est ainsi que pour donner du sens à la cohésion sociale, de nombreux projets transversaux ont été initiés et/ou poursuivis.

Citons les « Parole aux quartiers » qui ont permis au Magistrat d'être à l'écoute des attentes de la population. Il a ainsi eu l'opportunité de traiter un certain nombre de préoccupations, de mieux faire connaître les compétences des différents services et les prestations mises en œuvre pour faciliter la vie des habitant-e-s.

Dans le cadre de projets transversaux, il faut noter la mise en route d'un Observatoire des incivilités appelé à recenser les atteintes au patrimoine dans les lieux publics, notamment les préaux d'école. Ces relevés doivent permettre de répondre avec plus de précision et d'éléments factuels aux doléances du public. Et ceci sans pointer des responsabilités sur la seule base d'a priori.

Cette collecte d'informations en amont s'est doublée de mesures prises, sur le terrain, notamment dans les préaux d'école et dans les parcs, pour assurer un entretien optimal des espaces publics, en dépit de budgets très serrés. L'ensemble de ce dispositif, adopté en étroite collaboration avec d'autres services de l'administration, est un élément de réponse aux sentiments d'insécurité diffus de la population et contribue de manière tangible à une meilleure cohésion sociale.

Dans la perspective de la mise en œuvre de contrats de quartier, une étape importante a été franchie avec la validation de cette option par le CA. Des outils de mise en œuvre sont en voie d'élaboration, alors que des sites pilotes sont en cours d'exploration et que des indicateurs doivent encore être formalisés.

Le travail des Unités d'action communautaires du Service social (SOC) s'est appuyé sur des études qualitatives et quantitatives finalisées en 2007. Les informations contenues dans ces études ont été diffusées à l'ensemble des services du département, et au-delà, afin de faire bénéficier le maximum d'intervenant-e-s de ces diagnostics partagés comme outils de base pour une politique sociale de proximité efficace et pertinente.

Sous le pilotage de la Délégation à la jeunesse (DEJ), et avec l'implication active de tous les services du département, l'espace du « 99 », rue de Lyon a été ouvert et un appel à projets lancé pour favoriser la dynamique de quartier, donner une meilleure visibilité à l'action des associations locales et impliquer les habitants. Au « 99 », mais aussi de manière plus générale dans les prestations mises sur pied par le département, un réflexe « famille » a été insufflé, afin de mieux soutenir les parents parfois fragilisés dans leur tâches éducatives; l'idée étant de faire petit à petit émerger des projets et des prestations qui participent au concept de co-éducation.

La gestion des activités du SPO a d'emblée été placée sous le signe de l'intégration de tous les groupes de populations, y compris les plus fragiles. Des projets de collaboration avec le Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO) ont d'ores et déjà été lancés, notamment à l'intention des élèves des quartiers les moins favorisés.

Ces synergies ont été voulues par le Magistrat responsable qui s'est également engagé à poursuivre l'effort du développement du « Sport pour tous ». Dans le même temps, il faut relever la relance rapide et réussie du dossier de rénovation de la patinoire des Vernets. La mise à disposition d'infrastructures de qualité et durable, notamment pour organiser des événements sportifs d'envergure internationale, reste en effet une priorité.

Dans le domaine des espaces verts, l'année écoulée a permis une large diffusion du concept de gestion différenciée, au niveau des collaborateurs et collaboratrices, comme dans le grand public. De même, un important projet pour le Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE) a finalement pu se concrétiser avec le regroupement des établissements horticoles de Beaulieu et de La Grange, dans un nouvel établissement à Vessy, libérant ainsi d'importantes surfaces vertes en plein cœur de la Ville de Genève. Des réflexions sont en cours pour rendre accessible à la population ces espaces et en tirer le meilleur profit.

Les relations avec l'État de Genève ont été marquées par les discussions sur l'avenir des prestations financière octroyées par le SOC. Après de longs débats, la décision prise dans le cadre du budget 2008 a été de maintenir ces prestations municipales.

Le département a su proposer des mesures d'assainissement dans des écoles touchées par l'amiante. La capacité d'anticipation et les travaux effectués et envisagés par l'ECO ont permis de démontrer que le problème a été empoigné rapidement et efficacement.

Après des négociations préalables très longues et la prise en compte de tous les points de vue afin de respecter le climat de tolérance religieuse de notre ville, le Service des pompes funèbres et cimetières (FUN) a aménagé deux regroupements confessionnels au cimetière de Saint-Georges.

2007 a également permis de franchir une étape décisive dans l'avenir de la petite enfance. Le principe de l'extension du service public au domaine de la petite enfance a été adopté par une majorité du CM. Les modalités concrètes de la municipalisation sont maintenant étudiées dans plusieurs groupes de travail. Reste que le développement quantitatif de l'offre a été freiné par le manque de personnel qualifié sur le marché de l'emploi. La petite enfance genevoise est toujours citée en exemple pour la qualité des infrastructures proposées à la population et la visibilité des « événements » mis sur pied par la Délégation à la petite enfance (DPE), comme son colloque annuel.

Direction des affaires sociales, des écoles et de l'environnement

(1/2)

Introduction et faits marquants

Au début de l'année 2007, la Direction s'est efforcée de rendre visible les actions du département durant la législature écoulée en publiant des documents attractifs et accessibles à un large public.

Elle a mobilisé les différents services du département pour gérer de manière rapide des objets restés en suspens devant le CM depuis de nombreuses années. Une vaste procédure de concertation, y compris avec d'autres départements, a été nécessaire pour opérer le traitement de ces objets.

Dans le même temps, elle a continué à s'impliquer dans des dossiers complexes, comme le processus d'extension du service public au domaine de la petite enfance, les carrés confessionnels et la répartition entre la Ville de Genève et l'État de Genève des subventions versées aux organismes œuvrant dans le domaine du social et de la santé.

La direction a également participé à la réflexion sur l'avenir des prestations financières municipales proposées aux bénéficiaires de l'Office cantonal des personnes âgées (OCPA).

Elle a assuré la coordination des soirées d'échanges avec la population, les « Parole au quartier » pour permettre au Magistrat d'entendre les préoccupations de la population et faire part de ses projets. Les brochures d'information du Service social (SOC) ont élargi leur sommaire à l'ensemble des prestations de proximité du département.

Pour concrétiser une des idées du Magistrat, la direction a mis en route un groupe de travail interservices qui s'est penché sur l'ensemble des prestations offertes par la Ville de Genève pour soutenir les familles. Un document recensant l'ensemble de l'offre a été publié. La réflexion sur le concept global de co-éducation se poursuit.

Parallèlement, elle a suivi le développement du « 99 », rue de Lyon, un espace dans lequel peut se mettre en œuvre une politique de proximité puisqu'il centralise toutes sortes de prestations offertes aux usagers et aux familles en particulier.

La direction a assuré le secrétariat de la Délégation à la coopération, à l'aide humanitaire et aux droits des personnes : 122 demandes de financement ont été gérées. Sur ce total, 73 dossiers ont fait l'objet d'une présentation et 54 d'un financement pour une somme globale supérieure à CHF 1.2 mio.

La notion de qualité de vie a été largement rendue publique et commentée à l'occasion du forum du même nom en 2006. Ce concept a, petit à petit, été intégré à la réflexion sur les contrats de quartier qui ont d'ailleurs été cités en tant que tels dans le discours de législature du nouveau CA. Après avoir piloté la mise en place d'un Observatoire des incivilités, la Direction du département participe activement aux groupes de travail interdépartementaux sur la mise en place d'indicateurs de qualité de vie dans les quartiers et dans le cadre du Plan directeur communal.

Pour donner vie au nouvel intitulé du département, la direction s'est mobilisée pour mettre en évidence les impacts locaux, ciblés sur un groupe de population, des mesures envisagées afin de développer la cohésion sociale. Elle s'est efforcée de mettre en œuvre des collaborations interservices, afin de développer des projets qui participent à cette cohésion sociale et, dans le même esprit, s'est mobilisée pour partager des connaissances et expériences acquises par l'un ou l'autre service. Ce processus de longue haleine s'est appuyé sur le groupe des relais Agenda 21 qui réunit des collaboratrices et collaborateurs issus des différents services du département et a été prolongé sans oublier les autres dimensions du développement durable, soit le volet environnemental et le volet économique.

Direction des affaires sociales, des écoles et de l'environnement

(2/2)

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Direction et coordination	
Fournir le soutien et les conseils nécessaires au Magistrat, notamment dans la préparation et le suivi des dossiers du CA et du CM.	
Assurer la direction départementale, la coordination des projets majeurs du département ensemble avec les services et la gestion courante du service de la direction.	
Assurer la coordination interdépartementale sur les dossiers transversaux, notamment les processus budgétaires, la gestion du patrimoine, la mise en œuvre de l'Agenda 21 et les projets interdépartementaux; assurer la coordination du groupe spécial ORCOC «grippe aviaire» sur mandat du CA.	
2000 Développement des liens sociaux et cohésion sociale	
Participer à la définition de la politique sociale; évaluer de manière continue les prestations offertes à la population afin de les adapter aux besoins.	
Planifier les activités et actions du département, notamment les projets transversaux et le développement des synergies entre services.	
Assurer la gestion et l'analyse financière de chaque organisme subventionné et mettre en œuvre la nouvelle répartition des subventions avec l'État de Genève.	
Coordonner la conception et le soutien à l'organisation de manifestations, comme la « Fête des voisins » ou « Art'air » et assurer le suivi du Forum «Villes et qualité de vie».	
Développer de nouvelles actions de sensibilisation dans le domaine de l'Agenda 21. Favoriser la définition et la visibilité du pilier « cohésion sociale » du développement durable. Coordonner la présence des services du département présents à la « Fête du développement durable ».	
Assurer le secrétariat de la Délégation à la coopération et à l'aide humanitaire et l'examen des dossiers de coopération au développement selon les critères et les priorités fixés par le CA.	
3000 Relations publiques	
Entretenir les relations et la collaboration avec des institutions publiques ou privées pour le suivi des projets existants et la mise en route de nouveaux projets.	
Assurer la circulation de l'information au plan interne et externe.	
Assurer une information de proximité des collaborateurs, des collaboratrices et des partenaires du département par la publication de lettres d'information des services et de plaquettes ad hoc par quartiers (secteurs CASS). Elaborer de nouvelles lettres d'information .5 pour la Délégation à la jeunesse (DEJ) et le SOC.	
Assurer la représentation de la Ville de Genève et du département au sein de divers organismes et comités.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

La première partie de l'année a surtout été marquée par la nécessité de clore certains dossiers en suspens.

La circulation de l'information au sein de la Direction du département et avec les directions des différents services, s'est améliorée par la mise en ligne régulière de nouvelles, hebdo 5, qui a permis de tenir au courant tous les cadres des réformes induites par la nouvelle organisation Ville de Genève.

La direction a apporté son soutien à l'organisation et/ou à la promotion d'événements pilotés par les différents services.

La mise en route de collaborations, notamment avec le SPO, a été subordonnée à une première étape d'intégration des missions de base et du travail quotidien du service. La surcharge induite par cette arrivée a été absorbée sans ressource humaine supplémentaire.

A la suite du départ du directeur appelé à la Direction du département des finances et du logement à titre intérimaire, le directeur adjoint a repris la fonction de directeur, ad intérim. De même, les personnes en place ont assuré les vacances des collaboratrices et collaborateurs appelés à d'autres charges. De plus, la direction a dû assurer des procédures de recrutement, notamment pour la direction du SEVE et pour le poste d'administratrice du département.

Au printemps, la Direction du département a pu se regrouper dans des bureaux au 4, rue de l'Hôtel-de-Ville et gagner ainsi en cohérence et en efficacité.

Délégation à la petite enfance

Introduction et faits marquants

Le 8 octobre, Genève a vécu un moment important pour le secteur de la petite enfance : le CM a voté à une large majorité le principe d'une municipalisation des institutions de la petite enfance. Le CA peut s'appuyer désormais sur ce vote pour concrétiser une réforme essentielle pour la « bonne gouvernance » de ce secteur et son développement futur.

De manière générale, on a assisté à des évolutions souvent paradoxales. D'un côté, les parents apprécient toujours plus la qualité de l'accueil proposé par les institutions de la petite enfance soutenues par la Ville de Genève, dans le même temps, ils sont aussi toujours plus exigeants en matière de sécurité et revendiquent le meilleur pour leur enfant.

La politique intensive menée par la Ville de Genève en matière de développement quantitatif de l'offre a permis de répondre favorablement à près de 62% des demandes enregistrées. Cette situation génère de l'insatisfaction chez les parents qui n'ont pas reçu de réponse positive et la Délégation à la petite enfance (DPE), via la Bureau d'Information Petite Enfance (BIPE), doit gérer ces plaintes.

La pénurie de personnel qualifié sur le marché de l'emploi est un frein considérable au recrutement et donc au développement de l'offre. Cette pénurie pousse le personnel éducatif à plus de mobilité, ce qui n'est pas en soi négatif, mais lui permet aussi d'être plus exigeant quant aux conditions de travail. Dans ce contexte, la DPE doit être toujours plus présente et active pour apporter son soutien aux comités qui se trouvent en prise directe avec les réalités du terrain et confrontés à des problématiques toujours plus sensibles.

Au chapitre des « événements » qui ont ponctué cette année, relevons la Semaine du goût qui s'est déroulée en septembre 2007, avec la participation de nombreux cuisiniers des institutions de la petite enfance. Cette Semaine a parfaitement rempli son objectif qui était de favoriser le plaisir des enfants, en leur proposant de goûter à une alimentation variée et équilibrée tout en respectant les critères de qualité spécifiques à l'alimentation des tout-petits.

Un état des lieux a été réalisé auprès des institutions de la petite enfance, subventionnées par la Ville de Genève, pour le tri des déchets. Considérant la multitude et la diversité de fonctionnement des lieux d'accueil, la mise en œuvre de mesures concrètes pour améliorer la situation s'avère relativement complexe (achat de récipients de tri, stockage, etc.). Une demande de crédit devra certainement être nécessaire.

Comme les années précédentes, la DPE a poursuivi ses collaborations avec d'autres départements. C'est ainsi que le « Festival du livre et de la petite enfance » a été organisé avec le Département de la culture, dans le cadre de l'éveil culturel de la Madeleine des Enfants. Avec tous les services du Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports, la DPE a réfléchi aux meilleurs moyens de valoriser les actions publiques en faveur des familles. Et c'est avec la Ville de Lausanne, enfin, que la DPE a mis sur pied son colloque annuel sur le thème « le kaléidoscope de la créativité ». Cette manifestation a remporté un vif succès.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Création et développement de structures d'accueil petite enfance	
Récolte d'indicateurs sociodémographiques permettant : - de mesurer les besoins de la population en matière de garde de jeunes enfants en fonction des quartiers, - de définir les objectifs à atteindre en matière de développement des structures d'accueil, - de planifier la réalisation de nouveaux espaces de vie petite enfance.	●
Création d'environ 100 nouvelles places d'accueil et consolidation des 190 places mises en exploitation ouvertes à l'automne 2006. Mise en œuvre d'une politique de formation adaptée aux besoins de la réorganisation structurelle des institutions de la petite enfance (IPE), de manière complémentaire à l'offre de formation de l'État de Genève.	■
2000 Supervision, contrôle et assistance de structures d'accueil petite enfance	
Accompagnement du processus institutionnel pour initier et mettre en œuvre l'extension du service public. Soutien aux associations des IPE dans leur rôle d'employeur du personnel. Accompagnement des associations dans le cadre de la mutation du secteur.	●
Poursuite de la mise en place progressive, avec la participation des services concernés, de tous les paramètres financiers et administratifs en vue de l'extension du service public.	●
Évaluation de l'utilisation par les IPE du « Guide Qualité ». Renforcement de la politique d'éveil culturel à la petite enfance. Établissement de documents de références, sous différentes formes, à l'intention des professionnels et professionnelles et des usagers et usagères de la petite enfance. Organisation d'un colloque annuel sur un thème en lien avec la petite enfance.	●
Élaboration de nouveaux outils informatiques pour la facturation des pensions et les statistiques du domaine. Réalisation de travaux et acquisitions d'équipements pour l'exploitation de nouveaux lieux d'accueil petite enfance. Entretien et mise à niveau du matériel déjà en place.	○

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

Dans l'ensemble, le bilan de l'année 2007 est très positif car le secteur de la petite enfance en Ville de Genève poursuit sa consolidation.

La DPE a dû absorber le travail supplémentaire généré par les multiples ouvertures d'institutions des années précédentes, que ce soit en terme de recrutement du personnel, de gestion des salaires, de logistique, etc.

Parallèlement, la Délégation a continué à élaborer de nouveaux projets innovants afin de répondre aux nouveaux besoins exprimés par les familles en matière d'accueil et d'éveil pour les petits enfants.

Écoles et institutions pour l'enfance

(1/3)

Introduction et faits marquants

Deux établissements scolaires, Pâquis-Centre et Cité-Jonction / Plantaporrêts, sont entrés dans le Réseau d'enseignement prioritaire (REP). Le Canton de Genève a demandé aux communes de s'engager résolument en faveur d'une politique volontariste de lutte contre la détérioration du cadre social dans ces quartiers. Profitant de nouvelles synergies possibles avec le Service des sports (SPO), le Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO) a travaillé pour élargir l'offre des activités parascolaires en proposant des activités sportives destinées particulièrement aux enfants de la 3^{ème} à la 6^{ème} primaire des écoles en REP. Ces projets ont été élaborés en collaboration avec les associations, le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) et les éducateurs et les éducatrices scolaires.

L'ECO s'est aussi grandement investi dans une démarche transversale d'Observatoire des incivilités mis en place afin de recenser les actes de vandalisme et de déprédations, notamment dans les préaux d'écoles, afin de mieux cibler les interventions, coordonner les mesures entre les différents services et répondre de manière pertinente aux craintes de la population.

Le service s'est aussi particulièrement impliqué dans une réflexion pilotée par le département sur les missions de la Ville de Genève en lien avec l'accompagnement des parents et le soutien aux familles. Dans le domaine du périscolaire, signalons qu'après deux ans de négociations, les associations de cuisines et restaurants scolaires ont adopté un Statut du personnel de cuisine et de service. Entré en vigueur à la rentrée 2007, ce document donne un cadre clair aux conditions d'engagement et de travail du personnel de ces associations.

Près de 350 enfants des degrés 5^{ème} et 6^{ème} primaire ont participé à une offre originale d'ateliers d'analyse des images publicitaires intitulés « A la découverte d'Eve et Adam ». Le service a proposé ces ateliers pour renforcer les actions entreprises par des enseignant-e-s afin de sensibiliser les enfants aux violences sexuelles et aux relations de genres.

Il convient de relever le franc succès rencontré par l'action Ludobus. Cet ancien bibliobus, reconverti en ludobus, s'est déplacé en différents lieux de la Ville de Genève de juin à septembre. L'opération, rendue possible grâce à la professionnalisation de certaines ludothèques, sera reconduite en 2008, sous réserve des moyens à disposition.

L'expertise des bâtiments scolaires en vue d'établir la présence d'amiante dans certains matériaux de construction s'est poursuivie. Cette expertise a immédiatement été suivie de mesures de qualité de l'air, chaque fois que la présence d'amiante faiblement aggloméré a été détectée. Fin 2007, le bilan faisait état de 20 écoles légèrement touchées; 3 écoles nécessitant des mesures d'assainissement plus lourdes, sur un total de 26 bâtiments analysés. Grâce à une bonne anticipation, une première étape des travaux pour ces 3 écoles a été effectuée durant les étés 2006 et 2007. Le Service des écoles espère terminer ces chantiers durant l'été 2008. Les interventions de moindre importance, à réaliser dans des locaux pas ou peu utilisés (notamment des chaufferies et locaux de service), seront planifiées sur les

deux années à venir. La démarche d'expertise devra se poursuivre en 2008. L'ensemble de ce dossier est traité en étroite collaboration avec la Direction de l'enseignement primaire, le Service de toxicologie industrielle et des pollutions intérieures (STIPI) et l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT).

L'ECO a organisé une formation à l'intention des 60 auxiliaires d'entretien travaillant dans les conciergeries d'école. Cette démarche, qui se concrétisera au début 2008, a notamment pour objectif de renforcer l'intégration de cette catégorie de personnel. Par ailleurs, une démarche de formalisation des interventions dans les conciergeries d'école a été entreprise, particulièrement pour ce qui concerne le déneigement, les fêtes et manifestations, les demandes de travaux et le nettoyage des préaux.

Notons encore que le chantier visant à aménager des locaux associatifs dans le sous-sol de l'école des Eaux-Vives a débuté en fin d'année.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Mettre à disposition du Département de l'instruction publique (DIP) les bâtiments, infrastructures et équipements nécessaires pour les besoins de l'enseignement infantin, primaire et spécialisé	
Dans le cadre du groupe de travail ad hoc chargé de la planification scolaire, le service sera attentif à recueillir et à transmettre toutes les informations utiles pour prévoir les infrastructures scolaires nécessaires à moyen et long terme, ceci en fonction de l'évolution des effectifs pour chacun des 10 secteurs de planification. Le modèle prévisionnel appliqué s'appuie sur des données statistiques et de démographie. Il dépend des hypothèses arrêtées par le groupe de travail sur les différents facteurs d'évolution pris en compte. Les prévisions peuvent être considérées comme crédibles sur un terme de 4 ans.	●
Soucieux d'adapter les programmes de construction et d'équipements scolaires aux besoins de l'enseignement, sans créer de nouvelles charges pour la Ville de Genève, le service préparera les objectifs à défendre dans le cadre du groupe de travail du DIP qui devrait être mis sur pied à la rentrée 2007 pour réviser le Règlement relatif à la construction, à la rénovation et à la transformation des locaux scolaires de l'enseignement primaire.	⊘
Compte tenu de l'état des bâtiments scolaires, le service demandera, par le biais de propositions de crédits d'investissement, les moyens d'entreprendre des travaux d'entretien lourds que les budgets de fonctionnement ne permettent pas de réaliser: réfection de toitures, blocs sanitaires, sols de salles de gymnastique, luminaires. En collaboration avec le Service d'architecture, le service préparera le programme de l'étude à lancer pour la rénovation de l'école de Saint-Jean.	●

Écoles et institutions pour l'enfance

(2/3)

	Degré de réalisation
<p>Les vives réactions des enseignant-e-s, des parents et des habitant-e-s de la plupart des quartiers montrent que la diminution, en 2006, d'un tiers des moyens affectés au nettoyage des préaux ne constitue pas une mesure adéquate. Cette expérience a cependant permis de mieux cibler les périodes durant lesquelles les fréquences de nettoyage pouvaient être réduites et d'adapter le dispositif en conséquence. Néanmoins, il est indispensable que cette ligne du budget 2007 soit augmentée pour rétablir une situation correcte.</p> <p>En ce qui concerne le nettoyage des bâtiments, l'insuffisance des effectifs continue à être comblée avec des emplois temporaires et des mandats à des entreprises de nettoyage.</p> <p>En concertation avec le personnel de conciergerie, le service entreprendra une réorganisation des stocks de matériel et de produits, afin de favoriser le regroupement des commandes. De plus, un inventaire des produits sera établi en vue d'éliminer ceux d'entre eux qui présentent un haut degré de toxicité et une incompatibilité avec les principes de l'Agenda 21.</p>	●
<p>Compte tenu de la sélection que le service a dû effectuer dans les projets à inscrire au PFI, il n'a pas été possible de prévoir un budget d'investissement pour le remplacement par étape du mobilier scolaire. Néanmoins, le service continuera à s'informer de l'évolution du marché et des besoins de l'enseignement. Il abordera cette question dans le cadre du groupe de travail chargé de revoir les prescriptions cantonales en matière de locaux et d'équipements scolaires.</p>	●
<p>Le service poursuivra les projets issus des budgets participatifs octroyés aux écoles de Montchoisy, Peschier, Trembley, Zurich et Chateaubriand. Il appuiera le démarrage d'un projet à l'EFP Saint-Gervais et offrira à deux écoles supplémentaires la possibilité d'entrer dans cette démarche.</p>	◐
<p>2000 Mettre à disposition les structures pour le déroulement des activités périscolaires</p>	
<p>En collaboration avec le Service de la mobilité, le service recherchera des mesures d'incitation destinées à favoriser le déplacement à pied des enfants qui se rendent à l'école. Si nécessaire, il participera également à la mise en place d'aménagements complémentaires pour renforcer la sécurité des écoliers et des écolières, en particulier dans les zones de rencontre.</p>	◐
<p>L'action du service sera particulièrement orientée sur le développement du volet qualitatif des places de jeux. Les éléments les plus utilisés par les diverses classes d'âge seront sélectionnés, ceci en vue d'une diminution du nombre de jeux à mettre en conformité et à entretenir. En effet, compte tenu de l'impossibilité d'augmenter les budgets d'entretien, il convient que les obligations du service en la matière puissent être assumées avec les moyens dont il dispose. Actuellement, la valeur du parc des jeux est estimée à 18 mios de francs, alors que le budget annuel de fonctionnement est proportionné pour un parc d'une valeur de 11 mios de francs.</p>	●
<p>Le service entend opérer un choix sélectif des prestations à maintenir dans le cadre des fêtes des écoles enfantines et primaires, de façon à préserver ce qui constitue l'essentiel de ce grand rassemblement de fin d'année scolaire, à savoir la fête des enfants.</p>	●

	Degré de réalisation
<p>Sur la base de l'évolution des effectifs inscrits dans les restaurants scolaires et aux activités parascolaires, le service s'efforcera d'optimiser l'occupation des locaux scolaires et, là où cela s'avère indispensable, de rechercher des locaux à proximité des écoles pour assurer l'accueil des enfants.</p> <p>Par ailleurs, le service accentuera ses recherches et ses initiatives en vue d'équiper les locaux parascolaires de manière spécifique afin de favoriser le bien-être de l'enfant dans un cadre différent du cadre scolaire.</p> <p>Le service relève qu'avec une participation de plus de 5 mios de francs, la Ville de Genève arrive au terme de la progressivité de sa contribution au financement du Groupement pour l'animation parascolaire (GIAP). À partir de 2008, l'évolution de cette contribution dépendra uniquement des variations d'effectifs (population et enfants inscrits).</p>	●
<p>Considérant que 56 restaurants scolaires du canton de Genève (sur 137) ont obtenu le label «Fourchette verte junior», alors que la proportion est de 9 sur 39 en Ville de Genève, le service entend inciter les associations à entreprendre les démarches nécessaires en vue d'obtenir le label et de leur fournir l'appui nécessaire à cette fin.</p> <p>Les initiatives des associations de parents d'élèves qui s'inscrivent dans un objectif d'aide à la parentalité seront encouragées et soutenues.</p>	●
<p>Dans le cadre de la recherche de nouvelles recettes, le service augmentera progressivement les tarifs de mise à disposition de locaux à usage exclusif d'une société (conventions), ceci également en vue de remédier à la sous-occupation de certains locaux.</p>	●
<p>Conscient des tensions qu'amène la diminution des prestations dans certains domaines, le service souhaite renforcer sa communication avec les associations par une présence accrue sur le terrain.</p>	●
<p>9000 Gestion du service</p>	
<p>Une demande de crédit complémentaire ayant dû être présentée au CM, par le Service des bâtiments, pour mener à bien les travaux d'aménagement des locaux de la rue de Servette n° 100, le service se trouve contraint de reporter son déménagement en 2007. La direction mettra tout en œuvre pour réussir ce changement.</p>	●

Écoles et institutions pour l'enfance

(3/3)

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

Le service a concentré ses actions pour réaliser les objectifs énoncés dans le cadre de la préparation du budget 2007. L'impact de la réorganisation de l'enseignement primaire voulue par le Département de l'Instruction Publique a occasionné de nombreuses séances pour définir le rôle et l'installation des directions d'établissement dans les écoles enfantines et primaires, ainsi que la relation entre la Ville de Genève et les futurs conseils d'établissement. La révision du Règlement relatif à la construction, à la rénovation et à la transformation des locaux scolaires n'a, de ce fait, pas été mise en œuvre par le Canton de Genève, ce qui a entraîné le report de l'objectif du service d'entrer dans cette démarche avec la volonté de corriger certains aspects dudit Règlement.

En ce qui concerne l'entretien des bâtiments, le service est particulièrement satisfait du travail effectué à l'École de Formation pré-professionnelle de Saint-Gervais. Grâce au changement des fenêtres, cette école, la plus ancienne de la Ville de Genève avec celle de la rue de Zurich, bénéficie d'un confort acoustique nettement amélioré et la qualité de la solution choisie amène une plus-value significative au patrimoine bâti municipal.

Contrairement aux années précédentes, les incivilités dans les préaux n'ont pas suscité de doléances. Il convient donc de prendre acte des moyens nécessaires pour assurer cette prestation et de consentir à les inscrire dans le budget de fonctionnement.

Projet pilote ces dernières années, les budgets participatifs sont maintenant devenus une action à part entière du service. En créant un lieu permanent de dialogue entre tous les intervenant-e-s de la communauté scolaire, les conseils d'établissement pourront sans doute renforcer la pertinence et l'utilité de ces enveloppes au service de projets destinés à améliorer le confort, l'esthétique et la convivialité dans les écoles. Le budget à disposition n'a pas permis d'élargir les bénéficiaires à deux écoles supplémentaires en 2007, mais les six écoles retenues ont conduit des projets intéressants.

L'implication du service dans le domaine de la sécurité du chemin de l'écolier se traduit par sa capacité à répondre rapidement et ponctuellement à des demandes de mise en place de patrouilleurs et patrouilleuses scolaires. Les actions qu'il souhaite instaurer en matière d'information et de sensibilisation doivent encore se développer.

L'aménagement des préaux et la sécurisation des jeux s'inscrivent dans la logique d'une politique d'espaces publics de qualité dans les quartiers. Il s'agit donc d'un objectif ambitieux auquel le service accorde la plus grande attention.

Espaces verts et environnement

(1/2)

Introduction et faits marquants

La gestion différenciée a largement mobilisé les collaborateurs et les collaboratrices du Service des espaces verts et environnement (SEVE) durant l'année 2007. Ainsi, dans le cadre de la poursuite de la politique favorisant la biodiversité urbaine et la renaturation, la gestion différenciée des espaces verts a été appliquée à une grande partie des parcelles. Elle sera mise en œuvre sur l'ensemble des sites courant 2008.

Le SEVE collabore avec l'école d'ingénieurs HES de Lullier afin de valider les actions entreprises dans le cadre de l'application de cette gestion des espaces verts (travail de diplôme). Un partenariat réalisé avec le laboratoire de cette même école permet une surveillance du chancre coloré du platane, maladie potentiellement dangereuse pour nos arbres d'alignement.

Une attention particulière a été portée au renouvellement et à la diversité des massifs floraux (modification de la forme des massifs du Quai Wilson, semis de prairie annuel au Parc Moynier et aux abords de l'Eglise du Sacré Cœur, par exemple) afin de rendre un peu de nature aux citadins. Le SEVE a conçu et réalisé en interne l'agrandissement de la roseraie du parc des Franchises.

Dans le cadre du renforcement de la politique de proximité du service, des micro-espaces verts ont été réalisés. Ainsi un jardin de poche a été aménagé à la rue Théodore-de-Bèze et les bacs enterrés ont été réhabilités par de nouvelles plantations. Un aménagement ponctuel a été installé à la place du Rhône, durant le mois de septembre.

Le regroupement des établissements horticoles de Beaulieu et La Grange s'est concrétisé par la mise en exploitation d'un nouvel établissement de production horticole à Vessy. Le SEVE a procédé à l'aménagement des serres, initialement conçues pour la production maraîchère. La production des plantes bi-annuelles a débuté en automne. Ce regroupement permettra de rendre à la population genevoise d'importantes surfaces vertes supplémentaires au cœur de la Ville de Genève.

Le pôle « arbre » a été renforcé par l'engagement d'un technicien arbre. L'identification de plantations arborées à hauts risques a été effectuée et, dans ce cadre, un abattage en urgence des arbres les plus critiques a été réalisé.

Trois importants chantiers ont été mis en œuvre : au quai des Péniches (travaux forestiers de coupe de sécurité et de rajeunissement) ; aux Falaises de Saint-Jean : (suivi du chantier d'abattage et d'hélicoptage géré conjointement avec le Service du génie civil) ; et sur la rampe de Saint-Georges (abattage des arbres afin de sécuriser la falaise).

Un audit général des onze pataugeoires a été effectué par un consultant. Le rapport concernant l'état des installations a démontré que la plupart des pataugeoires nécessitent de gros travaux de rénovation.

La formation continue étant au centre des préoccupations du service, l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs a bénéficié, durant l'année 2007, d'une formation en gestion différenciée des espaces verts. De même, l'informatisation des locaux des jardiniers s'est poursuivie. La totalité des contre-maîtres a maintenant accès au réseau informatique de la Ville de Genève.

A relever que tous les apprenants du service ont réussi avec succès leur CFC (quatre horticulteurs option floriculture et un horticulteur option pépinière).

Le SEVE s'est investi pour favoriser la synergie au sein du département 5, en participant aux soirées « Parole au quartier » et à l'Observatoire des incivilités. De même, le SEVE a renforcé sa collaboration par la mise en commun de ressources avec le Service des sports et le Service des pompes funèbres et cimetières.

La collaboration interdépartementale est également très importante et visible, notamment lors de grandes manifestations (« Fêtes de Genève », « Fête de la musique », etc.), ainsi que dans le cadre régulier des missions de nettoyage.

L'augmentation du nombre d'espaces verts bénéficiant de nettoyages complémentaires durant les week-ends a contribué à l'amélioration de la propreté. Le SEVE a participé activement à l'opération « Rade propre », notamment en distribuant des « caninettes » aux usagers et usagères des parcs.

Espaces verts et environnement

(2/2)

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Planification, entretien, aménagement, parcs aux animaux, décorations florales	
Poursuite de la mise en valeur de nos grands espaces verts par l'innovation paysagère des massifs floraux et la rénovation des massifs d'arbustes.	
Finalisation de la revalorisation des parcs Gourgas et Acacias.	
Renforcement de la politique de proximité du SEVE par la réhabilitation et la rénovation de nombreux micro-espaces urbains.	
Finalisation de l'inventaire exhaustif des objets (espaces verts) gérés et entretenus par le SEVE par l'intermédiaire d'un système informatique géoréférencé « SIG ».	
Maintien de nos efforts dans le cadre de la propreté des espaces verts en étroite collaboration avec le Service de la voirie. Diminution des interventions de nettoyage par des tiers grâce à l'optimisation des ressources internes disponibles.	
La formation continue des collaborateurs et collaboratrices est une priorité, plusieurs formations seront organisées courant 2007: sécurité, gestion différenciée, lecture paysagère, arrosage, etc.	
Le remplacement des bancs publics, selon le nouveau concept de mobilier urbain unifié pour la Ville de Genève, va se poursuivre.	
Nouvelle structure horticole, serres louées à la périphérie de la Ville de Genève, totalement opérationnelle. Restructuration de l'établissement horticole unique et redistribution dans les parcs des postes devenus disponibles.	
Début de la rénovation du parc animalier du Bois-de-la-Bâtie (crédit d'investissement) qui va se poursuivre sur quatre ans, sous réserve du vote du crédit par le CM.	
Poursuite de la révision et du contrôle des coûts relatifs à l'entretien des espaces verts facturés à des tiers; mise en place de nouvelles conventions.	
Poursuite de l'élaboration de cahier des charges type en vue des mises en concurrence.	
2000 Environnement	
Poursuite de la politique favorisant la biodiversité urbaine et la renaturation; grâce à la nouvelle structure horticole, application élargie de la lutte biologique dans la culture horticole. Suite à l'acquisition d'une dizaine de chariots de désherbage à gaz, le SEVE n'utilise plus d'herbicide chimique. Cette action s'inscrit dans le cadre d'un vaste plan d'entretien différencié des espaces verts urbains mis en place en 2005. La politique de récupération et valorisation des déchets verts reste l'une de nos priorités. Une surface de 21'000 m2 de prairie fleurie sera mise en place.	
En partenariat avec les CJB, poursuite du projet « patrimoine vert: inventaire des arbres genevois ».	
Le SEVE poursuit ses efforts afin que les véhicules qui s'y prêtent soient alimentés en carburant biologique.	

Degré de réalisation

3000 Vulgarisation, représentation vers l'extérieur	
La Ville de Genève sera représentée, par l'intermédiaire du SEVE, dans les expositions qui prendront place tant en Suisse qu'à l'étranger.	
Le pôle animation va multiplier ses actions dans les parcs afin de sensibiliser leurs usagers et usagères à une cohabitation harmonieuse et au respect de la nature en milieu urbain.	
9000 Gestion du service	
L'objectif principal pour l'amélioration et la rationalisation du service est le regroupement des établissements horticoles; le regroupement des équipes par pôle d'intervention et si possible une gestion du temps via TimeTools.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

La revalorisation du parc des Acacias s'est poursuivie. Elle s'achèvera au printemps 2008. L'étude concernant la réhabilitation du parc Gourgas a été finalisée. Une demande de crédit pour sa réalisation sera déposée auprès du CM ce printemps 2008.

La révision et le contrôle des coûts relatifs à l'entretien des espaces verts facturés à des tiers se sont poursuivis en 2007.

L'inventaire des arbres genevois a été réalisé à environ 5 - 10%. Il devrait se poursuivre ces prochaines années. Dès sa finalisation, une mise à jour régulière devra être envisagée.

Le service a privilégié la préparation des 5^{èmes} Floralies Internationales de Genève qui se dérouleront en novembre 2008. Le SEVE était présent à la Foire de Genève afin de présenter cette future exposition.

En juin 2007, le SEVE a apporté son appui à l'organisation du 60^{ème} anniversaire du Concours International de Roses Nouvelles de Genève. Pour l'occasion le service a mis sur pied un événement populaire et festif.

Tout au long de l'année, un accent important a été porté sur l'information et la sensibilisation des publics au respect de la nature en milieu urbain. Cette sensibilisation a notamment pris la forme de visites organisées dans les parcs ou les espaces verts, ou encore de présentations audio-visuelles.

Dans ce cadre, signalons les travaux de réhabilitation de l'Orangerie de Mon-Repos qui sont en cours. Ce bâtiment accueillera une association qui organise des activités de vulgarisation et de sensibilisation auprès du public, en particulier des jeunes et des enfants.

Deux éditions de la lettre d'information interne, seve.5, ont permis de présenter aux collaborateurs et aux collaboratrices, ainsi qu'au public concerné, la politique générale du service, en mettant l'accent sur une vulgarisation du concept de « gestion différenciée ». La diffusion de cet outil d'information a été améliorée afin de valoriser les produits et les services de fournisseurs externes.

La campagne de sensibilisation « Vivons nos parcs » s'est poursuivie avec succès.

État civil

Introduction et faits marquants

Le Service de l'état civil a reçu 133 demandes d'enregistrement de partenariats entre personnes du même sexe et a formellement procédé à l'enregistrement de 98 partenariats.

Durant l'année 2007 trois collaboratrices du service ont suivi la formation destinée à l'obtention du brevet fédéral d'officier de l'état civil et ont réussi cet examen.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Gestion des évènements d'état civil	
L'organisation de la formation étant de la compétence du canton et ayant pris du retard, certains collaborateurs et collaboratrices devront suivre des cours durant l'année 2008.	●
Le service devra assumer une nouvelle prestation (enregistrement du partenariat entre personnes du même sexe) tout en ne possédant aucune indication sur la quantité des demandes.	●
Un effort soutenu devra être fourni pour transférer les données contenues sur les feuillets de famille (papier) dans l'application informatique fédérale INFOSTAR, afin de respecter les délais fixés par l'Office fédéral de l'état civil.	◐
2000 Pièces d'identité	
Il n'y aura pas de changement majeur pour le secteur des pièces d'identité, qui doit surtout s'adapter en permanence à des flux très variables dans les commandes. Le nouveau passeport biométrique n'entraînera pas de modification particulière des processus pour l'état civil municipal.	●
9000 Gestion du service	
Confer aux objectifs du service.	●

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

Compte tenu de l'absence de plusieurs collaboratrices (formation, congé maternité et maladie) le service n'a pas été en mesure de mener une étude sur la célébration des mariages dans d'autres salles en Ville de Genève. Ce projet est reporté en 2008.

Pompes funèbres et cimetières

Introduction et faits marquants

Le service a continué à pourvoir dans la dignité aux obsèques, inhumations et incinérations, des personnes décédées à Genève, en Suisse ou à l'étranger. Malgré un personnel réduit, il a pu assurer, conformément aux exigences légales, des permanences 24 heures sur 24.

Sur proposition du Magistrat, et après de longues consultations des milieux intéressés et de nombreuses discussions avec les autorités cantonales, des carrés confessionnels ont été créés au cimetière de Saint-Georges. C'est ainsi que sur deux carrés d'inhumations, des tombes orientées vers La Mecque et vers Jérusalem peuvent désormais être aménagées.

Le géoréférencement des carrés d'inhumations du cimetière de Saint-Georges est en cours de réalisation. Une fois terminé, il faudra procéder de la même façon pour les trois autres cimetières, ainsi que pour le columbarium. Ces travaux ont pour but, entre autres, d'installer des bornes d'information interactives à disposition du public.

L'étude pour la mise en conformité du concept énergétique, plus particulièrement en ce qui concerne l'installation de filtres d'assainissement sur les cheminées des fours crématoires du centre funéraire de Saint-Georges (normes OPAIR), débutée en 2002 s'est finalisée courant 2007.

Les aménagements nécessaires au remplacement de l'ensemble des installations du réseau d'eau du cimetière de Plainpalais, dont le crédit a été accepté par le CM en 2007, se dérouleront début 2008.

Un véhicule «bipower», utilisé pour effectuer des formalités administratives sur l'ensemble du territoire cantonal, fonctionnant principalement au gaz de ville, a remplacé l'ancienne voiture à essence.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Gestion des Pompes Funèbres Officielles	
Une étude est actuellement en cours par la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC) pour l'éventuelle migration sur SAP de la gestion organisationnelle et comptable des obsèques.	
2000 Gestion des centres funéraires, chapelles et crématoire	
L'installation pour la filtration des fumées des fours crématoires est en cours de réalisation, conformément aux directives de l'Ordonnance pour la protection de l'air (OPAIR). D'importantes modifications doivent être entreprises par le Service des bâtiments (BAT) dans le concept énergétique au sein des bâtiments.	
3000 Gestion des cimetières	
L'installation de bornes de distribution d'eau, plus économes que les actuels bassins, est actuellement à l'étude par Service de l'énergie (ENE). Une demande de crédit pour l'acquisition d'un orgue pour la Chapelle de l'Ange de la Consolation et pour la refonte du réseau d'eau du cimetière de Plainpalais a été déposée auprès du CM.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

Le fait de ne pas pouvoir engager du personnel supplémentaire a contraint la direction du service à participer aux permanences afin d'assurer les levées des corps.

Compte tenu des spécificités du service, les démarches entreprises par la Direction des systèmes d'information concernant la migration sur SAP de la gestion autonome organisationnelle et comptable des obsèques (STYX), débutée en 2006, est toujours à l'étude au vu de la complexité des solutions à trouver.

L'installation de bornes de distribution d'eau, plus économes que les bassins actuels, est toujours à l'étude par le Service de l'énergie.

Social

(1/2)

Introduction et faits marquants

La question de l'avenir des prestations financières octroyées par le Service social (SOC) a été un des dossiers importants de l'année 2007. En début d'année, l'Institut des hautes études en administrations publiques (IDHEAP) a rendu un rapport qui recense les aides financières existantes, décrit les populations financièrement fragilisées, et formule des recommandations, afin de réorienter le soutien communal. Prenant en compte la ferme volonté cantonale d'appliquer sa décision d'intégrer l'aide financière de la commune dans le calcul des prestations de l'Office cantonal des personnes âgées (OCPA), ainsi que les conclusions du rapport de l'IDHEAP, le SOC a élaboré un catalogue de propositions de manière à maintenir un appui financier ponctuel de la commune aux bénéficiaires de l'OCPA. Suite à une volonté politique exprimée par une majorité du CM, ainsi qu'à un avis de droit s'interrogeant sur la validité et la clarté des bases légales du Canton de Genève, le CA a décidé de maintenir la totalité du montant dévolu aux prestations financières dans le budget 2008 qui a été adopté tel quel par le CM.

S'agissant de la répartition des subventions entre la Ville de Genève et le Canton de Genève, le SOC s'est efforcé, en étroite collaboration avec les partenaires cantonaux, de répondre aux inquiétudes des associations et de mieux prendre en compte leurs demandes. Pour cela, plusieurs cycles de formations (« Théorie et pratique financières » et « Responsabilité des comités et conseils de fondation ») ont été proposés avec succès. Entre 100 et 150 personnes ont participé à chacune des quatre séances organisées et des discussions avec des représentant-e-s des associations ont débouché sur un projet de journées de réflexion qui se dérouleront en 2008.

Pour faire face à l'augmentation et à l'évolution de la population en situation de grande précarité, le secteur exclusion du SOC s'est mobilisé. Les équipes des deux clubs sociaux ont été renforcées, un deuxième abri PC a été ouvert en collaboration avec la commune de Carouge pour accueillir, en début d'hiver, les femmes et enfants Roms. Le SOC a apporté un soutien important aux membres de la communauté Rom renvoyés dans leur pays d'origine. Une convention de mise à disposition des appartements gérés par l'unité logement temporaire a été mise en place et la réflexion s'est poursuivie avec la Délégation à la petite enfance (DPE), afin de faciliter les rencontres entre les parents accueillis dans les structures et leurs enfants.

Créé en 2007, un nouveau site Internet www.seniors-geneve.ch permet aux aîné-e-s de mieux appréhender la densité du réseau et des prestations qui leur sont offertes.

Le secteur aînés du SOC a également participé au projet international « Villes amies des aînés » de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avec pour but de rendre les villes participantes plus accueillantes pour les aîné-e-s, d'améliorer leur qualité de vie et de favoriser leur participation dans la Cité. Les résultats de cette étude fournissent un très large éventail de critiques et de suggestions qui serviront de base à la poursuite du dialogue engagé avec les seniors et à la mise en place d'actions concrètes.

Par ailleurs, le secteur aînés du SOC a soutenu activement la création de la « Plateforme des associations d'aînés de Genève », dont le siège se trouve à Cité Seniors, et qui a pour but de favoriser les échanges et les collaborations entre la vingtaine d'associations membres.

Au développement du réseau et des connaissances acquises durant les dernières années dans le domaine de l'action communautaire s'ajoutent aujourd'hui les éléments mis en lumière par les études quantitatives et qualitatives réalisées dans chaque secteur et finalisées durant l'année 2007. Le SOC dispose désormais d'éléments importants pour mieux suivre l'évolution des besoins et faciliter l'action de proximité de la commune.

Les Unités d'action communautaire (UAC) ont été très actives dans l'organisation des rencontres avec les habitant-e-s, « Parole au quartier » avec le Magistrat et les différents services de la commune. Ces rencontres ont permis de répondre à certaines préoccupations et de faire émerger de nouveaux projets.

Un effort important a été consenti pour améliorer la diffusion des activités du SOC et la lisibilité de l'action sociale de proximité, avec la création, conjointement avec la Délégation à la jeunesse, d'une lettre d'information interne, *proxi.5*.

Avec d'autres services du département, et dans le cadre du développement de projets touchant l'aide à la parentalité, les UAC ont participé à la campagne « L'Education donne de la force », ainsi qu'au colloque organisé par la DPE.

Relevons encore que le secteur a été associé aux efforts cantonaux de prévention et de promotion de la santé qui ont abouti à la signature d'une Convention avec l'État de Genève qui permettra à la commune de développer des projets nouveaux en s'appuyant sur ce document.

Social

(2/2)

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Aide aux personnes ou familles de condition modeste et aux associations sociales	
Identifier les publics en situation de précarité économique afin d'améliorer la pertinence des aides financières de la Ville de Genève.	
Mettre en production les modules de la nouvelle application informatique de gestion des aides financières (cuisines scolaires et remise de cotisation AVS).	
Mettre en œuvre la première étape de la collaboration (Ville de Genève - État de Genève) en matière de subventions.	
Évaluer et éventuellement réorienter l'action du SOC menée avec le Service des ressources humaines dans le domaine du chômage.	
2000 Lutte contre l'exclusion sociale	
Favoriser avec le canton les synergies au sein du Forum contre l'exclusion. Renforcer la prise en charge de problématiques communes aux membres de la coordination des lieux d'accueil d'urgence, en intégrant l'ensemble des partenaires concerné-e-s.	
Améliorer la cohésion au sein du secteur exclusion (les deux clubs sociaux, l'abri de la protection civile et l'unité logement temporaire). Renforcer le suivi social des personnes en situation précaire et améliorer la connaissance des besoins de cette population. Mettre sur pied un espace de rencontre parents - enfants et développer des projets d'aide à la parentalité.	
3000 Maintien à domicile de personnes à autonomie réduite	
Poursuivre la réorientation des immeubles avec infirmerie (IAI).	
4000 Lutte contre l'isolement des aîné-e-s	
Consolider les projets développés à la Maison des aîné-e-s (information, conseil, formation, actions pour les aîné-e-s à mobilité réduite, initiation aux nouvelles technologies).	
Améliorer la connaissance des besoins et des attentes des aîné-e-s et développer des événements à leur attention.	
Renforcer la collaboration et les projets communs avec les associations concernées.	
Développer les offres culturelles et de loisirs pour les aîné-e-s.	
5000 Aide sociale polyvalente dans le cadre du dispositif CASS et de manière centralisée	
Renforcer le développement de l'action communautaire en effectuant un bilan des trois premières années de fonctionnement. Accentuer la visibilité des Unités d'action communautaire en améliorant la communication des projets. Orienter les actions communautaires vers des axes prioritaires: en terme de thématique (le voisinage, l'aide à la parentalité, l'intégration des différentes cultures) et en terme de public privilégié (les personnes âgées, les familles, les personnes étrangères).	
Suivre l'évolution du dispositif CASS et prendre en compte ses conséquences dans le respect des obligations légales.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

L'antenne socio-professionnelle dans le domaine du chômage est désormais entièrement placée sous la responsabilité du Département des finances et du logement. Le poste du collaborateur du SOC, ainsi que les locaux, ont été transférés à ce département.

Le développement des ressources en personnel (réalisé par un transfert interne au SOC) et l'engagement d'un nouveau responsable au Club social rive gauche (CSRG) ont contribué à stabiliser le secteur exclusion et à renforcer sa cohésion interne. Au Club social rive droite (CSR D), le projet de mise sur pied d'un espace de rencontres parents-enfants s'élabore avec la DPE. Les travaux de rénovation de l'arcade prévue à cet effet sont maintenant terminés, l'espace fonctionnera pleinement en 2008. Dans l'intervalle, une formule intermédiaire permet l'accueil des enfants qui fréquentent le CSR D dans de bonnes conditions.

L'Unité logement temporaire est aujourd'hui connue et reconnue par la plupart des partenaires et, par conséquent, de plus en plus sollicitée. Les demandes non satisfaites sont en constante augmentation. Relevons l'amélioration sensible de la collaboration avec la Gérance immobilière municipale.

Une meilleure coopération avec l'Unité mobile de soins communautaire (UMSCO) s'est développée à l'abri PC des Vollandes, où des infirmières de l'UMSCO se rendent régulièrement afin d'améliorer la prise en charge de situations lourdes. Car, en dépit de tous les efforts, la prise en charge médicale de personnes souffrant de troubles psychiques, difficiles à gérer, parfois violentes, voire dangereuses, vivant à la rue et/ou fréquentant les structures d'accueil d'urgence, est toujours problématique dans les structures pilotée par le SOC.

Devenue un partenaire incontournable des seniors à Genève, «Cité Seniors» a reçu plus de 8'000 visiteurs et visiteuses, dont quelque 1'200 participant-e-s aux brunchs et animations du dimanche, 800 aux conférences et débats, 300 aux cours et ateliers et 1'500 aux événements spéciaux. A relever, les succès rencontrés par le défilé de mode Seniors, le week-end «Âge et migration», l'atelier de formation destiné aux seniors en recherche d'emploi organisé en collaboration avec l'Office cantonal de l'emploi et l'Hospice général. Par ailleurs, une collaboration fructueuse s'est développée avec la Haute école de travail social dans le cadre d'un module de formation centré sur la rencontre entre les générations. Enfin, pour répondre à la demande croissante du public, un projet d'extension de «Cité Seniors» a été élaboré dans l'arcade voisine, située sur la rue de Lausanne, contiguë aux locaux actuels de la rue Amat.

Sur la base du bilan des quatre premières années de fonctionnement de l'action communautaire, un document de référence est en cours d'élaboration, afin de préciser et de mieux définir les contours des activités des UAC. Ce processus permettra l'orientation vers des axes prioritaires en terme d'approches et de thématiques. Enfin, la visibilité et la lisibilité des projets ont été renforcés par le développement d'une «boîte à outils» de communication à l'intention des équipes et une formation proposée aux collaborateurs et collaboratrices.

Délégation à la jeunesse

(1/3)

Introduction et faits marquants

Tout au long de l'année, l'équipe des 11 travailleurs sociaux hors murs (TSHM) de la Délégation à la jeunesse (DEJ) a poursuivi son travail de repérage, de suivi et d'accompagnement des jeunes. Organisés selon une double échelle, par thématiques distinctes et sur les 8 secteurs (quartiers) du territoire urbain, les TSHM ont participé à de nombreuses séances de réseaux de quartier. C'est dans ce contexte, et en se mobilisant activement durant les séances « Parole au quartier » avec le Magistrat, qu'ils sont devenus des partenaires reconnus de la politique sociale de proximité de la Ville de Genève.

Les activités de free foot, free basket et breakdance proposées dans des salles de gymnastique le soir et le week-end attirent de plus en plus de monde. Les sept salles de sports mises à disposition en 2007 n'ont pas suffi à satisfaire la demande. Rappelons que ces activités ne sont qu'un « prétexte » pour entrer en contact avec plus de 800 jeunes ! Le fait d'ouvrir des salles dévolues à la pratique de la danse a permis de rencontrer plus de filles.

Durant tout l'été, l'opération « chaises longues » s'est tenue dans sept différents sites en Ville de Genève. 84 jeunes ont ainsi pu bénéficier d'un petit boulot d'été. La collaboration avec les Bibliothèques municipales et le Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE) a été poursuivie et une autre a démarré avec le Ludobus du Service des écoles. Ce travail transversal sera encore renforcé en 2008.

Parallèlement à l'action « chaises longues », la DEJ a animé durant tout l'été 2007 « le Quai » à Baby Plage, ce qui a constitué un moyen original d'occuper l'espace public en offrant un lieu accueillant, dans un site magnifique et avec une programmation musicale intéressante. Le projet a permis aux TSHM de rencontrer des groupes de jeunes inconnus du service jusqu'alors, de tisser de nouveaux liens et d'envisager des projets pour le futur. Cette animation était d'autant plus attendue que l'image du quai Gustave-Ador est assez négative auprès des habitants des Eaux-Vives qui se plaignent des dealers et de la violence. « Le Quai » a offert une opportunité de voir les quais autrement. Des personnes de toutes origines, cultures ou générations se sont mélangées, sans aucune bagarre et sans qu'aucune déprédation ne soit à déplorer.

Après trois années d'absence, le Festival de sports urbains « Asphaltissimo » s'est à nouveau déroulé au centre-ville, place du Rhône. Les pratiquants de sports urbains ont pu montrer leur savoir-faire aux nombreux spectateurs et amateurs de sensations fortes. Aucun incident n'a été constaté et un programme musical adapté a permis de satisfaire les divers publics, sans nuire au voisinage. Aucune plainte n'est parvenue aux organisateurs ou à la Police. Plus de 100 jeunes ont participé activement à l'organisation de cet événement qui se déroulera dorénavant tous les deux ans. Il est à relever que plus de 20'000 francs de dons en nature, et plus de 120'000 francs en contre-prestations, ont été obtenus grâce à une première expérience de sponsoring adaptée à l'événement.

A la suite de la participation de la DEJ à la Cité des Métiers, en automne 2006, un accent prioritaire a été mis sur la problématique de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Plusieurs rapports ont été adressés au Magistrat et le Délégué à la jeunesse a participé à un groupe interinstitutionnel nommé par le Conseil d'État.

L'un des objectifs prioritaire de l'année 2007 était de mieux faire connaître les acteurs de proximité que sont les professionnels des Maisons de quartier, les collaborateurs et les collaboratrices des Unités d'action communautaires du SOC et les travailleurs sociaux de la DEJ. Cela s'est concrétisé par l'organisation d'une journée de séminaire dont découlent de nombreuses nouvelles collaborations.

Dans le même ordre d'idée, signalons la création, en partenariat avec le SOC, d'une lettre d'information interne, *proxi.5*, qui permet une mobilisation des ressources autour de l'information et une plus large diffusion du travail de la DEJ, du Service social (SOC) et de leurs collaborations, aux différents partenaires.

Le travail transversal sera encore renforcé en 2008, de même que la participation de la DEJ à l'Observatoire des incivilités, ou encore à la réflexion sur les différentes formes de soutien aux familles. En effet, les changements des horaires scolaires nécessiteront une réflexion globale sur le temps libre de l'enfant et de la famille. Les activités des Maisons de quartier et des activités para et périscolaires devront être adaptées.

L'ouverture du « 99, Espace de quartier » au 99, rue de Lyon s'est concrétisée. Ce nouvel outil connaît d'ores et déjà un immense succès et satisfait tout un quartier qui était dépourvu d'équipement socio-culturel. En quelques mois, un climat de convivialité a ainsi pu être constaté par les différents intervenants dans le quartier de l'Europe, ainsi qu'une réduction d'incivilités. Dans le cadre du budget 2008, deux postes fixes ont été attribués à cette structure.

Ce rapport ne saurait se terminer sans mentionner le déménagement de la DEJ au 100, rue de la Servette où elle a rejoint le Service des écoles et des institutions pour l'enfance. Cette cohabitation laisse présager de nouvelles synergies.

Délégation à la jeunesse

(2/3)

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Actions pour, par, avec les jeunes	
Poursuivre et développer le travail de terrain et de réseau des travailleuses et travailleurs sociaux de la délégation, afin de bénéficier d'une bonne capacité d'identification des besoins et de leur évolution.	●
Créer une structure d'observation avec tous les partenaires concerné-e-s par les phénomènes d'incivilité et de malaise des jeunes, afin de mieux pouvoir répondre aux attentes des jeunes et de tous les citoyens et citoyennes.	●
Renforcer l'intégration de filles dans nos projets sportifs, rendre certains projets autonomes avec une implication accrue de partenaires et/ou des jeunes dans une optique d'autogestion et assurer la formation des « grands frères ».	◐
Faire de l'immeuble « Lyon 99 » un véritable projet pour une maison citoyenne, en collaboration avec les différents services de proximité de la Ville de Genève et du canton, les associations et les habitant-e-s du quartier. Stimuler la vie de quartier dans et autour de ce nouvel outil.	●
Intégrer et former des jeunes à l'action « chaises longues dans les parcs », élargir l'offre afin de créer plus de « petits boulots » pour les jeunes et en même temps, créer plus de lien social par une animation intelligente de nos parcs. Continuer la collaboration avec d'autres services municipaux pour diversifier cette animation.	◐
Sous réserve de la validation par le CM d'une proposition qui sera déposée dans ce sens, organiser divers « chantiers jeunes » afin d'augmenter les possibilités de « jobs » pour jeunes, si possible qualifiants, en vue de leur donner une expérience sur le marché du travail.	◐
Après la signature des conventions liant les maisons de quartier à la Ville de Genève, renforcer la collaboration des services de proximité et concrétiser les actions avec les travailleuses et travailleurs sociaux de la DEJ et des Unités d'action communautaire (UAC). Aider les comités de bénévoles à mieux assumer leur rôle, renforcer et optimiser la collaboration avec la FASe.	●
Renforcer les prestations pour les centres aérés, notamment pour les petits de 4 à 6 ans et les grands de 11 à 14 ans ; chercher de nouveaux terrains.	◐
Intégration du « Chalet » comme 15 ^{ème} Maison de quartier et recherche de solutions pour son relogement en vue de la rénovation de la Maison Saint-Exupéry.	●
Renforcer le partenariat avec les associations et stimuler des collaborations lors de manifestations et actions de la DEJ ou d'autres services de la Ville de Genève.	●
Établir des critères d'attribution propres aux missions de la DEJ pour l'octroi de subventions ponctuelles ; encourager la notion de contre-prestations en échange de ces subventions.	◐
Concrétiser le transfert définitif de la résidence pour jeunes « Le Voltaire » au BAT ; contribuer à la recherche de nouveaux locaux pour l'hébergement des jeunes.	◐

Degré de réalisation

Mettre aux normes le « skate-parc » de Plainpalais et offrir, en collaboration avec les associations concernées, un meilleur accueil.	◐
Placer et animer définitivement l'Agorespace acquis en 2001 pour la Cité des métiers.	●
Placer et animer le banc de skate et participer à la réflexion pour un mobilier urbain adapté à tous. Étudier la mise au point d'une proposition au CM pour financer l'installation d'équipements de sports urbains à différents endroits sur le territoire municipal.	○
Créer un « bowl » de skate en Ville de Genève et ouvrir un skate-parc couvert.	○
Créer un nouveau concept de locaux de répétition à l'école des Eaux-Vives ; développer l'accompagnement et l'animation des locaux existants.	◐
2000 Manifestations, animations et fêtes	
Continuer la rénovation des promotions citoyennes en donnant un nouveau souffle, en collaboration avec les communes et l'État de Genève.	◐
Participer, avec les jeunes et les associations partenaires, à l'organisation de fêtes et d'événements.	●
Collaborer avec d'autres services de la Ville de Genève à des événements tels que la « Fête des Voisins », « Art'Air », la « Fête de la Musique », etc.	■
Organiser et participer à diverses actions et animations autour des sports urbains.	■
Prévoir, après la pause forcée en 2006 en raison de la surcharge de travail pesant sur le service, l'organisation d'une édition « Asphaltissimo » à la place du Rhône.	■
3000 Relations publiques	
Continuer le travail de réseau dans de nombreux groupes de travail. Défendre le « réflexe jeune ». Poser le débat de la préoccupation de la réinsertion et du chômage des jeunes.	●
Organiser un Forum sur des questions de jeunesse.	○
Renforcer la collaboration avec la FASe en participant à ses nouvelles instances.	●
9000 Gestion du service	
Renforcer le travail en équipe, instaurer une politique de supervision pour les travailleuses et travailleurs sociaux hors-murs, favoriser la participation des collaborateurs et collaboratrices.	●

Délégation à la jeunesse

(3/3)

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2007

La DEJ relevait par le passé la difficulté d'approcher les filles, qui sont plus individualistes que les garçons. Même si l'écart entre la demande des filles et des garçons reste important, la DEJ a cependant noté avec satisfaction que de plus en plus de petits groupes de filles demandent son soutien pour organiser des activités.

Dans ce contexte, mais aussi de manière générale, il faut noter que la mise en place de contre-prestations en échange de subventions accordées à des groupes de jeunes, ou à des associations, est impossible à mettre en œuvre de manière uniforme. Chaque contre-prestation, chaque échange, chaque partenariat avec un jeune ou un groupe de jeunes doit être étudié au cas par cas.

Le succès de l'opération « chaises longues » se confirme d'année en année. Des collaborations avec d'autres services sont envisagées pour offrir encore plus d'animations et permettre d'intégrer des jeunes et de développer les activités de tri et de sensibilisation à l'environnement, en marge de manifestations estivales.

Pour de multiples projets innovants en faveur des jeunes (développement de centres aérés, chantiers jeunes ou encore installation d'un bowl), le manque de terrain freine l'avancement des dossiers.

Les Promotions citoyennes n'ont pas été organisées en 2007, mais reportées en janvier 2008. Ce report doit permettre de toucher les jeunes qui auront véritablement leur 18^{ème} anniversaire durant l'année. Cinq communes suburbaines ont annoncé qu'elles ne participeraient plus à cet événement.

Faute de temps, un forum sur les questions de jeunesse n'a pas pu être organisé. Il reste d'actualité.

**SUIVI DES COÛTS DES
GRANDES MANIFESTATIONS
2007**

Le 2 novembre 2004, le CM invitait le CA, via la Motion M-410, à annexer aux comptes une récapitulation de l'ensemble des manifestations hors institutions ayant coûté à la Ville de Genève plus de 500'000 francs (prestations en nature comprises) faisant ainsi ressortir les priorités du CA, ainsi que leurs coûts.

Pour ce faire, le Contrôle de gestion (CDG) a mis au point — en collaboration avec les Départements de la culture et des sports et de la sécurité — une organisation et une méthodologie permettant de calculer le coût complet de grandes manifestations.

Organisation

Comme évoqué lors du compte rendu de la Fête de la Musique 2004 (projet pilote en matière de calcul de coûts complets d'une manifestation), l'organisation dans le cadre d'analyses interdépartementales doit s'appuyer sur une structure de gestion de projet, avec à sa tête un directeur de département.

Les informations délivrées par les coordinateurs et coordinatrices des manifestations ont été cruciales et ont permis à l'équipe de projet de délimiter clairement le périmètre des services municipaux partenaires. Ainsi, l'équipe de projet a pu solliciter directement et précisément les prestataires internes, afin d'obtenir des informations détaillées.

Approche méthodologique et outils

Pour rééditer l'expérience de la Fête de la Musique 2004 dans les meilleures conditions possibles et l'étendre à de nouvelles manifestations, des améliorations qualitatives ont été apportées tant au niveau de l'approche méthodologique, qu'en termes d'analyse et de résultat.

Premièrement, des formulaires standard de collecte d'informations ont été mis à disposition de l'ensemble des services municipaux via le réseau Intranet. Ces canevas ont été structurés de sorte à obtenir plus rapidement les éléments escomptés. Ils permettent entre autres de distinguer les coûts provenant des ressources internes — telles que la main-d'œuvre prestée, les véhicules et engins utilisés, le matériel et les locaux ou salles appartenant à la Ville de Genève mis à disposition — de ceux engendrés par des achats de biens ou de prestations externes.

Pour ce qui concerne le recensement des heures de main-d'œuvre interne prestées dans le cadre des grandes manifestations, l'approche pour les exercices 2005 et 2006 a consisté à différencier les heures normales, de celles supplémentaires ou dites de nuisance. Afin de simplifier cette méthode de valorisation, le coût standard de Fr. 50.– par heure a été retenu. Celui-ci est majoré de 50% ou de 100% pour les heures supplémentaires. Les indemnités de nuisance ont également été prises en compte.

Enfin, l'ensemble des données est valorisé en collaboration étroite avec le CDG.

Il y a lieu de souligner que ce travail transversal à l'Administration municipale, nécessite la mise en place d'une véritable organisation de projet. En raison des tâches induites par cette comptabilité analytique, l'expérience confirme qu'il est judicieux d'étendre progressivement ce type d'analyse, en le limitant à un nombre maîtrisable de manifestations importantes.

Résultats

En l'état, le calcul des coûts complets a été réalisé pour les manifestations et selon les exercices budgétaires mentionnés ci-dessous :

Comptes 2004	Fête de la Musique
Comptes 2005	Fête de la Musique La Ville est à Vous La Fureur de lire (biennale) Fêtes de Genève
Comptes 2006	Fête de la Musique La Ville est à Vous La Nuit de la science (biennale) Fêtes de Genève
Comptes 2007	Fête de la Musique Musiques en été festival La Ville est à Vous La Fureur de lire (biennale) Fêtes de Genève

En plus des manifestations déjà prises en compte en 2006, la planification des tâches de l'exercice 2007 intègre les Musiques en été festival.

Fête de la Musique

du 22 au 24 juin 2007

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CHARGES		Main-d'œuvre Ville	Véhicules Ville	Matériel Ville	Locaux et salles Ville	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des charges directes	2007	20'500		49'300	28'700	98'500	1'885'800	1'984'300
	2006	19'500	400	36'100	26'600	82'600	1'796'100	1'878'700
	2005	30'300	300	48'400	30'000	109'000	1'841'000	1'950'000
	2004	38'000	500	200		38'700	1'515'600	1'554'300
Total charges indirectes internes au DC*	2007	449'400	2'600	28'200	169'800	650'000	2'000	652'000
	2006	387'500	2'900	31'800	1'500	423'700	26'200	449'900
	2005	352'200	2'600	20'500	80'600	455'900		455'900
	2004	578'800	3'200	11'500	137'500	731'000	8'100	739'100
Total charges indirectes externes au DC	2007	147'700	25'200	20'800	2'100	195'800	16'300	212'100
	2006	158'200	21'700	20'500		200'400	11'300	211'700
	2005	127'100	16'100	20'200		163'400	11'000	174'400
	2004	96'200	200			96'400	29'800	126'200
Total des charges de la Fête de la Musique	2007	617'600	27'800	98'300	200'600	944'300	1'904'100	2'848'400
	2006	565'200	25'000	88'400	28'100	706'700	1'833'600	2'540'300
	2005	509'600	19'000	89'100	110'600	728'300	1'852'000	2'580'300
	2004	713'000	3'900	11'700	137'500	866'100	1'553'500	2'419'600

* y compris les charges de personnel de l'unité coordinatrice de la Fête de la Musique prise en charge par le Service administratif et technique en 2004.

COMPTE DE RÉSULTAT (cellule Fête de la Musique)		Budget	Réel	Écarts
Total des charges directes	2007	1'948'900	1'984'300	35'400
	2006	1'945'100	1'878'700	-66'400
	2005	1'954'200	1'950'000	-4'200
	2004	1'799'400	1'554'300	-245'100
Total des revenus directs	2007	105'000	187'100	82'100
	2006	105'000	99'000	-6'000
	2005	100'000	146'300	46'300
	2004	100'000	96'500	-3'500

Commentaires:

Le tableau récapitulatif des charges liées à la Fête de la Musique fait ressortir un coût complet en 2007 de Fr. 2'848'400.-. L'enveloppe budgétaire 2007 allouée à la cellule coordinatrice s'élève à Fr. 1'948'900.-, le total des charges directes se montent à Fr. 1'984'300.-. Cet excédent de charges de Fr. 35'400.- s'explique principalement par le dépassement des dépenses effectuées sur le chapitre des natures comptables 31 « biens, services et marchandises » (Fr. 27'000.-), mais est largement compensé par l'excédent de recettes correspondant aux divers accords de partenariats (+ Fr. 92'000.-). Il ressort également du tableau de « compte de résultat » que le projet de la Fête de la Musique fait apparaître un écart budgétaire relativement équilibré entre charges et recettes de + Fr. 46'700.-.

L'augmentation du total des coûts internes de + Fr. 237'600.- est liée d'une part à l'utilisation de la « main d'œuvre Ville » se justifiant par l'augmentation du nombre d'heures effectuées par le personnel logistique et technique (+ Fr. 62'000.-) et d'autre part à l'utilisation des « locaux et salles Ville » se justifiant principalement par les prestations offertes au Victoria-Hall et au Grand-Théâtre (+ Fr. 168'200.-).

Musiques en été festival

du 2 juillet au 23 août 2007

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CHARGES	Main-d'œuvre Ville	Véhicules Ville	Matériel Ville	Locaux et salles Ville	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des charges directes*	5'300		112'600	100	118'000	1'019'400	1'137'400
Total charges indirectes internes au DC	394'300	3'700	101'700	112'400	612'100	165'600	777'700
Total charges indirectes externes au DC	5'400	1'500	5'800		12'700		12'700
Total des charges des Musiques en été	405'000	5'200	220'100	112'500	742'800	1'185'000	1'927'800

*Les subventions sont incluent dans la colonne « Achats biens et services ».

Commentaires :

Bénéficiaires	Ass. Soutien Musique Vivante	Gpr Production Robert Georges	Opéra Chambre Genève	Total
En espèces	250'000	120'000	175'000	545'000
En nature	162'600	15'000		177'600
Total des subventions	412'600	135'000	175'000	722'600

Pour cette première analyse des Musiques en été festival, le coût complet calculé se monte à Fr. 1'927'800.- comme détaillé dans le tableau ci-dessus.

L'enveloppe budgétaire 2007 inhérente à cette manifestation et qui fait partie intégrante du SAAC, s'élève à Fr. 964'100.-, ce qui est légèrement inférieur aux charges directes réelles (Fr. 1'137'400.-). Ce dépassement s'explique principalement par l'augmentation de Fr. 113'000.- des subventions en nature (inscrites au budget 2007 à Fr. 50'000.-) octroyées à l'Association Soutien Musique Vivante (c.f. tableau ci-contre). Il faut préciser que ce budget ne tient compte que des charges imputées ou facturées à la cellule coordinatrice. Les autres charges externes — charges indirectes — sont budgétées par les services prestataires.

Il ressort également de ce tableau que les coûts internes liés à l'utilisation des ressources « main d'œuvre Ville » représente un peu plus de 20% du coût complet. La location de la scène Ella Fitzgerald constitue le 55% des coûts « locaux et salles Ville » et la location du matériel scénique s'y rapportant se monte quant à elle à 35% des coûts figurant dans la rubrique « matériel ville ». Le coût de location du matériel de fêtes se monte pour sa part à 50% de coûts de cette même rubrique « matériel ville ».

La Ville est à Vous

de mai à septembre 2007

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CHARGES		Main-d'œuvre Ville	Véhicules Ville	Matériel Ville	Locaux et salles Ville	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des charges directes*	2007	20'500		46'200	71'300	138'000	365'600	503'600
	2006	25'200		40'400	103'100	168'700	427'100	595'800
	2005						323'900	323'900
Total charges indirectes internes au DC	2007	89'000	900	15'000	3'000	107'900	56'500	164'400
	2006	50'100	1'300	15'000	2'600	69'000	10'400	79'400
	2005	42'200	5'700	45'600	94'700	188'200	23'900	212'100
Total charges indirectes externes au DC	2007	81'300		21'500		102'800	16'200	119'000
	2006	72'300	9'300	21'400		103'000	5'800	108'800
	2005	51'700		6'900		58'600		58'600
Total des charges de la Ville est à Vous	2007	190'800	900	82'700	74'300	348'700	438'300	787'000
	2006	147'600	10'600	76'800	105'700	340'700	443'300	784'000
	2005	93'900	5'700	52'500	94'700	246'800	347'800	594'600

Association ou Maison de quartier	Ass. Maison Kultura	Ass. des parents d'élèves de Geisendorf	Maison de quartier de Plainpalais	Ass. et animation de quartier des Grottes Pré En Bulle	Ass. des amis de la terrasse du Troc	Ass. des habitants de la Concorde	Ass. et centre culturel Latino-américain Tierra Incognita	Ass. La Rue est à vous	Maison de quartier de Champel	TOTAL
Lieux	Eaux-Vives	Parc Geisendorf	Plainpalais	Grottes	Saint-Jean	Concorde	Jonction	Pâquis	Champel	
2007	27'000	20'000	10'000		27'000	10'000	26'000	15'000	15'000	150'000
2006	27'000	17'000	10'000	10'000	27'000	9'000	27'000	15'000	8'000	150'000
2005	20'000	12'000	5'000		20'000	6'000	20'000	10'000		93'000
Total des subventions	74'000	49'000	25'000	10'000	74'000	25'000	73'000	40'000	23'000	393'000

Commentaires:

Le tableau récapitulatif des charges liées à la Ville est à Vous fait ressortir un coût complet 2007 de Fr. 787'000.-, ce dernier étant quasiment identique aux coûts évalués pour la manifestation 2006.

Les « charges directes » de la Ville est à Vous 2007 s'élèvent à Fr. 503'600.-. La diminution de ces charges par rapport à l'exercice 2006 s'explique principalement par la baisse de la subvention à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle FASe suite à la baisse du taux d'activité des deux coordinateurs de 25% chacun (Fr. 52'500.-), par la facturation à certaines Maisons de quartiers de la redevance pour l'utilisation du domaine public (Fr. 11'000.-) et par la diminution des demandes de location de matériel de fêtes au Service logistique et manifestations (Fr. 18'000.-).

La hausse de la main d'œuvre Ville, pour les « charges indirectes-internes au DC », se justifie comme suit:

- ajout d'une ressource administrative complémentaire afin de consolider l'équipe de projet (+ Fr. 25'000.-), compensant de moitié la baisse du taux d'activité des coordinateurs,
- nombre d'heures effectuées par le personnel logistique et technique correspondant à l'augmentation de la prestation liée aux scènes artistiques (+ Fr. 13'000.-).

La légère hausse des « charges indirectes — externes au DC » s'explique quant à elle par une augmentation du nombre d'heures de tri du personnel du Service de la Voirie-Ville propre (+Fr. 12'000.-) et est compensée par la non utilisation de véhicules de nettoyage (- Fr. 9'300.-), et par la sollicitation accrue d'une société externe pour effectuer les levées (+ Fr. 10'000.-).

La Fureur de Lire

du 19 au 23 septembre 2007

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CHARGES		Main-d'œuvre Ville	Véhicules Ville	Matériel Ville	Locaux et salles Ville	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des charges directes*	2007 2005	100	300	200	36'600 1'500	36'600 2'100	141'200 145'800	177'800 147'900
Total charges indirectes internes au DC	2007 2005	234'300 186'000	1'000 2'300	27'800 17'500	1'800 32'200	264'900 238'000	97'500 96'400	362'400 334'400
Total charges indirectes externes au DC	2007 2005	21'000 26'000	1'700 1'000	1'800		22'700 28'800	8'100 13'300	30'800 42'100
Total des charges de la Fureur de Lire	2007 2005	255'300 212'100	2'700 3'600	27'800 19'500	38'400 33'700	324'200 268'900	246'800 255'500	571'000 524'400

Commentaires :

Le tableau récapitulatif des charges liées à la Fureur de Lire fait ressortir un coût complet 2007 de Fr. 571'000.-. L'enveloppe budgétaire 2007 allouée à la cellule coordinatrice de la Fureur de Lire, qui s'élève à Fr. 179'000.-, est conforme aux charges directes réelles (Fr. 177'800.-). Il faut toutefois signaler, qu'en regard de l'exercice 2005, ces coûts sont en augmentation d'un peu plus de Fr. 30'000.- en raison de l'affectation en charges directes de la location de la Maison communale de Plainpalais (charges qui étaient considérées comme « indirectes internes au DC » en 2005).

L'augmentation des coûts internes liés à l'utilisation de la « main d'œuvre Ville » se justifie principalement par l'augmentation des ressources humaines liées au projet, à savoir du personnel administratif complémentaire (+ Fr. 22'000.-) et par l'augmentation des heures main-d'œuvre dans le cadre de la construction de décors (+ Fr. 20'000.-).

L'utilisation accrue du matériel multimédia justifie quant à elle l'augmentation du « matériel Ville ».

Les Fêtes de Genève

du 2 au 12 août 2007

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CHARGES		Main-d'œuvre Ville	Véhicules Ville	Matériel Ville	Locaux et salles Ville	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Coûts des prestations internes à la Ville	2007	645'400	196'600	249'600	821'300	1'912'900		1'912'900
	2006	528'700	150'300	259'200	829'300	1'767'500		1'767'500
	2005	584'800	135'600	241'400	8'400	970'200		970'200
Coûts des prestations externes à la Ville	2007						439'400	439'400
	2006						523'100	523'100
	2005						507'100	507'100
Total des coûts des Fêtes de Genève	2007	645'400	196'600	249'600	821'300	1'912'900	439'400	2'352'300
	2006	528'700	150'300	259'200	829'300	1'767'500	523'100	2'290'600
	2005	584'800	135'600	241'400	8'400	970'200	507'100	1'477'300

Commentaires :

Le tableau récapitulatif des charges liées aux Fêtes de Genève fait ressortir un coût complet 2007 de Fr. 2'352'300.- comprenant également les charges inhérentes aux Pré-fêtes de Genève qui se sont déroulées du 19 juillet au 1^{er} août 2007. En regard de l'exercice précédent, il est à signaler que l'augmentation des coûts de la « Main-d'œuvre Ville » est principalement liée au fait d'une augmentation du nombre de jeunes engagés pour effectuer du tri, ainsi qu'une hausse du nombre d'heures effectuées par le personnel du Service de la Voirie-Ville propre, en raison des conditions météo plus favorables (Fr. 115'000.-). L'augmentation des coûts « Véhicules Ville » répond à une utilisation accrue des camions à ordures, des balayeuses et des laveuses légères (Fr. 40'000.-) et ce, en raison de l'accroissement du nombre d'heures précité.

La légère baisse du « Matériel Ville » est expliquée quant à elle, par une mise à disposition moins importante de matériel de fêtes par le Service Logistique et manifestations (Fr. 30'000.-). Finalement la forte diminution des « Achats biens et services » se justifie par le fait que les factures de déplacement des bateaux, de montage et démontage des rampes d'accès et de protection des massifs (environ Fr. 95'000.-) sont désormais directement envoyées à Genève Tourisme.

Pour mémoire l'utilisation du domaine public n'a été valorisée en 2005, expliquant ainsi l'écart de Fr. 820'000.- dans la rubrique « Locaux et salles Ville ».

ANNEXES

Délégation à la coopération, à l'aide humanitaire et aux droits des personnes

Institutions genevoises d'aide au développement V-4

Coopérations décentralisées V-6

Fonds municipal d'aide humanitaire pour collectivités publiques,
victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés V-9

Département des affaires culturelles

Liste des subventions ponctuelles (fonds généraux) V-10

Musées d'art et d'histoire

Fréquentation V-20

Liste des expositions V-20

Muséum d'histoire naturelle

Fréquentation V-23

Délégation à la coopération, à l'aide humanitaire et aux droits des personnes

Institutions genevoises d'aide au développement

Budget 2007: CHF 1'220'000.- (+ CHF 280'000.- transférés de la rubrique «Coopérations décentralisées») - Projets financés par l'intermédiaire de la Fédération genevoise de coopération (FGC).

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en CHF
AFRIQUE	Burkina Faso	Association pour le développement des aires protégées (ADAP)	Projet faune et développement dans le village de Boumoana (2006-2007), région de l'Est, Burkina Faso	70'903
		Enfants du Monde	FEIPA - Foyers d'éducation et d'innovation pédagogique pour adolescent-e-s, (2007-2008) Province du Bazèga, Burkina Faso	40'000
	Burundi	Institut universitaire d'études du développement	Amélioration du secteur agricole en province de Bujumbura, Burundi	39'894
		IREN.ORG	Appui au développement du réseau des organisations de la société civile en Afrique Centrale CEEAC (Cameroun, Tchad, Congo, RDC, Rwanda, Burundi)	32'000
	Cameroun	Association Suisse-Cameroun	AcDic - Poursuivre et dynamiser la campagne souveraineté alimentaire du Cameroun	16'053
	Egypte	Frères de nos Frères	Programme des Brûlés d'Assiut, 2006-2007, Assiut et sa région, Vallée du Nil, Egypte	10'000
	Mali	AccEd	Accompagnement scolaire des enfants dans la rue, Commune V de Daoudabougou, Bamako, Mali	33'997
		Helvetas, Section de Genève	Promotion des filières agricoles (ProFil), Préfectures de Bougouni, Yanfolia et Kolondiéba, Région de Sikasso et zone périurbaine de Bamako, Mali	40'000
		Helvetas, Section de Genève	Promotion des filières agricoles (ProFil), Préfectures de Bougouni, Yanfolia et Kolondiéba, Région de Sikasso et zone périurbaine de Bamako, Mali	53'786
	RD Congo	Caritas Genève, Service tiers-monde	Appui à la consolidation socio-économique des Organisations paysannes au Nord du Mayumbe, Bas Congo, RD du Congo	29'360
		Commission tiers-monde de l'Eglise protestante de Genève	Structuration et mobilisation des ressources financières des organisations paysannes (SOB/FIPO), Province du Nord-Kivu, RD Congo	37'794
	Sénégal	Agir avec les Scouts pour une Terre meilleure	Appui à l'autonomisation des jeunes filles de Pikine, de plusieurs quartiers dans la région de Dakar, Sénégal	32'566
	Tanzanie	Association pour le développement des aires protégées (ADAP)	Appui au développement intégré de l'Apiculture dans les Wildlife Management Areas du Corridor écologique Selous-Niassa, Districts de Tunduru et de Namtumbo, Tanzanie	27'600
	Togo	AccEd	Soutien à l'éducation et à la formation professionnelle pour enfants orphelins de parents victimes du sida (2006-2008), Lomé, Togo	39'000
AMERIQUE LATINE	Bolivie	Education et Futur (Bolivie)	Réadaptation sociale des enfants exploités de Tarija, ville et Département de Tarija, sud de la Bolivie	25'994
		Terre des Hommes Suisse - Genève	Défense des droits de l'enfant dans la Région du Chapare (Phase 2006-08), Département de Cochabamba, Bolivie	36'068
		Terre des Hommes Suisse - Genève	Prévention du VIH / sida, formation de professeur-e-s et du personnel de santé (phase 2006-2007), Département de Cochabamba, Bolivie	26'099
	Brésil	Genève Tiers-Monde	Le théâtre au service des mouvements populaires des femmes (Loucas 2006-2007), Région métropolitaine de Recife, Brésil	37'221
		Mouvement Populaire des Familles, Genève	Menuiserie Vida Nova - Formation professionnelle et sociale pour adolescent-e-s et jeunes, Ville de Joao Pessoa, Paraíba, Nordeste, Brésil	10'000
		Terre des Hommes Suisse - Genève	Formation et crédits pour des associations de femmes du Nordeste (2005-08), Recife, État de Pernambuco, Brésil	43'506
		Terre des Hommes Suisse - Genève	Prévention des violences et des abus sexuels contre les femmes et les enfants (2006-2008), Ville de Cabo et région Mata Sul, Pernambuco, Brésil	30'860

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en CHF
AMERIQUE LATINE (suite)	Colombie	Genève Tiers-Monde	Vers une culture participative de gestion de l'environnement urbain et péri-urbain, Quartiers populaires et hameaux horticoles proches de Medellin, Antioquia, Colombie	70'085
		Genève Tiers-Monde	Gestion locale participative en milieu urbain, Bogotà, Colombie	62'694
		Mouvement pour la Coopération Internationale	Education d'adultes avec des femmes de la Vallée de Aburra (3 ^{ème} phase), Communes de Itagui, Caldas et Copacabana, Département d'Antioquia, Colombie	71'673
		Terre des Hommes Suisse - Genève	Prévention de la violence intrafamiliale et défense des droits de l'enfant, Santafé de Bogota, Colombie	20'650
	Pérou	Association Kallpa-Genève	Ecoles et communautés : ensemble pour la promotion de la santé (2006-2008), San Juan de Lurigancho et banlieue Nord de Lima, Pérou	36'728
		Genève Tiers-Monde	Promotion et protection des droits des enfants et des adolescent-e-s travailleurs et travailleuses (2006-2008), 5 districts de Lima, Pérou	35'800
AFRIQUE ET AMERIQUE LATINE	Sénégal, Burkina Faso, Bénin, Togo, Nicaragua, Salvador, Equateur, Pérou, Chili, Guatemala	Recherches et applications de financements alternatifs au développement	Faciliter l'accès au microcrédit par la formation en Afrique et en Amérique Latine	37'000
ANTILLES	Haïti	Association Kombit	Programme de développement local des réseaux d'Opa des Nippes et de la Grand'Anse (départements), presquîle du sud, Haïti	20'000
		Enfants du Monde	Éducation et Animation communautaire (2005-2008), Quartier Bel-Air, Port-au-Prince, Haïti	60'000
		Terre des Hommes Suisse - Genève	Service d'accueil pour enfants victimes d'agressions sexuelles, zone métropolitaine et environs de Port-au-Prince, Haïti	11'339
ASIE	Bangladesh	Enfants du Monde	Education de qualité pour enfants défavorisés, Mohammadpur (Dhaka), Bangladesh	31'500
	Laos	Helvetas, Section de Genève	Promotion et marketing de l'agriculture biologique (Profil) au Laos (2006-2007)	10'022
		Helvetas, Section de Genève	Promotion et marketing de l'agriculture biologique (Profil) au Laos (2006-2007)	43'453
	Timor Oriental	Mouvement pour la Coopération Internationale	Centre de développement communautaire (2007-2009) - Soutien aux activités et renforcement institutionnel, Baucau, est du Timor Oriental	43'355
PROCHE-ORIENT	Palestine	Commission tiers-monde de l'Église protestante de Genève	Open Forum Palestine Israël - Programme d'initiatives civiles pour la résolution du conflit et les droits humains, Palestine (Territoires occupés) et Israël	60'500
DIVERS	Information	Centre Europe Tiers-Monde	Soutien aux pages « Solidarité » du quotidien Le Courrier	25'000
		Centre Europe Tiers-Monde	Soutien aux pages « Solidarité » du quotidien Le Courrier	25'000
		Commission tiers-monde de l'Église catholique	Livre et exposition « Dépasser la haine, construire la paix : un choix, un engagement »	30'000
		Déclaration de Berne, Comité genevois	Brochure d'information sur les problématiques et enjeux de la recherche pharmaceutique : « La Suisse face au débat en cours à l'OMS »	14'000
		Déclaration de Berne, Comité genevois	Guide « argent vert » : des investissements financiers socialement responsables (titre provisoire)	11'000
		Enfants du Monde	Tournée de spectacles de la troupe des enfants du Wamdé (Burkina Faso) en Suisse	30'000
		Institut universitaire d'études du développement	9 ^{ème} Festival Filmar en America latina, 9 au 25 novembre 2007	15'000
		Fédération genevoise de coopération	Contribution au Fonds d'information (1.5% sur 1'500'000.-)	22'500
TOTAL				1'500'000

Coopérations décentralisées

(1/3)

Budget 2007: CHF 1'500'000.-

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en CHF	
AFRIQUE ET AMERIQUE LATINE	Sénégal, Paraguay	Conservatoire et jardin botaniques	Poursuite du programme-cadre pour 2006-2007	52'530	
			Programme-cadre pour 2007-2008	78'500	
AFRIQUE	Angola	Fondation Suisse de Déminage	Déminage mécaniquement assisté pour la paix et le développement durable	50'000	
	Bénin	Association pour la promotion de la communication pacifique et non violente	Formation à la communication pacifique et non violente et à la médiation	6'631	
	Bénin, Guinée, Burkina Faso, Cameroun	Fondation genevoise pour la formation et la recherche médicales	Programme de prévention et de traitement des fistules vésico-vaginales, avec formation et recherche	100'000	
	Burkina Faso	Graine de Baobab	Ateliers d'embouche d'ovins et de caprins au village de Ouada	15'000	
	Maroc au Burkina Faso	Association « La Goulette »	Spectacles gratuits (théâtre, cirque, musique, films) présentés de village en village sur l'émancipation de la femme et sur le sida	10'000	
	Guinée	Service d'assistance et de protection de la population - Service d'incendie et de secours	Finalisation de l'aménagement des hôpitaux à Conakry et formation des cadres pompiers	12'600	
	Guinée Bissau, Guinée Conakry, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Sénégal, Mali	Fondation suisse du service social international	Programme de protection et de réinsertion d'enfants et d'adolescent-e-s en Afrique de l'ouest	20'000	
	Kenya, Cameroun	H2O-Energies	Installation et mise en exploitation de filtres à eau	10'000	
	Madagascar	Nouvelle Planète	Projet de sériciculture pour des femmes tisserandes d'Ambohidrabiby et construction d'un atelier de tissage par des adolescent-e-s genevois-es	10'000	
	Mali	Association Anitié	Antenna Technology	Achèvement des travaux et de l'agencement du centre médical et du centre apicole à Kani Kombolé	10'000
			Extension de la production de spiruline à Safo	7'000	
			Association expérience rurale alternative (ERA) International	Maraîchage biologique et élevage d'ovins en stabulation à ciel ouvert dans la Commune de Kalabankoro	48'500
	Ouganda	Association Sidécole	Aide aux orphelins et aux enfants de la rue pour l'amélioration de leurs conditions de santé et d'éducation à Kampala et Jinja	8'000	
		Keiser Initiative for Uganda	Construction et création d'un jardin d'enfants pour l'accueil d'une centaine d'enfants entre 3 et 6 ans dans le village de Kasenyi	5'000	
	République Démocratique du Congo	Centre de la promotion de la santé en République Démocratique du Congo	Financement d'une bibliothèque dans une école d'infirmières	2'467	
		Association les amis de clef pour débouchés féminins au Congo	Création d'une boulangerie artisanale permettant à des femmes de se réinsérer professionnellement, dans le quartier Mikonga, à Kinshasa	5'000	
Rwanda	Association African Care & Development Initiative	Participation aux frais de transport de matériel informatique pour huit établissements scolaires mis à disposition par la Direction des systèmes d'information	10'000		

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en CHF
AFRIQUE (suite)	Sénégal	Association Go Sénégal	Fonctionnement de l'École de cuisine-pâtisserie à Ouakam, à Dakar	4'000
		Eirene Comité Suisse	« Chantier international des jeunes des Grands Lacs et de la Diaspora au Sénégal », qui se déroulera à Toubacouta.	33'500
		Association ORT Suisse	Centre d'évaluation des compétences professionnelles de formation en informatique et d'insertion socioprofessionnelle des jeunes femmes et hommes handicapés à Dakar	30'000
		Association « Terre, Pays des enfants »	Construction d'une bibliothèque pour l'école Seck Gueye, à Bargny	1'000
	Soudan	Association La Compagnie des cris	Stage de formation théâtrale et de réalisation à Thiès, dans le cadre d'un projet pédagogique et culturel de solidarité	13'000
		Association des amis de Sœur Emmanuelle	Programme de formation professionnelle pour adolescent-e-s et adultes à Khartoum et dans les environs	30'000
Tunisie	Centre d'études et de recherches arabes	Construction d'un établissement pour des handicapés mentaux à Jebeniana	10'000	
AMERIQUE LATINE	Argentine	Association Mate Cocido	Equipement en matériel agricole des ateliers de formation pour des adolescent-e-s et de jeunes adultes défavorisés du quartier du Luján, à Buenos Aires	23'450
	Bolivie	Association Voix Libres	Construction d'une école agricole intégrale « Pachamama » comme alternative au travail des jeunes dans les mines à Potosi	40'000
	Brésil	Association Nordeste	Projet de sauvetage de dix sources et sensibilisation à l'environnement de 7'000 écoliers dans la Municipalité d'Agua Branca	49'000
	Honduras	Association Ingénieurs & architectes solidaires	Adduction électro-solaire d'eau potable à Agua Blanca	15'000
ASIE	Arménie	Association Utopiana	Séminaire-atelier multimédia et rénovation et aménagement d'un bâtiment	40'000
	Cambodge	Association Tourism for help	Création d'un centre de formation aux métiers du tourisme et d'un hôtel à Stung Treng, en partenariat avec l'école hôtelière de Lausanne	10'000
		Croix-Rouge Suisse	Fonds social pour permettre, durant une année, l'accès aux soins pour les plus démunis de la Province de Takeo	20'000
	Inde	Association des amis du Sakthi Children's Home	Achèvement de la construction d'un home pour filles à Madurai, dans l'État du Tamil Nadu	20'000
		Fondation Hope for India	Prise en charge pendant une année des activités développées à l'école de Namangalam, à Madras	5'000
	Laos	Association Ban Khok Nako	Construction de fermes villageoises et achat des premiers groupes d'animaux et du fourrage nécessaire, à Kodeng et Chapou	10'000
	Thaïlande	Association Le sourire de Chaing Khong	Construction d'un hangar pour le stockage de denrées alimentaires et du matériel de jardinage et apicole	10'000
EUROPE DE L'EST	Bosnie-Herzégovine	Center for Europea Interation Strategies	Financement destiné au suivi du projet « Rénover la culture et l'éducation en Bosnie »	20'000
		Association des survivants de la Drina-Srebrenica	Aide au retour de deux familles par la création d'une pisciculture dans la région de Konjevic Polje	9'000

Coopérations décentralisées (3/3)

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en CHF
PROCHE-ORIENT	Liban	Association Solidarité orphelins du Liban	Équipement d'un centre d'accueil pour personnes âgées, enfants et adolescent-e-s très démunis et/ou en rupture et orphelins à Antélias	20'000
		Association Internationale des Maires francophones	Contribution annuelle forfaitaire de CHF 50'000.-. Organisation d'une nuit de la science à Beyrouth (thèmes : eau, énergie, santé publique, technologies quotidiennes, femme et science, etc.)	50'000
	Palestine	Association Palestine Demain	Soirée de soutien dans le but de récolter des fonds pour la Hope Flowers School, école située à Bethléem	18'400
		Musée d'Art et d'Histoire	Frais d'assurance et d'entreposage des objets présentés lors de l'exposition « Gaza à la croisée des civilisations »	30'400
	Israël-Palestine	Manifeste pour une paix juste et durable au Moyen-Orient et Peace Research Institute in the Middle East	Développement d'un Musée Virtuel en ligne, interactif, pour chercheurs et chercheuses, enseignant-e-s, étudiant-e-s, citoyens et citoyennes, présentant des écrits et des histoires personnelles de Palestiniens et d'Israéliens	50'000
		Association suisse des amis du DR. Janusz Korczak	Traitement du traumatisme dans les deux peuples palestinien et israélien en s'inspirant des méthodes de la psychothérapie institutionnelle	60'000
		Association Coexistences	Organisation de brefs séjours en Suisse pour des groupes mixtes israéliens et palestiniens, dans le but de favoriser un rapprochement	10'000
DIVERS	Information	Fédération genevoise de coopération (FGC)	Selon convention 2004-2007 portant sur CHF 1'500'000.- complément de :	280'000
		Glocal Forum	Séminaire réunissant des jeunes des villes de Naplouse, de Rishon et de Genève dans le cadre du Glocal Youth Parliament (GYP) en avril 2006, à Genève	13'000
		Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples (LIDLIP)	Stage de formation à la promotion et protection des droits de l'homme, de septembre à novembre 2007, durant le Conseil des droits de l'homme, à Genève	13'400
		Association suisse contre l'impunité	Mise en place, à Genève, d'un Centre d'action juridique pour la saisie des organes de protection des droits humains	60'000
		Association Malaika	Film sur les minorités noires, les Afro-péruviens	20'000
	Enveloppe Ecoles	Glam Prod	Film documentaire sur l'excision : ASHANTI tourné au Mali, en Egypte et en Suisse	15'000
		Divers établissements scolaires	Projets et partenariats interculturels et humanitaires entre structures scolaires genevoises et d'autres pays	30'000
	Divers		Réaffectation de soldes antérieurs sur les divers projets	-24'378
TOTAL				1'500'000

Fonds municipal d'aide humanitaire pour collectivités publiques, victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés

Budget 2007: CHF 250'000.-

Regions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en CHF
AFRIQUE	Mozambique	Croix-Rouge suisse	Aide humanitaire d'urgence en faveur des victimes des inondations au Mozambique	25'000
ASIE		Croix-Rouge suisse	Aide humanitaire d'urgence en faveur des victimes des inondations en Asie	50'000
	Bangladesh	Croix-Rouge suisse	Aide humanitaire d'urgence en faveur des victimes du cyclone « Sidr »	50'000
EUROPE	Suisse	Ville de Delémont	Aide d'urgence suite aux graves inondations survenues durant le mois d'août 2007 dans la région de Delémont, dans le Canton du Jura	50'000
	Grèce	Communauté hellénique de Genève	Aide d'urgence aux victimes des violents incendies survenus durant l'été 2007, en particulier dans la région de Zacharo	50'000
TOTAL				225'000

Département des affaires culturelles

Liste des subventions ponctuelles (fonds généraux)

Nom	Projet	Montant
3001000 Activités culturelles & scientifiques (CHF 256'000.-)		
Association Cultures Nord-Sud		7'000
Association Les Idées		5'000
Collectif Urgence Palestine-Genève		2'000
Comité Trente ans aux Grottes		2'500
Éditions Samizdat Mutzenberg		1'000
Irène Lichtenstein Fall		7'000
Marc Berrebi		10'000
Plateforme pour une agriculture sociale		2'000
Rencontres Internationales		13'000
Association Collectif de soutien aux sans-papiers		6'300
3105000 Accès à la culture (CHF 789'000.-)		
JEUNESSE		
AMR		5'034
Archipel		1'273
ASMV		8'040
Association Danse contemporaine		6'915
Ateliers d'ethnomusicologie		7'130
Caecilia		13'320
Cinématou		482
Compagnie Confiture		41'369
Compagnie d'une petite technique		816
Compagnie Laura Tanner		567
Compagnie Les Bamboches		2'390
Ensemble cantatio		525
Ensemble Gli Angeli		938

Nom	Projet	Montant
Fanfare du Loup		4'755
Forum Meyrin		51'951
Grand Théâtre		147'867
Körpus Animüs @ L'Orangerie		680
La Bâtie		24'401
La Comédie		27'110
La Revue		9'310
Le Poche		17'766
Les Amis de la Guitare		280
Les Cœurs Lumières		2'000
Service culturel Migros		3'527
Simply Theatrer		10'000
Société de Concerts spirituels		1'500
Spectacles onésiens		9'426
Théâtre de Carouge		53'460
Théâtre de Séraphin		3'330
Théâtre des Amis		18'405
Théâtre du Crève-Cœur		7'154
Théâtre du Grütli		2'220
Théâtre du Loup		27'564
Théâtre en Cavale		11'338
Théâtre Para-Surbeck		4'880
Théâtre Saint-Gervais		11'962
Théâtre Spirale		1'400

Nom	Projet	Montant
JEUNESSE (20 ans / 20 francs)		
AMR		980
Archipel		80
ASMV		353
Association Danse contemporaine		1'610
Ateliers d'ethnomusicologie		2'500
Black Movie		3'520
CAC Voltaire		150
Caecilia		1'655
Cinéma des Trois Mondes I.U.E.D.		1'000
Cinématou		641
Compagnie Confiture		3'600
Compagnie d'une petite technique		60
Compagnie Les Bamboches		110
Fanfare du Loup		845
Forum Meyrin		8'022
Grand Théâtre		6'177
La Bâtie		3'147
La Comédie		675
La Lanterne Magique		2'070
Le Poche		3'089
Les Amis de la Guitare		270
Maison quartier de Jonction		910
Marionnettes Croquettes		1'000
Orchestre de chambre de Genève		385
Orchestre Saint-Jean Genève		126
OSR		184
PTR		1'916

Nom	Projet	Montant
Service culturel Migros		475
Spectacles onésiens		1'021
Théâtre Am Stram Gram		3'000
Théâtre de Carouge		4'945
Théâtre de la Parfumerie		245
Théâtre de l'Usine		820
Théâtre des Amis		1'525
Théâtre des Marionnettes		284
Théâtre du Crève-Cœur		846
Théâtre du Galpon		144
Théâtre du Grütli		120
Théâtre du Loup		376
Théâtre en Cavale		420
Théâtre Saint-Gervais		1'576
Théâtre Spirale		1'100
PERSONNES AGEES		
CAC Voltaire		16'485
Espérance		12'245
La Comédie		9'742
Le Poche		6'224
Théâtre Am Stram Gram		630
Théâtre de Carouge		17'216
Théâtre des Marionnettes		452
Théâtre du Grütli		895
Théâtre du Loup		570
Théâtre en Cavale		1'650
Théâtre Saint-Gervais		844
Théâtre Spirale		85

Liste des subventions ponctuelles (3/10)

Nom	Projet	Montant
POPULAIRES		
AMR		20
Association Danse contemporaine		972
Ateliers d'ethnomusicologie		2'730
CAC Voltaire		3'491
Compagnie Confiture		2'500
Fanfare du Loup		360
Grand Théâtre		25'363
La Comédie		4'075
La Lanterne Magique		420
Le Poche		2'691
OSR		1'246
Service culturel Migros		10'025
Théâtre Am Stram Gram		1'125
Théâtre de Carouge		8'155
Théâtre des Marionnettes		364
Théâtre du Grütli		315
Théâtre du Loup		1'440
Théâtre en Cavale		1'925
Théâtre Saint-Gervais		1'780
DIVERS		
Association Pour Y Croire Encore		25'000

Nom	Projet	Montant
3106000 Projets culturels de proximité (CHF 390'000.-)		
Association Bureau Culturel	Activités annuelles	30'000
Maison de Quartier des Pâquis	Activités annuelles	30'000
Maison de Quartier de la Jonction	Activités annuelles	30'000
Maison Kultura	Activités annuelles	35'000
Tierra Incognita	Activités annuelles	30'000
Terrasse du Troc	Projet St-Jean	40'000
Association Maison de Quartier de Champel	Tournez manège	3'645
Association promotion de la culture arabes & africaine	Le Maroc dans tous ses états	1'200
Association 730	730 Portraits d'Hommes	2'400
Association Art'O Dance	Juste Debout	2'000
Association Bien-Etre et Performanc	Les 24 heures de Genève	3'000
Association Danse-Habile	En corps	10'000
Association Elément 13	Frontières en jeu	8'000
Association Habitants	La Rue de Fribourg Fête	3'635
Association Positive Soul	Manifestations aux Grottes	5'000
Bonaventure Gyger	Animations de Rue	3'000
COC Association Carnaval de Genève	Carnaval de Genève	40'000
Compagnie 2 Temps 3 Mouvements	Otto, autobiographie..	5'000
Le collectif du pif	Tekatoui	8'000
Les Créatellers Association	Fête de fin d'année des Créatellers	2'000
Lez'arts des Grottes / Di Bin Elisa	Art et intervention artistique de rue	10'000

Nom	Projet	Montant
Maison de Quartier de la Jonction	30 ^{ème} parade du Père Fouettard et Chaucheville	15'000
Maison de Quartier de Plainpalais	Le petit prince	5'000
Maison de Quartier de Saint-Jean	Ni Roméos, ni Juliettes	5'000
Maison de Quartier de Saint-Jean	Festival de la marionnette	4'800
Maison de Quartier des Eaux-Vives	Opération énergie	11'400
Maison de Quartier des Pâquis	Expo concours - Sida solidarité - Frontières	10'500
Maison Quartier Chausse-Coq	Fête de la pétanque	2'500
Mouv Animation Grottes	Quartier d'été	5'000
Pannalal's puppets	Mystère de Noël	5'000
Pré En Bulle	Croquette en campagne	3'500
Pré En Bulle	Village du Monde sénégalais	6'000
Pré En Bulle	Geneva Sound System	6'000

3106000 Soutien aux échanges et tournées (CHF 420'000.-)

TRANSFRONTALIER/AGGLOMÉRATION

Association Jazz Contreband	Convention CRFG	10'000
Bonlieu Scène Nationale	Manifestation « Article » Annecy	11'400
Forum Meyrin Ville de Meyrin	PassDanse, convention CRFG	8'000
Kulturhallen Dampfzentrale	Festival Ouest-Est	7'500
La Batie Festival de Genève	Les Bâisseurs, convention CRFG	20'000
Lettres frontière	Convention CRFG	30'000
Nouveau Théâtre de Poche	Colporteurs, convention CRFG	6'250
Pierandré Boo	Manifestation : « Belle Voisine » Lyon	1'200
Corodis Commission Romande		30'000

Nom	Projet	Montant
DANSE		
Alias Compagnie	Convention de soutien conjoint	45'000
Neopostist Ahrrrt Association	Convention de soutien conjoint	10'000
Parano Fondation / Gilles Jobin	Convention de soutien conjoint	10'000
Association Danse-Habile	Tournée : Bâle, Montreux, Zürich, Italie	10'000
Association La Ribot	Tournée : Brest, Bogota, Madrid, Londres, etc.	15'000
Compagnie Laura Tanner	Tournée : Albanie, Macédoine, Kosovo	12'000
Compagnie 7273	Tournée : Zürich, Dijon, Francfort, Hollande, etc.	15'000
Compagnie Greffe	Balk 00 & Pneuma, Hongrie, Allemagne	3'000
Compagnie Greffe	Tournée : « Festival de dansa.. » Barcelone, Saint Denis	7'000
Compagnie József Trefeli	Tournée : Roumanie, Bulgarie, Hongrie	3'000
Perceuse Productions	Tournée : « Procession païenne » Brésil	10'000
Vertical Danse	Tournée : Chiasso, Rome, Neuchâtel, Buenos Aires	6'500

THÉÂTRE

Compagnie Angledange	Convention	15'000
Compagnie L'Alakran	Convention	15'000
Helvetic Shakespeare Cie	Convention	15'000
Association Pocket Prod	« La confession du pasteur », Neuchâtel, Winterthur, etc.	7'500
Association Sémaphore	Résidence au Théâtre de l'Echandole, Yverdon	700
Compagnie Apsara Silvia Barreiros	« Dolores... En La Majeur », Salvador	2'500
Compagnie des Cris	« 24 dans la vie d'une femme », Sénégal	7'000
Compagnie des Ombres	« Naissance de la violence », Lausanne, Neuchâtel	10'000
Compagnie En Déroule	« Construire un feu », Romandie	6'600
Saint Gervais Genève	« Mensch oder Schwein », Paris	10'000
Teatro Due Punti	Tournée : « Les Cosmicomics » Suisse romande	3'500
Teatro Due Punti	« Tuta Blu », Sion	2'000
Thàâtre Am Stram Gram	Tournée : « Petit navire »	30'000
Association Autrement-Aujourd'hui	Tournée : « Le rêve des petites valises »	5'000

Liste des subventions ponctuelles (5/10)

Nom	Projet	Montant
MUSIQUE		
Buttercup Métal Polish	Tournée : Corée, Japon, Australie	5'000
De Senarclens / Michel Sarcloret	Tournée : « A tombeau ouvert », Paris	1'200
Fondation Cma	Swiss Music Rendez-vous / La Maroquinerie, Paris	2'000
Heike Fiedler	Concert & atelier écriture de musique, Bamako	1'600
Jérôme Soudan	Concert à Minsk	1'000
Keith Feinson	Tournée : Grande Bretagne	3'000
Taffetas	Tournée : Liebeskind, Paris et Londres	1'650
Roderic Mounir	Tournée européenne	4'000
Sinner DC	Tournée internationale	3'000
Steve Gaillard	Tournée : « Redbac » Espagne	1'000
Yves Cerf	Projet : « Supposons, pour simplifier »	1'000
3106000 Usine et centres culturels alternatifs (CHF 60'000.-)		
Théâtre de L'Usine	Festival Particules	10'000
Théâtre de L'Éphémère		15'000
3106000 Salles DC (CHF 250'000.-)		
Association Lettres Frontières	Chambre d'échos	2'400
Société Genevoise des Écrivains	Orient extrême-Extrême orient	3'500
Éditions Heros-Limite	Rituels, langues et sortilèges	5'000
Association Mapping Festival	Mapping Festival	10'000
Compagnie Laura Tanner	Errances	10'000
L'Ascenseur A Poissons Cie	Le funambule et la femme assise	10'000
Théâtre de L'Épiderme	Du sexe?...	10'000
Cie le Troisième Spectacle	Antilopes	15'000
Cercle de la Librairie et de l'édition	La route du Livre	16'000
Théâtre Ad Hoc	Liselotte & le mois de mai	20'000
Compagnie O3	La Stupidité	25'000
Korpus Animus Bartek Sozanski	L'heure du lynx	30'000
Radio Suisse Romande SSR SRG		100'000

Nom	Projet	Montant
3106000 Fonds général musique (CHF 500'000.-)		
Association Atmos'Festival		1'000
Jeunes pour la Paix		1'650
Association culturelle pour la Divulgateion Fado		2'000
Association Nouvelles Créations		2'000
Ma non Troppo		2'000
Association Namascae		2'200
Quatuor Tetraflutes		3'000
Stéphane Fisch		3'000
Théâtre Spirale		3'000
Compagnie Virevolte		4'000
Les Amis de la guitare		4'000
Stéphane Perrone		4'000
Ling Ling Yu		4'500
Alexandre Craker		5'000
Association NK Music		5'000
Brico-Jardin Aeschmann Simon		5'000
Christophe Éric Kolo		5'000
Elina Duni		5'000
Fanfare du Losange		5'000
Festival d'Orgue et de Chant		5'000
François Volpé		5'000
Gabriel Tejedor		5'000
Jean-Claude Rossier		5'000
Laurent Marty		5'000
Léonard Gremaud BéBé Belge		5'000
Mamadou Sylla Ka		5'000
Michel Tirabosco		5'000
Muriel Waelti		5'000

Nom	Projet	Montant
Nicolas Varidel		5'000
Orchestre de la Madeleine		5'000
O'xensa		5'000
Pascal Alba		5'000
Rachael Rose		5'000
The Raspoutine Smoked Band		5'000
Urban Drum & Bass		5'000
Vincent Bertholet		5'000
Yanneck Salvo		5'000
Association Scène & Sciere		6'000
Schaer Pascal Jazz Combo		6'000
Association FACE Z		7'000
Association Djembé-Faré		7'436
Shin - Elefanten Mixture		8'000
Association Akouphene Jamasp		10'000
Association Bateau Genève		10'000
Association Los Arnacos		10'000
Basic CH		10'000
Geneva Downtown Orchestra		10'000
Labiscou Compagnie		10'000
Association Roaratorio Berset		15'000
Association Vortex		15'000
Electronic Music Network		15'000
Association Musique Electro-Acoustique AMEG		20'000
Fondation Cma		20'000
Association D3 Sacha Nurock		24'000
Electron Association		25'000
Swiss Chamber Concerts Haefliger		30'000
Association Tambour Battant		35'000
Association Cave 12		60'000

Nom	Projet	Montant
3106000 Fonds général théâtre (CHF 1'030'000.-)		
Arto Theatre de Seraphin / M. Robert		80'000
Association RDH		20'000
Association Compagnie STT		35'000
Atelier Sphinx / F. Polier		40'000
Cie En L'Air / Bellucci Mauro		25'000
Carre Rouge Compagnie		15'000
Centre Int Travail de L'Acteur		50'000
Cie Angledange / A. Novicov		50'000
Cie H+M / Heller Patrick		20'000
Cie les Associes de L'Ombre		40'000
Compagnie 94 / Salama Eric		15'000
Compagnie Un Air de Rien		15'000
Helvetic Shakespeare Compagnie / V. Rossier		50'000
La Compagnie Baraka		60'000
La Fourmilere		20'000
Labiscou Compagnie		25'000
L'Alakran Cie / O. Gomez Mota		50'000
Mapa Teatro		15'000
Saint Gervais Genève		200'000
Teatro Due Punti		25'000
Théâtre & Cie		5'000
Théâtre de la Rapière		50'000
Théâtre des Beaux Jours		30'000
Théâtre du Solitaire		40'000
Théâtre Racines		20'000
Théâtre Spirale / P. Mohr		30'000

Liste des subventions ponctuelles (7/10)

Nom	Projet	Montant	Nom	Projet	Montant
3106000 Fonds général cinéma (CHF 1'300'000.-)					
ACOR SOS Racisme Suisse	Voix et Faits	10'000	Intermezzo Films Pluss Vincent	Du bruit dans la tête	40'000
Aie Productions SA	Quelques jours avant la nuit	150'000	Irène Lichtenstein Fall	Haïti - Vaudou	20'000
Andreas Fontana	L'amorce	8'000	Kunzi Daniel	C'était mon rêve	20'000
Antoine Plantevin	La grève	40'000	Le Studio Production SA	Abnégation	15'000
Association Suisse Algérie Harmonie	Festival des cinémas arabes de Genève	20'000	Mauricio Lopez-Guido	Nous Suisse	12'000
Association Bord Cadre Films Sàrl	Courtisane	35'000	MD Production Dirk Appermont	Rien ne va plus	12'000
Association Cultures Nord-Sud	Festival international du film oriental de Genève	20'000	MD Production Dirk Appermont	Bad Moon Rising	8'000
Association RDH	les Reines	7'000	MD Production Dirk Appermont		12'000
Ayten Mutlu	Zara	10'000	Michel Dufourd	Frère Benoît et les...	25'000
Blow Up Film		10'000	Nazca Films	État d'Enfance	15'000
Box Productions Sàrl	Home	150'000	NVA	Kniephofstrasse 34	10'000
Cab Productions SA	Alain Tanner comme si..	20'000	Pandora Films SA	Et si...	3'000
Charles Heller	Suisse - terre d'accueil ?	25'000	Pct Cinema-Television SA	La violence du double	25'000
Cinéma des Trois Mondes I.U.E.D.	Festival Filmar en Americana Latina	8'000	Perceuse Productions Scène		70'000
Cinematou-enfant	Les 5 univers du matou	10'000	Pierre Morath	Sur la Route	20'000
Communauté Israélite		8'000	Point Prod SA	Omar Porras, le parcours d'un malandro	25'000
C-Side Productions		50'000	Rar Film Aellig Raphaelle	Entre les mains	30'000
Earthling productions	Happy Ends-la vie con...	30'000	Rita Productions SARL	Sketch Book	20'000
Earthling productions	Returne	15'000	Saint Gervais Genève	Biennale de l'image en mouvement	15'000
Earthling productions		30'000	Sandra Ferrara	Lo Stretto	12'000
Elefant Films Sàrl	L'Enfance d'Icare	30'000	Sapristi Production	Une rumeur d'absolu	20'000
Eric Lanz	Morphing	15'000	Stratis SA	Monde de partage - monde partagé	40'000
ICY PROD Sàrl	The House on the Hill	15'000	Sulla Strada	Vivre commence maintenant	20'000
Idip Films Grant Eric & Derigo Xavi	Mon foot à moi	12'000	Tipi'images Productions	Sex Toys Stories	50'000
			Triluna Film AG	Silence de mort	40'000

Nom	Projet	Montant
3106000 Fonds général danse (CHF 750'000.-)		
Alias Compagnie / Guilherme Botelho	Convention de soutien conjoint	150'000
Parano Productions / Gilles Jobin	Convention de soutien conjoint	150'000
Neopostit / Foofwa d'immobilité	Convention de soutien conjoint	40'000
ALMA Amicale Locale de Main d'œuvre	Working poor	5'000
Alva film	Squish	10'000
Association Yata	Entre-Deux	15'000
Association Cobalt	Intuit	5'000
Association Dreams come true	Mainstream	30'000
Association Juste Vraie	Festival danse urbaine	5'000
Association Liquid Crystal	Missacre	5'000
Association Melk Prod	L'opérette sans sou, si	20'000
Association Melk Prod	Melkprod goes to New Orleans	12'000
Association Quivala	Because I love	30'000
Association So close / Simon Favre	The Big O (Saudades of...)	30'000
Compagnie 100% Acrylique / Evelyne Castellino	Roi fatigué cherche royaume	100'000
Compagnie de l'Estuaire / Natahalier Tacchella	Tierce	7'000
Compagnie Greffe / Cindy van Acker	Kernel	20'000
Compagnie Ida Y Vuelta Artessero	Anatomie d'une énigme	15'000
Compagnie Laura Tanner	Errances	30'000
Compagnie Nathalie Tissot-Agma-Kor	Ode aux enfants..	5'000
Compagnie Takikardi	Glissement...	5'000
Compagnie Virevolte	The Moebius kids&22h41mn05sec	15'000
Les Ballets Junior	Créations Salle des Eaux-Vives	5'000
Nelly Chavaz	La mémoire du fleuve	3'000
Perceuse Production / Y Marussich	Bleu	10'000
Vertical Danse / Noémi Lapzeson	Traces & Pasos	28'000

Nom	Projet	Montant
3106000 Soutien au livre (CHF 239'000.-)		
Antenen Jean-Marie Edit Quiquandquo	Exposition illustration coréenne	6'000
Antenen Jean-Marie Edit Quiquandquo	Rien à voir	3'000
Assocaiton Eat-ch	Le livre des eat	700
Association Roaratorio Berset		5'000
Association Yume	Kyoshu, nostalgie du pays	10'000
Campiche Bernard Éditeur	Nathalie Chaix, « Exit Adonis »	5'000
Campiche Bernard Éditeur	Michel Viala, « Théâtre incomplet »	4'000
Dominique Goblet	Prix de la bande dessinée	10'000
Édition de l'Aire	Les mots de George	4'000
Édition Encre fraîche		5'000
Édition la Joie de Lire SA	Toi et Moi	4'500
Édition la Joie de Lire SA	Blanche et Marcel	4'500
Édition la Joie de Lire SA	Qui a volé la marionnette...	3'000
Édition la Joie de Lire SA	Alice au pays des merveilles	6'000
Édition Zoé	Reverbération	5'000
Édition Zoé		6'000
Édition Zoé	Bourse d'aide projet d'édition	25'000
Éditions « Le Miel de l'Ours »	A.Voisard, Dans la fièvre du Migrant	1'000
Éditions « Le Miel de l'Ours »	Journées de poésie de Rodez	400
Éditions D'En Bas	Guy Poitry, Dessalines	6'600
Éditions L'Âge D'Homme	Une petite panique sans importance	4'600
Éditions L'Âge D'Homme	Cortège des vivants et des morts	3'000
Éditions L'Âge D'Homme	La pute et l'insomniaque	3'700
Hélène Gerster	« 14-16-18 Coutance »	2'500
Hellas & Roma Association	« L'Enéide de Virgile »	6'000
Isabelle Pralong	Prix Tœpffer	10'000
Labor et Fides SA	Dominique Caillat, « La paix ou la mort »	2'800

Liste des subventions ponctuelles (9/10)

Nom	Projet	Montant
Les Éditions Metropolis	Aide à la publication	11'000
Les Éditions Metropolis	Dernières nouvelles du passé	4'000
Les Poètes de la Cité	Journée de la poésie	1'500
Liliane Roskopf	Prix société genevoise des écrivains	10'000
Métispresses	Publication « Le goût du voisin... »	8'500
Naïma Pasche	Bourse d'aide à l'illustration	12'000
Nouvelle Association du Courrier	« Pages ouvertes aux auteurs suisses »	2'000
Œuvre Suisse des Lectures pour la jeunesse	Édition allemande de l'Ouvrage « Le tigre bleu »	2'000
Théâtre du Sentier	Cycles de lectures	11'500
Yves Laplace	Bourse d'aide à l'écriture « Auteur confirmé »	25'000
3106000 Bourses pour jeunes artistes (CHF 114'000.-)		
Alex Baladi	Cinéma, BD	18'000
Compagnie En Déroute		18'000
Compagnie Fatum / Vincent Coppey	Théâtre	5'000
Florence Vuilleumier		10'000
Saya Hashino	Prix Pierre Segond / Musique	1'000
Ingrid Wildi		10'000
Jamila Dörner	Atelier Benares Inde	6'000
Katrin Schlitt	Dessin	1'000
Maria Iorio / Raphaël Cuomo	Arts visuels	10'000
Marie Velardi		10'000
Association Panorama / Giangiorgio		5'000
Planet 22 / Solveigh Audersen - Dufour	Installation sonore	6'000
Robert Clerc	Composition musicale	5'000
Sabrina Berreghis	Littérature, écriture	10'000

Nom	Projet	Montant
3106610 Acquisitions d'œuvres mobiles (FMAC)		
BAUER Marc	Ensemble de dessins, Sans titre, 2001, vingt-cinq éléments, crayon et crayon noir sur papier	22'500
GASTALDON Vidya	Symbiotes, 2005, sculpture, installation, ensemble de neuf éléments en laines tricotées et fil de fer	12'000
GASTALDON Vidya	Rééquilibrer-générateur, 2005, film d'animation, 2 min 57	5'000
POLONI Marco	Displacement Island, 2006, 69 photographies	45'000
POST Frédéric	MDMA II, 2006, 49 comprimés argent, installation murale + sérigraphie	11'000
3106610 Soutiens financiers divers (FMAC)		
SOUTIEN À LA PRODUCTION D'ŒUVRES		
DECELIÈRE Rudy	Production d'une œuvre sonore pour Decorum (insert dans le périodique Kunstbulletin)	5'000
CHAPUISAT Frères	Réalisation d'une installation au Crédac, Paris. Exposition commissionnée par attitudes (1 ^{er} tiers)	2'667
O'NEILL Amy	Installation Shrinebed au Centre culturel suisse à Paris	4'850
BERNARDI Donatella et LAPZESON Andrea (collectif ZORRO & BERNARDO)	Production performance Retourner sa veste II, Villa Bernasconi et Centre culturel suisse à Paris, 2006	7'200
GLAISEN Sarah	Production de l'œuvre vidéo Time Process II (solde sur CHF 7'710.-)	5'140
SACCONI Marie	Intervention artistique dans Decorum 9 / 10 (insert dans le périodique Kunstbulletin)	2'500
LECHEVALIER Michèle	Production de photographies et projection, exposition Miroirs, dans le cadre de La Belle Voisine, Lyon (MAPRA), Annonay et Lacoux (France)	4'360
IUNCKER Steeve	Production 50 photographies, exposition La photographie de presse au risque de l'exposition, HEAD 2007	6'000
VERRIER Cyril	Performance avec photomaton panoptique, expérience plastique, exposition Salle Crosnier 2006	4'000
GERBER Magdalena	Réaménagement préau École de Beaulieu, intervention au sol, photographies sur céramique	12'000
DE BARROS Fabiana	Soutien à la production et acquisition du Kiosque à culture, installé à la Terrasse du Troc, 2007	10'000

Nom	Projet	Montant
WILDI Ingrid	Production du film Quelque part II, expo personnelle au Kunsthaus Glarus, automne 2006	11'000
BRIDEL Françoise et FAVRE Pascale	Soutien à la production d'œuvres pour l'exposition aldelil à artenile, mai-juin 2007	10'000
BONVIN Laurence	Production de photographies On the Edges of Paradise, exposition à Istanbul et Genève (Centre de la photographie)	8'000
REIST Delphine	Résidence et réalisation d'œuvre au Candyland, Stockholm, juillet 2007	2'700
ZORRO & BERNARDO	Production Décorum, insert 10 n°s du Kunstbulletin (solde sur CHF 15'000.-)	3'000
WILDI Ingrid	Production vidéo Los Invisibles, exposition au Chili puis à Genève (solde sur CHF 12'000.-)	6'000
WINARTO Eric	Soutien à la réalisation d'œuvre pour une exposition personnelle à Münster, Allemagne	3'000
GONZALEZ QUATTRINI Luisanna et PAGÈS Esteban	Soutien à la réalisation d'œuvre pour une exposition à artenile, Genève	4'000
SOUTIENS À LA PUBLICATION		
PERLINGEIRO Maria Carmen	Publication d'un catalogue monographique sur l'intégralité de l'œuvre de l'artiste	10'000
SOUTIENS À LA RÉSIDENCE ARTISTIQUE		
IORIO Maria & CUOMO Raphaël	Résidence à la Jan van Eyck Academie 2006-2007, en lien avec une exposition au CAC (solde sur CHF 15'000.-)	7'500
COMMANDES ART PUBLIC		
VICTORIA HALL, buffet de scène	Concours sur invitation. Réalisation du projet abandonnée (honoraires de l'artiste et réalisation prototype)	8'000
NEONS I	Concours international pour deux interventions artistiques sur les toitures de Plainpalais. Lauréats 2006: Sylvie Fleury et Jérôme Leuba (honoraires, réalisation, traduction site Internet; en collaboration avec le Fonds cantonal d'art contemporain)	63'158

Nom	Projet	Montant
NEONS II	Concours international pour deux interventions artistiques sur les toitures de Plainpalais. Lauréats 2007: Dominique Gonzalez-Foerster et Christian Jankowski (jury, concours, honoraires, préparation; en collaboration avec le Fonds cantonal d'art contemporain)	30'032
OUCHES	Concours international pour une intervention artistique dans le parc en périmètre de l'école des Ouches, construite par Andrea Bassi. Lauréat: Alexandre Joly (jury, concours, honoraires, préparation; en collaboration avec le Service des écoles)	25'000

3106610 Bourses artistiques (concours pilotés par le FMAC)

GUARINO HUET Marianne et DESVOIGNES Olivier (collectif Microsilons)	Bourse pour médiateur culturel. Projet Bureau mobile: Microsilons, structure au caractère nomade, propose sous la forme d'un Bureau Mobile modulable et polymorphe, un espace de recherche, de rencontres, de réflexion critique et de création au gré des expositions, des institutions ou des projets dans lesquels il s'insère	15'000
BERTHET, Jacques	Bourse pour artiste de plus de 35 ans. Projet de recherche photographique autour de l'olivier	17'500
NEDELJKOVIC, Sladjan	Bourse pour artiste de plus de 35 ans. Projet de film au Japon	17'500
LAPZESON Andrea, MASSARD Jérôme, SAINI Florian et SGOURIDIS Konstantin (collectif KLAT)	Bourse Lissignol, Chevalier et Galland en arts plastiques	10'000
MIYAKAWA, Hikaru	Bourse Lissignol, Chevalier et Galland en arts plastiques	10'000
DELLASANTA, Aurélie	Bourse Lissignol, Chevalier et Galland en arts appliqués (bijoux)	10'000
SCHLITT, Katrin	Atelier-résidence et bourse au Caire, Ile Jacob, pour une durée de six mois (partenariat avec la Conférence des Villes Suisse en matière culturelle, CVSC) pour un projet de dessins et film d'animation (solde)	1'000
DORNER, Jamila	Atelier-résidence et bourse à Bénarès, Inde, pour une durée de six mois (partenariat avec la CVSC) pour un projet de musique et danse	6'000

3204000 Promotion de la recherche scientifique (CHF 10'000.-)

Mme Alexandra Lapadula	Étude scientifique des lézards d'Europe	900
M. Be Letew	Étude sestoques parasites	3'400
Mme Weyeneth Nicole	Mission Madagascar	2'200

Musées d'art et d'histoire

Fréquentation

Musées	Expositions	Visiteurs 2006	Visiteurs 2007	Différence
Musée d'art et d'histoire	6	195'451	184'979 ^a	-10'472
Musée Rath	3	55'325	36'053	-19'272
Musée Ariana	4	42'522	83'541	+41'272
Maison Tavel	4	49'346	44'484 ^b	-'4'862
Musée de l'horlogerie	-	(Musée fermé) ^c		
Cabinet des estampes	3	6'777	3'961 ^d	-3'086
Total	20 ⁺	349'421 ^e	352'748 ^e	+3'327

+ Dont 13 inaugurées en 2007.

a Suite à l'effondrement d'une corniche le 31 août 2007, le Musée d'art et d'histoire (MAH), qui a réduit le nombre de ses expositions, a en outre été contraint à une fermeture partielle (étage beaux-arts) dès septembre.

b La Maison Tavel a subi les incidences des travaux de rénovation de la façade (échafaudage) et fermé temporairement une salle pour la réalisation d'une nouvelle présentation permanente.

c Le Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie est fermé depuis novembre 2002.

d Il convient d'ajouter à ce chiffre les quelques 5'500 visiteurs et visiteuses qui sont entré-e-s au Mamco, pendant le temps où celui-ci accueillait en 2007 une exposition présentée par le Cabinet des estampes.

e Les présentations thématiques de la Bibliothèque d'art et d'archéologie, de plus modeste ampleur, ne sont pas prises en compte ici.

Liste des expositions

Bâtiment de la rue Charles-Galland 2

Le MAH a proposé six expositions temporaires, d'ampleurs différentes, dont 3 inaugurées en 2007:

- *Chypre. D'Aphrodite à Mélusine. Des royaumes anciens aux Lusignans*, du 5 octobre 2006 au 25 mars 2007,
- *Hommage à Bram van Velde*, accrochage des œuvres appartenant aux Musées d'art et d'histoire, du 19 octobre 2006 au 28 janvier 2007, à l'occasion de la dédicace d'un nouveau chemin à Bram van Velde par la Ville de Genève,
- *Le choix d'un regard*. Dessins de la collection Jean Bonna, du 7 décembre 2006 au 4 mars 2007,
- **Gaza à la croisée des civilisations*, du 27 avril au 7 octobre 2007,
- **Parures au quotidien. Bijoux anciens et bibelots précieux du Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie*, du 24 mai 2007 au 20 janvier 2008,
- *Patrimoine en danger. De Véronèse à Picasso*, du 30 novembre 2007 au 30 mars 2008 (accrochage temporaire d'une sélection d'œuvres significatives de la collection des beaux-arts, suite à l'effondrement d'une corniche et à la fermeture au public du niveau beaux-arts).

Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie

Le Musée étant fermé depuis le cambriolage du 24 novembre 2002, la conservation a poursuivi son programme d'exposition de ses collections au MAH avec *Parures au quotidien. Bijoux anciens et bibelots précieux du Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie*, du 24 mai 2007 au 20 janvier 2008.

Musée Rath

Trois expositions temporaires ont été présentées au Musée Rath, dont deux ouvertes en 2007 :

- *Arts, savoirs, mémoires. Trésors de la Bibliothèque de Genève*, exposition initiée par le DAC, du 23 novembre 2006 au 18 février 2007 (12'523 visiteurs et visiteuses au total, dont 7'870 en 2007).
Commissariat scientifique et édition du catalogue : Bibliothèque de Genève.
Coordination de l'exposition et suivi éditorial du catalogue : Département des beaux-arts du MAH,
- *Zizi Jeanmaire – Roland Petit. *Un patrimoine pour la danse*, du 4 avril au 12 août 2007 (12'602 visiteurs et visiteuses),
- *Philippe de Champaigne (1602-1674). *Entre politique et dévotion*, du 20 septembre 2007 au 13 janvier 2008 (15'581 visiteurs et visiteuses en 2007).

Musée Ariana

Le Musée Ariana a organisé quatre expositions temporaires, dont trois ont été inaugurées en 2007 :

- *L'Ariana sort de ses réserves 1: la faïence italienne*, du 16 novembre 2006 au 12 mars 2007,
- *Carmen Dyonise. Figures du silence*, du 20 avril au 15 juillet 2007,
- *Marcoville. La forêt de verre*, du 31 mai 2007 au 28 janvier 2008,
- *Jean-Claude de Crousaz. Céramique*, du 6 septembre 2007 au 11 février 2008.

A noter : le Musée a doublé sa fréquentation en 2007 grâce au succès de l'exposition *Marcoville*, soit 83'541 visiteurs et visiteuses.

Maison Tavel

Quatre expositions temporaires ont été proposées à la Maison Tavel, dont deux inaugurées en cours d'année :

- *L'ingénieur Nicolas Céard (1745-1821) et la route du Simplon*, du 1^{er} décembre 2006 au 4 mars 2007,
- *Le vertige des réserves. Photographies d'Alan Humerose*, du 4 mai au 2 septembre 2007.

Expositions-dossier :

- *Tableaux brodés et peints*, du 1^{er} décembre 2006 au 31 mars 2007,
- *Sous le signe de l'aigle et de la clé. Objets aux armoiries de Genève*, du 4 mai 2007 au 30 mars 2008.

Cabinet des estampes (CdE)

Le CdE a organisé trois expositions temporaires à la Promenade du Pin :

- *PLASTIC | *Une proposition de John Tremblay*, du 23 février au 20 mai 2007,
- *La gravure d'après François-Gédéon Reverdin. Itinéraire d'un Genevois dans l'école de David*, du 22 juin au 30 septembre 2007,
- *Chants exploratoires | Minotaure. La revue d'Albert Skira (1933-1939)*, du 30 novembre 2007 au 30 mars 2008.

L'institut a également présenté une exposition temporaire au Musée d'art moderne et contemporain (Mamco) :

- *Robert Morris | Jail, War and Death*, du 31 octobre 2007 au 27 janvier 2008.

Bibliothèque d'art et d'archéologie

La Bibliothèque d'art et d'archéologie (BAA) et sa filiale, la bibliothèque du Musée Ariana, ont reçu 11'878 lecteurs et lectrices / consultant-e-s.

16'415 ouvrages ont été prêtés et 23'599 consultés en salles de lecture, soit un total de 40'014 ouvrages vus par des usagers et usagères de la BAA.

La fréquentation est stable malgré les fermetures en janvier 2007 pour la restructuration du réseau des bibliothèques genevoises.

La Médiathèque a prêté 11'037 diapositives, 361 documents multimédias et 9'613 connections ont été établies par des usagers et usagères avec la base de données d'images numériques en ligne.

Deux présentations thématiques ont également été organisées par la BAA dans ses locaux:

- *Journaux de mode sous toutes les coutures*, du 6 novembre 2006 au 5 mai 2007,
- **Un art enfantin: livres pour enfants illustrés par les artistes*, du 26 novembre 2007 au 31 mai 2008 (accompagnée d'un guide d'exposition).

Expositions présentées à l'étranger

- *Richard Wagner, visions d'artistes. D'Auguste Renoir à Anselm Kiefer*, Cité de la musique, Paris, du 25 octobre 2007 au 20 janvier 2008. Reprise de l'exposition présentée au Musée Rath du 23 septembre 2005 au 29 janvier 2006,
- *L'étoffe du relief*, Musée de l'Impression sur Etoffe, Mulhouse, du 4 mai 2007 au 6 janvier 2008. Reprise de l'exposition présentée au Musée d'art et d'histoire du 15 juin au 29 octobre 2006,
- *Henri Matisse. Traits essentiels, gravures et monotypes, 1906-1952*, Musée d'art moderne, Collioure, du 30 juin au 7 octobre 2007.

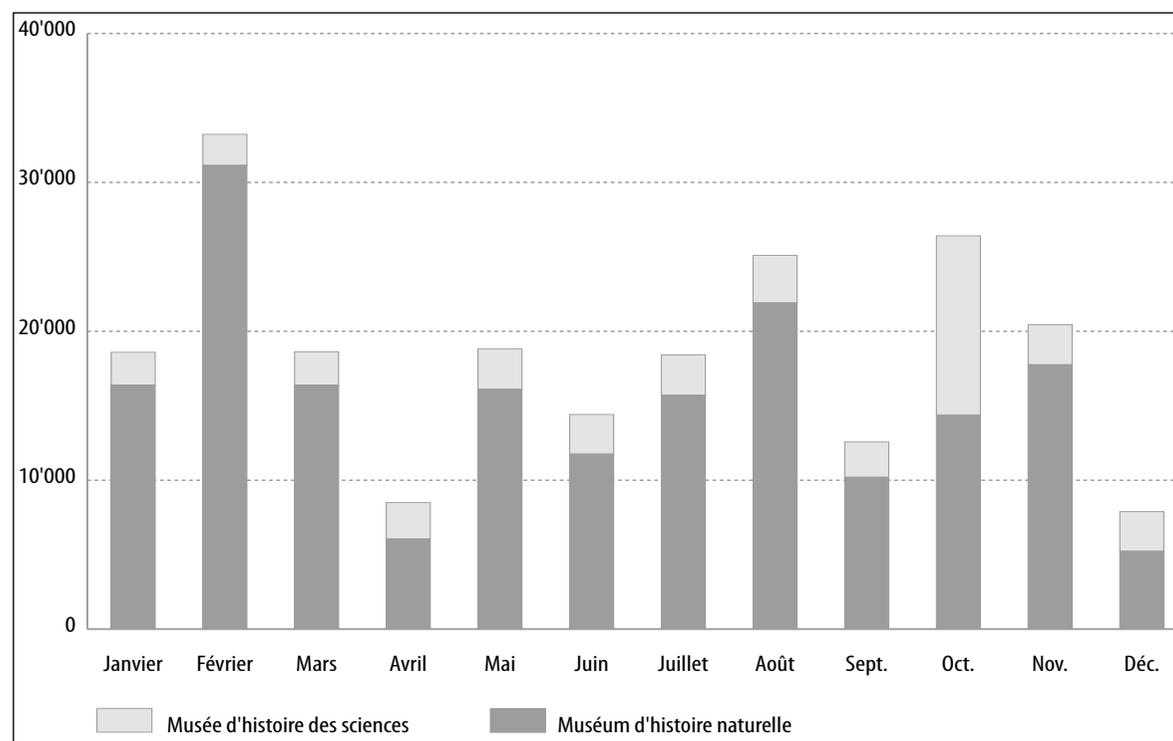
Muséum d'histoire naturelle

Fréquentation

Fréquentation annuelle

Musée d'histoire des sciences	39'967
Muséum d'histoire naturelle	183'061
Total	223'028

Fréquentation mensuelle



LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS

Autorités, départements et services municipaux

ACH	Service des achats	DCA	Département des constructions et de l'aménagement	MHN	Muséum d'histoire naturelle
ACV	Direction du département des constructions et de l'aménagement	DEJ	Délégation à la jeunesse	MHS	Musée d'histoire des sciences
ADP	Service des agents de ville et du domaine public	DEUS	Direction et secrétariat du département de l'environnement urbain et de la sécurité	SAAC	Service aux artistes et acteurs culturels
AMU	Service d'aménagement urbain	DFL	Direction et secrétariat du département des finances et du logement	SAM	Service d'aménagement urbain et de la mobilité
ARC	Service d'architecture	DG	Direction générale	SAPP	Service d'assistance et de protection de la population
ASU	Service des assurances	DPE	Délégation à la petite enfance	SAT	Service administratif et technique
BAC	Direction du département de la culture	DRH	Direction des ressources humaines	SEEP	Service de la sécurité et de l'espace publics
BAT	Service des bâtiments	DSF	Direction du département des finances	SEP	Direction et secrétariat du département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement
BGE	Bibliothèque de Genève	DSI	Direction des systèmes d'information	SEVE	Service des espaces verts et de l'environnement
BMU	Bibliothèques et discothèques municipales	DSIC	Direction des systèmes d'information et de communication	SIS	Service d'incendie et de secours
CA	Conseil administratif	ECO	Service des écoles et institutions pour l'enfance	SJS	Direction et secrétariat du département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports
CDG	Contrôle de gestion	ENE	Service de l'énergie	SPC	Service de la promotion culturelle
CFI	Contrôle financier	FUN	Service des pompes funèbres et cimetières	SPO	Service des sports
CGE	Comptabilité générale et budget	GCI	Service du génie civil	SPS	Direction et secrétariat du département des sports et de la sécurité
CIV	Office de l'état civil	GIM	Gérance immobilière municipale	SRE	Service des relations extérieures
CJB	Conservatoire et jardin botaniques	LEX	Service juridique	SRH	Service des ressources humaines
CM	Conseil municipal	LOM	Service logistique et manifestations	SOC	Service social
DAC	Département des affaires culturelles	LOT	Service logistique et technique	TAX	Taxe professionnelle
DACV	Département de l'aménagement des constructions et de la voirie	MAH	Musée d'art et d'histoire	URB	Service d'urbanisme
DAG	Direction de l'administration générale	MEG	Musée d'ethnographie	VOI	Voirie – Ville propre
DC	Département de la culture				

Autres abréviations usuelles

ACAM	Association des cadres de l'Administration municipale	CASS	Centres d'action sociale et de santé
ACG	Association des communes genevoises	CCMVL	Commission consultative de mise en valeur du livre
AEHR	Association pour l'étude de l'histoire régionale	CEPTA	Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal
AFC	Administration fiscale cantonale	CEVA	Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse
AIMF	Association internationale des maires francophones	CFE	Code de frais par éléments
AIMP	Accord intercantonal sur les marchés publics	CFF	Chemins de fer fédéraux
AM	Agent municipal	CHF	Franc suisse
AMS	Association des musées suisses	CESID	Certificat de formation continue en information documentaire
API	Association pour le patrimoine industriel	CICO	Commission de l'informatique et de la communication
ASM	Agent de sécurité municipal	CIG	Centre d'iconographie genevoise
ASPIC	Association pour les intérêts des cyclistes	CMAI	Centrale municipale d'achat et d'impression
B	Budget	CMNS	Commission des monuments de la nature et des sites
BAC	Bâtiment d'art contemporain	COATTRIM	Comité d'attribution immobilière
BBS	Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses	CODIR	Comité de direction
BFQ	Budget financier quadriennal	COGESIM	Comité de gestion immobilière
BIPE	Bureau d'information petite enfance	CP	Commission du personnel
BW	Business warehouse	CPR	Cours de réanimation cardio-pulmonaire
C	Comptes	CRER	Centre de rééducation et d'enseignement de la Roseraie
CARTS	Commission des arts et de la culture	CVSC	Conférence des Villes suisses en matière culturelle

DDP	Droit de superficie distinct et permanent	Mios	Millions de francs suisses	PS	Plan de site
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères	OCE	Office cantonal de l'emploi	RALAC	Règlement d'application de la Loi sur l'administration des communes
DIP	Département de l'instruction publique	OCM	Office cantonal de la mobilité	RESSI	Revue électronique suisse de science de l'information
ENSSIB	Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques	OCPA	Office cantonal pour personnes âgées	SEF	Scène Ella Fitzgerald
FAPSE	Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation	OCoAE	Office communal de l'approvisionnement économique	SIDIT	Systèmes d'information des infrastructures de télécommunication
FGC	Fédération genevoise de coopération	OMS	Organisation mondiale de la santé	SIG	Services industriels de Genève
FIHUAT	Fédération internationale pour l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement du territoire	PAQ	Plan d'achats quadriennal	SIPV	Système d'Information du Patrimoine Vert
FMAC	Fonds municipal d'art contemporain	PB	Projet de budget	SITG	Système d'information du territoire genevois
FSASD	Fondation des services d'aide et de soins à domicile	PAP	Procédure d'approbation de plans	SITV	Système d'information du territoire de la Ville
GRTA	Genève région terre d'avenir	PDTC	Plan directeur des transports en commun	SOC	Service social de la Ville de Genève
HEAA	Haute école d'arts appliqués	PETS	Programme d'emplois temporaires spéciaux	TCMC	Tram Cornavin, Meyrin, CERN
HEG-ID	Haute école de gestion - Information documentaire	PFI	Plan financier d'investissement	TCOB	Tram Cornavin, Onex, Bernex
HES	Haute école spécialisée	PGCP	Planification générale de la protection civile communale	TGSA	Tram Grand-Saconnex
IDEA	Instrument de description électronique des archives	PGEE	Plan général d'évacuation des eaux	TPG	Transports publics genevois
IMV	Institut et musée Voltaire	PIQ	Plan informatique quadriennal	TSHM	Travailleurs et travailleuses sociaux hors murs
IPE	Institution de la petite enfance	PLCP	Plan directeur des chemins pour piétons	TSR	Télévision suisse romande
ISI	Intégration des systèmes d'information	PLQ	Plan localisé de quartier	UAC	Unité d'action communautaire
KCHF	Milliers de francs suisses	PR	Proposition de crédit d'investissement du Conseil administratif destinée au Conseil municipal	UACP	Unité d'action communautaire de proximité
LAC	Loi sur l'administration des communes	PRV	Plan quadriennal de renouvellement des véhicules et engins (hors SIS & voirie)	UOG	Université ouvrière de Genève
MAC	Manifestation d'art contemporain			ZIC	Zone industrielle de Châtelaine (anciennement SIP)